



■ Le point sur la technophobie
■ Les oubliés de la Toile



L'islamisme dans les prisons

Prosélytisme : un détenu témoigne et accuse

LES ISLAMISTES radicaux interpellés dans des affaires de terrorisme profitent de leur incarcération pour recruter des adeptes. Après l'ivoire authentifié, *Le Monde* publie le témoignage d'un détenu sur ce prosélytisme.

me. Français d'origine algérienne, il s'inquiète d'un endoctrinement intolérant, antisémite et anti-occidental.

Lire le document pages 14 et 15 et notre enquête page 10

La conduite de la guerre alarme l'Europe

● Réunis à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères des Quinze expriment leurs inquiétudes
● Ils s'interrogent sur la stratégie américaine en Afghanistan ● Les Etats-Unis réclament du temps pour un conflit de longue haleine ● De Boeing à Airbus, l'aéronautique civile vit une crise majeure

SOMMAIRE

● L'Europe dans le conflit : A Luxembourg, les ministres des affaires étrangères des Quinze s'inquiètent du déroulement des opérations en Afghanistan. p. 2 et 3

● La guerre contre Al-Qaïda : Les Etats-Unis réaffirment que le conflit sera long. Ils parachutent des armes aux forces anti-talibans. Les aides se multiplient en faveur du Pakistan, face au risque de déstabilisation (notre photo). p. 4 et 5

● La menace bioterroriste : Inquiétude sur l'éventualité d'une nouvelle attaque terroriste aux Etats-Unis. Anthrax : nouveau cas de contamination dans le New Jersey. p. 6

● Entreprises : Crise majeure de l'aéronautique civile. Licenciements chez Boeing, questions sur l'avenir de l'Airbus A-380. p. 19

► www.lemonde.fr/dossier-special



REUTERS

Mamère plébiscité par les Verts

LES MILITANTS Verts lui ayant accordé leurs suffrages à 81 %, Noël Mamère a été désigné, lundi 29 octobre, candidat à l'élection présidentielle. Entouré de Dominique Voynet et de Daniel Cohn-Bendit, le député de la Gironde a lancé sa campagne, appelant à « la synthèse culturelle des écologistes », dont l'identité n'est soluble « ni dans la gauche gestionnaire ni dans la gauche protestataire ». Dominique Voynet : « Nous sommes les seuls à pouvoir mettre en pièces le discours nationaliste ringard de Jean-Pierre Chevènement. »

Lire page 8 et un point de vue du candidat écologiste page 16

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Jonathan Franzen, ou les mésaventures de la littérature et de la télévision

IMAGINONS un romancier français qui refuse qu'on habille son livre d'un bandeau réputé vendeur, comme « Prix Goncourt », par exemple. Ou qui se serait indigné d'un commentaire flatteur et enthousiaste du Bernard Pivot de la grande époque quand il faisait vendre beaucoup de livres. C'est ce qui se passe aux Etats-Unis avec *The Corrections*, de Jonathan Franzen, le livre-événement de la rentrée littéraire américaine. Les attentats et la guerre en Afghanistan ne l'ont pas fait quitter l'actualité et n'ont pas remis en question son succès.

Il est maintenant l'objet d'un scandale. Cela commence comme le rêve de tout auteur normalement constitué : être sélectionné par Oprah Winfrey, la femme qui transforme les livres en best-sellers. Elle encourage ses téléspectateurs à acheter le livre pour en débattre ensuite quand elle recevra l'auteur. L'aventure est arrivée à Toni Morrison, devenue écrivain populaire grâce à Oprah, ou récemment à Malika Oufkir, dont le témoignage, *La Prisonnière*, a dépassé les 800 000 exemplaires aux Etats-Unis. En septembre, elle a donc choisi *The Corrections*, « le meilleur livre de 568 pages

que j'aie lu depuis des années ». La maison d'édition Farrar, Straus & Giroux - déjà contenté d'avoir vendu 80 000 exemplaires de *The Corrections*, alors que les deux précédents romans de Franzen n'avaient pas dépassé les 20 000 - a procédé à un tirage de 500 000 exemplaires. Mais Oprah Winfrey ne recevra pas Jonathan Franzen.

Car l'écrivain a fait la fine bouche. Dans un entretien à un journal de l'Oregon, qui a fait le tour des Etats-Unis, il indique qu'il a d'abord pensé à refuser cette sélection. « C'est mon livre, ma création, et je ne voulais pas d'un logo qui se l'approprie », déclarait-il, avant d'ajouter : « J'ai le sentiment d'appartenir à la tradition de la grande littérature, mais j'aime aussi lire des livres divertissants. Peut-être que cela va contribuer à combler ce fossé entre les deux, mais ça peut augmenter aussi mon sentiment d'être mal compris. »

La réponse d'Oprah Winfrey est apparue sur son site Internet : « Jonathan Franzen ne participera pas au Oprah Winfrey Show, car il semble mal à l'aise d'avoir été sélectionné. Il n'est pas dans mes intentions de mettre les gens mal à

l'aise et de leur causer des sujets de conflits. » Le débat fait rage dans la presse et sur Internet. Certains lecteurs ont déjà renvoyé l'ouvrage à leurs libraires. Un peu penaud, Jonathan Franzen a déclaré au *New York Times* : « Oprah Winfrey veut absolument démontrer que l'audience des bons livres est trop petite. C'est malheureux de présenter cette affaire en opposant l'arrogant Franzen et la populaire Winfrey. » Pour lui, « c'est vraiment une bonne personne pour les auteurs et les lecteurs aux Etats-Unis. »

The Corrections, qui était déjà sur les listes de best-sellers avant d'être sélectionné par Oprah Winfrey, est un portrait de l'Amérique à travers la vie d'une famille du Middle West. En lice pour l'un des principaux prix, le National Book Award, il a fait une unanimité critique rare. Considéré comme un chef-d'œuvre par plusieurs journaux, il a été salué par Don DeLillo ou Michael Cunningham. Pour Olivier Cohen, qui va le publier en France, courant 2002, aux éditions de L'Olivier, il s'agit d'un « très grand livre ». Avec ou sans Oprah.

Alain Salles

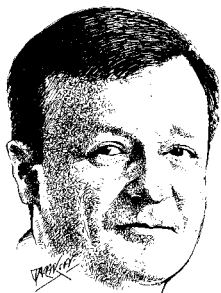


THOMAS KIENZLE/AP

SKI Cavagnoud, le drame

La championne française de ski Régine Cavagnoud, 31 ans, a été très grièvement blessée, lundi 29 octobre, au cours d'une séance d'entraînement en Autriche. Elle a heurté à pleine vitesse un entraîneur allemand. Mardi matin, le pronostic vital restait réservé pour les deux victimes de l'accident. p. 26

Les nouvelles priorités de « J2M »



JEAN-MARIE MESSIER

LE PDG de Vivendi Universal affirme au *Monde* que, pour son groupe, la fièvre des rachats est passée : son « énergie est aujourd'hui consacrée à gérer sa croissance interne ». Il s'explique sur l'UMTS.

Lire page 20

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1031 - 7,90 F - 1,20 €



POINT DE VUE

Surprises et paradoxes américains par Robert Malley

SCÈNES de la vie diplomatique américaine de l'après-11 septembre : le Pakistan, hier sanctionné pour outrages nucléaires et antidémocratiques, est soudainement salué par le département d'Etat ;

de la sauvage répression russe contre les Tchétchènes on veut surtout retenir aujourd'hui le volet antiterroriste ; on passe sous silence les manquements aux droits de l'homme en Ouzbékistan comme en Chine, puisque tout doit être

subordonné aux exigences de la guerre contre Al-Qaïda. Et puis, tout à coup, voilà que surgissent de Washington cris d'alarme et appels d'urgence concernant le déficit démocratique de deux pays-clés, et situés dans la zone des tem-

pêtes, pas moins : l'Egypte et l'Arabie saoudite.

Décidément, il se passe des choses surprenantes dans cette Amérique traumatisée. A Riyad et au Caire, on tombe des nues. Comment, au moment où, plus que jamais, les dangers que révèle l'islamisme politique sont clairs, les risques que ferait peser l'instabilité politique au Moyen-Orient palpables, et les avantages de l'alliance américaine avec le cœur idéologique du monde arabe (l'Egypte) et son poumon financier (l'Arabie saoudite) évidents, comment, à cet instant, peut-on choisir de soulever la question des réformes et de l'ouverture politiques ? Mais si les pays arabes n'en reviennent pas, que dire des ONG américaines qui s'occupent des droits de l'homme ? Depuis maintenant des années, elles frappaient en vain aux portes de l'administration - je peux en témoigner : je me suis trouvé, pendant un temps, de ce côté-là.

Lire la suite page 17 et le point de vue d'Alain Dieckhoff page 16

Robert Malley, ancien conseiller du président Bill Clinton au Conseil national de sécurité, est chercheur au Council on Foreign Relations.

La vérité sur les "zones d'attente"

Louis Mermaz
Président de l'Assemblée Nationale de 1981 à 1986, ancien ministre, sénateur de l'Isère

Les géôles de la République

Stock



WILLIAM LAXTON

CINÉMA Taïwan, 3^e millénaire

Au premier rang des sorties de la semaine, *Millennium Mambo*, du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, présenté à Cannes. La fréquentation des salles obscures, déjà bonne en 2000 avec quelque 166 millions d'entrées, s'oriente cette année vers 187 millions. Notre entretien avec le directeur du Centre national du cinéma, David Kessler. p. 28 à 30

International.....	7	Tableau de bord.....	21
France.....	8	Aujourd'hui.....	24
Société.....	10	Météorologie.....	27
Carnet.....	13	Jeux.....	27
Horizons.....	14	Culture.....	28
Entreprises.....	19	Guide culturel.....	30
Abonnements.....	19	Radio-Télévision.....	31

TERRORISME Après plus de trois semaines de bombardements sur l'Afghanistan, les inquiétudes commencent à poindre chez certains responsables européens. ● RÉUNIS

lundi 29 octobre à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères des Quinze ont mis en garde contre les risques grandissants d'un affaiblissement de la coalition antiterroriste.

● **LA PLUPART** des pays européens ont durci leur législation contre la criminalité et le terrorisme, provoquant les critiques des associations de défense des droits de l'homme.

● **LES ETATS-UNIS** ont poursuivi leurs raids aériens sur le nord de l'Afghanistan. Armes et munitions sont parachutées aux forces anti-talibans de l'Alliance du Nord. ● **DES**

BOMBARDEMENTS visent les réseaux souterrains susceptibles d'abriter Oussama Ben Laden. ● **AUX ETATS-UNIS**, la contamination par l'anthrax continue de s'étendre.

L'Europe s'interroge sur la stratégie américaine en Afghanistan

« Cela ne marche pas encore », a noté le Français Hubert Védrine. Des responsables commencent à s'inquiéter de l'impact auprès des opinions des erreurs de bombardements et de l'absence de perspectives politiques. Ils soulignent l'urgence de relancer le processus de paix au Proche-Orient

L'ADMINISTRATION américaine se trouve, depuis dimanche 28 octobre, sous une double pression. Celle de certains responsables américains qui réclament une intensification de l'intervention militaire en Afghanistan. Et celle de nombreux dirigeants étrangers qui mettent en garde contre les pertes civiles causées par les frappes aériennes et leur impopularité grandissante. Les ministres des affaires étrangères européens, réunis lundi 29 octobre à Luxembourg, ont ainsi, pour la première fois, laissé percer leur inquiétude.

● **Soutien accru à l'Alliance du Nord.** La porte-parole du Pentagone, Victoria Clark, a confirmé, lundi 29 octobre, que la campagne de frappes aériennes s'est étendue au nord de l'Afghanistan.

Des raids ont pour la première fois été menés contre des positions tenues par les talibans près de la frontière avec le Tadjikistan, où sont regroupées les principales forces de l'Alliance du Nord. Le Secrétaire à la défense, Ronald Rumsfeld, a indiqué que des munitions avaient été larguées aux forces de l'Alliance, jusqu'à présent en petites quantités, mais que ces largages allaient augmenter.

L'opposition antitalibane a annoncé une offensive dans les prochains jours contre Mazar-e-Charif, « capitale » du nord afghan, tout en réclamant davantage de bombardements sur les lignes de fronts.

Les bombardements américains se concentrent sur les grottes et les tunnels qui abriteraient les centres de commandement d'Al-Qai-

da et des talibans, des hommes et des munitions, a indiqué Victoria Clark (lire page 4.)

● **Pas de pause pour le ramadan.** Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a écarté l'hypothèse d'une pause pendant le ramadan de la campagne militaire menée par les Etats-Unis en Afghanistan. « Les talibans et Al-Qaïda ne vont sans doute pas se mettre en vacances (...). L'Alliance du Nord combat les talibans depuis cinq ans sans interruption. Les guerres du Moyen-Orient ont aussi continué pendant le ramadan, comme de nombreux conflits entre pays musulmans ou entre pays musulmans et pays non musulmans », a-t-il notamment déclaré.

Lundi, Londres a également écarté l'éventualité d'une pause pendant le ramadan, que récla-

ment de nombreuses voix dans le monde arabo-musulman. « La dernière personne qui pourrait se prévaloir d'une protection au nom de la religion est Oussama Ben Laden, qui a le sang de milliers d'innocents sur les mains », a déclaré le porte-parole de Downing Street (lire page 4.)

● **Les « faucons » contestent.** Des voix s'élèvent aux Etats-Unis pour appeler à une campagne militaire plus vigoureuse. Le sénateur républicain John McCain, ancien rival de George W. Bush pour la présidentielle, a appelé à l'intensification des bombardements et jugé nécessaire l'envoi « de troupes au sol (...) en nombre très, très significatif ».

● **Le Pakistan, souci prioritaire.** Le général Tommy Franks, commandant en chef des forces

américaines menant l'opération, est arrivé, lundi, au Pakistan pour des discussions au plus haut niveau.

Cette visite a été entourée de la plus grande discrétion, mais selon des sources militaires, l'avenir de l'offensive devait être au centre des entretiens avec le président pakistanais, Pervez Moucharrarf, qui s'est récemment inquiété du nombre de victimes civiles.

Ce contact sera suivi d'une rencontre du général Moucharrarf avec M. Bush le 10 novembre à New York, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU (lire page 5.)

Au lendemain du massacre de dix-sept chrétiens dans l'église Saint-Dominique de Bawalhalpour (Est du Pakistan) par trois hommes armés, quelque dix mille

personnes ont participé, lundi 29 octobre, aux funérailles des victimes de cet attentat toujours non revendiqué.

● **Nouveaux cas de charbon.** Après l'annonce dimanche qu'une huitième personne – un postier du New Jersey – était atteinte de la forme respiratoire de la maladie du charbon, un autre habitant du New Jersey, sans rapport direct avec les services postaux, a été déclaré, lundi, atteint de la forme cutanée de la maladie.

La contamination continue de s'étendre, avec la découverte de la présence du bacille dans des bâtiments des départements de la justice et de la santé, au département d'Etat et à la Cour suprême, portant à vingt le nombre de sites contaminés dans la région de Washington (lire page 6).

A Luxembourg, les ministres des affaires étrangères redoutent un affaiblissement rapide de la coalition

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Les Européens sont inquiets. Ils ne le manifestent pas nettement dans leurs prises de position publiques, ils savent qu'ils n'ont d'autre alternative, dans l'immédiat, que de maintenir leur solidarité avec la campagne militaire que poursuivent les Etats-Unis en Afghanistan. Mais leurs interrogations, leurs hésitations, voire leur refus de commenter la logique et les résultats de plus en plus préoccupants des frappes militaires contre le régime taliban valent bien des discours. Les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis lundi 29 octobre à Luxembourg, ont manifesté, chacun à sa façon, cet état d'esprit.

S'ils font montre de prudence, c'est pour plusieurs raisons. Dès que la décision a été prise à Washington de détruire le réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden et ses appuis au sein du régime taliban de Kaboul, les Quinze ont exprimé leur solidarité et leur soutien, et la simple logique diplomatique les pousse à persister dans cette voie. Il n'est pas question, à ce stade, d'affaiblir le jeu américain et celui de la coalition internationale péniblement assemblée, notamment grâce aux multiples voyages des

ministres européens des affaires étrangères dans la région, lesquels se poursuivent.

« Les Européens ne sont pas en mesure de proposer une autre politique », a souligné Hubert Védrine, et c'est la deuxième raison. Il est vrai que l'efficacité des opérations militaires en cours est sujette à caution, que cela ne « marche pas encore », a reconnu le ministre français des affaires étrangères, tout en soulignant qu'il est trop tôt pour mesurer « l'état des destructions des infrastructures ». « Tout le monde souhaite que, les opérations aériennes ayant atteint leurs objectifs, du moins peut-on le supposer, elles laissent place à des opérations au sol », a ajouté M. Védrine.

MULTIPLICATION DES ERREURS

Il faut attendre pour évaluer les effets de cette campagne, a affirmé Josep Piqué, le ministre espagnol, qui « espère que la coalition ne sera pas affaiblie par les erreurs de bombardement ». Tout est là, en effet, puisque chacun voit bien que la multiplication des « dommages collatéraux » au sein de la population civile afghane, la montée de la colère de certains groupes musulmans dans plusieurs pays, le récent massacre de chrétiens au Pakistan,

la diffusion d'images d'enfants afghans tués par les bombes à fragmentation – fussent-elles partiellement le résultat d'une mise en scène du régime de Kaboul – nourrissent en Europe une protestation encore timide mais grandissante.

Tony Blair et la « fibre morale » britannique

Le premier ministre britannique, Tony Blair, devait, mardi 30 octobre à Cardiff, lors d'une allocution devant l'assemblée régionale du Pays de Galles, en appeler à la « fibre morale » de ses compatriotes pour les convaincre du bien-fondé de la campagne militaire en Afghanistan.

« Quelles que soient nos fautes, la Grande-Bretagne est une nation très morale avec un sens aigu de ce qui est juste et de ce qui est vil », devait déclarer le premier ministre britannique, « et cette fibre morale va défaire le fanatisme des terroristes et de leurs partisans ». Invitant à « ne jamais oublier » les attentats du 11 septembre et « pourquoi nous faisons cela », M. Blair devait inviter ses concitoyens à « contrôler leurs nerfs, alors que des critiques s'expriment au sein du Parti travailliste. « Notre stratégie est claire, notre cause est juste, et nous irons jusqu'au bout », devait dire M. Blair, avant d'entamer le jour même une tournée en Arabie saoudite et au Proche-Orient.

Certes, les ministres des affaires étrangères n'ont pas « vraiment mis en cause » les frappes américaines, comme l'a souligné l'Allemand Joschka Fischer. Ils ont préféré s'inquiéter, cette fois très publiquement, de la faillite du processus de

paix au Proche-Orient, et de l'urgence de l'aide humanitaire aux populations afghanes. Ceux d'entre eux, nombreux, qui reviennent de la région se sont livrés à des « récits de voyage », d'où filtraient les mêmes interrogations, la même

[antiterroriste], a souligné Hubert Védrine.

Les Américains, reconnaît Javier Solana, se focalisent, dans l'ordre, sur trois dossiers : l'anthrax, l'Afghanistan, le Proche-Orient. « Et nous, c'est l'inverse : le Proche-Orient, l'Afghanistan, l'anthrax. » Mais le haut-représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) fait appel, comme Hubert Védrine, au « sang-froid » de chacun.

VOYAGE DANS LA RÉGION

Il rappelle qu'il faut, en quelque sorte, donner du temps au temps, se souvient du conflit du Kosovo, lorsque chacun « passait de l'enthousiasme au pessimisme », et insiste sur le précédent de la chute de Slobodan Milosevic en Serbie : « Le moment de la défaite peut être très rapide », insiste-t-il.

Il n'empêche : ce qui inquiète aussi les Européens, c'est précisément que le régime de Kaboul ne donne nullement l'impression de lâcher prise, et surtout que les efforts déployés ici et là pour favoriser une solution politique pour l'après-talibans restent morts-nés. « Cela ne se déclenche pas », reconnaît M. Védrine. Le ministre français va donc à son tour prendre le pouls de

la région en se rendant à Islamabad et New Delhi, jeudi et vendredi.

Parallèlement, les Quinze lancent un appel pressant aux Israéliens et aux Palestiniens pour qu'ils reprennent le dialogue, « pendant qu'il en est encore temps ». Les premiers doivent « achever le retrait immédiat de leurs forces de la zone sous seule administration palestinienne ». Les seconds doivent « tout mettre en œuvre pour appréhender les responsables d'actes de violence à l'encontre d'Israël ».

Mais cet appel est rituel, lancé sans illusions. Comme le reconnaît Renato Ruggiero, le ministre italien des affaires étrangères, il n'y a pas « l'ombre d'une solution pour le moment ». Proche-Orient et Afghanistan : deux conflits bien différents mais désormais intimement liés. George W. Bush rencontrera son homologue pakistanais, le général Pervez Moucharrarf, le 10 novembre à New York, pour évoquer la lutte antiterroriste. Le lendemain, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, sera présent dans la métropole frappée par le terrorisme. Et il n'est pas exclu que le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, y soit aussi.

Laurent Zecchini

Le renforcement des législations sur la sécurité publique à l'ordre du jour dans la plupart des pays européens

LES ATTENTATS du 11 septembre ont poussé nombre de gouvernements européens à renforcer ou moderniser leurs législations pour mieux lutter contre les nouvelles formes de terrorisme international et tenter de mieux cerner les réseaux qui opèrent à partir d'Europe. L'Assemblée nationale française doit ainsi se prononcer, mercredi 31 octobre, sur les mesures annoncées par le premier ministre, Lionel Jospin, pour accroître les possibilités de contrôle par les forces de police en France. Ces mesures, qui seront valables jusqu'au 31 décembre 2003, prévoient notamment la

fouille des véhicules et la possibilité pour les agents de sécurité de palper les gens lors de contrôles dans les lieux publics. Elles ont reçu l'aval du Sénat.

En Allemagne et en Grande Bretagne, où ont vécu des terroristes impliqués dans les attentats du 11 septembre et qui abritent des réseaux de soutien et propagande islamistes, plusieurs projets de loi ont été présentés ou sont en cours de préparation. Pour ne pas être accusés de céder à un vent de panique sécuritaire, les deux gouvernements souhaitent à la fois renforcer l'arsenal des mesures de contrôle

mais parallèlement préciser leurs législations en matière d'intégration et d'accueil des immigrés. Le chancelier Schröder a insisté dans son interview parue dans *Le Monde* du 30 octobre sur l'importance de mener de front cette réflexion. Dans ces deux pays, comme en France, des formations politiques de gauche et de nombreuses associations de défenses de droit de l'homme se sont en effet émus d'un risque de dérapage sur les libertés fondamentales.

● **Allemagne.** Dès le 19 septembre, le conseil des ministres avait adopté une première série de mesures. Il s'agissait, essentiellement :

- de permettre les poursuites judiciaires contre des membres réfugiés en Allemagne de groupes considérés comme terroristes à l'étranger, même si ces membres n'ont rien commis de répréhensible en Allemagne même ;
- de dispositions permettant de lever le « privilège religieux » exemptant de toutes sortes de contraintes, notamment fiscales, des groupes se présentant comme de religion mais qui, en fait, agissent comme une structure de soutien à des groupes terroristes ;
- de lancer une vaste compilation des fichiers informatiques de diverses origines, notamment des universités, des municipalités et des caisses d'assurance maladie.

Un second train de mesures doit être adoptées dans la première quinzaine du mois de novembre. Il est question d'ajouter les empreintes

digitales (voire l'empreinte de l'iris) sur les papiers d'identité et les demandes de visas ; certains parlent aussi d'une photo en hologramme du titulaire de la pièce d'identité. Ces photos et empreintes seraient conservées dans un fichier central facilement accessible par tous les services de police du pays.

● **Grande Bretagne.** Le ministre de l'intérieur David Blunkett a

Coopération antiterroriste avec les Etats-Unis

La coopération entre les Etats-Unis et l'Union européenne en matière de lutte contre la criminalité et le terrorisme bute sur deux points. Le 16 octobre, la commission européenne recevait 47 propositions américaines. Des propositions pour « la plupart déjà couvertes par le plan d'action de l'Union européenne », qui compte 79 mesures, faisant savoir les chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Gand. Deux sujets demeurent dans l'impasse : l'extradition et la protection des données. Les Quinze n'ont pas l'intention de revenir sur leur refus d'extrader des criminels vers des Etats américains appliquant la peine de mort. La charte des droits fondamentaux rappelle cette position de principe. Concernant la protection des données individuelles, les Européens craignent que les demandes américaines ouvrent la voie à des abus. - (Corresp.)

annoncé, lundi 29 octobre devant la chambre des Communes, une série de mesures pour faciliter le contrôle des étrangers, mais faciliter la vie de ceux qui sont en règle. Cela comporte la mise en place, à partir de 2002, d'une carte d'identité pour les demandeurs d'asile, qui comprendra la photographie et les empreintes digitales du demandeur d'asile et remplacera la simple lettre de confirmation du dépôt de demande

d'asile en Grande-Bretagne. Cette carte devrait également faire office, d'ici à l'automne 2002, de porte-monnaie électronique alimenté par une allocation gouvernementale, sonnant le glas du système de bon d'achats jugé humiliant. « A partir du moment où une personne se présentera chez nous, elle sera suivie autant qu'assistée », a dit le ministre.

Il a annoncé le lancement de la

Coopération antiterroriste avec les Etats-Unis

La coopération entre les Etats-Unis et l'Union européenne en matière de lutte contre la criminalité et le terrorisme bute sur deux points. Le 16 octobre, la commission européenne recevait 47 propositions américaines. Des propositions pour « la plupart déjà couvertes par le plan d'action de l'Union européenne », qui compte 79 mesures, faisant savoir les chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Gand. Deux sujets demeurent dans l'impasse : l'extradition et la protection des données. Les Quinze n'ont pas l'intention de revenir sur leur refus d'extrader des criminels vers des Etats américains appliquant la peine de mort. La charte des droits fondamentaux rappelle cette position de principe. Concernant la protection des données individuelles, les Européens craignent que les demandes américaines ouvrent la voie à des abus. - (Corresp.)

● **Espagne.** Le gouvernement de José María Aznar a profité de l'occasion pour resserrer surtout sa lutte contre le terrorisme au Pays basque. Ainsi un échange accru d'information et un accès à des technologies sophistiquées comme les satellites espions ont été négociés avec les Etats-Unis, tandis qu'avec la France l'arsenal de mesures policières et judiciaires a été complété. Les détenus basques accusés d'avoir commis des actions terroristes pourront être extradés « temporairement » vers l'Espagne pour interrogatoire. De même, des équipes conjointes d'enquêtes franco-espagnoles seront mises en place. Enfin l'Espagne qui est un des pays qui a le plus poussé à la création d'un espace judiciaire européen, espère parvenir à des résultats significatifs sur la création d'un mandat d'arrêt européen lorsqu'elle prendra la présidence européenne en janvier.

● **Pays Bas.** Le gouvernement a adopté un plan qui, s'il ne remet pas en cause les libertés publiques auxquelles sont très attachés les Néerlandais, constitue toutefois un virage important. Les nouvelles mesures prévoient que le personnel de l'ensemble des services de sécurité sera renforcé et que les écoutes téléphoniques, le contrôle des étrangers et la lutte contre le blanchiment seront étendus. Les activités des avocats, des notaires et des courtiers, notamment, feront également l'objet d'une plus grande attention.

Séquence International

Dimanche 4 novembre

20 h 30 - TFJ
Noos canal 30 ou 64 - TPS canal 111

**Avec Israël
oui !
Mais comment ?**

Un débat autour
d'un document exceptionnel

Une production

avec le concours du
Fonds Social Juif Unifié





■ **ALLIANCE DU NORD.** Des combattants de l'opposition aux talibans embarquent, lundi 29 octobre, près d'un village du nord de l'Afghanistan, sur un radeau. Les eaux de la rivière Kokcha les rapprocheront de la ligne du front, au nord de la capitale Kaboul, vers laquelle l'opposition mobiliserait des centaines de ses soldats d'élite.

VASILY FEDOSENKO / REUTERS

Le dispositif français est vivement critiqué

Le projet de loi sur la sécurité débattu le 31 octobre

LES MESURES antiterroristes du gouvernement de Lionel Jospin continuent de susciter les critiques et les inquiétudes des défenseurs des droits de l'homme. Alors que l'Assemblée nationale doit voter, mercredi 31 octobre, le projet de loi sur la sécurité au quotidien à laquelle treize amendements antiterroristes ont été ajoutés, la commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a « regretté », lundi 29 octobre, que le gouvernement, « agissant dans la hâte », ait choisi cette procédure pour faire adopter son dispositif.

La CNCDH, institution chargée de rendre des avis au premier ministre, préconise également que la durée d'application des mesures – principalement la fouille des véhicules, les contrôles renforcés dans les lieux sensibles, la surveillance des communications via Internet – soit ramenée de deux ans à un an. La loi prévoit à ce jour que les mesures pourront être appliquées jusqu'au 31 décembre 2003.

Selon l'Agence France Presse, la commission a émis plusieurs réserves sur des dispositions importantes du projet gouvernemental : elle demande, par exemple, que les dérogations au droit commun que prévoit le texte de loi « soient strictement circonscrites à la lutte contre le terrorisme ». Elle juge injustifié que ces dérogations soient étendues aux « faits de trafic de stupéfiants », qui peuvent couvrir la simple détention de produits stupéfiants. Elle s'inquiète également d'un « glissement vers la privatisation de missions de sécurité comportant l'application de contraintes physiques à l'égard des personnes ». Cette critique vise la possibilité donnée par un amendement gouvernemental aux agents de sécurité privée d'effectuer des palpations et des fouilles de personnes dans des endroits publics considérés comme sensibles. Enfin, la CNCDH estime que le contrôle de l'usage fait

par un suspect des moyens de communication, « peut conduire à un affaiblissement des droits de la défense ».

De son côté, la Ligue des droits de l'homme (LDH) a pris à partie le premier ministre. Michel Tubiana, le président de l'association a adressé, le 26 octobre, une lettre à Lionel Jospin, dans laquelle il demande au chef du gouvernement de saisir le Conseil constitutionnel en cas d'adoption définitive, le 31 octobre, de la loi sécurité au quotidien.

« PURES CONJECTURES »

M. Tubiana rappelle les « préoccupations » de la LDH « concernant cet ensemble de mesures qui modifie substantiellement l'étendue, les conditions d'exercice et la garantie de plusieurs droits et libertés fondamentaux ». « De fortes raisons de fond et de procédure conduisent à douter de la constitutionnalité » des amendements du gouvernement, ajoute la LDH, qui estime que les mesures législatives « vont nettement au-delà de la réaction juridique qui fut celle de gouvernements ayant eu à faire front à des attentats particulièrement meurtriers ».

La LDH critique aussi vivement la durée d'application du dispositif. « L'identification de menaces terroristes qui pèseraient encore sur l'ordre public à l'automne 2003 relève manifestement, en l'état, de pures conjectures, ce qui ne saurait suffire à nos yeux à justifier que l'on habitue nos concitoyens à vivre aussi durablement dans un monde juridique d'exception ».

Le projet de loi a déjà été adopté par le Sénat, le 17 octobre. Les amendements antiterroristes du gouvernement avaient alors été votés par les socialistes et la majorité de droite dans la haute assemblée. Seul le groupe communiste avait voté contre trois amendements, et s'était abstenu sur huit autres.

La création d'un mandat d'arrêt européen soulève des difficultés

BRUXELLES

de notre bureau européen

Au sommet de Gand du 19 octobre, les chefs d'Etat et de gouvernement ont exigé que leurs ministres de la justice et de l'intérieur s'accordent d'ici au 7 décembre pour trouver une définition commune du terrorisme et créer un mandat d'arrêt européen. Le sujet est sensible. Les institutions judiciaires nationales sont jalouses de leurs prérogatives. Les organisations de défense des droits de l'homme craignent que l'harmonisation se fasse au détriment des régimes les plus libéraux. Les sections belges d'Amnesty International et de la Ligue des droits de l'homme viennent ainsi de mettre en garde contre une « adoption hâtive » de textes qui pourraient « mettre en péril les droits fondamentaux adoptés et défendus par l'Union européenne ».

Rare sont ceux pourtant qui contestent la nécessité d'avoir un espace européen de justice et de sécurité. Le mandat d'arrêt européen doit permettre à un juge d'obtenir la livraison d'un suspect dans un délai de quatre-vingt-dix jours, évitant ainsi les lenteurs des actuelles procédures d'extradition. Ce mandat suppose d'abandonner le principe de la double incrimination, qui consiste à vérifier que le crime reproché est aussi répréhensible dans le pays où le suspect a été arrêté. « Chaque Etat membre reconnaît, à travers ce principe, l'intégralité de la législation pénale des autres Etats membres, mais aussi accepte d'assister ceux-ci pour la faire respecter », écrit la Commission.

Le projet européen implique donc d'avoir confiance en la justice de l'autre. Il ne sera plus possible de refuser de livrer, comme l'avait décidé François Mitterrand en 1985, les membres des Brigades rouges ayant refait leur vie en France. « Il est arrivé qu'un pays négocie

avec les autorités espagnoles l'extradition de membres de l'ETA, pour qu'ils ne soient pas remis à la garde civile, car il y avait des problèmes de torture », rappelle Philippe Hensmans, directeur de la section belge d'Amnesty International, qui demande qu'on garde dans le futur un droit d'appréciation pour les tribunaux.

Pour justifier leur méfiance, les associations de défense des droits de l'homme invoquent les dysfonc-

Chaque Etat est appelé à faire connaître la liste des comportements pour lesquels il ne serait pas prêt à exécuter le mandat

tionnements de la justice. « On part du principe que la justice fonctionne partout de la même manière et en permanence. Mais cet a priori n'est pas démontré », s'inquiète Michel Tubiana, président de la Ligue française des droits de l'homme. La Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg sanctionne régulièrement les pays de l'Union pour la lenteur de leurs procédures pénales, la durée excessive de la détention préventive, voire les violences policières.

Est-ce une raison pour ne pas créer un espace judiciaire européen ? Pour la Commission, dans une Union qui partage les mêmes valeurs, la même charte des droits fondamentaux, et dispose à Luxembourg de sa propre Cour de justice, le temps de la méfiance est révolu. Mais un troisième problè-

me est celui de la divergence des codes pénaux. Le projet prévoit de respecter les amnisties qui ont eu lieu dans un pays, mais pas la prescription. Or celle-ci, par exemple, n'existe pas en Allemagne pour les homicides.

Un Etat pourra à l'avenir soumettre l'exécution d'un mandat d'arrêt à des garanties. C'est ce qu'avait fait le Portugal lors de la demande d'extradition à la France du meurtrier présumé Rezala. Il avait demandé que la peine de perpétuité, qui n'existe pas dans la loi portugaise, ne soit pas exécutée, même si elle devait être prononcée par un jury d'assises. Des problèmes ne sont pas réglés, comme celui de la réextradition vers un pays tiers pratiquant à l'instar des Etats-Unis la peine de mort. Autre problème, les Etats pourront émettre des conditions sur l'extradition des mineurs, mais le texte actuel de la Commission ne les exclut pas explicitement, ce qu'Evelyn Sire-Marin, présidente du Syndicat de la magistrature, juge « accablant ».

Pour ne pas aligner de facto le droit européen sur les pays les plus répressifs, chaque Etat est appelé à faire connaître la liste des comportements pour lesquels il ne serait pas prêt à exécuter le mandat. On y retrouverait notamment des infractions dépenalisées, comme aux Pays-Bas l'euthanasie ou la consommation de cannabis. Cette méthode conduirait à exclure l'extradition d'une Irlandaise poursuivie pour avoir avorté dans son pays ou commis un blasphème. Vu les délais impartis, certains Etats craignent ne pas avoir le temps de recenser, parmi les milliers de faits répréhensibles dans leur arsenal juridique, ceux qu'ils veulent exclure du mandat européen.

Une solution, proposée par la France, consisterait à établir une liste positive des cas concernés par

le mandat européen. Le risque, si celle-ci est trop courte, est de nuire à l'efficacité de la lutte contre la criminalité, les filières étant souvent remontées à partir d'infractions apparemment mineures. Commission et présidence belge continuent de privilégier la première piste.

Pour le député européen Adeline Azan, ces mesures vont « donner un coup d'accélérateur à l'harmonisation pénale en Europe ». La Commission est sur la même longueur d'onde : les crimes les plus graves sont dans les faits largement harmonisés, et les Quinze comptent trouver une définition commune du terrorisme et du trafic d'êtres humains.

Arnaud Leparmentier

Pascal Ceaux

L'Autriche sous la pression du « plan antiterror » de Jörg Haider

VIENNE

de notre correspondante

Au nom de la lutte contre le terrorisme, mais aussi sous la pression de la droite populiste alliée des chrétiens conservateurs au pouvoir, l'Autriche va durcir sa législation envers les demandeurs d'asile. Le ministre de l'intérieur, le conservateur Ernst Strasser, a annoncé qu'il ne leur sera désormais plus possible de déposer une demande auprès des consulats autrichiens à l'étranger.

Seul pays de l'Union européenne à offrir cette possibilité, la petite République alpine était submergée de demandes de familles de réfugiés afghans. Plus de cinq mille ont été enregistrés au printemps à Téhéran, et plus de deux mille ces dernières semaines à Islamabad. L'ambassadeur d'Autriche au Pakistan, qui appartient à la tendance la plus dure du FPÖ, le parti de Jörg Haider, a fermé provisoirement la section consulaire.

Le ministre avait déjà proposé d'opérer une présélection – en quarante-huit heures seulement pour certaines catégories – des demandes d'asile, dont le nombre pourrait atteindre cette année 25 000, et qui donnent lieu dans environ 10 % des cas à une réponse positive. Ces mesures sont vivement critiquées par l'organisation humanitaire catholique Caritas, ainsi que par les Verts, qui reprochent à M. Strasser de céder aux populistes.

La campagne antiterroriste est largement utilisée par les amis de Jörg Haider. En agitant depuis le 11 septembre le thème de la surveillance des populations, surtout étrangères, le FPÖ veut se présenter comme « le parti de la sécurité en Autriche ». Un sondage publié le 25 octobre par le magazine News le

situe à 22 % d'intentions de vote, les chrétiens conservateurs à 30 % et le Parti social-démocrate (SPÖ) à 36 %, tandis que les Verts tombent à 10 %. La droite populiste a ainsi présenté au Parlement un plan « antiterror ». Les députés ont notamment voté l'aggravation des peines pour les auteurs de menaces terroristes (jusqu'à dix ans de prison) et pour ceux qui propagent des rumeurs d'attentats (jusqu'à cinq ans de prison, contre six mois auparavant).

CONCESSIONS

Jörg Haider veut « faire redescendre » le chancelier Wolfgang Schüssel sur le « terrain de la réalité ». Le leader du FPÖ, entre deux tirades contre les « terroristes de l'antimondialisation », voudrait fermer les frontières aux demandeurs d'asile non européens et considère comme « dépassée » la Convention de Genève sur les réfugiés.

Les dirigeants conservateurs ont dû faire des concessions. Le dirigeant de leur groupe parlementaire, Andreas Khol, a soutenu le catalogue de treize propositions sécuritaires élaboré par les populistes – qui préconisent un contrôle tous les quinze jours des demandeurs d'asile, l'expulsion sans délai des étrangers suspects, ainsi que l'emploi de « méthodes biométriques » d'identification. Le ministre de l'intérieur avait déjà dû accepter, malgré ses réserves initiales, une revendication du FPÖ : l'instauration pour tous les immigrés vivant en Autriche d'un « contrat d'intégration » avec des cours d'allemand obligatoires.

Joëlle Stolz



“Breguet fait une montre qui pendant vingt ans ne se dérange pas (...)”

Stendhal
“Rome, Naples, Florence” 1817

Breguet. La passion laisse des traces.

Chronographe Type XX Transatlantique en acier pour dame. Mouvement de chronographe à roue à colonnes à remontage automatique avec date dans un guichet à 6h et petite seconde. Compteurs de 30 minutes et de 12 heures. Etanche à 100 mètres.

Breguet
Depuis 1775

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 55 00
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 36 10 22

Les Américains parachutent des armes aux forces anti-talibans

L'aviation bombarde des grottes censées abriter des miliciens d'Oussama Ben Laden dans l'est de l'Afghanistan. Washington revendique la maîtrise du rythme des raids et assure que son opinion publique, mieux que les médias, comprend que le conflit sera de longue haleine

WASHINGTON
de notre correspondant

George Bush fait confiance aux Américains qui, a-t-il dit, « comprennent mieux que la plupart, mieux que le monde, que cela va prendre longtemps ». « Ils y sont prêts », a affirmé le président des Etats-Unis interrogé, lundi 29 octobre, alors qu'il venait de présider la première réunion du Conseil de sécurité du territoire. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a repris, lui, l'argument qu'il avait déjà employé la veille, consistant à opposer l'impatience médiatique à la patience du peuple américain. « C'est un marathon, pas un sprint. Cela va prendre des années et non des semaines, ni des mois », a-t-il dit, jouant encore une fois de l'ambiguïté entre les opérations actuelles dirigées contre Oussama Ben Laden en Afghanistan et la campagne contre le terrorisme dans son ensemble, sous toutes ses formes.

Selon le Pentagone, deux faits nouveaux sont intervenus en début de semaine. Le premier est le parachutage, « encore limité, mais qui va augmenter », selon M. Rums-

feld, de munitions aux anti-talibans, Alliance du Nord et autres mouvements d'opposition. Des munitions adaptées à leurs besoins et à leur armement. « Cela prendra du temps, a expliqué le ministre américain, de les acheminer à bon port, à dos de cheval, d'âne ou de mule ». Le second fait a trait au bombardement du réseau de grottes, tunnels ou repaires enterrés dans l'est de l'Afghanistan, où Oussama Ben Laden et ses miliciens sont censés s'abriter. Sur la base d'informations recueillies par des engins de reconnaissance - radar Gnat et Predator de la Central Intelligence Agency (CIA) - des bombes de 2,3 tonnes à effet de pénétration dans le sol sont, semble-t-il, utilisées, qui sont amenées à manquer (lire ci-dessous).

Le ministre et le chef d'état-major interarmées, le général Richard Myers, se sont employés à répondre aux deux critiques principales auxquelles doivent faire face les dirigeants politiques et militaires : les victimes civiles et le peu de résultats obtenus contre les tali-

bans. « Soyons clairs : aucune nation, dans l'histoire, n'a fait davantage pour éviter les pertes civiles que les Etats-Unis dans ce conflit », a affirmé M. Rumsfeld, rappelant que les terroristes ont, eux, délibérément assassiné des mil-

Le secrétaire à la défense dément que des militaires américains aient été capturés par les talibans

liers de personnes le 11 septembre à New York et à Washington.

Le général Myers a expliqué que le fait qu'un hangar de la Croix-Rouge à Kaboul a été frappé pour la deuxième fois le 26 octobre « n'aurait pas dû se produire », et donne lieu à une enquête. Appa-

remment, ce hangar n'avait pas été retiré de la liste des cibles possibles. Mais une autre explication était donnée officiellement : à partir du moment où les talibans s'emparent de stocks de nourriture, apportés par l'aide humanitaire, les militaires estiment que ces stocks deviennent des cibles licites. « Nous savons que les talibans se servent de l'alimentation comme d'une arme », a déclaré le chef d'état-major, mais il a estimé que l'explication de ce bombardement ne doit pas seulement être cherchée là.

Les responsables militaires affirment que les frappes aériennes ont permis d'obtenir des résultats importants, au premier rang desquels ils placent la maîtrise du ciel. M. Rumsfeld a démenti que des militaires américains aient été capturés par les talibans et indiqué « ne pas croire » que d'autres agents des Etats-Unis - sous-entendu la CIA - aient été pris. Pour lui, dès lors que Al-Qaïda et les talibans sont sous pression, ils ne sont plus en mesure de programmer et d'exécuter des attentats terroristes. Le général Myers a affirmé que la campagne est menée par les Etats-Unis selon leur plan, qu'ils sont « assis à la place du conducteur » et que ce sont eux qui décident du rythme des opérations. Le ministre de la défense a réaffirmé que le Ramadan, qui commence le 17 novembre, ne représen-

te pas une date-limite pour ces opérations. « Les talibans, a-t-il dit, et Al-Qaïda ne vont vraisemblablement pas prendre de vacances pendant cette période et l'Histoire nous montre que la guerre a toujours continué pendant le mois de jeûne musulman ».

Nord. Cette information n'est pas tout à fait nouvelle : l'aérodrome de Mazar-e-Charif est manifestement considéré par les Américains, depuis le début, comme pouvant fournir l'infrastructure, la 10^e division de montagne, positionnée en

Les forces spéciales françaises se tiennent prêtes

Le chef d'état-major français des armées, le général Jean-Pierre Kelche, a déclaré, lundi 29 octobre, à France-Info, que « la France dialogue actuellement avec le commandement de l'opération pour voir les conditions d'un déploiement éventuel de forces spéciales françaises ». Il a indiqué que « le secret doit couvrir la nature de l'engagement, le volume des forces et leur mode d'action », car « il en va de la vie de nos soldats ». « Il est clair, a ajouté le général Kelche, que ceci ne sera, le cas échéant, révélé qu'ensuite ».

S'agissant de l'information à donner aux Français, « je pense, a-t-il ajouté, que l'exécutif français choisira le moment et l'heure pour faire savoir que des forces ont été effectivement engagées ». La France dispose de quelque 2 500 combattants dans les forces spéciales, sans compter leur soutien aérien, hélicoptère et naval, directement sous l'autorité du chef d'état-major des armées. Soit deux régiments basés à Dieuze (Moselle) et à Carcassonne (Aude) pour des opérations de renseignement et des « coups de main » sur le terrain.

Le Pentagone est bien conscient, toutefois, de ne pouvoir s'en tenir à ces commentaires. Ainsi a-t-on appris, par une fuite, non confirmée officiellement, dont s'est fait l'écho le quotidien *USA Today*, que les Américains projettent d'installer une base d'opérations en Afghanistan même, afin d'aider plus efficacement les troupes de l'Alliance du

Ouzbékistan, servant d'appui au sol. Ce scénario de la constitution d'une tête de pont en Afghanistan, depuis laquelle une action hélicoptère et terrestre pourrait être montée, avait déjà été envisagé lors des combats à la mi-octobre (*Le Monde* du 17 octobre).

Patrick Jarreau

Bombes et missiles commencent à manquer

L'ARMÉE de l'air américaine commence à manquer de certains types de munitions, au point que, selon les cas, il faut relancer les chaînes de fabrication ou recompléter les stocks avec des versions nouvelles. Le chef d'état-major de l'armée de l'air américaine, le général John Jumper, ne l'a pas caché à la revue spécialisée *Aviation Week and Space Technology*. Il commence à être à court, affirme-t-il, dans quelques-uns des arsenaux existants, suite à l'usage intensif que ses avions au-dessus de l'Afghanistan font des armes qui les composent.

C'est le cas, par exemple, du missile air-sol JDAM (*Joint Direct Attack Munition*), qui est une bombe de 900 kilogrammes. A l'heure actuelle, cette arme constitue, dit-on, le gros des quelque 3 000 bombes et missiles largués au-dessus de l'Afghanistan depuis le 7 octobre.

Mis au point par Boeing, le JDAM est une munition guidée par GPS (*Global Positioning System*). Ce système de guidage satellitaire permet à la bombe de s'autoguidé et lui confère un cercle d'erreur probable de 13 à 15 mètres à l'impact, ce qui signifie que la moitié des munitions tombent à moins de 13 à 15 mètres de leur cible. Selon le général Jumper, la production de cet engin va être accrue, les stocks étant à un niveau moindre que les besoins affichés par l'armée de l'air américaine. Déjà, en 1999, les Etats-Unis avaient connu

la même difficulté au Kosovo. L'autre problème concerne les missiles de croisière Tomahawk. Il a été décidé que, grâce au budget supplémentaire de 40 milliards de dollars (44 milliards d'euros) que le Congrès vient d'allouer au Pentagone, il sera procédé à une « dénucléarisation » des Tomahawk à tête nucléaire qui sont actuellement en stock dans l'armée de l'air, pour les transformer en missiles air-sol, voire mer-sol, à charge explosive classique. En 1991, la même mésaventure était survenue lors des frappes contre l'Irak.

SANS OFFICIERS DE GUIDAGE

Mais c'est le sort du stock de bombes GBU-37 qui inquiète le plus l'état-major américain. Ces engins de 2,3 tonnes sont fabriqués par le groupe industriel de défense Northrop Grumman. Dérivés de la bombe GBU-28 (*Guided Bomb Unit*) et guidés par laser, les GBU-37 offrent la particularité, une fois tirés de bombardiers « furtifs » à long rayon d'action du type B-2, de pénétrer en profondeur dans leur cible, en franchissant un bétonnage ou un blindage jusqu'à 6 mètres d'épaisseur. C'est la munition plus spécialement envisagée pour frapper les grottes, les tunnels et les repaires enterrés du réseau Al-Qaïda en Afghanistan. A l'origine, l'armée de l'air américaine avait commandé une petite série de ces bombes à pénétration, un stock qui se révèle aujourd'hui insuffisant.

Pour autant, selon *Aviation Week and Space Technology*, la décision d'en produire de nouvelles a été prise tardivement et, à ce jour, les livraisons de ces GBU-37 supplémentaires n'ont pas encore eu lieu.

Des « crash-programs », autrement dit des commandes d'armement passées en urgence aux industriels concernés, devraient permettre de pallier rapidement de tels manques, comme ce fut le cas en Irak et au Kosovo.

Citant des considérations de l'amiral John Stufflebeem, directeur adjoint des opérations au Pentagone, la revue américaine indique que les Etats-Unis n'ont pas déployé au sol d'équipes de contrôleurs (*Forward Air Controllers* ou *FAC*) capables de guider les raids sur les objectifs prévus. Ce qu'on appelle des « officiers de guidage », entraînés à cette mission secrète sur le terrain. La présence de tels spécialistes au sol est une garantie pour la précision des tirs. Dotées de moyens laser, ces équipes désignent à l'avion assaillant une cible éventuelle sur laquelle se calent les missiles durant leur trajectoire. Se substituant aux FAC, dans les zones d'engagement en Afghanistan, ce sont les pilotes des avions de combat F-14 de l'aéronavale américaine qui font le travail et sont responsables de devoir identifier les objectifs voués aux attaques.

Jacques Isnard

L'aide d'urgence tarde à passer d'Ouzbékistan en Afghanistan

TACHKENT (Ouzbékistan)
de notre envoyé spécial

Tachkent a subi la première morsure de l'hiver. Samedi 27 octobre, la neige est tombée toute la journée sur la capitale ouzbèke. En quelques heures, la température a plongé de près de vingt degrés, pour remonter le lendemain avec le retour d'un soleil généreux. Ces premiers flocons sont venus rappeler l'imminence de la mauvaise saison dans toute la région, et les conditions cauchemardesques qui attendent la population afghane à quelques centaines de kilomètres de là.

Les trois millions d'Afghans qui vivent au nord du pays ne se sont pas massés le long de la frontière ouzbèke, qu'ils savent sévèrement bouclée depuis 1998. Pourtant, en raison des combats et des bombardements autour de Mazar-e-Charif, ils ne sont pas mieux lotis que leurs compatriotes, qui fuient vers l'Iran et le Pakistan. Que peuvent-ils espérer de la décision de l'Ouzbékistan d'ouvrir un sas humanitaire à Termez (*Le Monde* du 27 octobre) ? Certes, le pont de l'Amitié qui enjambe l'Amou-Daria restera fermé, au moins tant que Mazar-e-Charif sera aux mains des talibans, mais l'ONU pourra utiliser les installations portuaires de la ville afin de transporter de la nourriture par barges sur

l'autre rive de cette frontière. « Tout cela est encore très théorique, modère Frédéric Roussel, responsable de l'organisation française Acted. Il reste à régler de nombreux problèmes pratiques. Il faut réactiver la plate-forme de Termez, qui n'a plus été utilisée depuis quatre ans. Et qui va recevoir et distribuer la nourriture de l'autre côté de la frontière ? » A Tachkent, une porte-parole du bureau de l'ONU a confirmé le propos, lundi 29 octobre, en évoquant « un délai d'une ou deux semaines » avant que l'aide d'urgence puisse transiter par l'Ouzbékistan.

ÉVENTUEL SAS AU TURKMÉNISTAN

Dans les régions du Nord contrôlées par les talibans, la plupart des organisations humanitaires ont perdu leurs capacités opérationnelles. Sauf l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), dont le bureau fonctionne à Mazar-e-Charif et qui se dit capable d'envoyer très vite 80 tonnes d'aide via Termez. Sauf Acted, dont les installations n'ont pas été saccagées : « Curieusement, nos voitures et nos équipements informatiques nous ont même été rendus depuis une dizaine de jours, explique M. Roussel. Nos équipes locales travaillent à nouveau à 70 % de leurs possibilités. »

De nombreuses organisations

s'approprient à ouvrir une antenne à Termez, dont le port devrait être bientôt tiré de son sommeil par une noria de barges : le Programme alimentaire mondial (PAM) se fait fort d'y acheminer 16 000 tonnes de nourriture par mois. « Il pleut des millions de dollars sur l'Ouzbékistan en ce moment », fait remarquer Mario Tedo, de l'ONG américaine Care International, basée au Tadjikistan. Mais, dans la course contre l'hiver, le dispositif de Termez ne suffira pas.

Deux autres points de passage pourraient s'ouvrir vers des régions contrôlées par les talibans. Le Turkménistan, qui observe une stricte neutralité dans le conflit, aurait donné son feu vert aux Nations unies pour établir un site à Andkhroï : le PAM envisage d'y faire transporter par Acted 800 tonnes de blé à destination du nord-ouest de l'Afghanistan.

Des négociations sont aussi en cours avec le Tadjikistan pour l'ouverture d'une autre tête de pont, à Pyianj. De ce pays part déjà l'unique « pipeline humanitaire » allant vers les régions nord de l'Afghanistan sous contrôle anti-talibans. Cent tonnes de vivres y transitent chaque jour depuis un mois.

Jean-Jacques Bozonnet

En réponse à M. Rumsfeld : des images d'enfants meurtris

DIMANCHE 28 OCTOBRE, en conférence de presse, Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense, accusait à nouveau la chaîne qatarie Al-Jazira de diffuser « la propagande des talibans ». Lundi, en guise de réplique, la « CNN du monde arabe » a décidé de passer en boucle une rétrospective particulièrement éprouvante des « victimes civiles », en insistant sur les enfants et les bébés défigurés par la guerre.

Redoublant de férocité dans ses commentaires, Al-Jazira se paye également le luxe d'impliquer ses consultants américains (pour la plupart des confrères de la chaîne ABC), qui interviennent sur son antenne depuis quelques jours : « Pourquoi ne diffusez-vous pas les images des victimes civiles en Afghanistan ? » Mises en images percutantes, discours implacables, mais le doute subsiste : les journalistes d'Al-Jazira sont-ils scandalisés parce qu'il y a trop de civils afghans tués ou parce qu'ils viennent d'être rappelés à l'ordre par le « gendarme » américain ?

Pour l'antrax, au même titre que les pistes américaines, qui vont de l'Irak à l'extrême droite locale, Al-Jazira évoque sa piste - « circulant sur Internet » - qui pose la question du coup monté : « Tous ces médias qui ne parlent que de l'antrax, n'est-ce pas une bonne manière de détourner l'opinion publique américaine des victimes civiles en Afghanistan ? »

DES « BOAT-PEOPLE » AFGHANS

Toujours pour riposter aux attaques américaines, les correspondants à Kaboul et à Kandahar ont fait leurs récapitulatifs de morts et de blessés civils. Sinon, rien de nouveau, les bombardements continuent. Souvent, c'est en marge de la guerre qu'Al-Jazira réussit ses plus beaux reportages.

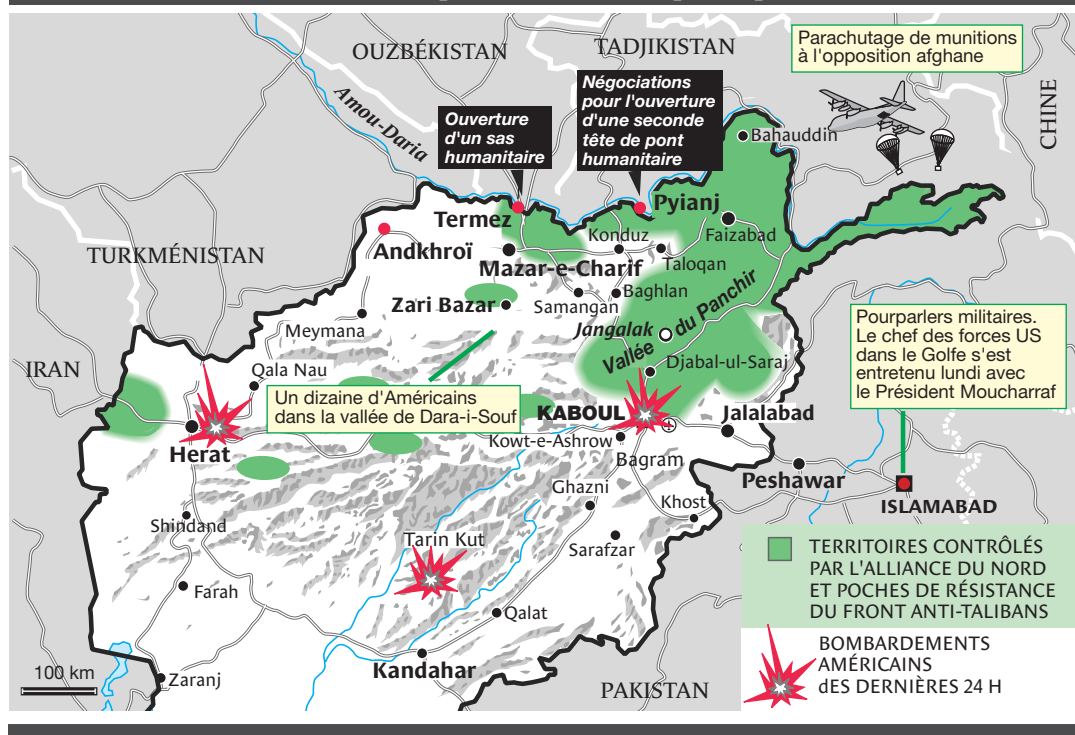
Ses nombreux correspondants trouvent toujours des histoires pour nous garder en alerte. Dans le dernier journal de la nuit, le correspondant en Irak est intervenu pour nous présenter les premiers « boat-people » afghans. « Jetés à la mer par les autorités koweïtiennes, dix-huit Afghans repêchés par les pêcheurs du port de Fao. » Des témoignages : « Le jeudi 19, la police du Koweït nous a arrêtés sans motif, alors que nous avions tous un travail ; ils nous ont gardés enfer-

més longtemps avant de se débarrasser de nous en pleine mer. Et nous étions trente-neuf dans deux barques différentes ». En attendant la suite, peut-être la deuxième barque, le correspondant commente : « Les pressions des Américains n'empêchent pas les autorités irakiennes de venir en aide à ces réfugiés qui ont pour seul crime celui d'être citoyens d'un pays aujourd'hui déchiqueté. »

Dans la nuit, on ouvre les yeux : toujours Al-Jazira. Cette fois ce sont des femmes dans leurs hidjabs noirs qui braquent leurs fusils vers nous : nous sommes à Téhéran où se déroulent les jeux sportifs islamiques pour femmes, résumés tous les jours par le journal sportif d'Al-Jazira. Pour la première fois, les athlètes du Qatar y participent. Elles viennent de décrocher des médailles au tir : ça tombe bien pour elles puisque les deux seules compétitions que l'on est autorisé à filmer sont le tir et le handball. Pour le foot au féminin, on se contentera du sourire d'une joueuse irakienne après le match contre l'équipe « les musulmanes de Grande-Bretagne » : « Nous les avons battues 4 à 2 et nous en sommes ravies. »

Tewfik Hakem

Transit de l'aide humanitaire par l'Ouzbékistan prévu pour la mi-novembre



Le Pakistan choyé par les instances financières internationales

EN 1991, pour avoir fait partie des pays de la ligne de front lors de la guerre du Golfe, l'Égypte avait bénéficié d'une annulation de 50 % de sa dette à l'égard du Club de Paris, qui réunit les États créanciers. Cette remise de dette avait été possible après un accord avec le Fonds monétaire international. Le reste de la dette égyptienne avait été rééchelonné à des conditions avantageuses. Le même scénario se déroule aujourd'hui avec le Pakistan, qui occupe un rôle stratégique crucial dans la lutte que mènent les États-Unis contre les talibans et Oussama Ben Laden.

Jusqu'à présent, Islamabad – dont la dette extérieure totale s'élève à quelque 36 milliards de dollars (plus de 39 milliards d'euros), dont 12,5 % dus au Club de Paris – n'est théoriquement éligible ni à un rééchelonnement avantageux de sa dette – car, selon les critères de la Banque mondiale, il a la capacité d'emprunter sur le marché – ni au programme de réduction en faveur des pays pauvres très endettés (HIPC) piloté par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Ces critères pourraient être revus pour la circonstance. Dans son dernier rapport sur le pays, le Fonds signalait qu'il manquerait environ 2 milliards de dollars par an, de 2002 à 2004, pour permettre au Pakistan d'honorer sa dette extérieure, que seule une aide financière exceptionnelle permettrait de combler.

Le 24 octobre, le ministre pakistanais des finances, Shaukat Aziz, est venu voir à Paris comment la communauté internationale en général et le Club de Paris en particulier, dont la France assure la présidence, pouvaient l'aider à surmonter le poids économique et financier des conséquences des attentats du 11 septembre estimé, selon lui, à 2,5 milliards de dollars. Auparavant, lors d'un entretien téléphonique avec le président pakistanais, le général Pervez Mou-

charraf, Jacques Chirac avait assuré que la France, un des gros créanciers du Pakistan (environ 1,4 milliard d'euros), plaiderait en faveur d'un « traitement généreux » de son dossier.

Comme l'ensemble de la planète, le Pakistan est touché par le pas marqué par l'économie mondiale. « Les récents événements ont provoqué chez nous un ralentissement de l'activité économique et de nos rentrées fiscales, une baisse de nos exportations textiles, puisque les États-Unis sont un de nos plus gros marchés, un

rappelle qu'« en dépit des mauvaises conditions climatiques, le revenu réel par tête a augmenté, l'inflation a été mieux contenue qu'attendu, les équilibres extérieurs et les réserves officielles se sont améliorés. La mise en œuvre des réformes structurelles sont dans l'ensemble conformes au programme. Malgré des recettes fiscales plus faibles qu'espéré, le déficit budgétaire a été conforme aux objectifs définis ».

Le Pakistan a d'ores et déjà l'assurance du soutien des grands pays créanciers. Le 7 octobre, le ministre du développement britannique, Clare Short, appelait à une réduction de la dette bilatérale pakistanaise, estimant que le Pakistan devait être traité avec autant de générosité que les pays pauvres. « Cela servirait des objectifs géopolitiques tout en permettant à Islamabad de poursuivre ses impressionnantes efforts de réforme », a-t-elle souligné. Shaukat Aziz a indiqué avoir reçu du ministre français de l'économie, Laurent Fabius, l'assurance du soutien de la France au sein du Club de Paris et même d'une aide économique bilatérale.

Le Japon, important créancier, vient de décider de lever les sanctions imposées à Islamabad depuis les essais nucléaires de 1998

accès d'attente de la part des investisseurs étrangers, un retard dans les privatisations et une charge supplémentaire du fait de l'afflux de réfugiés afghans, dont le nombre atteint aujourd'hui 3 millions », a expliqué le ministre pakistanais.

Pour que la communauté internationale consente à un effort en sa faveur, Islamabad doit auparavant obtenir un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) sur un programme économique. Jusqu'à présent, les réformes menées par le gouvernement pakistanais semblent irréprochables. Pour preuve, le versement le 26 septembre de 135 millions de dollars qui représentent la dernière tranche du crédit stand-by d'un montant total de 600 millions de dollars sur un an dans le cadre d'un programme de réformes économiques.

Pour appuyer sa décision, le FMI

Par ailleurs, le Japon, également gros créancier du Pakistan, a décidé, le 26 octobre, de lever les sanctions imposées depuis 1998 à la suite de ses essais nucléaires. Pour la seule année 1998, Tokyo a versé près de 492 millions de dollars d'aide à Islamabad. Dans la foulée, le président George W. Bush a levé, lundi 29 octobre, l'essentiel des sanctions économiques dont Washington avait frappé Islamabad pour la même raison. Le porte-parole du département d'État, Richard Boucher, a précisé qu'avec l'aide économique directe que les États-Unis s'approprient à débloquer pour éponger sa dette, le Pakistan devrait recevoir « plus de 1 milliard de dollars du gouvernement américain » et « plusieurs milliards de dollars des organisations d'aide internationale ».

Babette Stern

La tension monte entre Le Caire et Washington

LE CAIRE

de notre correspondant

Le grand imam de la mosquée Al-Azhar, la plus haute autorité morale de l'islam sunnite, a désavoué, lundi 29 octobre, les frappes américaines contre l'Afghanistan. « L'agression contre les gens tranquilles est inacceptable. » « La juste peine doit être appliquée aux criminels et non à tout un peuple », a déclaré le cheikh Mohammad Sayed Tantawi, considéré comme l'une des plus éminentes personnalités de l'islam modéré. Il avait été un des premiers oulémas à condamner les attentats du 11 septembre, qualifiés de « crime monstrueux condamnable par toutes les religions révélées ». Ce qui lui avait valu de vives critiques de la part des islamistes les plus durs. Et, depuis le début de l'offensive américaine en Afghanistan, les bavures, et autres « dommages collatéraux » des bombardements sont venus attiser la colère d'une opinion publique déjà foncièrement antiaméricaine.

LA QUESTION PALESTINIENNE

Au plan officiel, bien que le président Hosni Moubarak ait été le premier chef d'État arabe à soutenir, deux jours après le début des frappes sur l'Afghanistan, « toutes les mesures américaines visant à éradiquer le terrorisme », les relations entre Le Caire et Washington se sont détériorées, à cause de l'insistance du raïs sur la nécessité de trouver une solution à la question palestinienne, « pour couper les racines au terrorisme ». Cela a

commencé par un éditorial du *Washington Post*, qualifiant le régime égyptien de « autocratique », « politiquement à bout de souffle » et « moralement en faillite ». Réponse du président : c'est pour avoir déclaré qu'« il ne faut pas laisser [le premier ministre israélien Ariel] Sharon tuer et détruire », que « je suis accusé d'être un dictateur ». La polémique, notamment dans la presse égyptienne, a pris une ampleur telle que le nouvel ambassadeur des États-Unis au Caire a tenté de calmer les esprits : « Le président Moubarak (...) a géré la question de manière excellente et convaincante. »

Le 21 octobre, plusieurs sénateurs américains montraient néanmoins au créneau. L'Arabie saoudite « ainsi que l'Égypte et certains autres pays (...) jouent un double jeu qui (...) va leur causer de très graves problèmes à long terme », a déclaré le sénateur républicain, Joseph McCain. « Tous les pays, y compris nos alliés, dont l'Arabie saoudite et l'Égypte, doivent décider s'ils sont avec nous ou contre nous », s'est exclamé le sénateur démocrate Joseph Lieberman. Les responsables égyptiens se sont abstenus de commenter, mais la presse officielle multiplie les critiques contre la politique de Washington au Proche-Orient et en Afghanistan. Selon un ancien haut responsable américain, cette polémique ne remet pas en cause, à court terme, l'aide militaire et économique des États-Unis à l'Égypte (2 milliards de dollars par an), mais pourrait laisser des cicatrices.

Alexandre Buccianti

Porte d'Orléans

Porte de Van

Porte Maillot

Porte d'Auteuil



Un bout de chemin ensemble.

RATP



Les Américains sont mis en garde contre de nouveaux attentats

Sans autre précision, les autorités américaines ont lancé le deuxième bulletin d'alerte en un mois contre une éventuelle attaque. La maladie du charbon a continué son avancée. Des citoyens ordinaires ne travaillant ni à la poste ni dans les médias ont été atteints

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Le ministre de la justice avait la mine sombre, et la pose rigide. Il avait annulé au tout dernier moment le déplacement qu'il devait faire le soir même à Toronto pour prendre la parole devant un parterre de chefs de la police. Et deux seuls mots avaient filtré sur l'objet de son point de presse impromptu, annoncé par un bandeau sur plusieurs écrans de télévision : alerte générale. Accompagné de Robert Mueller, le directeur du FBI, John Ashcroft a donc lancé à la nation américaine le deuxième avertissement solennel depuis un mois : « Il pourrait y avoir de nouvelles attaques terroristes à l'intérieur des Etats-Unis et contre les intérêts américains dans la semaine qui vient. » Cette annonce était basée sur de nouvelles informations jugées « *crédibles* », malheureusement imprécises sur « *les cibles* » et sur « *les méthodes* ». Le FBI demandait en conséquence aux autorités locales de se montrer « *vigilantes* » dans les jours à venir. Et M. Ashcroft pressait les Américains « *de rester en alerte et de rapporter aux autorités idoines tout événement inhabituel et conduite inappropriée* ». Autant dire que cette alarme a donné le ton de la soirée sur les chaînes d'information, le ministre de la justice ayant bien précisé s'être entretenu avec le président avant d'intervenir à la télévision.

DURCIR LA POLITIQUE DES VISAS

Mais que faire de l'information ? Se protéger de qui ? De quoi ? S'abstenir de prendre l'avion ? Le métro ? Le train ? De fréquenter les centres commerciaux, les tours, les parcs de loisirs ? Les Américains interrogés sur les chaînes, le public, les chroniqueurs, ou les spécialistes du terrorisme montraient la même perplexité. Et tous concluaient que le gouvernement cherchait surtout à se prémunir contre d'éventuels reproches d'avoir gardé par-devers lui de gra-

ves informations, en cas d'attentats. Le patron du FBI estimait, quant à lui, que le précédent bulletin d'alerte, lancé le 11 octobre, avait peut-être empêché une attaque terroriste planifiée. Tel était, selon lui, le but de ce nouveau message.

Difficile en tout cas de faire moins dramatique pour communiquer la peur, d'autant qu'à une question sur de nouveaux possibles attentats parrainés par Oussama Ben Laden, le président Bush avait répondu, le matin même :

A New York, premier cas de la forme pulmonaire

Après l'exemple de la résidente anonyme du New Jersey, le deuxième cas de maladie du charbon chez une personne n'étant ni employée du gouvernement ni de la poste ou des médias a été enregistré lundi 29 octobre. Il s'agit d'une femme âgée de 61 ans, qui travaille dans un hôpital de Manhattan, le Eye, Ear and Throat Hospital, situé au 210 East 64^e rue. Très préoccupé, le maire, Rudolph Giuliani, a indiqué qu'il s'agit aussi du premier cas à New York de contamination par inhalation, la forme la plus grave de la maladie. L'hôpital a été fermé précipitamment après l'annonce, vers minuit, de la contamination. Les quelque 300 employés qui devaient se présenter à leur travail mardi matin devaient être dirigés vers d'autres centres. Les autorités sanitaires prévoient également d'interroger tous les patients ayant fréquenté cette clinique d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie depuis le 11 octobre, soit deux semaines avant que l'employée, qui remplissait des tâches de manutention et parfois de distribution de courrier, ait présenté des symptômes. - (New York Times.)

« Nous croyons que le pays doit rester en alerte, que nos ennemis nous détestent toujours. (...) Chaque Américain est un soldat, et chaque citoyen est dans ce combat. » A peine l'alerte était-elle donnée que les caméras se braquaient sur la piste d'aéroport de Dulles, à Washington, où un avion, parti de New York pour Dallas, venait de se poser en catastrophe et où la police faisait évacuer les passagers. Suspense maintenu plus d'une heure. Et dénouement heureux : une fausse alerte, pour la énième fois.

La décision de divulguer l'alarme du FBI aurait en fait suscité, dans l'après-midi, de nombreuses discussions internes, le gouverne-

ment étant décidé à montrer sur le dossier du terrorisme un front plus unifié. C'est d'ailleurs la raison d'être du nouveau Conseil pour la sécurité intérieure, qui, sous la férule de Tom Ridge, coordonnant un large spectre d'autorités fédérales, étatiques et locales, s'est réunie lundi matin pour la première fois afin de durcir la politique d'obtention des visas pour les étudiants étrangers. L'alerte, elle, semble avoir été décidée vers midi. Des informations nombreuses et concordantes laisseraient

A New York, premier cas de la forme pulmonaire

Après l'exemple de la résidente anonyme du New Jersey, le deuxième cas de maladie du charbon chez une personne n'étant ni employée du gouvernement ni de la poste ou des médias a été enregistré lundi 29 octobre. Il s'agit d'une femme âgée de 61 ans, qui travaille dans un hôpital de Manhattan, le Eye, Ear and Throat Hospital, situé au 210 East 64^e rue. Très préoccupé, le maire, Rudolph Giuliani, a indiqué qu'il s'agit aussi du premier cas à New York de contamination par inhalation, la forme la plus grave de la maladie. L'hôpital a été fermé précipitamment après l'annonce, vers minuit, de la contamination. Les quelque 300 employés qui devaient se présenter à leur travail mardi matin devaient être dirigés vers d'autres centres. Les autorités sanitaires prévoient également d'interroger tous les patients ayant fréquenté cette clinique d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie depuis le 11 octobre, soit deux semaines avant que l'employée, qui remplissait des tâches de manutention et parfois de distribution de courrier, ait présenté des symptômes. - (New York Times.)

penser aux services du renseignement américain que les cellules terroristes n'ont plus besoin du feu vert des principaux patrons d'Al-Qaïda pour monter des opérations, le réseau de communication de Ben Laden étant très endommagé ou trop menacé.

L'intervention de John Ashcroft concluait une nouvelle journée inquiétante sur le sujet de l'anthrax. Une journée où Washington a réalisé combien le bacille s'était répandu dans la ville et ses alentours, allant jusqu'à laisser des traces dans de nombreux bâtiments du gouvernement. Une journée où l'on a appris aussi la contamination de deux femmes n'ayant rien à voir avec la poste ni avec la

politique ni avec les médias. L'une, dans le New Jersey ; l'autre à New York (*lire ci-dessous*).

L'employée du New Jersey, dont le nom n'a pas été révélé, aurait pu être contaminée sans être intentionnellement visée par une lettre contenant de l'anthrax, ni sans manipuler beaucoup de courrier. Elle aurait pu attraper la maladie du charbon (sous sa forme cutanée) par le simple toucher d'un pli ordinaire reçu chez elle ou au travail. Une nouvelle grave pour la poste qui, sans pouvoir garantir aux Américains que le courrier était salubre, estimait que les risques étaient infimes. Et une information capitale sur laquelle le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta va diligenter une enquête, lui qui fut accusé, récemment, de n'avoir pas prévu que la manipulation du courrier pouvait constituer un danger pour les postiers. Lui qui aussi, quelques heures avant la nouvelle de cette contamination, affirmait qu'aucun élément scientifique ne laissait suggérer le moindre problème pour les Américains recevant des lettres par la poste. « *Aucun cas de ce type n'a encore été relevé* », a confirmé le docteur Anthony Fauci, de l'Institut national de la santé. Mais les connaissances des scientifiques sur ce dossier ne cessent d'être bousculées.

A Washington, il fallait prendre une carte pour suivre les traces de l'anthrax. Et de préférence une carte indiquant avec précision les bâtiments publics. Est-ce parce qu'ils sont testés avec le plus de diligence ? Le fait est qu'après les salles de courrier décentrées de la Maison blanche, de la CIA, du ministère de la justice, de la Cour suprême, après le centre médical militaire Walter Reed, et plusieurs bâtiments du Sénat et de la Chambre des représentants, ce sont le siège même de la Cour suprême (fermée pour la première fois depuis 1935), une installation du Département d'Etat et un bâti-

ment du ministère de la santé abritant notamment la radio Voice of America et la Food and Drug Administration, qui étaient touchées par la bactérie. Soit un total de vingt sites dans la capitale américaine. Des centaines d'employés ont donc été testés et soumis, par précaution, à un traitement antibiotique. Non plus le fameux Cipro, dont le nom est passé dans le langage courant. Mais la doxycycline, désormais recommandée par le CDC, et potentiellement moins porteuse d'effets secondaires. Pour compléter la liste, on signalait aussi le repérage de spores d'anthrax dans un sac de courrier parvenu à l'ambassade américaine de Lima, au Pérou. Un courrier probablement contaminé lors de son passage dans la salle de tri du Département d'Etat.

L'ENQUÊTE PIÉTINE

L'enquête donnait lundi l'impression de piétiner. Piste irakienne ? Piste Ben Laden ? Piste intérieure, notamment d'extrême droite ? Les enquêteurs et les politiques sont partagés et il ne semble pas que de nouvelles informations permettent de privilégier une source. Le général John Parker, qui dirige le laboratoire de recherches de Fort Detrick, a cependant précisé que le bacille trouvé dans la lettre envoyée au sénateur Daschle comportait du dioxyde de silice, mais pas de bentonite, un composant réputé utilisé dans les armes biologiques irakiennes. N'en rien conclure, bien sûr, recommandant à ce stade la plupart des chercheurs. Si seulement, soupirent-ils, ils disposaient de plus gros échantillons ! Si seulement on trouvait d'autres lettres, celles qui, sans être ouvertes, sont encore stockées dans le système. A moins qu'elles n'aient déjà été envoyées dans l'Ohio, au milieu de 68 tonnes de courrier ordinaire, pour être irradiées, et rendues inoffensives.

Annick Cojean

Dans le New Jersey, la première contamination hors de la poste a été détectée

TRENTON (New Jersey)

de notre envoyé spécial

Pour la première fois, une simple résidente de Hamilton, la banlieue de Trenton, présente un cas

REPORTAGE

Le plus inquiétant est que cette femme de 51 ans n'a reçu que du courrier banal

d'anthrax cutané. Cette femme âgée de 51 ans n'est pas postière, ni journaliste, ni sénatrice. Elle n'a pas mis les pieds dans un bureau de poste depuis au moins six mois. A son travail - apparemment dans une petite entreprise - et à son domicile, elle reçoit du courrier comme tout le monde mais rien d'apparemment suspect. Elle est sous traitement et a quitté l'hôpital dimanche. Le gouverneur provisoire du New Jersey, Donald DiFrancesco, a demandé aux habi-

tants de « *rester calmes mais vigilants* » sur le courrier qu'ils peuvent recevoir.

Jusqu'à présent, seuls trois employés de la poste avaient été contaminés, deux autres sont suspects de développer la maladie. Les trois lettres contenant de l'anthrax, adressées à NBC, au New York Post et au sénateur Tom Daschle, ont été traitées, entre le 18 septembre et le 9 octobre, par le centre de tri de la région, appelée « *poste principale de Trenton* », en réalité basée à Hamilton, la ville voisine. Les enquêteurs soupçonnent fortement que ces lettres, en particulier celle de Tom Daschle contenant un anthrax concentré, aient fortement contaminé l'installation automatisée qui traitait 300 000 lettres par jour jusqu'au 18 octobre. Sur 102 tests effectués sur les machines de tri, les tapis roulants et un peu partout à l'intérieur du bâtiment, 34 se révèlent positifs.

C'est la contamination d'une fac-

trice, Teresa Heller, qui travaille à l'autre extrémité de l'agglomération, à Ovest-Trenton, qui a d'abord intrigué les enquêteurs. Ces derniers imaginent que les lettres empoisonnées ont été postées depuis ce quartier tranquille. Ils ont fait des tests à l'intérieur du bureau de poste : négatifs. Seul un casier en plastique faisant la navette du courrier entre l'agence et le centre de tri présentait des traces d'anthrax. Samedi, c'est une poubelle du bureau de Princeton qui était contaminée. Elle aurait aussi pu servir à faire la navette. Dès lors, les pistes s'embrouillent. On ne sait pas vraiment dans quel quartier les lettres empoisonnées ont été postées mais on redoute de plus en plus que le centre de tri infecté ait contaminé le courrier se dirigeant vers les 45 bureaux de poste de l'agglomération.

Le cas d'anthrax cutané relevé sur une simple résidente confirme ces craintes. Celle-ci a été longuement interrogée. Des échantillons ont été prélevés à son domicile et sur son lieu de travail ainsi que sur le « *chemin postal* » entre ces deux endroits et le centre de tri.

ÉVITER UNE PANIQUE DE MASSE

Les autorités semblent partagées entre le désir de ne pas provoquer une panique de masse et la nécessité de rester en état d'alerte : « *Le risque d'une possible contamination des particuliers par le courrier est très faible*, a affirmé le gouverneur provisoire, Donald DiFrancesco. *Les gens doivent continuer d'être vigilants sur un courrier suspect. Cela devrait inclure une lettre envoyée par quelqu'un que vous ne connaissez pas, un courrier écrit sans adresse de retour ou que vous ne pouvez pas confirmer comme régulier, ou qui a un tarif postal trop élevé.* » Il a demandé aux habitants d'observer autour d'eux et de rapporter « *la la chose inhabituelle* » à la police. Une hot-line a été mise en place. Le plus inquiétant, c'est que cette résidente n'a

reçu que du courrier banal. Elle pourrait avoir été infectée avant le 18 octobre, date de la fermeture des machines du centre de tri de Hamilton. Depuis cette date, le courrier continue d'être trié et distribué depuis le centre d'Edison dans le nord de l'Etat.

Dès 19 heures, lundi, les rues de Trenton et de Hamilton, une agglomération industrielle plutôt sinistrée, sont totalement désertes. Presque aucune voiture, personne dans les supermarchés. De rares habitants ont décoré leur maison pour Halloween, célébré mercredi, en disposant des citrouilles, des épouvantails remplis de paille dans leur jardin. La Radio publique nationale (NPR) annonce que certains Etats, dont la Floride, demandent aux enfants « *de rester chez eux cette année* ». Habituellement, ils défilent déguisés, allant de maison en maison.

Au Martini's, un restaurant situé à Hamilton Avenue, une poignée de fidèles commentent les dernières nouvelles : John Ascroft, l'avocat général, annonce le risque d'une « *nouvelle attaque terroriste* ». « *A côté de lui, le directeur du FBI a l'air d'avoir peur*, s'inquiète Mike, dirigeant d'un terrain de golf. « *Les gens, ici, font des provisions d'eau et de boîtes de conserve. Plus personne ne va vouloir ouvrir son courrier. On cherche à comprendre ce qu'on doit faire mais c'est difficile. On a l'impression de se battre contre une ombre.* » Il suit de temps en temps la guerre en Afghanistan, sans trop se poser de questions sur le bilan des frappes américaines : « *Je crois qu'ils font du bon boulot. Les victimes civiles, c'est triste, mais c'est comme ça.* » Ralph, 72 ans, employé au comté, l'interrompt : « *On va la gagner cette guerre. Bientôt, il y aura des troupes terrestres. Après Pearl Harbor, on a mis un an et demi avant de pouvoir répondre. Après, rien n'a pu nous arrêter.* »

Paul Benkimoun

Dominique Le Guilledoux

DÉPÊCHES

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN

George W. Bush rencontrera le président pakistanais, Pervez Moucharraf, le 10 novembre à New York, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU, a annoncé lundi 29 octobre la Maison Blanche. Ce sera la première rencontre entre les deux dirigeants qui ont eu à plusieurs reprises des entretiens téléphoniques, depuis les attentats du 11 septembre qui ont donné le signal d'un revirement spectaculaire de Washington à l'égard d'Islamabad. Auparavant, toujours selon la Maison Blanche, M. Bush doit rencontrer le 5 novembre le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, pour la deuxième fois de l'année. « *Les Etats-Unis et l'Algérie partagent des intérêts communs dans de nombreux domaines, dont l'effort international pour combattre le terrorisme* », a déclaré la présidence américaine. Washington estime que des islamistes en Algérie auraient des liens avec le réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden.

LE PROCÈS POUR

TERRORISME d'un citoyen égyptien accusé de complicité dans l'assassinat du commandant Massoud, devait s'ouvrir mardi 30 octobre à Londres devant un tribunal de haute sécurité, a indiqué Scotland Yard. Dirigeant du centre d'observation islamique (IOC) de Londres, Yasser al-Siri, âgé de trente-huit ans, doit répondre de chefs d'accusation liés à la loi anti-terroriste. Les deux faux journalistes ayant tué en Afghanistan l'ancien chef de l'alliance anti-talibans, deux jours avant les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, étaient munis d'une lettre d'introduction de l'IOC datée du 25 juillet. Selon le quotidien The Guardian, Yasser al-Siri était arrivé en Grande-Bretagne il y a huit ans pour réclamer l'asile politique, après avoir été condamné à mort en Egypte pour sa participation à une tentative de meurtre contre l'ancien premier ministre Atef Sedki, en 1993.

LE GOUVERNEMENT

BRITANNIQUE a justifié le largage par les Américains de bombes à fragmentation en Afghanistan. « *Elles ne sont pas utilisées contre des populations civiles*, a expliqué, lundi 29 octobre, le ministre britannique de la défense, Geoff Hoon, devant la Chambre des communes. *Le nombre d'occasions dans lesquelles elles ont été utilisées a été extrêmement limité. Les Etats-Unis vont continuer à les utiliser tant qu'il n'y aura pas de meilleur moyen pour lutter contre la menace* ». - (AFP)

ANTHRAX : aucune trace de bacille de charbon n'a été trouvée à bord des véhicules

loués en Floride par deux terroristes présumés une semaine avant les attentats du 11 septembre, a déclaré lundi 29 octobre une porte-parole du FBI à Miami. Les véhicules, loués à Pompano Beach par Mohammed Atta et Marwan Al-Shehhi, ont été analysés pendant le week-end par des agents fédéraux qui n'ont trouvé aucune trace de bacille du charbon. Les deux hommes avaient aussi occupé, pendant l'été, un appartement à Delray Beach, afin de prendre des leçons de pilotage à l'aéro-club voisin. - (AFP)

SONDAGE : plus d'un Américain sur deux estime que les Etats-Unis ne sont pas prêts à faire face à une attaque

bioterroriste massive, selon un sondage publié mardi 30 octobre par CBS News et le New York Times. D'après ce sondage, 53 % des personnes interrogées pensent que les autorités fédérales et locales n'ont pas fait le nécessaire pour se préparer à une nouvelle attaque biologique. 94 % des Américains affirment suivre de près les informations concernant la maladie du charbon, mais moins de la moitié pense avoir été suffisamment informée par le gouvernement sur les dangers de la maladie. Plus d'un Américain sur quatre estime indispensable d'acquiescer immédiatement l'antibiotique anti-charbon, sans attendre que les autorités en donnent l'ordre. - (AFP.)

La France championne d'Europe des fausses alertes à la poudre

LA PREMIÈRE des choses que Bernard Kouchner s'empresse de faire est de « *démentir catégoriquement une rumeur infondée* », celle d'un militaire français stationné à Orléans qui serait atteint de la maladie du charbon. Le militaire en question se serait en fait brûlé les mains avec son barbecue. Rien à voir avec le bacille du charbon. La France reste donc toujours exempte de cas de maladie du charbon, selon le bilan présenté lundi 29 octobre lors d'une conférence de presse par le ministre délégué à la santé. Les alertes aux enveloppes suspectes ont cependant continué à un rythme soutenu : en moyenne deux cents par jour au cours de la semaine écoulée. La France est « *malheureusement en tête des pays européens* », a dit M. Kouchner. « *Nous avons affaire*

à des gens inconséquents, des pervers qui profitent d'une crise mondiale pour traiter leurs affaires personnelles. »

La tendance est néanmoins à la baisse. Une diminution d'environ 40 % a été notée au cours du week-end par rapport au week-end précédent. Au total, depuis la mi-octobre, 2 285 alertes ont eu lieu et les analyses pratiquées sont restées obstinément négatives. Ces résultats sont obtenus en moyenne en deux à trois jours auprès des laboratoires de province ; le délai est un peu plus long à Paris, qui compte pourtant deux laboratoires compétents pour cette zone de défense, mais qui sont plus sollicités.

Dans 38 cas cumulés depuis la mi-octobre, les auteurs des fausses alertes ont pu être identifiés et déferés devant les tribunaux, qui

ont infligé des condamnations allant jusqu'à 18 mois de prison ferme dans le cas d'un multirécidiviste. Le nombre des procédures s'est donc accéléré lors de la semaine écoulée puisqu'on en recensait seulement treize au cours de la semaine précédente (*Le Monde* du 24 octobre). Deux expéditeurs d'enveloppes contenant de la poudre ont été jugés irresponsables et ont fait l'objet d'un placement d'office en milieu psychiatrique.

VACCINATION CONTRE LA VARIOLE

Le volet « *variole* » du plan Biotox a été enrichi des éléments fournis par le Comité technique des vaccinations, qui a rendu ses conclusions au ministre délégué à la santé sur la base d'une évaluation du rapport risque-bénéfice établie par l'Institut de veille sanitaire : les

experts se sont prononcés en faveur du maintien de l'actuelle stratégie en matière de vaccination contre la variole. Elle repose sur le renforcement des systèmes d'alerte et prévoit de vacciner le premier cas de variole qui serait découvert en France ainsi que son entourage, après avoir pris des mesures d'isolement. Une question supplémentaire a été abordée à partir des travaux du Comité technique des vaccinations, celle de la vaccination préalable. Le ministre délégué à la santé a tranché : les équipes dédiées à la mise en œuvre éventuelle de la vaccination contre la variole en France doivent être identifiées et la décision de vacciner sera prise dès l'apparition du premier cas de variole dans le monde.

La famine et une crise politique menacent la Somalie

NAIROBI

de notre correspondant

C'est une crise politique dont la Somalie, dans les circonstances actuelles, aurait pu faire l'économie. Alors que la menace de frappes américaines plane sur le pays, suspecté d'abriter des complices d'Oussama Ben Laden, le commanditaire présumé des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, la disette s'étend dans le Sud et la chute du shilling, la monnaie locale, asphyxie l'économie. Dimanche 28 octobre, l'Assemblée nationale de transition, à la suite d'un vote, a démis de ses fonctions le premier ministre, Ali Khalif Galaydh.

La motion de censure a-t-elle sanctionné « l'incompétence » du chef de gouvernement, comme l'a affirmé le président de transition Abdulkassim Salat Hassan, ou a-t-elle servi de paravent à un règlement de comptes au sein du pouvoir ? « Cette motion au Parlement n'est qu'une façon déguisée de mettre fin à la rivalité entre le président Salat et son premier ministre. Ils se disputaient d'autant plus à l'Assemblée que la charte de transition ne fixe pas précisément leurs attributions respectives », note un spécialiste.

En août 2000, une « conférence de réconciliation » avait conduit à l'élection d'Abdulkassim Salat Hassan et à la constitution d'un gouvernement national de transition (GNT), soutenu par la communauté internationale. L'espoir avait alors plané de voir la Somalie revenir à la normale après avoir vécu pendant dix années sans Etat central, sous la loi des chefs de faction. Il a fallu très vite déchanter. Le gouvernement national de transition, auquel s'est opposé, dès l'origine, l'ensemble des chefs de faction somaliens, n'est parvenu ni à s'allier ni à circonvenir ses adversaires. L'appui international s'est fait attendre. Empêtré dans une gabegie qui a vidé ses caisses et conduit à une dévaluation vertigineuse du shilling, le GNT n'a produit à ce jour qu'un cabinet pléthorique de quelque 85 membres, incapable de gouverner, tandis que ses forces de sécurité peinent à maintenir leur autorité sur de rares quartiers de Mogadiscio. L'éviction d'Ali Khalif Galaydh, ancien homme d'affaires choisi comme « caution » du GNT, s'inscrit dans ce contexte de lâchage général.

MAUVAISES RÉCOLTES

Une autre crise menace la Somalie : le pays, de nouveau, a faim. Ce n'est pas la famine, plutôt une disette qui s'amplifie. Depuis six mois, les humanitaires tentent d'attirer l'attention sur la région du Gedo, frontalière de l'Ethiopie et du Kenya, où la sécheresse et une série de mauvaises récoltes achèvent d'épuiser les réserves de nourriture d'un demi-million de personnes. Mais, parmi les bailleurs de fonds, la Somalie et son « chaos » ne font plus recette. En août, le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies estimait avoir besoin de 20 000 tonnes de nourriture. Quatre mille tonnes seulement ont été financées, et les deux centres de distribution de nourriture dans la région, gérés par une ONG, Action contre la faim (ACF), sont débordés. « Des milliers de personnes convergent vers nos centres, parfois après un périple de 300 kilomètres. Si cela continue, ce sera la catastrophe, et nous serons incapables d'y faire face, faute de moyens », s'inquiète Jon Cunliffe, chef de mission pour Action contre la faim.

Sur le terrain, l'association se sent isolée. Une semaine après le 11 septembre, la majorité des organisations humanitaires – à l'exception du Comité international de la Croix-Rouge – ont plié bagage. Un responsable d'une organisation non gouvernementale n'hésite pas à parler « d'un embargo humanitaire qui ne dit pas son nom ». Dans un pays particulièrement vulnérable, il pourrait transformer une crise passagère en désastre.

Jean-Philippe Rémy

Fernando Henrique Cardoso, président de la République fédérative du Brésil

« Nous devons aller plus loin avec l'Europe dans tous les domaines »

Le chef d'Etat brésilien se dit convaincu que les Européens ont intérêt à négocier avant que le marché des Amériques ne soit une réalité

Le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, est arrivé, lundi 29 octobre, pour une visite officielle de trois jours en France. Il devait s'exprimer, mardi, à l'Assemblée nationale et sera ainsi le dixième chef d'Etat ou de gouverne-

ment – le premier latino-américain – à s'exprimer dans l'hémicycle. M. Cardoso assure, dans un entretien au Monde, que le Brésil doit avoir « une diplomatie plus active », dans un contexte international marqué par les attentats aux

Etats-Unis, qu'il a vivement condamnés. Cette visite est aussi l'occasion pour M. Cardoso de rappeler que, selon lui, les Européens ont tout intérêt à négocier rapidement un accord de coopération avec le Mercosur, le bloc régional

du sud de l'Amérique latine, avant que les discussions avec les Etats-Unis n'aboutissent. Interrogé sur les mouvements antimondialisation, le président brésilien a déclaré qu'il n'était « pas favorable aux utopies régressives ».

« Depuis les attentats du 11 septembre, qui ont frappé les Etats-Unis, vous avez multiplié les interventions. Cette démarche contraste avec la diplomatie de votre pays – la dixième puissance mondiale –, qui s'est toujours caractérisée par une grande discrétion. Pourquoi ?

– Effectivement, le Brésil a toujours été beaucoup plus orienté vers les problèmes domestiques que vers l'extérieur. Maintenant, nous savons que nous sommes beaucoup plus impliqués internationalement et que cela doit se traduire dans une action diplomatique plus active pour défendre nos intérêts. Mais, plus encore, nous croyons que le moment est venu de poser des questions sur le plan universel, comme une réalité. Ce qui est en discussion, actuellement, c'est véritablement le futur de l'humanité.

– Quel est le cadre concret de l'action que vous souhaitez ?

– Il faut d'abord renforcer l'ONU, sinon, nous sommes condamnés à avoir des actions isolées, même si elles sont justes. Depuis la chute du mur de Berlin et la disparition de l'Union soviétique, la question qui est posée est la suivante : les Etats-Unis – qui sont la puissance la plus avancée – seront-ils capables de comprendre qu'il faut partager le pouvoir ou vont-ils essayer d'imposer une règle dans l'isolement ? Je pense que les événements malheureux du 11 septembre donnent une possibilité aux Etats-Unis et au monde de comprendre qu'il faut modifier le partage du pouvoir au niveau mon-



FERNANDO HENRIQUE CARDOSO

dial. Cela implique la multipolarité dans les relations internationales et que la mondialisation – qui est en fait technologique et économique – se fasse avec une participation plus active des nations, pour être acceptée comme légitime.

– Vous avez eu des propos durs condamnant les mouvements antimondialisation qui se sont manifestés ces dernières années. Cela vous a été d'autant plus reproché que vous êtes un intellectuel issu de la gauche. Comment justifiez-vous votre position ?

– Moi, je ne suis pas favorable aux utopies régressives. Pour être progressiste, il faut au minimum savoir que, dans l'histoire, il y a des forces qui poussent en avant. La mondialisation n'est pas une décision politique, elle n'est que la conséquence des transformations du monde sur le plan technologique et économique. Alors, maintenant, beaucoup de ceux qui sont contre la mondialisation sont simplement « anti ». Ils ne proposent rien. La pensée progressiste

ne peut pas être une pensée négative, elle doit être positive, dire en faveur de quoi elle est.

– Mais, quelle différence y a-t-il entre le jeune homme que vous étiez en 1968 et qui manifestait sur les barricades et ceux qui manifestent à Seattle, Gênes ou Porto Alegre ?

– C'est tout le contraire. 1968 était un mouvement pour, pas contre. C'était un mouvement pour la liberté, et j'ai toujours pensé qu'il fallait avoir une société civile très active. Je ne suis pas favorable à l'étatisme. Au Brésil, les antimondialisation sont pour la bureaucratie étatique.

– Vous parlez d'une construction multipolaire dans les relations internationales, mais qu'en est-il du marché régional qui vous unit à l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay (Mercosur) ?

– Le Mercosur correspond à quelque chose d'identique à ce qui s'est passé avec l'Union européenne, c'est-à-dire l'intégration économique, commerciale, qui peut-être ira plus loin encore. C'est positif, et nous soutenons ce projet de coopération entre nos nations, même s'il connaît actuellement des difficultés. Mais nous pensons que nous devons pousser plus en avant les relations du Mercosur avec l'Union européenne pour aboutir à un accord de libre-échange. Et cela n'est pas en contradiction avec les négociations que nous menons avec les Etats-Unis dans le cadre de la création de la zone de libre-échange (ALCA) qui unirait tous les pays du continent américain en 2005.

– L'histoire récente des relations entre l'Union européenne et le Mercosur est marquée par le refus des Européens d'ouvrir leurs marchés. N'y a-t-il pas dans ce constat une certaine déception pour le Brésil ?

– Il y a plus qu'une déception ; il y a une espèce d'angoisse, parce que nous pensons qu'il faut aller plus vite. Nous aurons une réunion, en mai 2002, à Madrid, du Merco-

« Les événements du 11 septembre donnent une possibilité aux Etats-Unis et au monde de comprendre qu'il faut modifier le partage du pouvoir au niveau mondial »

sur et de l'Union européenne, ce sera la deuxième du genre. Nous croyons qu'il faut faire des choses dès maintenant. L'Union européenne a fait une proposition qui a été présentée en Uruguay il y a quelques mois et que le Mercosur a rejetée en avançant une autre proposition. A mon avis, les deux propositions sont timides. Nous devons aller plus loin dans tous les domaines.

– Entre le bloc Etats-Unis et le bloc européen, quel est le plus conservateur, quel est celui qui est le plus attaché à ses barrières douanières et à ses protections ?

– L'Europe, l'Europe. Dans le cas du Brésil, 52 % de nos exportations sont des produits manufacturés et ils vont aux Etats-Unis, en Amérique latine et dans d'autres régions, pas tellement vers l'Europe. L'Europe doit se convaincre que la productivité du Mercosur est très élevée. Nous comprenons fort bien l'importance de l'agriculture pour l'Europe, pour la France ou l'Italie. Nous ne voulons pas passer les bases de cette agriculture européenne, mais nous pensons que nous pouvons nous accorder pour conclure un accord dans le temps.

– Si l'Europe est l'espace régional le plus fermé, pourquoi avez-vous déclaré, récemment, qu'il est plus facile de négocier avec les Européens qu'avec les Américains ?

– Oui, c'est paradoxal, mais c'est politique, parce que l'Europe a beaucoup plus intérêt à négocier un accord qui provoquera une coopération avant que les négociations en cours sur l'hémisphère américain ne produisent des intégrations qui l'écarteraient. D'autre part, parce que l'Europe a investi énormément en Amérique latine, plus particulièrement l'Europe latine. Enfin, je n'aime pas parler en ces termes-là, mais il y a une culture, une latinité entre nous, et cela compte beaucoup, même sur le plan des affaires. »

Propos recueillis par Alain Abellard

L'artisan d'un redressement encore fragile et d'un long travail contre les inégalités

ÉLU A LA PRÉSIDENTIE du Brésil en octobre 1994, Fernando Henrique Cardoso, âgé de soixante-dix ans, a abordé la dernière année de son second mandat avec une popularité passablement malmenée à la suite de différentes crises économiques qui ont pesé sur la marge de manœuvre de son gouvernement et par le jeu de l'usure provoquée par sept années de pouvoir. Après la dévaluation du real en janvier 1999 et la crise qui a suivi, son gouvernement a néanmoins réussi à stabiliser la situation, mais redoute aujourd'hui les conséquences de la crise internationale qui a suivi les attentats terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis.

« Le Brésil n'est pas pauvre mais inégal », ne cesse de répéter l'ancien professeur de sociologie – qui a enseigné à Nanterre avant mai 1968 –, tout en assurant qu'il n'a eu de cesse, au cours de ses deux mandats, d'agir

pour transformer en profondeur son pays de 180 millions d'habitants, en s'attaquant aux causes profondes de l'inégalité : l'éducation, la santé et la redistribution des terres. Le bilan de l'action de M. Cardoso dans ces trois domaines est réel, même s'il reconnaît que cela nécessite un travail à très long terme.

DES ÉLECTIONS EN OCTOBRE 2002

M. Cardoso restera dans l'histoire contemporaine du Brésil comme celui qui, après la décennie perdue des années 1980, a jugulé l'inflation et entrepris un véritable travail de redressement. Il laissera des comptes transparents avec des fondamentaux économiques plutôt bons, même si la pauvreté touche près du tiers de la population et que la situation reste fragile, en raison des besoins de financement énormes dont a besoin l'éco-

nomie brésilienne pour fonctionner. Il lui revient également le grand mérite d'avoir sorti « les cadavres des placards », c'est-à-dire d'avoir mis fin à une série de scandales politico-financiers et de corruption qui, sur fond de populisme, dévoraient le pays.

Il ne cesse de répéter, à juste titre, que la productivité du Brésil en 2001 est forte dans de nombreux domaines industriels (acier, aéronautique, automobile, textile, chaussure), mais aussi dans l'agriculture, où le pays est le premier ou le deuxième producteur mondial dans le soja, le maïs, la viande de bœuf ou encore la canne à sucre. Aussi, pour toutes ces raisons, le Brésil n'a, selon lui, pas à avoir peur des discussions engagées avec les Américains.

Il dit n'avoir aucune inquiétude sur le résultat des élections générales qui auront

lieu en octobre 2002 et se dit certain que les forces politiques de la coalition qui le soutient l'emporteront, contrairement aux sondages qui indiquent que le candidat de l'opposition de gauche (Parti des travailleurs, PT) arriverait en tête au premier tour. Il réfute les accusations du PT selon lesquelles il aurait bradé les intérêts du pays en acceptant sans les discuter les injonctions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Il rejette également l'accusation selon laquelle il se serait « droitisé » au cours de sa présidence, en gouvernant avec le soutien des partis de droite. Il considère que l'opposition « n'a pas de programme » et se comporte comme « un cafard égaré », expression très brésilienne qui, selon lui, signifie qu'ils « sont perdus ».

A. A.

Slobodan Milosevic affirme avoir « défendu son peuple contre le terrorisme et l'agression extérieure »

LA HAYE (TPIY) correspondance

Le contraste est saisissant : d'une part, les avocats, les juges et le procureur qui tentent de débattre sérieusement de questions juridiques. D'autre part, l'accusé, qui, bien qu'au centre des discussions, fait mine de s'ennuyer, refuse d'écouter les traducteurs, se fait prier pour prendre la parole quand on la lui donne et la réclame quand on la lui refuse. Ainsi s'est déroulée, lundi 29 octobre, la troisième audience du pré-procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), à La Haye. Le matin, les amici curiae, avocats nommés par les trois juges pour servir de courroie de transmission entre l'accusé, qui refuse de se défendre, et les autres parties au procès, avaient mis en cause la légitimité du tribunal à juger l'ancien chef d'Etat. Cette stratégie n'est pas nouvelle : dès la première affaire pendante devant la cour, l'affaire Tadic, M^{re} Wladimiroff avait soulevé cette question. Les juges avaient tranché, de façon positive, et en appel, sur leur propre compétence. Raison pour laquelle les amici curiae demandent maintenant qu'un autre organe des Nations unies, la Cour internationale de justice (CIJ), se prononce sur cette question. « Un recours à la CIJ est possible, mais la demande d'un avis consultatif doit émaner du Conseil de

sécurité », dit-on dans les milieux judiciaires. Toutefois, un tel avis ne serait ni contraignant ni suspensif, c'est-à-dire qu'il n'empêcherait pas le procès de suivre son cours.

Au cours de ses deux précédentes comparutions, Slobodan Milosevic, accusé de crimes contre l'humanité au Kosovo et en Croatie, se plaignait constamment de ne pas avoir le droit de s'exprimer devant la Cour. Quand le juge May lui en a donné l'opportunité, lundi matin, on aurait pu s'attendre à un long discours politico-juridique ; il n'en a rien été. En moins de cinq minutes, l'ancien président a répété, sur un ton de défi, qu'il ne reconnaissait pas la compétence du Tribunal pour l'ex-Yougoslavie.

MICRO COUPÉ

Alors que ses proches affirment qu'il n'a jamais lu les actes d'accusation contre lui, Slobodan Milosevic a indiqué qu'il savait pertinemment de quoi on l'accusait. « Je suis accusé d'avoir défendu ma nation contre l'agression criminelle extérieure et d'avoir défendu mon peuple contre le terrorisme », a-t-il lancé, avant de se renfoncer à nouveau au fond de son siège. Plus tard, le juge May lui a demandé de plaider coupable sur l'acte d'accusation sur le Kosovo, modifié pour la deuxième fois suite, notamment, à la découverte près de Belgrade de corps de victimes de massacres dans les villages de Meja et de Suva Reka. Réponse

de l'accusé : « La lecture complète de l'acte que je viens d'entendre prouve à quel point tout cela est faux. Et pour deux raisons... » « Monsieur Milosevic, répondez à la question qui vous est posée ! », lui a rétorqué le juge. L'accusé a repris sur le même ton. Micro coupé. Fin de l'incident.

Quelques heures plus tard, après avoir entendu la lecture complète de l'acte d'accusation sur la Croatie, M. Milosevic a refusé une nouvelle fois de plaider coupable. Selon lui, « les Serbes, qui ont été les victimes de la sécession de la Croatie, sont présentés comme les coupables ». Il a tenté de poursuivre sur sa lancée. Le juge a, une fois de plus, utilisé son pouvoir de lui couper le micro. Conformément au règlement du tribunal, et comme il l'avait fait précédemment, le juge May a assimilé cette attitude à une plaidoyer de non-culpabilité. Cette initiative ouvre la voie à un procès sur le fond. Encore faudrait-il que l'ancien président accepte d'entrer dans la discussion. Pour l'instant, rien n'est moins sûr. Dans l'attente, la procureur Carla Del Ponte soumettra la semaine prochaine au juge un troisième acte d'accusation contre l'ancien président, a affirmé sa porte-parole, Florence Hartmann. Cette fois, il devra répondre de génocide en Bosnie. Le génocide est l'acte le plus grave sur l'échelle des crimes de guerre.

Alain Franco

L'Australie se résout à accueillir 230 réfugiés

SYDNEY. Le gouvernement australien s'est résolu à débarquer sur les côtes de Christmas, mardi 30 octobre, les 230 demandeurs d'asile immobilisés au large de cette île australienne depuis le 19 octobre, après la découverte d'importantes voies d'eau sur leur bateau. Le ministre de l'immigration, Philip Ruddock, qui a accusé les émigrants illégaux d'avoir saboté les moteurs de leur embarcation afin de ne pas être forcés à retourner en Indonésie, a promis que ces clandestins ne seront pas transportés en Australie continentale. Depuis la fin du mois d'août, Canberra n'arrive pas à tarir le flux de demandeurs d'asile, en provenance majoritairement d'Afghanistan et du Proche-Orient. Lundi 29 octobre, un bateau transportant 224 clandestins, qui tentaient depuis dix jours d'accoster sur le récif australien d'Ashmore, a été reconduit par un navire de la marine de guerre dans les eaux territoriales indonésiennes. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : le chef du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, a accusé, le 29 octobre, les services de sécurité d'avoir comploté en vue de son assassinat par colis piégé. Dans un forum organisé par le quotidien arabophone El Youm, M. Sadi a déclaré qu'un militant de son parti, Amar Amenouche, avait été enlevé et torturé le 7 octobre en Kabylie par « des individus dont la méthode, la logistique et le conditionnement politique sont ceux de la sécurité militaire ». Les auteurs auraient demandé à M. Amenouche de déposer chez le leader du RCD un paquet qui lui serait livré « en temps opportun ». – (Reuters.)

■ **SAHARA OCCIDENTAL** : le roi du Maroc, Mohammed VI, devait entreprendre, mardi 30 octobre, une visite au Sahara occidental, la première depuis son intronisation en juillet 1999. Celle-ci constitue une « violation flagrante » des résolutions des Nations unies, a aussitôt commenté le ministre sahraoui des affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek. Elle « atteste d'une escalade belliqueuse aux conséquences dangereuses pour la paix et la stabilité dans la région ». – (AFP.)

■ **GUATEMALA** : près de la moitié de la population infantile du pays souffre de dénutrition chronique, selon une étude de l'Agence internationale pour le développement (AID) présentée lundi 29 octobre. Selon l'AID, « la dénutrition chronique touche 46 % de la population infantile du pays, qui se trouve, sur le plan mondial, devant le Bangladesh (55 %) et derrière le Mozambique (37 %) (...). Les enfants des communautés indiennes, qui représentent 60 % des 11 millions de Guatémaltèques, sont particulièrement exposés à ce fléau avec un taux estimé à 67 % ». – (AFP.)

PRÉSIDENTIELLE Désigné par le conseil national des Verts le 14 octobre, Noël Mamère a été confirmé par les militants, lundi 29 octobre. Sa candidature à l'élection présidentielle a

été entérinée par 81,6 % des suffrages exprimés. ● UNE CONSÉCRATION pour le maire de Bègles, qui, de Génération Écologie aux Verts en passant par Bernard Tapie, a toujours dérangé

l'orthodoxie « verte ». ● CETTE DÉSIGNATION met fin à l'épisode Alain Lipietz et à une crise qui a laissé le « parti fragilisé ». ● DOMINIQUE VOYNET, dans un entretien au Mon-

de, estime que les Verts « ont montré leur capacité à sortir de la crise par le processus démocratique de la consultation ». ● LA SECRÉTAIRE NATIONALE affirme que les Verts sont disponi-

bles « pour construire une majorité », mais qu'ils ne seront pas « une force d'appoint qui permettrait aux partis classiques de nous oublier après l'élection ».

Le plébiscite de Noël Mamère met fin à l'épisode Alain Lipietz

Les militants Verts ont confirmé, lundi 29 octobre, la candidature à la présidentielle du maire de Bègles, à 81 % des suffrages. Dominique Voynet, dans un entretien au « Monde », estime que le parti écologiste a montré sa « capacité à sortir de la crise en utilisant le processus démocratique de la consultation »

LE CANDIDAT des Verts à l'élection présidentielle, Noël Mamère, est apparu, lundi 29 octobre, assez « irrévocable ». Désigné par le conseil national des Verts le 14 octobre, il a été confirmé par les militants, lors d'une ultime consultation : sur 5 120 suffrages exprimés, 4 177 Verts ont voté « oui » à sa candidature, 823 « non » et 120, blanc. « Un score à 81 %, c'est la dernière fois que cela m'arrive », s'est amusé le député de Gironde et maire de Bègles.

Quelques instants auparavant, après moult photographies et accouplés, un trio souriant composé de Dominique Voynet, de Daniel Cohn-Bendit et du candidat, a donné une conférence de presse pour mettre en scène le nouveau démarrage de la campagne des Verts. Une manière de solder l'épisode Alain Lipietz, désavoué par la direction du parti, puis par les militants, le 13 octobre, après plusieurs mois de crise. « Bien encadrée », avec le député européen à sa gauche et le candidat à sa droite, la secrétaire nationale s'est félicitée du taux de participation, 60 %, et réjouie que les Verts – qui ont voté quatre fois en cinq mois –

« soient en situation de répondre aux attentes de la société ». A l'attention de Noël Mamère, elle a ajouté : « On attend de toi que tu fasses une belle campagne et elle le sera. »

« Dany », toujours plus à l'aise dans les premiers rôles que dans les seconds, a lancé deux avertissements amicaux : « Une campagne présidentielle, c'est une affaire personnelle. Avec les législatives qui suivent immédiatement, le personnel et le collectif devront s'articuler », a-t-il dit. Puis, peu décidé à jouer les faire-valoir : « Par ma présence, je veux démontrer que je suis prêt non seulement à le soutenir, mais à apporter ma contradiction. Car une campagne, c'est aussi un débat. » Cela a déjà commencé, il y a quelques semaines, avec des prises de position légèrement divergentes, sur l'intervention en Afghanistan. Même si les deux hommes se sont tenus en contact constant, ces derniers mois.

Désormais candidat « de tous les Verts », M. Mamère a estimé que « la synthèse culturelle des écologistes » était en marche, un travail à parachever en commun : « Nous ne sommes pas là pour laisser Dominique Voynet seule face à un parti fragi-



lisé, où il y a eu des blessures », a ajouté le député de Gironde. Dans le paysage politique, « les Verts ne sont solubles ni dans la gauche gestionnaire, ni dans la gauche protestataire », a jugé le candidat qui souhaite les

voir « se requalifier sur [leur] terrain d'excellence, l'écologie ». Un petit coup de griffe au PS et au PCF qui « n'ont pas le monopole des valeurs de la gauche » et un à Jean-Pierre Chevènement qui n'a pas celui de la

République, ont précédé l'estocade, pour Jacques Chirac, « candidat de l'opportuniste et de l'impunité », sans le nommer. A une question directe sur l'intervention américaine, M. Mamère, étreillé successivement par Vincent Peillon et Paul Quilès pour avoir parlé « d'acte de guerre contre le peuple afghan », a réitéré ses propos et condamné « sans réserves, les bombes à fragmentation balancées par les avions américains sur l'Afghanistan ».

Bref, il s'est tenu à son rôle de « grande gueule de la gauche », pour lequel il semble apprécié par l'opinion, comme le lui a dit un sondeur, consulté sur son image et celle des Verts. Cette étude a confirmé au candidat qu'il trouvait ses meilleurs supporters parmi les 35-55 ans, les cadres et les employés et qu'il avait un fort potentiel d'électeurs à gauche : 10 % de ceux qui ont voté PCF ou LCR en 1997 sont prêts à voter Mamère. « Je suis aussi fort sur le centre et "cash dans les banlieues" », commente le candidat avec une mine réjouie.

DÉPLACEMENTS THÉMATIQUES

En attendant sa confirmation par les militants, le candidat n'a donc pas perdu de temps. L'organisation, réglée comme du papier à musique, de la campagne du candidat Chevènement lui a beaucoup plu. Il s'appuie donc à engager une série de déplacements thématiques sur le terrain écologique, en Bretagne sur la qualité de l'eau, à Chamonix sur le ferroutage, à Toulouse sur les risques chimiques, en région parisienne sur le 3^e aéroport. « Le principe de précaution, ce n'est pas le refus du risque. Le risque, il faut l'assumer démocratiquement, le choisir par délibération de la société », répète-t-il. Il est aussi question d'une visite de camps de réfugiés Afghans au Pakistan.

Son équipe de campagne, sans être définitive, est déjà constituée. Jean-Luc Bennahmias, ancien secrétaire national des Verts et proche de Dominique Voynet, sera son directeur de campagne. Stéphane Pocrain pourrait devenir le porte-parole. A l'organisation et aux finances deux amis, discrets et fidèles, Michel Bock et Christian Merlette. Chez les Verts, chacun devrait trouver sa place : les proches, comme Sergio Coronado ou Francine Bayat, et les moins proches, comme Maryse Arditi, chargée du programme, avec Jean-François Collin,

le directeur de campagne démissionnaire d'Alain Lipietz. Guy Hascoët sera président du comité de soutien, Didier Anger, un « historique » des Verts s'occupera des questions liées au nucléaire, Marie-Hélène Aubert de la prévention des conflits et du droit humanitaire, Yves Pietrasanta du réseau d'élus, François de Ruy du renouvellement démocratique et des institutions.

Mais de nombreuses personnalités extérieures épauleront aussi le candidat, comme Claudine Bansept, une sociologue spécialiste du

La candidature Lipietz a coûté 800 000 francs

Désigné candidat par les militants le 20 juin, Alain Lipietz a dépensé près de 800 000 francs en frais de campagne, jusqu'à sa destitution, le 13 octobre, lors d'une nouvelle consultation des militants. L'impression d'une affiche en couleurs, quelques déplacements, la constitution d'un site pour la campagne de l'ex-candidat seront-ils à passer par pertes et profits ? Consulté par les Verts, le Conseil constitutionnel, chargé de la vérification des comptes de campagne des candidats, ne leur a fourni pour l'instant aucune réponse écrite. Il attendra sans doute que ces comptes lui soient remis pour trancher. En 1995, Dominique Plancke, candidat pendant deux mois avant que Dominique Voynet ne soit investie, avait engagé environ 200 000 francs de dépenses, qui avaient été remboursés au titre du financement public lorsque M^{me} Voynet avait présenté ses comptes de campagne.

développement urbain, qui participait au think tank du candidat (*Le Monde* du 7 décembre 2000), l'avocat Francis Caballero, président du Mouvement de légalisation contrôlée du cannabis, l'un des créateurs de SOS-Racisme Christian Michel, ou encore l'ancienne médecin-chef de la santé Véronique Vasseur pour les questions pénitentiaires. Histoire de prouver que l'image de Noël Mamère « va bien au-delà des Verts ».

B. G.

Le parcours en zigzag de « Nano », enfin reconnu par la famille verte

DES ARMOIRIES, sur une pierre sombre, ornent l'annuaire gauche de Noël Mamère. Chevalière de famille ? « Ah non, moi je suis de la godasse ! », s'exclame le député de Gironde. Cette bague, le maire de Bègles l'a achetée il y a quel-

PORTRAIT

D'avantage que ses choix passés, les Verts reprochent au maire de Bègles d'aimer la corrida et de ne pas dédaigner la chasse

ques mois, à Paris, en arpentant le boulevard Saint-Germain. Ah, être de la famille !

Né dans un foyer chrétien de cinq enfants, le Gascon ne prétend pas à l'aristocratie. Les Mamère ont tenu un magasin de chaussures pendant cinquante ans, à Libourne. « On vendait des Paraboot aux marchands d'essence et aux maquignons, raconte-t-il. C'étaient les seules qui résistaient au carburant et au purin. » Une histoire de famille, déjà. Les Richard-Ponvert, qui fabriquent les fameuses chaussures, fournissaient le grand-père de « Nano », à Amboise (Indre-et-Loire). A Libourne, rue Jules-Ferry, le magasin, vendu depuis des lustres, s'appelle toujours « Chaussures Mamère ».

Aujourd'hui, c'est d'une autre famille qu'il

s'agit : devenir enfin légitime dans la galaxie verte. Il fallait le voir, le trublion de l'Assemblée, aimant des caméras et des micros, au congrès de Toulouse, en novembre 2000. Soudain assagi, moustache peignée, cheveu lissé, discourant de risques alimentaires et de pollution, alors que le parti s'entre-déchirait féroce. Un comble pour les Verts, devenus fous en partie à cause des recompositions qu'il avait entraînés après son association avec Guy Hascoët.

C'est long de devenir légitime. Qu'a-t-il fait de si grave, cet ancien journaliste, présentateur du « JT » sur Antenne 2 pendant quatre ans (1982-1986) et du magazine « Résistances » ? D'abord, avoir si souvent changé de cheval. Lui qui avait retourné sa veste en direct, en 1981, pour faire la nique à ceux qui accusaient la rédaction d'Antenne 2 d'être devenue un « soviet ».

En 1982, sa femme, Fanchon, lui présente un de ses amis d'enfance : Gilbert Mitterrand. Le fils du président le veut sur sa liste, à Libourne, pour les municipales de 1983. Ce sera non, car Pierre Lescure, alors directeur de l'information d'Antenne 2, lui offre de présenter le 13 heures. Mais Gilbert Mitterrand est un têtard. En 1988, « titillé par la politique », le journaliste accepte de faire la campagne des législatives : « J'ai présenté Gilbert à mes parents, de droite. J'ai cru que ma mère allait tomber raide. » Il devient suppléant du député PS.

La fâcherie viendra par Bègles, municipalité PC

dont Noël Mamère décide de s'emparer, en 1989, sur les conseils de Georges Layère, un mitterrandiste de l'ombre – et contre l'avis de Gilbert. Il mise ensuite sur Brice Lalonde, ministre de Michel Rocard, et rejoint Génération Écologie (GE). Avant de le quitter, jugeant qu'il se « droïtise ». En 1994, lors d'une rencontre secrète avec Dominique Voynet, une tentative de liste européenne commune Verts-GE échoue. Il se fera élire au Parlement européen sur la liste de Bernard Tapie, avant de passer, à Strasbourg, au groupe Verts, parrainé par Daniel Cohn-Bendit. Il fonde en même temps son propre mouvement, Convergences Écologie-Solidarité, qui se ralliera aux Verts en janvier 1998.

Ceux-ci n'ont rien oublié du passé. Pas plus que le soutien de M. Mamère à Jacques Delors pour la présidentielle de 1995, puis à Lionel Jospin. Et pourtant, ce n'est peut-être pas ce parcours en zigzag que les Verts lui ont le plus reproché. Le moustachu aime la corrida, péché mortel ! Il ne dédaigne pas la chasse, c'est presque pire, lui qui « mettait des perdreaux dans ses culottes » lorsqu'il accompagnait son père à la passée. Cette candidature, il l'attendait par-dessus tout. Chef de parti, ce n'est pas son affaire – il l'a souvent répété à Dominique Voynet. Mais candidat de la famille verte, oui. Un but enfin atteint.

B. G.

Dominique Voynet, secrétaire nationale des Verts

« Nous ne sommes pas une force d'appoint qui permettrait aux partis classiques de nous oublier après l'élection »

« Vous avez été tenue responsable de la crise que les Verts traversent depuis le mois de juin. Qu'avez-vous à répondre ?

– Plus j'essaierai de me justifier de ces accusations farfelues, plus je donnerai à penser qu'il n'y a pas de fumée sans feu. En fait, je me suis bien gardée de prendre parti, pour des motifs en grande partie affectifs. Quand j'ai décidé de ne pas me présenter à la présidentielle, j'ai prévenu Noël Mamère, dont je pensais bien qu'il serait candidat, et Alain Lipietz, que je n'ai pas réussi à dissuader de l'être. Si je peux me faire un reproche, c'est de ne pas avoir expliqué publiquement que Noël Mamère était un bon candidat. Mais j'ai des amitiés fortes et l'on ne fait pas de politique qu'avec des idées.

– Mon amitié avec Alain Lipietz a interféré avec ce que je croyais être bon pour les Verts. En tout cas, j'ai été très blessée par deux accusations. La première est celle d'un « deal » que j'aurais passé avec Noël Mamère. Comme si les Verts ne choisissaient pas seuls leur candidat. La deuxième est le « calcul » que l'on m'a imputé pour contenir le score de Noël Mamère [lors du premier vote]. Si calcul il y a eu, c'est surtout de la part des amis d'Alain, qui craignaient un score douloureux pour lui.

– Les Verts ont donné une désastreuse image d'eux-mêmes. Comment remonter la pente ?

– Ils ont montré une certaine immaturité dans la gestion de leurs discussions internes. Mais aussi leur capacité à sortir de la crise en utilisant le processus démocratique de la consultation. Parallèlement, les Verts sont restés très présents sur les dossiers qu'ils connaissent bien : le tunnel du Mont-Blanc, la catastrophe de l'usine chimique de Toulouse, la qualité de l'eau, la lutte aux côtés des réfugiés à Sangatte. La crédibilité des élus Verts est intacte.

– En 1995, vous n'avez pas appelé à voter Lionel Jospin au second tour. Noël Mamère, lui, l'a fait clairement pour 2002. Quelle est votre position ?

– En 1995, un conseil national, convoqué entre les deux tours, avait accouché d'un texte incompréhensible et vaguement hypocrite. Là, les choses sont claires. Nous allons nous prononcer en janvier, lors de notre congrès, sur les conditions de la poursuite de l'expérience gauche plurielle. L'enjeu n'est pas de décider de ce que nous ferons pour le second tour – il n'y a pas beaucoup de suspense. C'est plutôt de décider de ce que serait un bon accord pour la période à venir.

– Cette législature s'est divisée en deux périodes. La première a été dédiée, avec beaucoup d'enthousiasme et d'idées nouvelles, à la lutte contre le chômage, combinée à une politique de relance. La seconde, sans être caricaturale, a correspondu, avec le retour de Laurent Fabius, à une navigation à vue où l'on a, sans grande cohérence, don-

de faire le plein de vos électeurs ?

– La majorité plurielle est faite de gens qui se retrouvent selon leur sensibilité, verte, communiste, socialiste, mais aussi de gens qui sont heureux que l'on soit ensemble et que l'on mène une politique de gauche. Or la dynamique plurielle a perdu de son sel ces derniers mois. Les difficultés venant, la ten-

n'ont jamais abordées, y compris celles qui ne relevaient pas de ministres Verts, comme les transports. Je suis plutôt amusée d'entendre Jean-Claude Gaysot [le ministre (PCF) des transports] dire que l'on va avancer de trois ans le tunnel Lyon-Turin, alors qu'il faudra une génération pour le construire. Le problème est : pourquoi avoir attendu tant de temps ? Inondations, marée noire, tempête, vache folle, catastrophe chimique... Combien en faudra-t-il pour réagir ? Nous sommes disponibles pour construire une majorité. Mais il ne s'agit pas tant d'afficher de bonnes intentions de caractère général que de décrire des étapes précises pour avancer, avec des calendriers, des budgets, des outils d'évaluation.

– N'allez-vous pas être obligés de rabattre vos ambitions aux législatives, vous qui êtes dépendants du PS pour vos sièges de députés ?

– Les Verts sont dépendants du PS, mais l'inverse est vrai aussi. A quoi bon un accord politique qui dirait tout et son contraire et où les Verts auraient une poignée de députés ? Nous ne sommes pas partants pour renouveler une expérience comme cela. Un mauvais accord politique conduirait la gauche à perdre. A Paris, Bertrand Delanoë a gagné parce qu'il a respecté ses par-

tenaires, sur la base d'un programme qui prenait pleinement en compte ce que demandaient les Verts.

– Quelles idées nouvelles apportez-vous à la gauche ?

– Lionel Jospin et Laurent Fabius ont appris à parler couramment du « développement durable ». Mais pas à en tirer les conséquences. Les rissettes dérisoires faites aux chasseurs ces dernières semaines en attestent. Les Verts ont gardé une longueur d'avance là-dessus. Nous gardons aussi notre avance sur la politique européenne avec Dany Cohn-Bendit. Nous sommes les seuls à pouvoir mettre en pièces le discours nationaliste ringard de Jean-Pierre Chevènement. Il n'a pas le monopole de l'Etat, ni celui de l'intérêt général.

– Etes-vous prête à rester un peu dans l'ombre pendant quelques mois, tandis que M. Mamère sera en vedette ?

– Je dirais presque que j'aspire à cela ! Il y a des moments de la vie pour lire, pour réfléchir, prendre du recul. Je suis déjà beaucoup moins exposée qu'au ministère et j'aurais pu l'être encore moins si je n'avais pas eu à régler des problèmes des Verts qui auraient pu être évités. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey



DOMINIQUE VOYNET

né satisfaction à l'un, à l'autre. Par exemple avec le statu quo dans la politique industrielle ou des baisses d'impôts, peu ciblés et peu civiques. Avant les échéances de 2002, on ne peut se satisfaire d'un tel pot-pourri.

– Appeler à voter pour M. Jospin au second tour dès maintenant, est-ce la meilleure manière

tation est grande au PS de privilégier à nouveau la vieille union de la gauche. Cela m'inquiète. Nous ne sommes pas une petite force d'appoint qui permettrait aux partis classiques de nous oublier après l'élection.

– Les accords Verts-PS de 1997 ont été utiles. Ils ont mis au cœur du débat des questions qui

Lionel Jospin écarte l'idée d'un aménagement de la prison de Borgo et désavoue Daniel Vaillant

Le chef du gouvernement a exprimé sa colère au ministre de l'intérieur

Le premier ministre a indiqué, lundi 29 octobre à Rennes, qu'il n'y avait « rien de changé à la situation actuelle » des prisonniers corses, afin de

trancher la polémique suscitée par l'annonce, samedi à Ajaccio par Daniel Vaillant, de l'aménagement de la maison d'arrêt de Borgo (Haute-

Corse). M. Jospin n'a pas dissimulé son agacement devant l'initiative du ministre de l'intérieur, qui semble avoir cru disposer de son aval.

RENNES

de notre envoyée spéciale

D'une petite phrase, pesée, maîtrisée, Lionel Jospin a rendu son verdict sur l'« affaire » du centre de détention en Corse. Et désavoué le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Lundi 29 octobre, à Rennes, lors d'une conférence de presse improvisée et convoquée tout exprès, le premier ministre a entériné, d'un coup d'un seul, l'idée de l'aménagement « le plus vite possible », comme l'avait annoncé M. Vaillant samedi à Ajaccio, d'un quartier spécial pour les prisonniers corses condamnés à de longues peines dans la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse). Même rectifiée le lendemain par la chancellerie, sous la forme d'une solution transitoire avant la création d'un vrai centre de détention, ailleurs dans l'île – pour ne pas attendre les quatre à six ans nécessaires à sa construction –, l'idée est clairement écartée.

« Tant qu'un tel centre n'est pas créé, il n'y a rien de changé à la situation actuelle », a indiqué M. Jospin, balayant l'idée de cet accueil transitoire dans la prison de Haute-Corse.

Durant sa visite à Rennes, M. Jospin n'a pas caché son agacement. « Je n'ai pas bien compris les motifs de cette polémique, a-t-il dit. Il n'y a pas de centre de détention pour les longues peines en Corse comme dans la plupart des autres régions françaises. Cela oblige les familles des condamnés à de longues peines à des voyages longs et coûteux. » Il a donc précisé que « la construction de ce centre s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation des centres pénitentiaires », ajoutant : « Tant qu'un tel centre n'est pas créé, il n'y a rien

de changé à la situation actuelle qui, de toute façon, ne peut pas concerner les prévenus qui sont à la disposition des juges de Paris. »

Dans la matinée, la garde des sceaux, Marilyse Lebranchu, qui accompagnait M. Jospin à Rennes, s'était employée à expliquer qu'il n'y avait aucun geste politique dans la décision de créer un centre de détention en Corse. « Parler de

je n'exclus pas d'aménager des cellules sécurisées pour accueillir des fins de peine dans cette maison d'arrêt de Borgo », ajoutant seulement qu'« il n'y aura pas de condamnés ramenés si on continue à avoir des menaces » contre les personnels. « Le gouvernement n'est pas soumis à des pressions et n'est pas non plus irresponsable », a-t-elle conclu.

Furieux de cet épisode, Lionel

lerie précisait, dans un communiqué, qu'il s'agissait plutôt de construire un nouveau centre de détention en Corse, mais ajoutait que « compte-tenu des délais d'exécution » du programme de construction de trente-cinq nouvelles prisons, il n'était « pas exclu de transformer un quartier de la maison d'arrêt de Borgo ».

Le premier ministre souhaite désormais clore une polémique qui a continué à enfler durant toute la journée de lundi. En Corse, le maire (PRG) de Bastia, Emile Zuccarelli, a estimé que l'aménagement d'un centre de détention serait « une réponse légitime à un souci humain », mais s'est dit « choqué du lieu et du moment choisi par le ministre de l'intérieur pour annoncer cette décision ». Le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a rappelé qu'« il y a peu, M. Jospin disait que l'incarcération des détenus en Corse n'était ni possible ni souhaitable ». L'ancien juge Thierry Jean-Pierre (DL), porte-parole d'Alain Madelin, et le candidat du MDC à l'élection présidentielle, Jean-Pierre Chevènement, ont dénoncé un « pas vers l'amnistie ».

Mardi matin 30 octobre, le président de l'UDF, François Bayrou, a estimé sur Sud Radio qu'« on va de concession en concession » en Corse et que « cela ne s'accompagne d'aucune déclaration de la part des indépendantistes pour annoncer clairement qu'ils renoncent à la violence ». « M. Jospin sur la Corse, c'est la samba, a expliqué Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, sur RTL : deux pas en avant un pas en arrière. »

Ariane Chemin

Le premier ministre privé de promenade

Ce devait être un « déplacement contrasté », à l'inverse de la visite de Jacques Chirac au forum sur l'avenir de l'Europe, le 4 octobre, à Montpellier, où le chef de l'Etat avait profité de la tournée organisée par le ministre délégué (PS) aux affaires européennes, Pierre Moscovici, pour critiquer le gouvernement. Lundi 29 octobre, Lionel Jospin a expliqué son « ambition » d'« un modèle social européen » sans adresser la moindre critique à l'Elysée, et montré qu'il sait aussi se faire applaudir.

Mais si le maire (PS) de Rennes, Edmond Hervé, avait battu le rappel des militants, qui ont chaleureusement accueilli M. Jospin, ce dernier a dû renoncer à la promenade de « deux cents mètres à pied » inscrite à son programme à cause d'une manifestation d'intermittents du spectacle de la CGT. « C'est la démocratie qui s'exprime, a simplement commenté le premier ministre. Il faut croire qu'il y a des gens qui ont des choses à me dire, parce qu'ils pensent que le gouvernement peut répondre à leurs préoccupations. »

regroupement, martelait-elle, c'est reprendre une phrase avancée par des Corses qui demandaient le regroupement des prévenus corses dans un centre, si possible à Borgo. J'avais dit non, je confirme que c'est non. Le premier ministre l'avait dit, Elisabeth Guigou l'avait dit, Daniel Vaillant aussi, il n'y a pas de changement. »

« En revanche, quand il y a des condamnés, a poursuivi la ministre – qui n'était visiblement pas encore totalement informée des déclarations faites par le premier ministre, un peu plus tard dans la journée –,

Jospin a exprimé sa colère, ce week-end, à son ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, qui avait pourtant cru comprendre qu'il avait l'aval du premier ministre pour annoncer, lors de son déplacement en Corse, « la création à l'intérieur de la maison d'arrêt de Borgo d'un centre de détention ».

Lors d'une conférence de presse à Ajaccio, M. Vaillant avait expliqué, samedi, qu'il y avait une « position d'ouverture du gouvernement » sur ce « problème important », et estimé vouloir réparer « une forme d'iniquité ». Dimanche, la chancel-

Le directeur des études du RPR a présenté son projet à la revue « Esprit »

L'EXERCICE n'allait pas de soi pour le jeune directeur des études du RPR, Pierre-François Mourier, venu, le 23 octobre, au siège de la revue *Esprit*, non loin du Centre Pompidou, à Paris, présenter le projet de Jacques Chirac et du parti gaulliste. Lui-même fut, en effet, collaborateur de cette publication. A l'origine marquée par le personnalisme chrétien de son fondateur, en 1932, Emmanuel Mounier, *Esprit* est devenu, après sa déconsecration dans les années 1970 et 1980, une publication plutôt proche de la « deuxième gauche » rocardienne, et son directeur, Olivier Mongin, se définit volontiers comme appartenant à la « gauche antitotalitaire ».

Le cadre rassurant du vieil appartement parisien, dont les murs sont tapissés par l'impressionnante collection de la revue, ne prêtait toutefois ni à la virulence ni à la polémique. « Il y a un an, l'impression de dérégulation était telle à droite que c'était comme si la défaite était déjà consommée », a confié M. Mourier, ajoutant qu'on se demandait carrément à l'Elysée si un programme était nécessaire et s'il ne fallait pas se cantonner à un affrontement d'homme à homme avec Lionel Jospin.

Aujourd'hui, le climat s'est inversé. Même s'il refuse d'assimiler les élections municipales de mars 2001 à une « vague bleue », M. Mourier estime que « si la droite peut perdre, c'est à force de triomphalisme ». Une atmosphère qui déteint sur les experts de plus en plus nombreux ralliant, selon lui, la cinquantaine de groupes de travail, dont une moitié des participants seulement appartiendraient au RPR. Lesdits experts, explique-t-il, en avaient, comme lui, « marre de Jospin », et notamment de sa gestion du dossier corse.

Plus question, en tout cas, de se passer d'une « base programmatique » pour la présidentielle. Certes, tout en considérant le clivage droite-gauche toujours d'actualité et tout en qualifiant son programme de « libéral-social », M. Mourier ne dédaigne pas les importations en provenance de l'« autre

camp ». C'est ainsi que sa critique de la gestion gouvernementale est en partie inspirée par celle que le philosophe Pierre-André Taguieff, pourtant lui-même homme de gauche, adresse au « bougisme » (simple gesticulation qui dissimulerait, derrière la rhétorique du progrès, l'idolâtrie du mouvement pour le mouvement).

L'ÉDUCATION D'ABORD

Autre « valeur de droite » qui aurait « glissé à gauche » et qu'il conviendrait de « faire revenir sur ses fonts baptismaux » : l'environnement. Est-ce l'auditoire, est-ce une question de sensibilité personnelle ? Cet agrégé de lettres classiques se sent en tout cas plus à son aise pour parler d'éducation que du thème en vogue : la sécurité. « Nous voulons la transformation de chaque académie en établissement public régional dont le recteur serait le « patron » et qui verrait ses moyens distribués en fonction de « contrats » d'objectifs », a-t-il ainsi dévoilé. Pour autant, pas question d'en revenir au libéralisme tous azimuts des années 1980. M. Mourier se dit résolument attaché au recrutement national des enseignants.

Titillé par Laurent Bouvet, professeur de sciences politiques à l'université de Nice et ancien rédacteur en chef de la *Revue socialiste*, sur la question des « premiers ministrables », M. Mourier a bien évoqué un renouvellement de générations consécutif aux municipales. Mais il se refuse à céder au « mythe du terrain » : « Ce n'est pas la même chose de gagner et de gérer une ville moyenne que de gouverner un pays », a-t-il nuancé. Pour lui, le « profil » d'un éventuel premier ministre – en cas de victoire de M. Chirac – serait celui d'un homme politique n'ayant plus sa carrière à faire et n'ayant surtout pas à craindre une ou deux années d'impopularité. « Giscard d'Estaing ? », a ironisé Marc-Olivier Padis, rédacteur en chef d'*Esprit*. « C'est malin ! », a bougonné son ancien collègue.

Nicolas Weill

Les industriels sont pessimistes sur l'évolution de leurs activités

LE CLIMAT DES AFFAIRES n'est pas au beau fixe, mais il ne s'aggrave pas, selon la première enquête d'opinion menée par l'Insee auprès des chefs d'entreprise après les attentats du 11 septembre, rendue publique mardi 30 octobre. La production a continué de ralentir au cours des trois derniers mois mais sur un rythme moins élevé. Dans le secteur manufacturier, les perspectives pour les trois prochains mois restent cependant très prudentes. Les perspectives générales subsistent encore une forte baisse, note l'Insee, « ce qui reflète le pessimisme ambiant ». Dans les biens intermédiaires et d'équipement, les chefs d'entreprise pronostiquent une dégradation de leur activité, tandis que dans l'automobile et les biens de consommation ils espèrent une amélioration. Une autre enquête de l'Insee sur les travaux publics conclut également à une dégradation de l'activité.

DÉPÊCHES

■ **SYNDICATS** : reçu par Jacques Chirac, lundi 29 octobre, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a indiqué lui avoir fait part « de l'inquiétude du mouvement syndical français » avant le sommet de l'OMC à Doha (Qatar). « Je lui ai confirmé [notre] inquiétude à la veille d'un sommet qui, dans l'obsession de conjurer l'échec de Seattle, verrait la Commission européenne prête à sacrifier les normes fondamentales du travail sur l'autel de marchandages sans principe », a déclaré M. Thibault. Lundi, dans une déclaration commune, la CFDT, la CGT, la CGC, la CFTC et l'UNSA ont estimé urgent et nécessaire « de réguler les échanges commerciaux et la circulation des capitaux ».

■ **IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE** : le député du Haut-Rhin, Marc Dumoulin, condamné le 17 octobre à trois ans de prison ferme pour viols, verra son cas examiné le 6 novembre par le bureau de l'Assemblée nationale, qui statuera sur la demande de levée de son immunité parlementaire. Le député, qui est non inscrit, après avoir été élu en 1997 sous l'étiquette RPR, a adressé aux membres du bureau une lettre plaidant son innocence et demandant à « être démocratiquement entendu » par eux (*Le Monde* du 30 octobre).

Deux élections cantonales partielles

OISE

Canton d'Estrées-Saint-Denis (deuxième tour).

L., 10 617 ; V., 3 774 ; A., 64,45 % ; E., 3 495.

Marcel Fouet, div. d., m. de Chevières, président de la communauté de communes de La Plaine-d'Estrées, 2 218 (63,46 %)... ÉLU Annick Decamp, div. d., soutenue par le CNI et le RPF, maire de Moyvillers, 1 277 (36,54 %).

[Marcel Fouet succède à Charles Dottin, div. d., décédé le 9 septembre. La répartition des forces au sein de l'assemblée départementale n'est donc pas modifiée, avec 18 sièges pour la gauche (14 PS et 4 PCF), 22 sièges pour la droite (6 RPR, 2 DL, 1 UDF, 13 div. d.) et 1 FN. Par rapport au second tour de mars, M. Fouet l'emporte plus nettement que Charles Dottin, devant Annick Decamp, qui ne recueille que 36,54 % au lieu de 43,99 % il y a sept mois.]

SEINE-ET-MARNE

Canton de Nangis (deuxième tour).

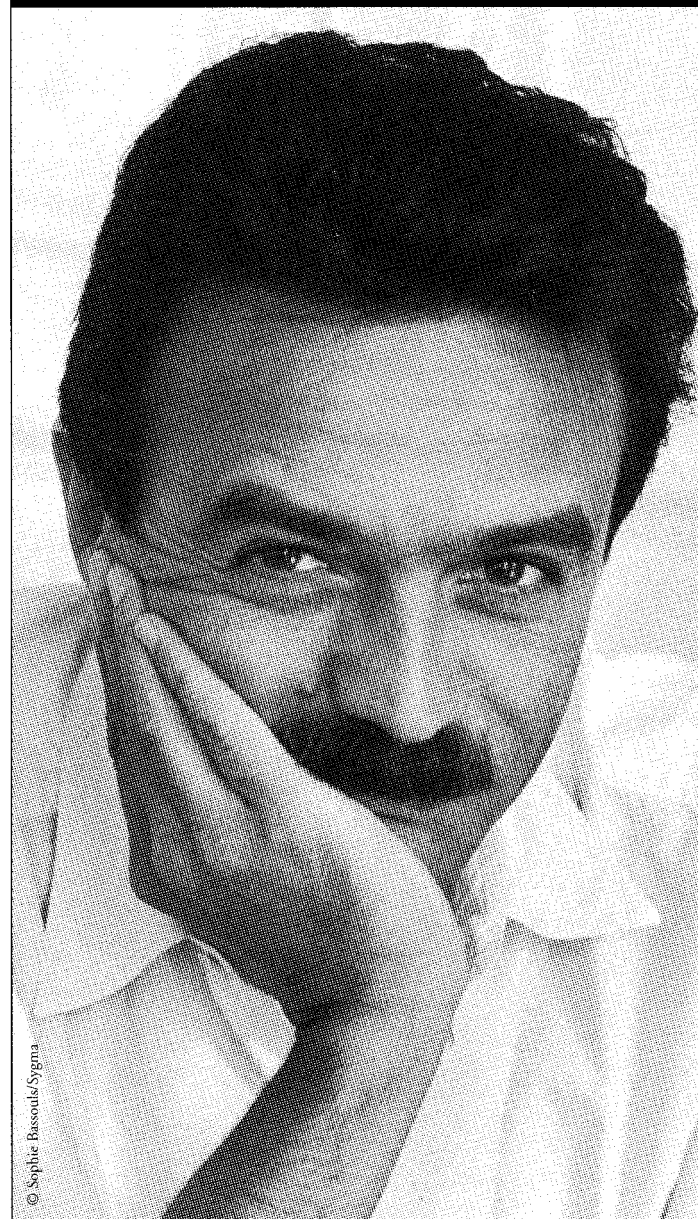
L., 10 043 ; V., 4 132 ; A., 58,86 % ; E., 3 957.

Paule Noury, div. d., 2 246 (56,76 %)... ÉLU Claude Pasquier, PCF, m. de Nangis, 1 711 (43,24 %).

[Le deuxième tour a été marqué par une légère mobilisation de l'électorat. Paule Noury, qui rejoint la majorité départementale du conseil général, l'emporte facilement contre le communiste Claude Pasquier, maire de Nangis, en établissant un meilleur score que son défunt prédécesseur, Michel Dromigny.]

PRIX MEDICIS

ESSAI



© Sophie Basso/Sygma

Edwy
Plenel

Secrets
de
jeunesse

Stock

PRISONS Les islamistes radicaux interpellés dans des affaires de terrorisme tentent de profiter de leur incarcération pour attirer de nouveaux adeptes. Le témoignage d'un détenu, que Le

Monde publie (lire pages 14 et 15), décrit ce prosélytisme au quotidien, derrière les barreaux. ● LE MINISTRE DE LA JUSTICE ne semble pas s'alarmer d'un phénomène qui ne trouble

qu'assez peu le calme dans les prisons. ● **POUR CONTREBALANCER** l'endoctrinement de ces « nouveaux caïds », l'administration pénitentiaire tente cependant de favoriser l'expression religieuse

des prisons. ● **À LA MAISON D'ARRÊT** de Villefranche-sur-Saône, la direction est venue à bout d'un mouvement de contestation dirigé par deux radicaux en nommant officiellement

un imam. ● **ALORS QUE LA PROPORTION** de détenus d'origine musulmane serait de l'ordre de 50 % à 60 %, on ne compte que 44 aumôniers musulmans pour 460 intervenants catholiques.

Enquête sur le pouvoir méconnu du prosélytisme islamiste en milieu carcéral

Certains détenus fondamentalistes pratiquent un endoctrinement souterrain auprès de leurs compagnons de cellules. Grâce à leur influence sur des jeunes privés de repères, ils sont devenus de « nouveaux caïds ». Pour contrebalancer cette emprise, l'administration tente de favoriser l'expression religieuse en prison

OFFICIELLEMENT, le phénomène n'existe pas dans les prisons. Aucune étude, aucun rapport du ministère de la justice n'y fait mention. En 1995, après l'incarcération des militants du GIA, l'administration pénitentiaire avait bien ouvert une enquête, à la demande d'un syndicat de surveillants, sur un éventuel prosélytisme islamiste à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Mais le rapport s'est perdu dans les tréfonds de la place Vendôme. De cette époque, ne subsiste que le souvenir de la conversion de Khaled Kelkal en prison, premier acte d'une lente dérive vers le terrorisme d'un jeune musulman de banlieue.

Six ans plus tard, et alors que 51 militants islamistes sont incarcérés en France dans des procédures antiterroristes, la chancellerie ne semble guère s'en inquiéter. « Nous sommes sensibilisés au risque de prosélytisme islamiste car nous ne souhaitons pas que se reconstituent des réseaux en prison, souligne-t-on dans l'entourage de la garde des sceaux, Marylise Lebranchu. On nous a signalé quelques cas mais cela reste très marginal. »

Propos lénifiants ou méconnaissance de la réalité ? Le témoignage d'un détenu actuellement incarcéré que *Le Monde* a choisi de publier (lire pages 14 et 15) présente un tableau autrement inquiétant. Pression sur les prisonniers les plus faibles, harcèlement pour une pratique rigoriste de l'islam, endoctrinement antisémite et anti-occidental par la circulation de livres et de cassettes interdits : cet homme a côtoyé quotidiennement dans plusieurs maisons d'arrêt de la région parisienne des prisonniers pratiquant un islam fondamentaliste et qui se livrent à un prosélytisme quasi ouvert. Un témoignage d'autant plus éclairant qu'il n'est pas isolé. Depuis quelques années, la vie des établissements pénitentiaires est, en effet, émaillée de mouvements de rébellion et de petites crispations, qui ont en commun la revendication d'une pratique stricte de l'islam.

LA PLAINTÉ D'UN PRISONNIER

A Fleury-Mérogis (Essonne), au début de cette année, les détenus d'un étage entier ont refusé de regagner leur cellule, en demandant une amélioration de leurs conditions de détention sur fond de discours religieux. « Ces détenus étaient manipulés par un homme interpellé dans une procédure terroriste mais qui ne faisait pas ouvertement partie de la revendication », raconte Marcel Duredon, surveillant à la maison d'arrêt et responsable FO. Au même moment, à Villefranche (Rhône), un mouvement similaire s'organisait afin de revendiquer le droit à la prière collective. Là encore, deux détenus,

déjà transférés pour cause de prosélytisme, s'étaient faits, au nom du droit à la liberté de culte, les porteurs drapeaux d'un islam sans concession (lire ci-dessous). A Bois-d'Arcy (Yvelines), ce sont les horaires des activités qui ont été dénoncés par un groupe de détenus, mené par deux « barbus », au motif qu'ils empiétaient sur une des cinq prières quotidiennes.

Si ces contestations dirigées contre l'administration s'expriment à visage découvert, nombreuses et autrement plus difficiles à déceler sont les pressions exercées par des islamistes sur d'autres détenus. A Villepinte, en 1998, il a fallu la plainte d'un prisonnier, agacé par le bruit incessant d'appels à la guerre sainte, pour que la direction ordonne une fouille générale de l'établissement. Sur les cassettes audio qui ont été découvertes dans plusieurs cellules, les appels à la guerre sainte et au refus de tous les attributs de la société occidentale étaient entrecoupés de tirs d'armes automatiques.

Toujours à Villepinte, mais quelques mois plus tard, Pierre Mahé, alors aumônier de la maison d'arrêt, a été victime d'un incident qu'il qualifie aujourd'hui de « tristement significatif ». Un jeune Franco-Portugais, fraîchement converti à l'islam, l'avait appelé. « Je parle portugais, je connaissais le village de son père, nous avions l'habitude de discuter. Mais cette fois, à la sortie de la cellule, quatre barbus m'attendaient. Ils m'ont dit : "Tu n'as pas le droit de lui parler, il est à nous." »

De fait, plusieurs observateurs témoignent de l'influence de ces détenus sur les autres, et particulièrement sur les jeunes de banlieue. A la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, qui abrite de nombreux prévenus incarcérés pour des affaires de terrorisme, un surveillant l'assure : « Leur niveau intellectuel et leur stabilité psychologique supérieure en imposent aux autres. Dans une cellule encombrée, tout le monde se soumet à la prière. » Un intervenant extérieur habitué de l'établissement renchérit : « Ils sont beaucoup plus généreux que les prisonniers habituels, partagent tout avec les nouveaux venus, qui sont généralement complètement paumés. Ils offrent une aide psychologique qui n'existe pas dans l'établissement. Ils ont un rôle protecteur : ce sont un peu les nouveaux caïds. »

La religion offre, il est vrai, un secours nécessaire pour supporter l'incarcération. « Depuis trois à quatre ans, il y a un retour des jeunes de banlieue vers le religieux, explique le directeur d'une prison d'Ile-de-France. Il y a dix ans, la pratique religieuse concernait essentiellement les quinquagénaires. Aujourd'hui, c'est un phénomène qui touche massivement les plus jeunes. Avec l'islam, ils trouvent un but existentiel qui com-

ble le vide qui les caractérise. C'est quasiment un effet de mode. »

Si certains redoutent de voir les intégristes venir puiser dans ce vivier, d'autres s'interrogent sur la sincérité de la foi de ces jeunes con-

fundamentalistes affichés laisse parfois sceptique. « En prison, faire du prosélytisme religieux, c'est avant tout un moyen de prendre l'ascendant sur le groupe, d'accroître son influence, explique un directeur

Pas de « crispation particulière » depuis le 11 septembre

De l'avis de plusieurs observateurs, les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis n'ont pas provoqué de « regain de prosélytisme » ou de « crispation particulière » dans les prisons françaises. « Tout juste certains jeunes ont vu là matière à quelques provocations verbales anti-américaines qui sont surtout de l'ordre de la crise identitaire », explique le directeur d'un établissement de la région parisienne. Même constat à Loos-lès-Lille, où le directeur, Bruno Clément, fait état d'« un peu d'agitation » dans les cellules. « Les surveillants ont été invités à la vigilance, précise-t-il. Mais ces manifestations traduisent moins un soutien à Ben Laden qu'un rejet traditionnel de l'autorité, qui trouve là une façon de s'exprimer. »

A la suite des attentats, le ministère de la justice a diffusé une circulaire Vigipirate auprès des directeurs, qui rappelle notamment les consignes de sécurité quant aux entrées des établissements pénitentiaires.

vertis. M^e Françoise Luneau, avocate au barreau de Nanterre, qui défend souvent des jeunes des cités, est formelle : « En prison, ils se laissent systématiquement pousser la barbe pour être tranquille. Mais dès qu'ils sortent, 90 % laissent tomber. » Même l'engagement des

d'établissement pour peine. D'autant que les frontières ne sont pas étanches. Les truands d'aujourd'hui, ils sont parfois musulmans pratiquants. Un peu comme en Corse où le nationalisme sert à justifier le banditisme. » Une porosité qui n'est pas pour arranger les responsables

des prisons. « Ce ne sont pas les personnes incarcérées dans le cadre d'affaires terroristes qui nous posent le plus de problèmes, confie Jean-Marc Chauvet, directeur régional Ile-de-France de l'administration pénitentiaire. Ce sont ceux qui s'autoproclament imams en détention et qui sont là pour des affaires de droit commun. »

UN IMAM DIRIGE LA PRIÈRE

Pour contrebalancer l'influence de ces directeurs de conscience improvisés, l'administration a recours, au coup par coup mais non sans mal, aux aumôniers musulmans (lire ci-dessous). A Loos-lès-Lille, Bruno Clément, le directeur, se dit convaincu que « la meilleure façon de lutter contre le prosélytisme, c'est de favoriser l'expression religieuse ». Dans son établissement, un imam vient une ou deux fois par semaine diriger la prière et rencontrer les détenus qui le souhaitent. « Ce n'est pas une garantie car il n'entre pas dans toutes les cellules, mais c'est une action préventive essentielle, ajoute le directeur de la maison d'arrêt. Et l'imam est devenu un interlocuteur privilégié. S'il venait à avoir connaissance d'une dérive grave, je pense qu'il m'en parlerait. » Cette politi-

que de prévention reste cependant exceptionnelle. La plupart du temps, surveillants et direction s'accommodent de ce nouveau caïdat, susceptible de maintenir une forme de paix sociale en détention. Ils se contentent, finalement, de réagir quand la sécurité de l'établissement est menacée. « Quand des détenus sont à l'origine de mouvements, nous sommes susceptibles de les transférer dans un autre établissement, explique Pierre Raffin, directeur de la maison centrale de Moulins (Allier). Mais c'est moins parce qu'ils font du prosélytisme religieux que parce qu'ils poussent les autres à la rébellion. »

Un constat partagé par l'entourage de la garde des sceaux, qui ne considère comme « important » que « ce qui peut déboucher sur des troubles ». Encore cette « vigilance » mérite-t-elle d'être relativisée. A son départ du ministère de la justice, le 1^{er} octobre, Kamel Benamra qui était chargé des cultes à l'administration pénitentiaire, assurait avoir, en trois ans, participé à « deux ou trois réunions sur les sectes, mais sur le prosélytisme islamiste, aucune ».

Nathaniel Herzberg et Cécile Prieur

A Villefranche-sur-Saône, des mesures pour favoriser le culte ont eu raison de la contestation

CELA POURRAIT être une petite fable à destination des établissements pénitentiaires confrontés au prosélytisme islamiste. Ou comment la direction de la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône (Rhône) a su sortir par le haut d'un mouvement d'humeur de détenus, manipulés par des prisonniers fondamentalistes, en leur proposant la présence d'un aumônier musulman. Etablissement sensible de la région lyonnaise, qui accueille majoritairement des jeunes issus des cités, la prison de Villefranche n'avait, jusqu'à ces incidents, rien mis en œuvre pour favoriser le culte des dizaines de musulmans qui y sont incarcérés. Une lacune qui, là comme ailleurs dans les prisons françaises, a fait le lit des fondamentalistes.

A Villefranche, tout a commencé au début de l'année 2001, avec l'arrivée de deux « caïds », transférés des prisons de Lyon par mesure d'ordre. « Officiellement, il s'agissait d'un transfert pour désencombrer Lyon, mais, en fait, ils nous ont été envoyés parce qu'ils faisaient du prosélytisme », reconnaît David Schots, directeur adjoint de l'établissement. Très vite, les deux détenus, condamnés à des longues peines dans des affaires criminelles de droit commun, ont fait part de leurs revendications. « Dès leur arrivée, ils ont précisé qu'ils combattaient les personnes qui interdisaient l'expression de leur culte, poursuit M. Schots. Ils réclamaient l'application de la loi

coranique. Ils ont acquis très vite une grosse influence sur les autres détenus. »

Début février, la contestation monte. Des prières collectives sauvages sont improvisées dans la cour de promenade. Une cinquantaine de détenus refusent, « à cinq reprises en quinze jours », de réintégrer leurs cellules après la promenade. Une Lettre ouverte, dénonçant « l'atmosphère d'extrême droite » de la maison d'arrêt, est signée par 63 d'entre eux avant d'être expédiée à la chancellerie. Les détenus y protestent contre les « exactions », les « expéditions punitives » et « la discrimination raciale et religieuse et l'atteinte à la liberté de culte », pratiquées, selon eux, par l'administration pénitentiaire. Un courrier immédiatement dénoncé par la direction, qui parle alors de « calomnie et de mensonge » et qui précise que « le prosélytisme est interdit par le code de procédure pénale ».

« HÂTER LE TRANSFERT »

Convaincue que la colère des détenus est attisée par les deux meneurs, la direction place l'un d'eux à l'isolement « pour prévenir de nouveaux troubles dans la détention ». Quelques jours plus tard, le directeur régional de l'administration pénitentiaire, Guy Solana, décide de « hâter son transfert » vers une maison centrale : « Il était condamné à une longue peine, réclamait de faire des études, nous n'avons fait qu'ac-

célerer le processus. » Le second détenu sera également déplacé vers une autre maison d'arrêt.

Bien que le calme soit revenu aussitôt, l'administration pénitentiaire choisit de ne pas en rester là. Le 19 février, une réunion rassemblant le grand mufti de Lyon, Abdelhamid Chirane, le recteur de la mosquée, Kamel Kabtane, le directeur régional de l'administration pénitentiaire et la direction de l'établissement, arrête des mesures favorisant la pratique du culte musulman à Villefranche : un aumônier musulman est agrégé, une salle polyvalente est mise à sa disposition pour la prière du vendredi après-midi et les détenus sont autorisés à se procurer des tapis de prière « à utiliser dans les cellules, mais ni en cour de promenade ni en salle de sport ». Enfin, « à partir de 2002 », les détenus musulmans se verront offrir une gamme plus large de produits hallal dans l'épicerie interne de la maison d'arrêt.

Depuis, environ 110 détenus sont inscrits au culte, chaque vendredi, sur une prison qui compte un peu moins de 600 détenus. Tirant la morale de cette histoire, la direction de la prison estime que l'incident a permis de « clarifier [sa] position par rapport à l'islam et de montrer qu'[elle n'était] pas hostile à la pratique du culte musulman ».

N. H. et C. Pr.

44 aumôniers musulmans en France contre 460 intervenants catholiques

« **JE ME MÉFIE** de certains bénévoles qui se proposent spontanément pour rendre visite aux détenus musulmans. Ils peuvent appartenir à des organisations néofondamentalistes... » Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, considère que la présence d'aumôniers musulmans en prison reste le meilleur rempart contre le prosélytisme islamiste. A condition qu'ils soient choisis avec soin et dûment appointés par l'administration pénitentiaire, insiste-t-il.

L'existence d'aumôneries en milieu carcéral est expressément prévue par la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Le code de procédure pénale prévoit que « chaque détenu doit pouvoir satisfaire aux exigences de sa vie religieuse, morale ou spirituelle ». Depuis une dizaine d'années, l'évolution de la population carcérale pose avec une acuité grandissante le besoin d'aumôniers musulmans : selon les différentes estimations, la proportion de détenus d'origine musulmane serait de l'ordre de 50 % à 60 %, sur un total de près de 45 000 personnes incarcérées. Rapporté à cette population, le nombre d'aumôniers musulmans n'est que de 44, dont 4 à temps complet, 16 à temps partiel, 20 bénévoles et 4 auxiliaires. A titre de comparaison, il y a 460 intervenants catholiques en prison, dont

deux tiers d'aumôniers. « Depuis dix ans, nous alertons régulièrement l'administration pénitentiaire en demandant qu'il y ait davantage d'aumôniers musulmans », affirme le Père François Méry, responsable de l'aumônerie catholique pour la région Ile-de-France.

« UNE INJUSTICE FLAGRANTE »

Pendant longtemps, les aumôniers catholiques et protestants ont été les seuls interlocuteurs des détenus musulmans. Aujourd'hui encore, beaucoup de prêtres rendent visite aux musulmans qui le réclament, au nom de la « rencontre humaine ». « Mais si un prisonnier musulman me demande un coran, je lui conseille de s'adresser à l'imam », précise le Père Pierre Richard, aumônier à Marseille.

En Ile-de-France, l'aumônier régional musulman, Missoum Chaoui, est rémunéré à temps plein par l'administration pénitentiaire, et touche un peu moins de 5 000 francs par mois. Il intervient principalement à la maison d'arrêt de Nanterre. « Je ne peux pas m'y rendre tous les jours, déplore-t-il. Je rencontre les détenus qui souhaitent me voir. Je leur apporte des corans s'ils en font la demande, et je parle avec eux. Souvent, ils éprouvent le besoin de s'exprimer sur la faute qui les a conduits

en prison. Ils veulent savoir quelle est leur situation par rapport à Dieu et à l'islam. » S'il ne peut, faute de temps, diriger la prière hebdomadaire du vendredi, M. Chaoui organise les grandes fêtes musulmanes, telles que l'Aïd-el-Kébir, dans une salle polyvalente. Pour lui, le manque d'aumôniers musulmans est « une injustice flagrante ».

La nomination d'aumôniers musulmans ne se heurte pas seulement à des obstacles administratifs. Le code de procédure pénale dispose en effet que les responsables de l'aumônerie sont désignés « par le directeur régional qui consulte à cet effet l'autorité religieuse compétente ». L'absence d'organisation de l'islam de France fait qu'il existe rarement, sur le plan local, une seule autorité religieuse représentative. Contrairement aux catholiques et aux protestants, les musulmans ne disposent pas non plus d'aumônerie nationale.

Les directions régionales sollicitent donc les autorités religieuses de leur choix, mosquées ou associations, qui proposent des noms. Une enquête est ensuite menée par les renseignements généraux. « Il est arrivé que certaines personnes, dont j'avais donné les noms, reçoivent un avis négatif, confie Kamel Kaptane, recteur de la Mosquée de Lyon. Les

RG transmettent beaucoup d'avis défavorables... »

Cette prudence est à mettre en rapport avec les suites de l'affaire Kelkal. Après la mort du militant islamiste de Vaux-en-Velin, en 1995, la rumeur a mis en cause l'aumônier régional des prisons, Kamel Mansour, un jeune musulman de Rillieux-la-Pape. « Un amalgame, affirme le Père Christian Delorme, responsable des relations avec l'islam du diocèse de Lyon. Kamel Mansour a été nommé après le séjour de Kelkal en prison, il n'a donc pas pu le rencontrer. »

En 1998, la direction régionale de l'administration pénitentiaire a désigné un nouvel aumônier en la personne d'Abdelhamid Chirane, l'imam algérien de la Mosquée de Lyon. Aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans, il doit prendre sa retraite à la fin du mois. Le recteur Kamel Kaptane reconnaît que M. Chirane n'allait dans les prisons « que pour les grandes fêtes ». Le manque d'assiduité des aumôniers musulmans revient d'ailleurs souvent dans les propos des intervenants en prison. « A partir du moment où ils sont nommés officiellement et touchent une vacation, on ne les voit plus », glisse avec regret un aumônier catholique.

Xavier Ternisien



STEINER, A FLEUR DE PEAU
Venez découvrir la collection des canapés STEINER à des conditions exceptionnelles du 29/10 au 20/11/2001.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
JEUDI 1^{er} NOVEMBRE

A PARIS : Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

Un homme ouvre le feu sur les passants et tue quatre personnes à Tours

Arrêté dans un parking souterrain, cet employé SNCF sans passé judiciaire est décrit comme « dépressif et fragile »

Un homme de 44 ans a tué quatre personnes et a blessé sept autres, lundi 29 octobre, dans la matinée, à Tours (Indre-et-Loire). Armé de sa cara-

bine 22 long rifle, il a tiré dans la foule pendant une heure. Arrêté quelques minutes plus tard dans un parking souterrain, où il s'était réfugié,

l'homme a déclaré « se réveiller, ne se souvenir de rien ». Cet employé de la SNCF est décrit comme « dépressif et fragile » par son entourage.

TOURS (Indre-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Le brouillard venait à peine de se lever à Tours (Indre-et-Loire), lundi 29 octobre, quand Jean-Pierre Roux-Durrafourat a retrouvé ses esprits, dans un parking souterrain du centre-ville, une carabine 22 long rifle à la main et une balle dans le thorax. « Je me réveille... Je me réveille... Je ne me souviens plus de rien », a-t-il murmuré, blessé, en se rendant aux policiers sur lesquels il venait de tirer une dernière cartouche. Le cauchemar, en ville, s'est alors achevé après une heure de panique au cours de laquelle cet employé de la SNCF, âgé de quarante-quatre ans, a épaulé son arme à plus de dix reprises, visant des cibles anonymes dans la foule, tuant quatre personnes sur son passage, en blessant sept autres, dont deux policiers et un gendarme. « Ces gens n'avaient qu'un seul tort : ils ont croisé sa route et ils ont touché la mort », commente le directeur de l'Hôtel de l'Univers, devant lequel s'est effondrée la quatrième victime.

Ceux qui ont assisté à la marche sanglante du cheminot – 500 mètres en tout du bureau de poste central au parking de la gare – se souviennent surtout de ses yeux, seuls visibles sous une cagoule, de sa tenue militaire et de son

arme brandie « avec satisfaction » au-dessus de la tête après chaque tir. « Il ressemblait à un malade qui gesticulait avec un jouet, comme pour s'entraîner, se souvient Chantal, gérante d'une agence de voyages. Il criait comme un fou, ce qui ne semblait inquiéter personne. » Sa voiture à peine garée, Jean-Pierre Roux-Durrafourat a ouvert le feu une première fois, tuant deux hommes, âgés respectivement de soixante et soixante-six ans.

Aux arrêts de bus comme dans les commerces du centre-ville, les passants croient encore entendre des pétards. Le forcené, lui, recharge calmement son arme et poursuit son chemin. Devant l'hôtel de ville, au cœur de la circulation, il prend des voitures pour cibles et tire sur des policiers qu'il blesse à la nuque et au poignet. Quelques vitres volent en éclats, un conducteur est blessé au volant de sa voiture, un homme meurt dans la rue au bras de sa femme. La dernière victime, âgée de quarante-cinq ans, est retrouvée allongée à quelques pas du parking où s'est réfugié le forcené, bientôt cerné par les forces de l'ordre. « Sous terre, il a menacé les policiers de leur envoyer des grenades défensives », rapporte le commissaire principal, Jacky Zalokar. Mais l'homme n'avait ni grenades ni complice, contrairement à ce que

les images vidéo prises par les caméras du parking ont un temps pu laisser croire. Il est bientôt conduit à l'hôpital, tandis que les sirènes hurlent dans la ville sous le choc.

CARACTÈRE « TRÈS RENFERMÉ »

S'il était bien un amateur d'armes – Jean-Pierre Roux-Durrafourat était inscrit à un club de tir et possédait un permis de chasse –, ce voisin discret et employé sans histoires semblait surtout souffrir d'un « caractère dépressif et fragile » qui ne serait pas étranger à son « passé militaire difficile », selon les termes employés par le préfet d'Indre-et-Loire, Dominique Schmitt.

Quelques minutes avant de prendre le volant de sa voiture, ce père divorcé de trois enfants s'était par ailleurs battu avec son fils, un adolescent de quinze ans qu'il avait le plus grand mal à élever seul. A bout de nerfs, souffrant depuis la veille d'une forte fièvre, le père avait alors appelé son ancienne épouse pour qu'elle vienne chercher les trois enfants, âgés de dix à dix-huit ans, exceptionnellement réunis à son domicile, un appartement modeste dans une résidence anonyme de la banlieue de Tours. « Ce qu'il voulait, c'était être tranquille, rapporte sa mère, désemparée, qui l'avait vu la veille avec les yeux rouges et un fort mal de tête. Il partait

parfois à la pêche à 8 heures du soir, pour être tranquille, parce qu'il avait trop de soucis depuis son divorce. »

Un caractère « très renfermé », un adulte « sans amis », un mari blessé, un père désemparé, un dépressif « violent quand on le pousse à bout ». « Il ne parlait pas du tout, mais par contre il inventait, se souvient la vieille dame. Il disait tout le temps qu'il voulait acheter un bateau pour partir loin avec sa femme et ses enfants. Mais sa femme n'a pas voulu, et les enfants devaient aller à l'école. »

Jacques Chirac a fait part lundi de sa « consternation » face à un « acte barbare ». Dans une lettre adressée au maire (PS) de la ville, Jean Germain, le chef de l'Etat rend également hommage aux forces de police et de gendarmerie. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, qui a écourté une visite à Tunis, s'est rendu sur place dans la soirée. Quant à Lionel Jospin, en visite à Rennes, il a estimé que l'affaire ne relevait pas à proprement parler du problème de l'insécurité : « La personne qui a tiré semble n'avoir aucun antécédent judiciaire, elle semble être une personne travaillant dans un service public, qui a été prise d'un coup de folie », a déclaré le premier ministre.

Alexandre Garcia

Trois avocats mis en examen dans l'affaire Matra-Thomson

LE CONFLIT judiciaire ouvert, en 1996, par le groupe Matra-Lagardère contre les anciens dirigeants de la société Thomson (rebaptisée Thalès) par le dépôt d'une plainte pour tentative d'extorsion de fonds s'est discrètement enrichi d'un nouvel épisode : la mise en examen de trois avocats parisiens par la juge d'instruction Marie-Pierre Maligner-Peyron. M^e Dominique Falque est poursuivi, depuis le 23 juillet, pour « complicité de tentative d'extorsion de fonds, faux et usage de complicité et recel d'abus de biens sociaux ». Son confrère et associé, M^e Vincent Denis, a été mis en examen, le 24 juillet, pour « complicité de tentative d'extorsion de fonds et complicité et recel d'abus de biens sociaux ». Enfin, le 26 juillet, la juge a signifié une mesure identique à M^e Thierry Lévy, pour « complicité de tentative d'extorsion de fonds et faux et usage de faux ».

La justice reproche à ces trois avocats d'avoir participé à une opération, financée par Thomson, visant à déstabiliser le groupe dirigé par Jean-Luc Lagardère. Ils auraient – notamment M^e Falque et Denis – relayé devant la COB (commission des opérations de bourse) et le tribunal de commerce, les actions d'un avocat américain, William Lee. Officiellement, ces démarches consistaient à faire valoir les intérêts d'actionnaires minoritaires de Matra, lésés lors de la fusion avec Hachet-

te. Mais l'enquête a démontré que l'opération avait été montée de toutes pièces par M. Lee. Les investigations permettent également de penser que la manœuvre aurait été financée par les anciens dirigeants de Thomson, Alain Gomez, Pierre Cabanes et Olivier Lambert, mis en examen dans cette affaire, tout comme M. Lee.

« UN CONTEXTE QUE JE NE MAÎTRISAI PAS »

La justice semble reprocher à M^e Falque et M^e Denis d'avoir été les partenaires de M. Lee. Ces derniers ont démenti le caractère frauduleux de leur intervention. Sollicité par M^e Falque, entre 1993 et 1994, M^e Thierry Lévy a, pour sa part, travaillé sur l'opportunité d'une action pénale contre Matra. Il est intervenu ensuite, notamment par lettre, auprès de l'un des avocats de M. Lagardère, M^e Paul Lombard, pour tenter de négocier la fin des poursuites contre le versement, par Matra, d'une indemnité de 144 millions de francs, en réparation du préjudice causé aux actionnaires. Selon la justice, « l'importance de cette lettre est considérable puisqu'elle fait état du 1^{er} élément chiffré de la tentative d'extorsion de fonds ».

M^e Lévy a argué de sa bonne foi. « J'ai été trompé, a-t-il déclaré dans le cabinet du juge, et on ne peut me reprocher les éléments d'un contexte que je

ne maîtrisais pas ». Il a assuré n'avoir jamais su, avant le 3 octobre 1994, qu'il existait un lien entre Thomson et M. Lee. De même, il n'avait, dit-il, jusqu'à cette date, aucun doute sur la sincérité des confrères qui lui avaient confié cette mission. Interrogé sur la présence de son prénom face à une somme de 200 000 francs, sur un document intitulé « Couper les ailes de l'oiseau » qui récapitulait les frais de l'opération montée par M. Lee, M^e Lévy a indiqué ignorer son existence tout en précisant qu'il n'avait jamais reçu cette somme.

Interrogé par *Le Monde*, mardi 30 octobre, l'avocat de M^e Lévy, M^e Hervé Témime, a déclaré qu'il était établi que le comportement de son client était « rigoureusement conforme aux règles de la profession d'avocat », et qu'il avait abandonné le dossier dès qu'il avait eu des doutes. M^e Témime a déposé mi-octobre une requête aux fins d'annulation de mise en examen devant la chambre de l'instruction de Paris. Le bâtonnier du barreau de Paris, Francis Teitgen, contacté, lundi 29 octobre, a assuré, quant à lui, son confrère M^e Lévy de « toute [sa] confiance » et que ce dernier figurait « parmi les avocats les plus incontestables au regard de leur pratique professionnelle et de leur intégrité morale ».

Jacques Follorou

Les urgentistes civils des sapeurs-pompiers de Paris en grève pour dix jours

C'EST une première dans l'histoire de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP). Vingt-cinq des trente-trois médecins urgentistes civils de la brigade sont en grève pour dix jours depuis lundi 29 octobre. Les grévistes revendiquent un alignement de leurs salaires sur celui des autres médecins d'urgence de la fonction publique, la possibilité d'accès à un statut

moins précaire et l'accès à « une carrière au sein de la brigade au même titre que leurs homologues militaires ».

Réquisitionnés, comme ils le souhaitent d'ailleurs, par le préfet de police de Paris, les grévistes assument leurs missions pendant toute la durée de leur mouvement. De statut militaire, depuis sa création par un décret impérial de Napoléon I^{er} daté

du 18 septembre 1811, la BSPP compte 33 civils parmi ses 52 médecins urgentistes. Ces civils assurent « 80 % de l'activité opérationnelle (ambulances de réanimation, prise en charge et régulation des détresses vitales) », selon l'Association des médecins sapeurs-pompiers de Paris, créée à la fin de l'année 2000. « Nous avons une activité analogue à celle des SAMU, mais nous gagnons 40 % de moins que nos collègues des urgences ou des SAMU », explique le docteur Patrick Hertgen, l'un des grévistes. Nous sommes recrutés avec des contrats à durée déterminée de trois ans, sans pouvoir obtenir un statut moins précaire. C'est pourtant parmi les médecins les plus expérimentés de la brigade. »

CDD RENOUEVABLES

Depuis trois ans, en effet, faute de pouvoir recruter des médecins civils avec le statut de fonctionnaire, la BSPP est contrainte de leur proposer des CDD renouvelables.

Voté par le Conseil de Paris, le budget de la brigade est abondé par l'Etat, la Ville de Paris, les trois départements et les 144 communes de la petite couronne, chacun de ces quatre ensembles assumant environ un quart du budget. Les décisions d'orientation sont cependant prises pour l'essentiel au niveau de l'Etat et de la Ville. Si cette dernière a plutôt bien accueilli les revendications, notamment salariales, des grévistes, « il n'en a pas été de même au niveau

du secrétariat au budget, qui s'y est opposé », affirme le docteur Hertgen.

Le mouvement est ressenti avec une certaine ambivalence, dans un corps « qui n'a pas une culture de grève », rappelle le docteur Hertgen. D'ailleurs, les contestataires ont renoncé aux banderoles et même à porter la mention « gréviste » sur leur blouse.

La hiérarchie de la brigade voit plutôt d'un œil favorable les revendications avancées, mais « elle craint une confusion entre médecins civils et médecins militaires, de même qu'un amalgame avec les services départementaux d'incendie, qui n'ont pas le statut militaire », confie le docteur Hertgen. Du côté des médecins militaires, la sympathie à l'égard des demandes des grévistes est également de mise.

La BSPP, rattachée à l'arme du génie, n'échappe pas aux problèmes généraux du service de santé des armées, qui connaît depuis quelques années un déficit de recrutement de plus d'une centaine de médecins. Conséquence : l'une des sept ambulances de réanimation de garde en temps normal est « gelée » depuis le 1^{er} octobre en raison de problèmes d'effectifs médicaux. En rendant plus attractives leurs conditions de travail, les médecins urgentistes civils de la BSPP pensent pouvoir mieux assurer le renouvellement de leur profession.

Paul Benkimoun

Le commissaire Yves Jobic quitte la tête de la « brigade antigang »

L'affaire Bonnal pourrait être la cause de sa mutation

LE COMMISSAIRE Yves Jobic n'est plus le chef de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), plus célèbre sous son surnom de « brigade antigang », à la tête de laquelle il avait été nommé le 25 mars 1996. Il quitte ainsi la préfecture de police de Paris, où il avait effectué toute sa carrière pour rejoindre le directeur général de la police nationale, auprès duquel il devrait occuper un poste de conseiller technique, dont le contenu reste à préciser. Cette nomination marque une nouvelle étape dans le parcours de l'ancien major de la promotion 1981 des commissaires de police, âgé de quarante-trois ans. Promis dès ses débuts aux plus hautes responsabilités hiérarchiques, M. Jobic avait vu sa carrière interrompue en 1988. Il avait été placé en détention provisoire pendant deux semaines, après avoir été mis en examen pour proxénétisme par un juge d'instruction de Nanterre. Le policier avait été accusé par des prostituées de la rue de Budapest, dans le 9^e arrondissement de Paris, de leur avoir extorqué de l'argent. En 1989, Yves Jobic avait été relaxé par le tribunal correctionnel, puis avait perçu l'année suivante la somme de 150 000 francs pour « incarcération abusive ».

Les conditions du départ de M. Jobic de la BRI ont suscité quelques interrogations ; des sources policières rapprochées en effet de la polémique qui a entouré le cas de Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois » (*Le Monde* du 25 octobre). Celui-ci avait été remis en liberté, en décembre 2000, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, alors qu'il était en détention provisoire à la suite d'un hold-up commis fin 1998 dans un magasin parisien. Or il est soupçonné d'avoir joué un rôle dans le quadruple meurtre d'Athis-Mons (Essonne), le 6 octobre, et dans la mort de deux policiers au Plessis-Trévis (Val-de-Marne), le 16 octobre.

La BRI aurait-elle pu empêcher ces six morts violentes ? Elle avait placé « le Chinois » sous surveil-

lance depuis la fin du mois d'août. Ces filatures intermittentes – comme les prévoit la pratique de l'« antigang » sur des objectifs dont elle assure le suivi – ont notamment permis d'identifier plusieurs de ses complices. Elles n'étaient cependant pas en cours, lors des agressions du Plessis-Trévis et d'Athis-Mons. Selon plusieurs sources policières, la responsabilité du service d'Yves Jobic n'est donc pas en cause. La BRI a d'ailleurs ensuite effectué, sous la conduite d'Yves Jobic, l'interpellation de Jean-Claude Bonnal le 19 octobre, à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne).

FUITES VERS LA PRESSE

M. Jobic se serait surtout vu reprocher de multiples fuites en direction de la presse, notamment dans l'affaire Bonnal. Interrogé par *Le Monde* lundi 29 octobre, le policier a qualifié ces allégations de « totalement rocambolesques ». « C'est une invention », a-t-il ajouté. Son départ aurait en fait été entériné, vendredi 26 octobre, à l'issue d'une rencontre avec le préfet de police Jean-Paul Proust. Après cette entrevue avec son supérieur hiérarchique, M. Jobic aurait rédigé un rapport dans lequel il acceptait de rejoindre la direction générale de la police nationale, un mouvement considéré comme une promotion.

Selon d'autres sources, le départ d'Yves Jobic pourrait être lié à un désaccord avec la direction de la police judiciaire parisienne sur les missions de « l'antigang ». Depuis plusieurs mois, la hiérarchie souhaitait voir évoluer la BRI vers un rôle d'assistance aux autres services pour des filatures, et pour les interpellations présentant un caractère sensible. Yves Jobic préférerait en revanche que ses policiers conservent – outre les arrestations en flagrant délit qui sont sa spécialité –, des missions traditionnelles d'initiative, comme la recherche de renseignements sur le milieu du banditisme.

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : l'extradition de Francisco Arce Montes, soupçonné du viol et du meurtre de Caroline Dickinson en 1996 à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), actuellement détenu aux Etats-Unis, devrait être retardée après que celui-ci a plaidé, lundi 29 octobre, « non coupable » dans une affaire d'attentat à la pudeur devant un tribunal de Miami. L'Espagnol, âgé de 50 ans, ne peut pas être extradé en France avant d'avoir été jugé pour les délits dont on l'accuse en Floride. Son procès dans cet Etat a été fixé au 3 juin 2002.

■ **Douze adolescents âgés de 12 à 15 ans ont été mis en examen, jeudi 25 octobre, à Perpignan, pour « viols et agressions sexuelles en réunion »** commis entre septembre 2000 et septembre 2001. Six d'entre eux ont été incarcérés à la maison d'arrêt de Perpignan. La victime, une collégienne de douze ans, aurait entretenu au départ une relation avec l'un des principaux accusés, qui aurait ensuite proposé à ses copains d'avoir une relation sexuelle avec la jeune fille.

■ **Un prévenu détenu s'est évadé, en pleine audience, du tribunal de grande instance de Charleville-Mézières (Ardennes)**, lundi 29 octobre, profitant d'une suspension de séance durant laquelle il était resté dans le box. Jessy Roule, 20 ans, comparait pour vol avec violence. Mis en examen pour complicité d'assassinat dans une autre affaire, il avait été conduit menotté au tribunal.

■ **La famille de l'instituteur de Zittersheim (Bas-Rhin) soupçonné de pédophilie, qui s'était suicidé en avril, a introduit, le 23 octobre, un recours devant la Cour de cassation** afin d'obtenir un changement de juridiction. Son avocat, Emmanuel Piwnica, a déclaré au *Monde* que l'unique juge d'instruction de Saverne, Gabriel Steffanus, qui « a pris parti publiquement en juin en s'adressant aux parents d'élèves et en diffusant un communiqué (*Le Monde* daté 3-4 juin), ne peut informer de façon impartiale la plainte pour dénonciation calomnieuse déposée en mai par [ses] clients ».

■ **LOGEMENT** : treize familles, qui squattaient des logements sociaux de la « cité des 4 000 » à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), ont été expulsées, mardi 30 octobre. Un important dispositif policier a été mobilisé pour déloger les occupants sans titre. Une centaine d'appartements sont squattés dans plusieurs immeubles de ce quartier populaire.

■ **FAITS-DIVERS** : 187 tombes ont été vandalisées au cimetière municipal de Douarnenez (Finistère) dans la nuit de dimanche 28 à lundi 29 octobre. Des plaques et des vases ont été brisés. Des croix ont été renversées et d'autres cassées ou plantées à l'envers. Une enquête a été ouverte.

■ **Une fillette de deux mois, disparue lundi 29 octobre vers 14 heures à Cassis lors d'un vol de voiture, a été retrouvée en début de soirée dans une rue de Marseille.** Le père du bébé avait laissé les clés sur le contact de la voiture, expliquant aux policiers avoir voulu trouver rapidement à pied une place de stationnement.

■ **ÉDUCATION** : l'obtention du bac professionnel reposera, dès la session 2002, sur davantage de contrôle continu, selon un décret paru au *Journal officiel* du 28 octobre. Les candidats préparant ce diplôme dans le cadre de la formation continue pourront même passer l'intégralité des épreuves par le contrôle tout au long de l'année.

■ **Un élève de 17 ans, auteur d'une fausse alerte à la bombe dans son lycée à Grand-Charmont (Doubs), a été exclu définitivement de l'établissement** lors d'un conseil de discipline, lundi 29 octobre. Le lycéen devrait comparaître devant le juge pour enfants fin novembre.

SYNDICAT MIXTE POUR LE RÉTABLISSEMENT DU CARACTÈRE MARITIME DU MONT-SAINT-MICHEL

Abbaye aux Dames - Place Reine Mathilde - 14000 Caen

AVIS DE TENUE À DISPOSITION DU PUBLIC

Le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel est une opération réalisée par le Syndicat Mixte. Ce projet a fait l'objet d'une concertation préalable (art. L. 300-2 Code de l'Urbanisme) ouverte le 10 mars 1997 et clôturée le 18 décembre 2000.

Le bilan de cette procédure a été approuvé par délibération du Comité syndical du 18 décembre 2000.

Le dossier définitif du projet (au sens de l'article L. 300-2 CU), est tenu à la disposition du public pendant une durée de un mois, du 5 novembre au 5 décembre 2001 inclus :

- à la préfecture de la Manche, bureau des affaires juridiques, Saint-Lô,
- à la sous-préfecture d'Avranches,
- à la mission Mont-Saint-Michel - DDE 50, Saint-Lô,
- au siège du Syndicat Mixte, Abbaye aux Dames, Caen, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

DISPARITIONS

Mgr Gérard Huyghe

L'évêque des mineurs du Nord et des chômeurs

ANCIEN ÉVÊQUE d'Arras (Pas-de-Calais), Mgr Gérard Huyghe est mort samedi 27 octobre à Arras à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

« *L'évêque est le père et le frère des pauvres* » : Mgr Gérard Huyghe collait exactement à cette définition de l'évêque que donnait, le jour même de sa mort, un synode d'évêques du monde entier réuni à Rome (*Le Monde* daté 28-29 octobre). Cet homme du Nord, né à Lille en 1909, ordonné prêtre en 1933 par le cardinal Liénart, son père spirituel, nommé en 1962 évêque d'Arras, restera l'évêque des mineurs en grève, des chômeurs et des immigrés, l'avocat d'une Eglise ouverte aux réalités sociales et populaires. « Bête noire » des milieux patronaux et politiques de droite, ce non-violent, motivé par les seules exigences de l'Evangile, passera longtemps pour un « évêque rouge ».

La longue grève qui, en 1963, oppose les mineurs du Nord - Pas-de-Calais au général de Gaulle, alors au faite de sa gloire présidentielle, fait connaître le jeune évêque d'Arras. Celui-ci prend publiquement la défense des ouvriers de la mine, déplore leurs conditions de travail, les menaces qui pèsent sur leur santé, les retards de leurs salaires. Il fait lire des messages dans les églises où il défend les syndicats ouvriers. « *Cette grève nous concerne tous. Nous devons nous sentir solidaires de toute souffrance* », écrit-il. Il sera aussi présent près des familles endeuillées dans les catastrophes minières comme celle de Liévin en 1975.

Mgr Huyghe soutient les mouve-

ments d'Action catholique (Jeunes-ouvriers, agricole, étudiante chrétienne), qui sont alors une pépinière de militants ouvriers et politiques. Il est aussi de tous les combats contre l'apartheid en Afrique du Sud, contre les dictatures en Amérique latine, contre la torture. Il défend les immigrés qui font leurs premières grèves de la faim et sera chargé par l'épiscopat du secrétariat pour les relations avec l'Islam, instance en charge du dialogue entre catholiques et musulmans.

Après avoir participé au concile Vatican II (1962-1965), Mgr Huyghe sera le témoin des crises qui le suivront. Il dénonce la dissidence traditionnelle de Mgr Lefebvre, son « compatriote » du Nord, subit les menaces des « silencieux de l'Eglise » pour son attitude jugée progressiste, défend les prêtres-ouvriers contre les suspicions romaines, résiste à la désaffection du clergé, confie des responsabilités aux laïcs pour faire face à la désaffection des vocations sacerdotales. Il fait aussi scandale en approuvant le baptême « par étapes », par souci d'authenticité du sacrement, ou en autorisant des obsèques religieuses pour les divorcés-remariés.

L'ancien évêque d'Arras, qui avait quitté ses fonctions en 1984, fait partie de cette génération d'évêques engagés, trempés dans cette tradition sociale, missionnaire, œcuménique, d'une hiérarchie catholique à qui certains reprochent aujourd'hui d'être devenue trop discrète.

Henri Tincq

Sophie Tatischeff

Sur les pas de Jacques Tati

LA MONTEUSE et réalisatrice de cinéma Sophie Tatischeff, est morte samedi 27 octobre, à l'âge de cinquante-cinq ans, des suites d'une longue maladie, dans une clinique parisienne.

Fille de Jacques Tati, Sophie Tatischeff avait commencé sa carrière de monteuse par la voie royale, en collaborant aux trois derniers films de son père : *Play Time* (1968), *Trafic* (1971) et *Parade* (1974). On la retrouve, à ce même poste, aux côtés, notamment, de Jean-Pierre Melville, Jean-Pierre Mocky, Jean-Jacques Annaud, Jacques Doillon et Coline Serreau. Elle passe à la réalisation en 1976, avec un court métrage intitulé *Dégustation maison*, tourné dans le même village que *Jour de fête* de Jacques Tati, et qui remporte le César du meilleur court métrage de fiction en 1978. Après avoir réalisé une série de documentaires pour France 3, dans le cadre du « Magazine de la vie des gens », elle signe en 1989 *Tati sur les pas de M. Hulot*, un remarquable montage d'archives dédié à son père, et au personnage central que ce

général inégalé du cinéma français incarne à l'écran sous les traits et le nom de M. Hulot.

Sophie Tatischeff a également collaboré, avec Marc Dondey, à l'édition d'un superbe album sur son père, paru en 1989 chez Ramsay. En 1994, elle fonde un studio de création sonore, Son pour Son, qui lui permet notamment de restaurer la version couleur du premier film de son père, *Jour de fête* (1947), qui sort sur les écrans en 1995, à l'occasion du centenaire du cinéma. Sophie Tatischeff se lance enfin pour son propre compte dans la réalisation d'un long métrage, *Le Comptoir*, qui sort sur les écrans en 1998, avec à l'affiche Mireille Perrier et la chanteuse Maurane. Voici un an, tout en préparant un deuxième long métrage qui devait être tourné au Brésil, Sophie Tatischeff était parvenue, avec son cousin, le metteur en scène Jérôme Deschamps, à racheter les droits des films de son père, perdus depuis la faillite de *Play Time*.

Jacques Mandelbaum

■ **LE PÈRE HENRI BOURGEOIS**, professeur, puis doyen de la faculté de théologie de Lyon de 1979 à 1985, est mort à Lyon samedi 27 octobre des suites d'un cancer. Né en 1934, ordonné prêtre en 1962, le Père Henri Bourgeois était docteur en théologie et avait dirigé les services du catéchu-

ménat du diocèse de Lyon. Théologien chevronné, auteur de nombreux ouvrages, il était ouvert à toutes les évolutions touchant la communication, la place des femmes et des « recommançants » (ceux qui renouent avec la pratique religieuse) dans l'Eglise.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 26 octobre sont publiés :

● **Catastrophe** : un décret relatif à l'aide pour l'accession à la propriété à la suite de la catastrophe survenue à Toulouse le 21 septembre 2001.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Sainte-Lucie sur la recherche et le sauvetage maritimes, signé à Castries le 7 juin 2001 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Maroc relatif aux échanges de jeunes professionnels, fait à Rabat le 24 mai 2001 ;

un décret portant publication des amendements au Recueil international de règles relatives à la

construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac, adoptés à Londres les 16 mars et 24 mai 1990.

Au *Journal officiel* du samedi 27 octobre sont publiés :

● **Langue française** : une circulaire relative à l'application de l'article 2 de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

Au *Journal officiel* du dimanche 28 octobre sont publiés :

● **Café** : un décret relatif aux dénominations, définitions et caractéristiques des extraits de café et des extraits de chicorée.

● **Taxi** : un arrêté relatif à la majoration de 1,9 % des tarifs des courses de taxi.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Ana

a le plaisir d'annoncer la renaissance de ses parents,

à Bruxelles, le 17 octobre 2001.

Ana Ochoa Williams,
rue du Beffroi 41,
B-1000 Bruxelles.

Mariages

Claire-Marie BLANC
et
Laurent BAINIER

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 27 octobre 2001 à Orléans.

24, rue de l'Ecole-Normale,
45000 Orléans.

Félicitations

– 10 octobre 2000 – octobre 2001.

Raphaël,

à Pavoare Boneme,
Houleur, Marguerite et Awenziwo sont très fiers de toi.

Tu as gagné ! Tu es le plus fort !
Un vrai chef, dire !

Décès

– Eric Fischer-Beynon,
son époux,
Yola Sentier,
Ada Sentier
et Nicolas Bourcier,
ses filles et son gendre,
David et Anne Fischer,
son beau-fils et sa belle-fille,
Antoine, Lola, Alexandra, Elsa, Hugo,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marta
ALEXANDROVA-FISCHER,

survenu le 26 octobre 2001.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue de la Grange-aux-Belles,
75010 Paris.

– Christiane et Jean Caty,
Claude Bailly,
Françoise et Patrick Robain,
ses enfants,
Thomas, Aline et Juliette,
ses petits-enfants,
Georges et Suzanne Moukarzel
et leur fille,
Claude et Gabrielle Bailly
et leur fille,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Alice BAILLY,

le 27 octobre 2001, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e, ce mardi 30 octobre, à 14 h 30.

– Mme Mauricette Bordes,
son épouse,
Jérôme et Sylvain Bordes,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont le regret d'annoncer le décès de

Jacky BORDES,

à l'âge de soixante ans, des suites d'une cruelle maladie.

Un dernier hommage lui sera rendu à Mazères-sur-le-Salat (Haute-Garonne), ce mardi 30 octobre 2001.

– Mme Jean-Marie Butikofér,
son épouse,
Christophe, Frédéric et Sandrine,
ses enfants,
Catherine et Véronique,
ses belles-filles,
Boris et Clotilde,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Marie BUTIKOFER,
ingénieur général
des Ponts et Chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 octobre 2001, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Beaulieu-sur-Layon (Maine-et-Loire), ce mardi 30 octobre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

193, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Pierre Coldefy,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Sa sœur et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre COLDEFY,
médecin inspecteur régional
de la santé publique à la retraite,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année, à « La Pescalerie ».

Envaux,
Allas-les-Mines (Dordogne).

– Dax (Landes).

Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Paul-Armand
DELMAS-MARSALET,

survenu le 28 octobre 2001, à Dax.

495, route de Monfort,
40180 Candresse.

– Antony, le 25 octobre 2001.

Bernard Grosjean,
Ses enfants, petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme GROSJEAN,
née Germaine MAPELLI,

son épouse, leur mère, grand-mère et arrière-grand-maman, dans sa soixante-seizième année.

Paix et sérénité à cette âme admirable.

Priez pour elle.

Les funérailles ont été célébrées dans la stricte intimité familiale ce 30 octobre.

– Mme Françoise Hebrard,

Marie-Danièle et Patrick Boulet,
Dominique et Henri Minc
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean HEBRARD,
15 août 1924 - 26 octobre 2001,
croix de guerre 1939-1945,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

54, avenue de la Vallée-des-Baux,
13520 Maussane,
5 bis, avenue d'Adhémar,
34090 Montpellier.
14, rue Cité-de-Las-Cazes,
34000 Montpellier.

– Frederick Elles,
son mari,
Sophie, Simon, Lara et Benjamin,
sa fille, son gendre et ses petits-enfants,
Jean-Alain et Eveline Koch,
son frère et sa belle-sœur,
Marcel et Pat Bussy
et Anne et David,
son beau-frère, sa belle-sœur et ses neveux,
Jean-Philippe et Fabia Koch, Arthur,
Mathilde, Louise et Armance,
Anne-Françoise Koch,
Frédéric et Marie-Hélène Binder et Agathe,
ses neveux et petits-neveux,
Ses fidèles amis Famela Seneviratne et Ranjith Hakurukumburage,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne-Marie
KOCH ELLES,

survenu le 24 octobre 2001, en sa soixante-neuvième année, après une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Libourne. Pomerol.

Mme Henri de Lambert,
Le marquis et la marquise
de Lambert des Granges,
M. et Mme Alain Treppoz,
M. et Mme Bruno de Maissin,
M. et Mme Bruno de Lambert,
Leurs enfants et petits-enfants,
En union avec Marguerite de Lambert (†),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri de LAMBERT,

survenu à Sales, le 28 octobre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Pomerol.

Ni fleurs ni couronnes.

– Orléans. Grenoble. Villefontaine.

Mme Henry Lepingue,
son épouse,
Charline et François Lepingue,
Anne et Dominique Lepingue,
Isabelle et Alain Legras,
ses enfants,
Laurence et Laurent,
Céline et Thibaut,
Gaël, Iwan et Solenn,
Delphine, Christophe et Marjolaine,
ses petits-enfants,
Juliette et Arthur,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Me Henry LEPINGLE,
bâtonnier honoraire d'Orléans,
ancien maire adjoint d'Orléans,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 26 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

– Colette Riz,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition, le 26 octobre 2001, de

Marcel RIZ.

Il a été inhumé dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagneux, le 29 octobre.

39, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

– M. Pierre Schoenderffer,
président,
M. Arnaud d'Hauterives,
secrétaire perpétuel,
Et tous les membres de l'Académie des beaux-arts,
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère

Daniel WILDENSTEIN,

membre de l'Académie des beaux-arts
de l'Institut de France,

survenu le mardi 23 octobre 2001, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti,
75006 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans, le 31 octobre 1997,

Edith BLANDEL

nous quittait.

Que celles et ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle en cette période de Toussaint.

– A la Toussaint 1991,

Jacques DARRIULAT,
architecte DPLG,

quittait les siens.

Françoise,
sa femme,
Jean-Luc et Marc,
ses fils,
Ses belles-filles,
Et ses petits-enfants,
demandant à ceux qui l'ont connu et aimé une pensée vivante.

– Il y a onze ans, disparaissait

Marc PAOLOZZI.

Nous pensons toujours à lui.

Formations

– Le CNAM vous informe de l'ouverture, sous la responsabilité de Dominique Lecoq (enseignant-chercheur), d'une formation intitulée « *Conduite de coaching et supervision* » (à partir du 15 janvier 2002). L'objectif de cette formation est de développer les capacités managériales appelées par une nouvelle situation de travail : promotion, mobilité, reconfiguration d'unité...

Renseignements et inscriptions :
Francis Mesguich.
Tél. : 01-40-27-23-36.
E-mail : mesguich@cnam.fr

SOUTENANCES DE THÈSE

85 F TTC - 12,96 € la ligne

Tarif étudiants année 2001

DEBARRAS

integral, tous locaux,
récupérations.

BIGUES BENNES

01 49 95 95 42

Service rapide
tous les jours

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : 13 F TTC - 1,98 €

Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

André Gide
Un écrivain protéiforme : son œuvre, ses amitiés, ses amours, ses engagements littéraires et politiques... Sous la diversité éblouissante, une unité profonde.

La Renaissance des poètes
De Ronsard à Du Bellay, de Louise Labé à Clément Marot, ballade avec une « brigade de douceur de vivre » qui, au milieu du XVI^e siècle, fit de l'harmonie une règle de vie et de littérature.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de novembre

Les dérives du climat
● Le changement climatique est devenu un des défis majeurs de l'humanité.
● A la clé : une transformation de l'économie pour parer à une menace qui reste cependant encore hypothétique.
● Origines, conséquences et remèdes : un problème planétaire.

Et les Clés de l'info :
● La traque de Ben Laden
● Anthrax : un germe contre l'Amérique

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Un détenu témoigne du prosélytisme islamiste dans les prisons françaises

JE suis incarcéré depuis fin 1996 pour un délit de droit commun. Dès le début de mon incarcération, je me suis rendu compte que le problème du prosélytisme en prison était bien présent dans la vie de tous les jours. Je décide donc d'écrire sur le sujet. Pour essayer d'expliquer pourquoi, comment et de quelle manière ceux que j'appelle des manipulateurs de conscience agissent pour inciter les jeunes à faire la prière, le ramadan, mais surtout comment ils les conditionnent avec des discours complètement politisés, sur fond de haine.

J'essaierai aussi d'expliquer comment ces extrémistes religieux font du social, de quelle manière ils opèrent sur le terrain, leurs moyens de propagande, mais surtout leurs objectifs principaux et pourquoi cela marche si bien ; comment ils se servent du Coran à des fins subversives, comment cette idéologie xénophobe sur fond d'islam prospère doucement mais sûrement, en profitant du désarroi et de la misère d'une catégorie de détenus bien visée. Bien entendu, je parlerai en fonction de ma propre expérience carcérale, de ce que j'aurai vu et entendu en promenade, au sport, à l'école, et dans la vie de tous les jours. (...)

Il faut savoir qu'une minorité d'extrémistes a réussi à faire monter du doigt cinq millions de musulmans, de la pire façon qui soit. C'est-à-dire en tuant et en violant, au nom d'un dieu qui me fait plus penser au diable. Cet islam de haine n'est pas cette religion que pratiquent des millions de musulmans respectables. Ces extrémistes ont pour objectif de torpiller l'intégration, l'assimilation qui, quoi qu'on en dise, se font doucement, mais sûrement. Ils veulent se faire passer pour les représentants d'un dieu, les représentants d'une identité perdue, cela en diffusant leurs théories anti-occidentales, antisémites et racistes à des détenus affaiblis socialement et psychologiquement par des conditions que j'essaierai d'expliquer. (...)

Avant de commencer, je me présente : j'ai trente-trois ans, je suis Français d'origine algérienne, je vis maritalement avec une Française de souche, nous avons deux enfants. Je suis croyant mais je ne reconnais aucun prophète même si je respecte tous ceux qui y croient. Je mange régulièrement du porc, j'assume même d'en manger en prison. Vu ma taille et ma carrure, personne ne m'imposera de ne pas en manger, comme je l'ai déjà vu faire pendant ces années passées dans le milieu carcéral. Les cibles favorites des prosélytes, qui sont plusieurs centaines incarcérés dans les prisons françaises, sont les détenus assez faibles psychologiquement et physiquement. (...)

Lors de ma première expérience carcérale, en 1984, j'avais vingt ans, il n'existait pas toutes ces histoires de prosélytisme. Il n'y avait pas toute cette propagande, tous ces bouquins, ces discours, tous ces détenus fanatiques dans les cours de promenade, comme c'est le cas aujourd'hui. (...) La deuxième fois que j'ai été incarcéré, quelques années plus tard, il n'y avait toujours pas de signe apparent même si la population pénale était déjà composée d'une majorité d'étrangers. En fait, tout a commencé incontestablement en 1992. Il y avait quelques pro-islamistes dans les cours de promenade, des discussions sur le FIS, sur l'islam, mais pas de prosélytisme au sens propre du mot, il n'y avait pas de revues propagandistes, si ce n'est quelques corans qui se prêtaient. (...) En 1993, j'ai été transféré pour finir ma peine. C'est vraiment là que, pour la première fois, je serai amené à côtoyer et à parler avec des extrémistes qui passeront leur temps à essayer de convertir le maximum de détenus, à faire du prosélytisme à outrance.

Après plusieurs mois, j'ai fait la connaissance du premier « cas » que je vais nommer Y : il porte une barbe, la chéchia (petite calotte), et a toujours un Coran entre les mains. Dans toutes ses discussions, il se réfère à la religion qu'il interprète comme bon lui semble. Il est âgé de trente ans, parle très bien le français. Il est incarcéré pour une affaire de recel. Le deuxième « cas », que je nommerai Z, a cinquante ans, une très forte personnalité. Il est incarcéré pour une affaire d'héroïne. Il vient d'un transfert disciplinaire du centre de détention de Liancourt, où l'administration lui avait reproché de faire du prosélytisme. Il lui était surtout reproché d'avoir été le porte-parole, en réalité le meneur, d'un groupe de détenus qui revendiquait plusieurs choses, dont une salle de prière avec un imam.

Tous les deux n'ont pas mis longtemps à faire connaissance, le terrain de sport est devenu très vite leur lieu de prédilection, c'est là que pullulaient les victimes potentielles. Le terrain de sport était le seul endroit où pouvaient se retrouver tous les détenus de tous les bâtiments, sans qu'il y ait de surveillants près de vous. Y et Z avaient fait certains adeptes dans la prison. Ils avaient une très grande emprise sur certains détenus et avaient réussi plusieurs conversions, dont celles de deux Français de souche qui avaient pris des prénoms orientaux et cela, en quelques mois seulement.

Par la suite, ils ont fini par être repérés par la direction. Le directeur leur avait dit d'arrêter leurs réunions dans les unités de vie, mais aussi sur le terrain de sports. Il leur avait surtout ordonné d'arrêter leur diatribe envers et contre tous.

Y et Z avaient réussi à faire signer quatre-vingts détenus pour une collecte de fonds destinés à acheter des tapis, des corans et le nécessaire pour meubler une salle de prière. Quatre-vingts détenus sur un total de quatre cents, soit 20 %. Un vent de panique avait soufflé dans les bureaux de la direction. Quelques jours plus tard, ils avaient décidé de transférer Y après plusieurs jours passés en isolement. Quant à Z, il avait fini par être expulsé, en bénéficiant d'une libération conditionnelle qu'il avait déposée peu de temps avant. (...)

Fin 1996, je me retrouve une nouvelle fois incarcéré. Quand je suis descendu en promenade, j'ai retrouvé deux copains que je connais bien, dont S, qui m'a présenté la grande majorité des détenus. Pour votre sécurité, il est très important de savoir qui est ici, et pourquoi. J'ai tout de même remarqué qu'il y avait plusieurs barbus incarcérés pour des affaires liées à leur religion malveillante qu'ils veulent imposer. (...)

Très vite, j'ai fait la connaissance de plusieurs détenus dont N° 2 qui est en cellule avec mon pote S. N° 2 a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle pour un homicide volontaire. Français d'origine algérienne, il a trente ans et est incarcéré depuis cinq ans. Il a été initié en prison et fait la prière depuis deux ans. Dehors, lui non plus ne croyait en rien. Il m'explique que pendant sa détention, ses frères (c'est ainsi qu'ils s'appellent

Pression sur les détenus les plus faibles, harcèlement pour une pratique rigoriste de l'islam, endoctrinement antisémite et anti-occidental par la circulation de cassettes et de livres interdits : actuellement incarcéré en région parisienne, un homme témoigne, de l'intérieur, du prosélytisme quasi ouvert pratiqué par des détenus qui se réclament d'un islam radical

L'AUTEUR

■ Actuellement incarcéré pour une affaire de droit commun, l'auteur de ce témoignage, Français d'origine algérienne, a préféré garder l'anonymat pour des raisons de sécurité. Son récit, dont la rédaction du *Monde* détient une copie intégrale, a été quotidiennement écrit entre 1996 et 1998. Il relate des scènes puisées dans plusieurs maisons d'arrêt de la région parisienne. Ce témoignage, dont les autorités judiciaires et pénitentiaires ont eu connaissance courant 2000, est parvenu au *Monde* début octobre. Après avoir été authentifié par la rédaction, il a été jugé suffisamment fondé pour être publié malgré son caractère anonyme.

entre eux) se sont intéressés à lui et ont réussi à lui faire prendre conscience qu'il fallait avoir un autre mode de vie. Que nous, les jeunes issus de l'immigration, n'avions plus aucune identité, que nous étions manipulés par les pays occidentaux, eux-mêmes manipulés par les juifs. Depuis qu'il est en prison, il est devenu antisémite. Il m'a confié qu'avant il avait des potes juifs.

Lors d'une de nos discussions, sachant que je ne fais pas la prière, N° 2 me demande si je ne veux pas essayer de faire un effort pour apprendre la position de ses frères. Je lui réponds que non. Il m'explique que je devrais lire le Coran, que cela me ferait du bien, que j'y trouverais les réponses aux questions que je me pose et que ça m'aiderait à surmonter cette épreuve. Mais aussi que je devrais faire comme lui, c'est-à-dire retrouver mes racines et ma religion. Il enchaîne avec un petit discours antisémite et anti-occidental qu'il avait appris par cœur. Il me conseille de lire *Le Complot de Sion* et qu'ainsi je pourrai enfin comprendre les choses dont il me parle.

Un jour, après maintes et maintes discussions sur des sujets divers mais sans jamais tomber d'accord, N° 2 m'explique que je dois éviter de me mettre en short pour courir. Il est vrai qu'actuellement, sur sept détenus qui courent, seul S et moi sommes en short. Il me dit qu'éventuellement je peux en mettre un, mais qui tombe aux genoux, car le Coran l'interdit, mais aussi parce que c'est un manque de respect vis-à-vis des pratiquants.

Je l'écoute tout en sachant que rien ni personne ne m'empêchera de courir en short. Je lui rétorque que je ne pense pas que ce soit vraiment écrit dans le Coran, que ça doit être une interprétation. Il continue pour me dire qu'il y a des frères qui ont fourni des réponses à toutes ces questions. Si je le veux, certains bouquins qui tournent en prison pourront m'aider à concevoir les choses autrement.

Un jour, N° 2 me tend un livre en promenade en me conseillant de le lire. (...) Les discours de N° 2 sont vraiment idéologues, très politisés. Il a des discours de mort, il croit réellement que, dans un avenir proche, il faudra combattre comme à l'époque des croisades. En le regardant faire aussi avec d'autres détenus, je le dis sans aucune erreur possible, N° 2 est devenu un professionnel du prosélytisme. (...) La réaction de N° 2 vis-à-vis de moi m'a fait prendre conscience que je ne pourrai plus approcher ces prosélytes si je ne rentre pas dans leur jeu. Je décide donc de leur faire croire que je suis en train de me poser des questions sur une éventuelle conversion totale, mais qu'avant je veux apprendre sur le sujet. (...)

Mon pote S m'a expliqué à quel point N° 2 était xénophobe et antisémite. Comme exemple, il changeait systématiquement la chaîne de télévision dès qu'un juif prenait la parole. Il refusait de regarder l'émission « 777 », présentée par Anne Sinclair, « Envoyé spécial », présentée par Paul Nahon et Bernard Benyamini, sous prétexte qu'ils étaient juifs. Il voyait des juifs partout. Ils étaient la cause de tous les malheurs, de toutes les crises, des guerres dans le monde. Il allait même jusqu'à dire qu'il avait pris dix-huit ans par la faute des jurys qui étaient composés par une majorité de juifs. Tout ce qu'il disait lui avait été appris par ces prêcheurs habités par les intolérances, qui sévissent dans les cours de promenade et qui ont pour objectif de convertir le maximum de personnes.

C'est dans ces discussions-là que l'on sent qu'une manipulation existe bien, car ces discours sont appris par cœur, ils sont propres à la prison. Les prosélytes ont bien compris que cet endroit était porteur pour leurs messages hostiles et leur mission première qu'est la conversion des détenus. Selon sa signification étymologique, le mot conversion (du latin *conversio*) signifie retournement, changement de direction. Pour certains, la conversion passe simplement par un changement d'ordre mental, d'opinion. Cela peut aussi impliquer l'idée d'un changement de pensée, d'un retour à l'origine, d'un retour à soi, voire d'une renaissance. C'est le cas de N° 2 et de tous ceux qui sont d'une origine arabo-musulmane. En ce qui concerne les autres, il y a une transformation totale de la personnalité, de la pensée, et une rupture totale d'avec sa vie antérieure, ce qui est le cas des Occidentaux, et pour simplifier disons qu'il y a la conversion (retour aux sources) et la conversion (mutation totale). (...)

Parmi ceux qui œuvrent le plus pour islamiser radicalement le maximum de détenus, il y a celui que j'appellerai N° 3, avec qui je parle régulièrement. D'entrée de jeu, il m'a dit : « Tu es notre frère, regarde la France t'a mis en prison, c'est pour ça qu'il faut te battre avec nous. » (...) N° 3 se bat pour un Etat islamique avec un califat (grand chef pour tous les pays musulmans), une sorte de guide spirituel comme l'a été de sinistre mémoire un certain ayatollah Khomeiny. Il m'explique que la démocratie telle que nous la vivons n'est pas le bon choix. Il me parle aussi du complot juif, il est viscéralement anti-français car ce gouvernement aide le pouvoir algérien à combattre ses frères.

Lui aussi veut essayer de me faire prendre conscience que je dois changer de vie et d'habitudes. Il m'a déjà fait plusieurs discours sur la religion avec des arguments politiques et sociaux, un discours très bien préparé, que lui aussi connaît par cœur, qu'il répète comme une récitation. Il argumente en me disant que cela me fera du bien de lire le Coran, qu'il faut absolument que j'apprenne la religion de mes parents, que nous devons nous défaire de cette occidentalisation dont nous sommes victimes, et enfin qu'il faut que tous les hommes comme moi soient solidaires de leur combat. (...)

N° 3 m'a bien sûr fait plusieurs fois un historique sur le FIS, comment il a prospéré, le projet qu'il avait pour l'Algérie (rien de bien réjouissant), tout en affirmant qu'il n'y a pas d'autre alternative que la charia. Il reste persuadé que le FIS va finir par prendre le pouvoir d'une façon ou d'une autre. Il me reproche souvent d'être représentatif d'une jeunesse issue de l'immigration qui ne fait rien pour aider le combat qui doit être aussi le nôtre, et du fait de nous désintéresser de sa religion.

Quand il a su que je ne parlais pas l'arabe, tout excité il me dit : « Ce n'est pas normal, ce n'est pas de votre faute car vous avez été francisé par l'école, par les copains, les assistantes sociales, etc. Il faut te reprendre en main et apprendre avec les frères qui sont ici. » (...)

Le lendemain de l'attentat au métro Port-Royal, N° 3 est remonté contre ses frères, plus précisément contre ceux qui ont fait cela, non pas pour les morts et les blessés (que Dieu ait leurs âmes), mais juste parce que dans deux jours il doit passer en appel pour une liberté provisoire qui, à coup sûr, sera rejetée. Moi-même, je lui ai conseillé de ne pas se déplacer.

Un jour, en parlant avec N° 3, j'ai employé le mot « beur » pour désigner le Français de parent maghrébin, il m'a interrompu net pour me dire qu'il ne fallait jamais dire ce mot qui a été inventé par les Français et par les juifs pour nous dévaloriser, mais qu'il fallait plutôt dire musulman. J'ai essayé de lui expliquer que c'était pour faire une distinction entre la deuxième génération. Il enchaîne pour me dire que ce nom a été créé pour nous déraciner encore plus de nos origines. C'est pour cela, me dit-il, que, dans les banlieues, il y a des frères qui travaillent pour une revalorisation des origines, une réislamisation des jeunes. Moi qui suis issu des banlieues nord de Paris, je n'ai pas vu ce dont il me parle, même s'il est vrai que certains jeunes ont été approchés.

Comme je l'ai déjà dit, leur cible préférée est le jeune d'origine maghrébine, mais ils ne négligent ni les Noirs ni les Européens ; à un moment donné, tous les détenus sont approchés par leur discours. Plusieurs fois, j'ai vu ces manipulateurs faire des remarques à des détenus qui s'appelaient par des surnoms, style Momo pour Mohammed, Nono pour Nordine, Dédé pour Dérain. Ils expliquent que ces surnoms nous ont été donnés par les Occidentaux pour nous éloigner de nos vraies racines, afin de nous franciser un peu plus. Ils préfèrent que nous prenions des noms d'animaux, tels que le lion, le faucon, le renard, une comparaison qui me fait dire que, pour une fois, je suis d'accord avec eux. (...)

N° 3 aussi passe une grande partie de la journée à lire le Coran avec bien d'autres livres écrits par des soit-disant grands théologiens, il me propose de m'en prêter, traduits en français, pour commencer à les lire et à apprendre le sujet. Il m'a été expliqué que ces livres sont rentrés spécialement en prison pour ceux qui, comme moi, ne comprennent pas l'arabe, ils sont même traduits dans plusieurs langues. Il y a aussi beaucoup de textes tapés à la machine à écrire ou à l'ordinateur, qui sont des appels à la guerre sainte, des appels à combattre les forces du mal, c'est-à-dire les impies, les juifs et l'Occident. (...) Il faut savoir que ces lectures, en plus des cassettes interdites, sont un outil de propagande très efficace. Un jour, je me suis fait prêter une de ces cassettes, et une fois en cellule, je l'ai écoutée : elle débute par des prêches enflammés entrecoupés par des coups de kalachnikov.

En ce qui concerne les livres, ce sont les visiteurs qui les déposent le plus simplement du monde, et cela en toute impunité. Pour les cassettes, elles suivent le même parcours que les autres choses interdites. (...) De ce que j'ai pu voir, les bouquins de propagande tournent de bâtiment en bâtiment, soit par le sport, soit par l'infirmerie, par l'école. Les cassettes

sont dupliquées et distribuées dans ces mêmes endroits. (...)

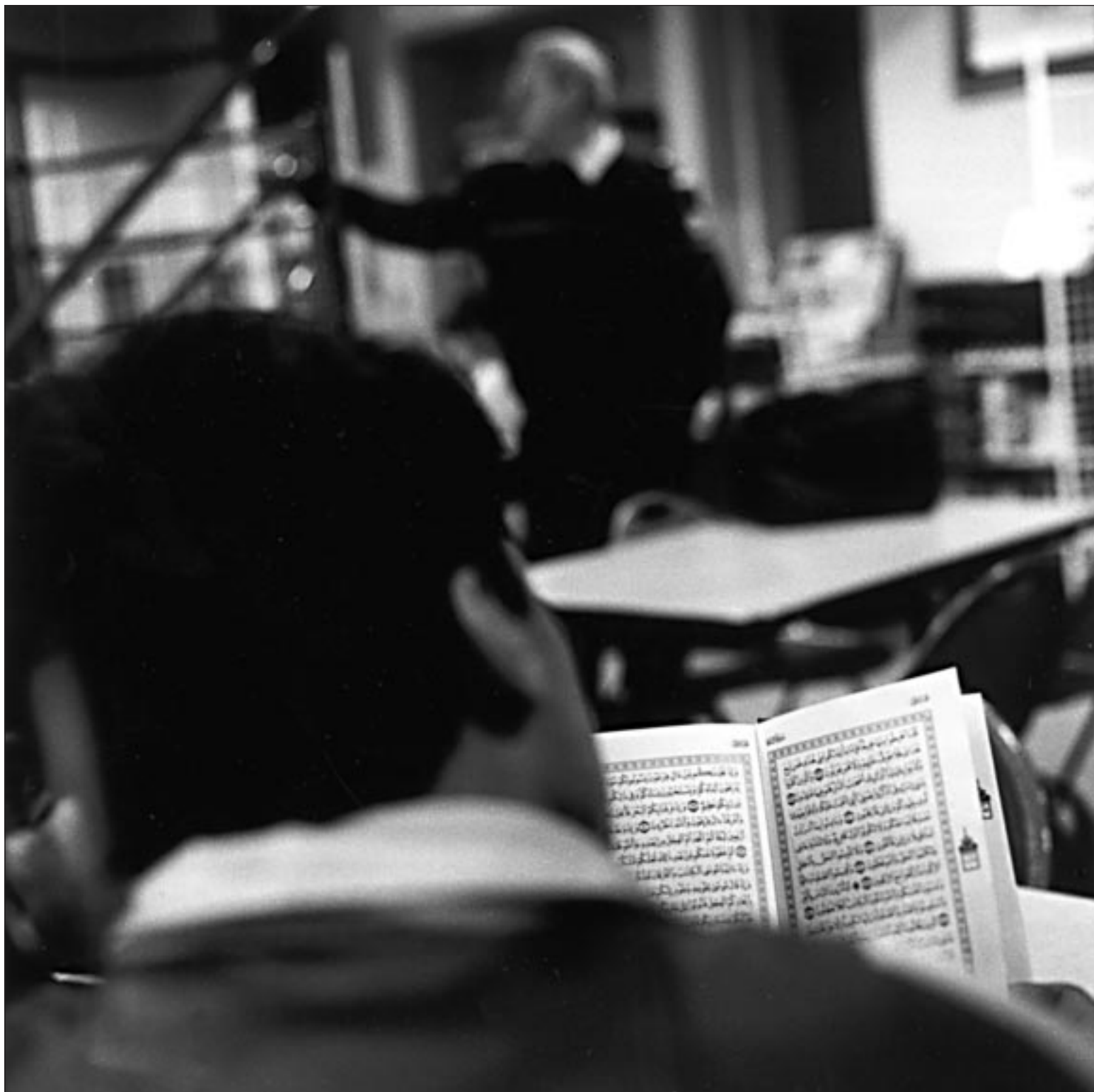
Le ramadan approchant, N° 3 et quelques-uns de ses frères demandent à tout le monde si nous voulons le faire. Pour ceux qui ne veulent pas le faire, ils leur imposent des arguments jusqu'à ce que ces derniers disent accepter. (...) Il faut savoir qu'une pression existe réellement pour inciter les jeunes à faire le ramadan. Une grande majorité de détenus disent faire le ramadan pour être tranquilles, mais aussi pour ne pas être considérés comme parias.

Ils sont plusieurs milliers à subir la loi instaurée par ces ultras, beaucoup voudraient manger de belles côtes de porc, mais la pression est telle qu'une grande majorité n'ose pas le faire, afin d'éviter un conflit avec certains qui sont prêts à en arriver aux mains. La réalité carcérale est telle que le détenu est obligé de composer avec son entourage immédiat, l'administration pénitentiaire n'étant présente que ponctuellement. (...)

Le lendemain matin du dernier jour du ramadan, tous ceux qui ont fait le jeûne se font la bise en promenade, chacun dépose sur la table du café, du thé, des gâteaux et diverses boissons. Sur la trentaine de détenus, une vingtaine s'est réunie autour de la table où N° 4 récite des versets de mémoire, accompagné d'un prêche enflammé. Tout le monde est regroupé autour de lui, les mains tendues devant en signe d'allégeance. C'était la première fois que j'assistais à une scène pareille, cela a duré vingt minutes, ils ont fini en criant plusieurs fois ensemble « Allah Akhbar ». Par la suite, ils ont invité tous les détenus présents à venir boire le café sans aucune distinction de race pour expliquer le pourquoi de cette cérémonie. Cela s'est passé devant les surveillants de garde, sans aucune crainte. Je suis franchement dégoûté de constater que ces pollueurs de la pensée peuvent agir avec autant d'aisance, sans rencontrer les foudres de l'administration pénitentiaire. Il y a quelque chose qui m'échappe. (...) En leur laissant le terrain, ils deviennent légitimes aux yeux des autres détenus. Pourquoi ne pas leur mettre une salle à disposition, mais avec un représentant officiel, choisi par une administration, et ainsi contenir cette dérive qui, malheureusement, s'accroît d'année en année ? (...)

Ils sont plusieurs à œuvrer pour islamiser radicalement les détenus, ils veulent nous obliger à prendre une voie qui n'est pas la nôtre. N° 4 est le plus nerveux de tous. Une fois, il m'a dit que s'il devait mourir, il aimerait que ce soit comme le martyr Kelkal l'avait fait, au nom de Dieu. Khaled Kelkal n'était pourtant qu'un jeune beur de la banlieue lyonnaise, incarcéré pour des délits mineurs. Il a fini mort criblé de balles suite à des actions terroristes qu'il revendiquait au nom d'un islam de haine et de mort qui lui avait été enseigné en prison.

« N° 2 m'explique que je dois éviter de me mettre en short pour courir. Il est vrai qu'actuellement, sur sept détenus qui courent, seuls S. et moi sommes en short. Il me dit qu'éventuellement je peux en mettre un, mais qui tombe aux genoux, car le Coran l'interdit »



JEANNE HILARYRAPHO

Pour faire passer ce qu'ils appellent « leur message spirituel », ce que moi j'appelle « leur message de haine », ils sont prêts à détruire les valeurs fondamentales de la République. Ils sont contre toutes les conquêtes offertes par les révolutions telles que mai 1968. Ils veulent remettre en question l'avortement, les libertés de penser, la liberté sexuelle, le mariage mixte. (...)

Les trois critères qui permettent de reconnaître les plus fondamentaux d'entre eux, ceux qui œuvrent le plus à radicaliser les plus fragiles, sont les suivants : pour commencer, ils ne mangent pas de viande car elle n'est pas tuée selon leur rite ; ils ne regardent pas la télévision car elle est administrée par les juifs ; ils gardent une barbe pour être plus près de leur prophète. (...)

En prison, il y a ceux qui ont une étiquette de DPS (détenu particulièrement surveillé), qui concerne la plupart des détenus incarcérés pour des affaires de terrorisme. Pour ces raisons, ils les changent régulièrement de cellule, en moyenne tous les trois mois. En commun accord avec d'autres détenus, ils s'arrangent pour changer de cellule entre eux, ainsi, ils peuvent rester dans les mêmes bâtiments et garder leurs territoires. (...)

Comme pour tous les autres, N° 5 est innocent devant les juges, mais il revendique haut et fort son appartenance au GIA et au FIS devant les détenus. Il aime à répéter qu'il faut égorger par la nuque et non par la gorge tous les impies, les juifs et les démocrates. (...) N° 5 a aussi un discours très politisé. Il se réfère à la misère des Palestiniens, des Irakiens, des Bosniaques, pour justifier que tout est de la faute des juifs, financés par les Occidentaux ou le contraire. Lui aussi parle de déclaration de guerre. Il argumente ses explications avec des versets du Coran, que chacun d'eux traduit à sa façon et selon son humeur. Tous ces fous de Dieu, qui comme lui font du prosélytisme, ne sont ni plus ni moins que des théologiens du terrorisme.

Un jour, il m'a expliqué qu'avant d'être emprisonnés tous ces groupes de « combattants » incarcérés ne se connaissaient pas bien, qu'ils œuvrent pour la même cause, notamment instaurer une théocratie en Algérie, puis au Maghreb, pour l'étendre au monde. Il m'explique qu'ils ont profité du fait d'être incarcérés pour échanger leurs coordonnées afin de pouvoir tous se revoir une fois libérés, ce qui m'avait déjà été dit par N° 3. Il faut savoir qu'une certaine unification a pu avoir lieu grâce à la prison. Sachant que toutes les affaires de terrorisme sont traitées par le tribunal de Paris, par un collégial de quatre juges d'instruction, tous ces fous de Dieu sont incarcérés dans les prisons de la région parisienne. Ils sont plus de deux cents incarcérés au moment où j'écris sur le sujet. (...)

Je vais enfin donner une bonne nouvelle, à savoir qu'une très grande majorité des conversions sont accomplies plus par souci de tranquillité que par conviction religieuse. Effectivement, certains jouent les extrémistes en criant par les fenêtres « Vive le FIS », « Vive le GIA ». Ils disent faire la prière et être solidaires des terroristes, mais pour beaucoup d'entre eux, ils ne sont que des fumeurs de haschich. Pour avoir parlé avec plusieurs de ces éphémères, il en ressort qu'ils ne veulent pas se faire prendre la tête, ils ne veulent pas passer pour des traîtres, alors ils laissent croire qu'ils ont changé.

En 1997, j'ai été transféré pour un rapprochement familial. Le premier jour que je suis descendu en cour de promenade, j'y ai retrouvé un détenu, un Antillais. Je l'appelle donc par son prénom à consonance occidentale, par lequel je l'avais connu. Il m'explique qu'il a pris un prénom oriental suite à une conversion totale, dans la mesure où il était chrétien. Il m'explique qu'il avait commencé à s'intéresser à la religion dans une autre prison, ce sont des détenus qui lui ont ouvert les yeux, une fois libéré, il s'est même fait circoncire. Je l'ai connu avant que ces endoctrineurs ne réussissent à le convaincre : il fumait le « hasch » sur le terrain de sport, il était fou de Tyson (lui aussi nouvellement converti).

Dans la cour de promenade, j'ai remarqué deux barbus, un signe ostentatoire d'appartenance à cette secte des fous furieux. Un des deux barbus que j'appellerai A est au même étage que moi, c'est un clandestin qui parle très bien le français. L'autre, B, est un Français de souche converti à un islam extrême. B me

Dans la bibliothèque de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, un détenu lit le Coran. A la photographie, il a affirmé ne s'être jamais intéressé à l'islam avant son incarcération, mais qu'en prison il avait rencontré « un groupe d'hommes formidables, qui [lui] ont montré comment vivre correctement. »

parle de sa vie : il est issu d'une famille modeste, il a fait des études pour être architecte, à cette époque, il se met à fréquenter des étudiants qui sont proches du FIS et qui, petit à petit, lui enseignent les préceptes d'un islam radical. Il m'a dit avoir trouvé des réponses à des questions qu'il se posait. Il finit par se convertir, en ayant l'envie d'aider le peuple musulman opprimé dans le monde entier.

Quand il me raconte tout cela, je reste bouche bée. Il est en train de me « tuer », ce fou, il est Français de souche, il a un bon métier, il était beau gosse (car avec sa barbe il ne l'est plus), et il est là devant moi à me parler de la guerre sainte, des maquis, de son combat, alors que moi qui suis d'origine algérienne, je n'arrive pas à le comprendre, c'est une scène surréaliste.

La première fois où j'ai été choqué, c'est lorsque j'ai vu A et B poser les serviettes et faire la prière en pleine promenade devant les surveillants qui étaient de garde ce jour. Une fois fini, je leur ai demandé si personne ne leur disait rien, ils m'ont expliqué que personne ne pourrait les empêcher, c'était la première fois que je voyais cela.

Un jour, que je « tournais » seul avec B, je lui demande si ses frères l'acceptent bien du fait qu'il est Français de souche, il me répond : « Seul les impies parlent d'ethnie. Nous, nous sommes tous des musulmans, quelle que soit notre nationalité, on se bat pour une nation musulmane avec comme seule loi la charia et d'une façon ou d'une autre, on y arrivera. » Je lui demande s'il a déjà combattu. Il m'explique que, lors d'un stage en Afghanistan, il a participé à l'attaque d'un char au lance-roquettes, mais qu'il n'y était qu'en temps que spectateur. Il m'a donné des détails assez durs sur l'assaut final, cela s'était passé dans une plaine près de Kaboul.

Là-bas, il a été initié aux manœuvres des armes, des explosifs et aux combats. Ils étaient plusieurs Français de souche, mais aussi des Français d'origine étrangère et toutes sortes de nationalités.

Un autre jour, je me suis retrouvé avec C. Au parloir, il était entouré de détenus auxquels il expliquait qu'il ne fallait plus boire de Coca-Cola, ni manger de bonbons, du fait que ces aliments contenaient tous de la gélatine fabriquée à base d'os d'animaux dont fait partie le porc. Il promet de bientôt distribuer une liste complète qu'il doit recevoir sous peu, en attendant, il demande de faire circuler l'information.

J'étais en compagnie d'un copain qui finit par me dire : « Si on les écoute ceux-là, on n'a plus rien droit de faire. » Emporté par son élan, il commence à me donner un enseignement de cette guerre qu'il faut continuer et il finit par me donner un cours sur le maniement des explosifs, plus exactement :

Comment transformer un détonateur à mèche en détonateur électrique ?

Comment faire une mine artisanale avec des simples cartouches de fusil ?

Comment faire un système de mise à feu avec une pince à linge ?

Comment en faire un autre avec un réveil à piles ?

Comment se servir d'une cigarette pour faire une mise à feu lente ?

Comment faire exploser une bouteille de gaz avec un réchaud, ils appellent cette méthode FLNC. (...)

Vu de l'extérieur, rien n'est vraiment apparent. D'où ce sentiment d'inertie de l'administration, qui ne peut pas se douter à quel point ces radicaux sont actifs, avec des moyens de propagande assez considérables. Ces désaxés pensent à long terme. Le tra-

« J'ai vu ces manipulateurs faire des remarques à des détenus qui s'appelaient par des surnoms, style Momo pour Mohammed, Nono pour Nordine, Dédé pour Déran. Ils expliquent que ces surnoms nous ont été donnés par les Occidentaux pour nous éloigner de nos vraies racines »

vail de fond qu'ils accomplissent, en essayant de radicaliser les plus jeunes, ne portera ses fruits que dans plusieurs années. Ces nouvelles forces et ces nouveaux combattants dont ils parlent sont une allusion à peine voilée aux jeunes qu'ils essayent d'enrôler comme ils l'ont été eux-mêmes, par le biais d'associations culturelles, sportives, voire caritatives.

La fièvre de la prière touche beaucoup de détenus. Je ne peux pas donner un pourcentage exact, mais je le redis, sans aucune erreur possible de ma part, une grande partie sont des touristes de la religion, ceux que j'ai précédemment nommés les éphémères.

Il y a aussi de vrais modérés qui ne s'occupent pas des autres. Comme mon voisin, qui a plus de quarante ans, que j'avais surpris en train de faire la prière, sans avoir le besoin de le dire. Il m'a même vu prendre une fois du porc et n'a jamais fait de remarques. Il est discret, tout le contraire de ceux que je dénonce et qui, par leur comportement, leurs barbes ou leurs prêches, sillonnent les promenades avec leur doctrine qui prône la violence pour faire triompher leur vision de la vie qui est d'une tristesse incommensurable. Dans les prisons, ces extrémistes ont le soutien de tous les clandestins qui ne ratent aucune occasion de s'associer avec eux au moindre problème, comme le jour où un extrémiste a demandé à un autre du bâtiment d'en face de baisser un peu la musique (occidentale). Ce dernier l'a envoyé sèchement promener. Il fut convenu d'un rendez-vous à l'infirmerie, mais le détenu n'est jamais venu, l'extrémiste l'a fait agresser en promenade par des frères à lui, il n'a plus jamais remis la musique par la fenêtre.

Tous ces extrémistes ne cherchent pas la confrontation. Ils essayent simplement d'imposer leur vision de la vie : comme le port du short qu'ils interdisent, plus précisément, le short doit descendre en dessous des genoux, ou la douche, où ils veulent que tout le monde reste en slip, ou interdire le porc, voire la viande qui n'est pas tuée selon le rite. Leur méthode est la suivante : dès qu'il y a quelque chose qui ne leur plaît pas, ils font des réflexions aux plus faibles, qui ne peuvent que suivre leurs avertissements, plus par souci de tranquillité que par affinité religieuse. Ils se sentent forts, ils sont en nombre et ont une certaine assurance qui frise l'insolence, pratiquement tous les détenus les respectent énormément, sans pour autant épouser leurs causes, cela en partie grâce à leurs affaires qui restent très médiatisées. (...)

Depuis les années 1994-1995, le prosélytisme est en constante croissance dans les prisons. Ce fléau ne rencontre aucune résistance. Il faut vite trouver des solutions pour pouvoir les contrecarrer. L'administration pénitentiaire doit arrêter de fermer les yeux. Si rien n'est fait, les cours de promenade vont devenir le berceau de la future djihad, une succursale où les prêches les plus enflammés sont actuellement enseignés. Le contexte même de la prison les aide énormément. Tel que la misère sociale, la dureté de la prison, l'abandon de certains par leurs proches, ce qui fait que les détenus deviennent beaucoup plus réceptifs aux thèses provocantes de ces fous furieux. (...)

Dans le registre des conversions, il y a ce jeune Cap-Verdien qui est incarcéré pour meurtre. Il a vingt-six ans, il est resté quatre semaines à notre étage avant de changer de bâtiment. Cela fait quatre années qu'il est incarcéré, il s'est converti il y a quelques semaines. Depuis ce jour, il porte un prénom oriental, beaucoup de détenus parlent de lui, dont A et B, qui font de lui un modèle à suivre. C'est une victoire pour la cause qu'ils défendent. Toujours dans le registre des conversions, A parle régulièrement avec un détenu d'un autre bâtiment, il a une trentaine d'années, c'est un Français de souche. Un jour, A m'appelle pour me le présenter par un prénom oriental, il enchaîne pour me dire que ce jeune frère vient aussi de se convertir à l'islam. A en est vraiment fier, car il a œuvré pour ce résultat. A me dit aussi : « Regarde, lui, c'est un Français, et il apprend l'arabe, il fait la prière, c'est devenu un vrai musulman, c'est cela que tu devrais faire toi aussi, au lieu d'apprendre les mathématiques et la français. »

Je lui ai répondu « Inch Allah » (Si Dieu veut).

Dans les jours qui ont suivi, j'ai cherché à me renseigner sur ce nouveau fou pour en savoir plus. J'ai appris qu'il était incarcéré pour une affaire de viol, il a été condamné à huit ans d'emprisonnement, ce délit est très mal vu en prison. Certains détenus leur font la chasse, surtout s'ils sont français de souche, vieux et isolés.

Les islamistes ont très bien compris qu'il ne fallait surtout pas faire de différence dans les délits, de façon à pouvoir recruter tous les mécontents et ce, le plus largement possible. (...)

Tous les soirs, il y a cinq détenus qui se retrouvent à la fenêtre pour écouter et poser des questions à A et B, qui en profitent pour faire passer leurs messages subversifs, haineux. Ils incitent tout le monde à s'engager avec eux. Ces discussions démarrent vers 20 heures pour finir aux alentours de 23 heures. Il m'arrive souvent d'écouter ce qui y est dit, ils répètent souvent que les musulmans de France ont appris un islam à la française, qu'ils comparent à du somnifère. Ils disent qu'un vrai musulman n'a pas le droit de se marier avec des juives ou des chrétiennes. Ils fustigent le haut conseil à l'intégration, où siège Abdel Benazzi, Français d'origine marocaine et capitaine de l'équipe de France de rugby. (...)

Un matin, A est appelé par le chef du bâtiment. Il lui a été dit qu'il fallait arrêter de faire du prosélytisme dans la prison sous peine d'être transféré. Quelques jours avant ça, il y a eu un accrochage dans la bibliothèque entre A et B, le détenu zairois, car, en s'y rendant, le Zairois s'est adressé au prêtre de la prison en l'appelant Mon Père (ce qui me paraît normal). A lui a fait la réflexion en lui disant qu'il ne devait pas l'appeler Mon Père, que c'étaient des imposteurs, j'en passe et des meilleures. Le Zairois lui a répliqué sèchement, en lui disant qu'il était chrétien et qu'il faisait ce qu'il voulait. Il y a eu une ambiance électrique, chacun restant sur ses positions, ils ne se sont plus jamais reparlé, et A entreprit tout ce qu'il put pour essayer d'isoler ce Zairois. (...)

Il est 1 heure de l'après-midi quand un surveillant vient ouvrir la cellule de A. Quelques secondes plus tard, il y a des cris de joie, il se met à sa fenêtre et crie « Allah Akbar » plusieurs fois. Il m'appelle et me dit qu'il est enfin libéré, il appelle d'autres détenus pour leur annoncer la nouvelle. Il explique très fort que c'est grâce à Allah, qui l'a décidé ainsi, il dit à B qu'il va aussi bientôt sortir et qu'il faut continuer le combat de l'intérieur. Il prend quelques coordonnées et promet de passer voir l'avocat de quelques-uns de ses frères. Il est heureux, vingt-six mois qu'il était incarcéré, c'est la cour d'appel qui l'a mis dehors et non son juge qui, lui, ne voulait pas. A a été libéré, B est passé au mitard avant de changer de cellule. Je peux vous dire que cela se ressent énormément, il n'y a pratiquement plus aucune discussion comme c'était le cas avant. Seulement, de temps à autre, il y a toujours des cris d'« Allah Akbar » par les fenêtres.

Voilà ce qu'il faudrait entreprendre pour faire en sorte qu'ils ne polluent plus les esprits, les transférer sans leur laisser le temps de s'installer à nouveau. Ce que je trouve rassurant, mais aussi très drôle, c'est que personne dans la cour ne se plaint de leur départ forcé. Ils ont même essayé quelques critiques de la part de certains. (...)

Il y a bientôt deux ans que j'écris sur le sujet. J'aurai pu rajouter beaucoup d'autres anecdotes, mais j'ai voulu faire un condensé pour essayer d'expliquer la situation actuelle. Je précise qu'à aucun moment je n'ai voulu donner un cliché de l'islam en général. Ce que j'ai fait, c'est de dénoncer une secte très active dans les prisons, se revendiquant d'une religion qui n'a rien en commun avec l'islam.

Je termine par faire le vœu que, dans un avenir proche, il n'existera plus d'extrémistes quels qu'ils soient et où qu'ils soient.

SI DIEU LE VEUT
INCH ALLAH

Proche-Orient : revenir à Madrid

par Alain Dieckhoff

Le 30 octobre 1991 s'ouvrait la conférence de Madrid. Conférence historique puisque, pour la première fois, Israël se retrouvait face à face avec l'ensemble des représentants arabes, y compris palestiniens. L'événement suscita un espoir considérable : après des décennies d'affrontements, une paix juste et durable semblait se profiler à l'horizon. Dix ans plus tard, cette perspective est largement anéantie alors qu'Israéliens et Palestiniens sont à nouveau engagés dans une confrontation sanglante au terme imprévisible.

Même si nous ne sommes pas entièrement revenus à la case départ, inutile de se masquer l'évidence : le bilan est maigre par rapport à l'ampleur des enjeux et aux ambitions initiales. Cet échec du processus de paix découle de facteurs à la fois conjoncturels (assassinat de Rabin, insuccès du sommet de Camp David...) et structurels (poursuite de la colonisation juive, récurrence du terrorisme islamiste). Il tient aussi à deux raisons, moins apparentes, mais sans doute plus fondamentales.

La première concerne les modalités de sortie de crise. Dans un conflit particulièrement intense, les parties ne viennent d'elles-mêmes à composition que dans deux hypothèses. Soit l'une d'elles subit une défaite absolue, ce qui crée une situation nouvelle à partir de laquelle le refonder un vouloir-vivre ensemble. C'est le modèle de la réconciliation franco-allemande. Soit les deux parties, conscientes des impasses grandissantes d'un conflit prolongé, s'évertuent à trouver un compromis qui les satisfasse toutes deux. C'est le modèle sud-africain.

Dans sa genèse, le processus de paix israélo-palestinien se rapproche du cas de l'Afrique australe. Convaincus qu'il n'y aurait pas de solution militaire à un contentieux séculaire, Rabin et Arafat se sont résignés à négocier. Toutefois, l'ob-

jectif ultime des deux leaders était différent de celui du tandem De Klerk - Mandela : les premiers ont opté pour une dissociation progressive entre deux espaces politiques alors que les seconds ont choisi de travailler à la constitution d'une Afrique du Sud multiraciale à travers une citoyenneté partagée.

Pourtant, si la recherche d'un compromis raisonnable était présente chez les responsables israéliens (tout au moins les travaillistes) et palestiniens, les ambiguïtés ont persisté. Du côté israélien, la routine de la colonisation contredisait en pratique la mise en œuvre d'un partage équitable. De plus, l'asymétrie politique au profit d'Israël a entretenu chez ses dirigeants la tentation d'imposer un accord à minima, l'Etat palestinien à venir étant territorialement rogné de toutes parts.

Comment dépasser la contradiction ?

En impliquant activement la communauté internationale, au premier chef les Etats-Unis et l'Union européenne

Du côté palestinien, bien qu'Arafat ait répété à l'envi que son but ultime était de constituer un Etat en Cisjordanie et à Gaza, l'évocation par l'OLP du droit des réfugiés à « choisir de revenir dans leurs foyers » remettait en question la logique de la partition et, implicitement, la légitimité d'Israël comme Etat juif. D'où le sentiment, particulièrement vif chez nombre d'Israéliens, que le double langage persistait chez leur partenaire.

La seconde raison qui a entravé en profondeur le processus de paix tient au blocage interne des systèmes politiques. En une décennie, Israël a vu se succéder six premiers ministres, répartis également entre droite et gauche. Les électeurs se sont rendus trois fois aux urnes

pour renouveler leurs députés et désigner leur premier ministre. Ces élections à répétition ne sont pas, contrairement aux apparences, le signe de la bonne santé démocratique du pays mais plutôt l'indice d'une crise profonde du parlementarisme qui a des conséquences directes sur la politique étrangère.

Le déclin des grands partis (Likoud et travaillistes) a en effet laissé, la proportionnelle aidant, le champ libre à une kyrielle de formations sectorielles. Du coup, les coalitions sont dépendantes de petits partis qui compensent leur audience réduite par une redoutable capacité de chantage. Depuis 1991, le gouvernement israélien a été mis en minorité à trois reprises, à chaque fois parce qu'il se risquait à des « concessions » envers les Palestiniens. Barak en fit les frais en

juillet 2000 en arrivant à Camp David privé de majorité, mais, avant lui, Shamir et Nétanyahou, dont les propositions étaient pourtant bien modestes, furent lâchés, toujours d'ailleurs par l'extrême droite et/ou des formations religieuses.

Yasser Arafat n'a pas les mêmes problèmes. Investi d'une forte légitimité électorale comme président de l'Autorité palestinienne, il a installé avec succès dans les territoires le système clientéliste, semi-autoritaire, qui a fait ses preuves depuis 1969 pour diriger l'OLP. Tout en laissant une assez large autonomie à la société civile, il a consolidé son pouvoir personnel, entre autres en marginalisant un conseil législatif peuplé par ses fidèles et déserté par les islamistes qui ont boycotté les élections.

Cette situation est loin de n'avoir que des avantages. Elle lui a certes donné les coudées franches pour mener les négociations avec Israël à sa guise. Toutefois l'opposition, absente des institutions de l'Autorité palestinienne et dominée par le Hamas, est une puissante force hors système à laquelle Arafat a laissé la bride sur le cou, de crainte qu'elle ne détourne contre l'Autorité le mécontentement populaire né d'une paix incomplète. Cette latitude d'action fut souvent mise à profit pour commettre des attentats-suicides, ce qui ébranlait davantage le fragile édifice d'Oslo. Dans le camp palestinien aussi, la situation intérieure a donc contrarié la marche de la paix.

Ces pesanteurs se sont renforcées depuis un an : l'esprit de compromis s'est évanoui, les oppositions internes à tout dialogue se sont consolidées. Pourtant une solution négociée, juste et globale, est plus impérieuse que jamais. Comment dépasser cette contradiction ? En revenant à Madrid, c'est-à-dire en impliquant activement la communauté internationale, au premier chef les Etats-Unis et l'Union européenne, afin d'appuyer et de garantir un plan de paix sur la base des paramètres Clinton et des propositions de Taba.

Lorsque deux adversaires sont incapables de parvenir à s'entendre, un troisième mode de sortie de crise s'impose : un règlement avalisé de l'extérieur. Les nations du monde avaient en 1947 soutenu la création en Palestine de deux Etats, l'un juif, l'autre arabe. Il est de leur responsabilité de faire advenir au plus vite le partage qu'elles prônèrent il y a plus d'un demi-siècle. Sans cette médiation forte, il n'y aura pas de paix, si ce n'est celle des cimetières.

Alain Dieckhoff est directeur de recherches au CNRS (Centre d'études et de recherches internationales, Paris).

Réponse à un ami

par Noël Mamère

Cher Thomas Sancton, lorsque vous étiez correspondant du magazine *Time*, à Paris, j'appréciais le regard critique que vous portiez sur les Français comme sur les Américains ; quand nous parlions de votre pays, vous saviez discerner entre les malades du syndrome gaulois et ceux qui, au nom de leur amitié pour l'Amérique, formulaient quelques évidentes exigences à l'adresse de vos dirigeants. Aussi, vous admettez que votre récent point de vue dans les colonnes du *Monde* (20 octobre) a pu m'étonner, me choquer.

Qui ne pourrait comprendre le violent traumatisme dont est victime aujourd'hui l'ensemble de votre pays, toutes catégories sociales et ethniques confondues ? Qui ne pourrait comprendre cette exigence de « réparation » formulée par tout un peuple qui se croyait invulnérable ? Qui pourrait refuser l'idée d'une guerre « juste » contre ce terrorisme sans Etat, sans foi ni loi, qui nie la personne humaine et la pulvérise ? Personne.

Les bombardements sur l'Afghanistan se poursuivent à un rythme soutenu, sans que l'on discerne à quels objectifs réels ils correspondent. Vos avions bombardent un pays en ruine, parmi les plus pauvres du monde, ravagé par des années de guerre et soumis à un régime qui affame les enfants et nie la condition des femmes. Est-ce cela une guerre « juste » ? Ma langue n'a pas fourché. Chaque jour qui passe montre que la principale raison d'être de l'opération « Liberté immuable » n'est pas la justice mais la vengeance. La loi du talion n'a rien à voir avec la recherche, l'identification, l'arrestation et la condamnation des coupables.

La guerre contre le terrorisme ne peut se borner à cette « force écrasante » si chère à vos stratèges depuis la guerre du Golfe. Elle doit être menée dans le respect du

droit international et non pas sous l'égide des seuls Etats-Unis, auxquels les autres pays sont simplement appelés à se rallier. De ce point de vue, pourquoi aucun mandat d'amener contre Ben Laden n'a-t-il été déposé par un juge américain ? Pourquoi les preuves restent-elles secrètes ? Pourquoi les objectifs politico-militaires de l'action changent-ils de semaine en semaine ?

Nous défendons les mêmes valeurs depuis la collaboration entre La Fayette et George Washington. Mais nous avons le devoir de dire que la réponse américaine est inefficace et à haut risque

Cher Thomas, dans cette affaire, il n'est pas question de différences de valeurs entre nous et les Etats-Unis, parce que nous défendons les mêmes depuis la collaboration entre La Fayette et George Washington. Mais nous avons le devoir de dire que la réponse américaine est inefficace et à haut risque. Loin de favoriser une hypothétique recomposition politique en Afghanistan, elle ajoute au drame du peuple afghan déjà meurtri. Entre exode et famine, guerre et camps de réfugiés, il connaît un véritable drame humanitaire. Et les risques d'engrenage à l'échelle internationale s'aggravent de jour en jour. La haine et la colère des peuples arabo-musulmans s'amplifient.

américain

Et pendant ce temps la « coalition » antiterroriste, mise en avant par Bush, se laisse entraîner dans cet engrenage, sans pouvoir dire son mot, sans pouvoir discuter du bien-fondé des décisions de l'administration américaine.

Avec d'autres, j'ai qualifié la tuerie du 11 septembre de « *crime contre l'humanité* » dont les coupables devraient être jugés par la Cour pénale internationale. Qu'attendent les Etats-Unis pour ratifier sa mise en œuvre ? Le massacre du 11 septembre restera dans l'histoire comme l'aboutissement d'un projet politique fasciste, xénophobe, féodal et intégriste. Nous sommes tous concernés, que nous soyons new-yorkais, caiotes, palestiniens ou parisiens.

Je refuse les bêtises que l'on entend ici ou là sur le thème « Les Américains l'ont bien cherché ». Mais notre solidarité entière avec le peuple américain ne nous exonère pas de comprendre comment éradiquer les racines du terrorisme.

Depuis la chute du mur de Berlin et le désordre mondial qu'elle a entraîné, de nombreux acteurs ont pris place sur la scène internationale, aux côtés des Etats-nations : firmes multinationales, mafias, groupes terroristes transnationaux. Tous profitent de la mondialisation des flux financiers, des progrès de la communication, de la révolution technologique et de l'espace de non-droit dans lequel les grandes puissances laissent le monde.

La désinvolture, l'irresponsabilité de la politique étrangère américaine, la non-résolution de conflits qui durent depuis des dizaines d'années, comme celui dont le peuple palestinien est victime, l'isolationnisme, la politique des deux poids-deux mesures en fonction des intérêts immédiats des Etats-Unis, ont engendré une spirale de la défiance dans une grande partie de l'opinion mondiale. Ce n'est pas être antiaméricain que d'appeler l'Amérique à assumer toutes ses responsabi-

tés dans la politique internationale.

C'est pourtant cette politique à courte vue qui a engendré un Franckenstein : le groupe Ben Laden. Ce sont les missiles Stinger livrés par la CIA que devront affronter les hélicoptères des troupes américaines. Au lieu de soutenir la résistance des héritiers de Massoud, la diplomatie américaine s'échine à trouver des talibans « modérés » ou « pragmatiques », reproduisant les mêmes erreurs commises en Irak il y a dix ans.

Je n'ai jamais dit que la guerre actuelle contre Al-Qaida était un *remake* de la guerre du Golfe. C'est un conflit d'un troisième type qui se déroule dans une région sensible du globe où quatre nations nucléaires – Russie, Chine, Inde, Pakistan – vivent une coexistence difficile et mettant aux prises des ethnies et minorités nationales qui demandent le respect de leurs droits dans une région morcelée.

C'est enfin une guerre pour le pétrole, le nerf de la richesse américaine et de son économie. Pas question d'abandonner le contrôle de l'oléoduc de la mer Caspienne, des ressources de l'Azerbaïdjan et du Turkménistan, où une entreprise américaine, Unilocal, a investi 2 milliards de dollars en 1997.

La lutte contre le terrorisme n'a rien à voir avec la gesticulation guerrière de ces dernières semaines. Elle nécessite une action résolue et déterminée contre les paradis fiscaux et le blanchiment de l'argent sale, une action de police et de justice contre les réseaux dormants installés en Europe et aux Etats-Unis, le soutien matériel et politique aux résistants afghans de l'Alliance du Nord, une action diplomatique visant à instaurer un système de sécurité collective en Asie centrale. On est encore loin de tout cela.

Noël Mamère est député Vert de Gironde, candidat à l'élection présidentielle de 2002.

Surprises et paradoxes

Suite de la première page

Elles cherchaient à attirer notre attention sur le comportement répressif des autorités égyptiennes, saoudiennes, tunisiennes ou algériennes, entre autres. Aux yeux de ces ONG, le 11 septembre prenait des allures de double deuil : pour les victimes, bien entendu ; pour la politique étrangère américaine aussi. A Human Rights Watch, certains dressaient déjà une liste (dénommée « *opportunism watch* ») des renoncements diplomatiques auxquels on allait assister : Soudan, pays d'Asie centrale, Pakistan, Russie, Chine – tous se verraient excuser leurs excès répressifs pourvu qu'ils fassent preuve de zèle antiterroriste. Ces ONG craignaient d'être désœuvrées. Les voici – surprise ! – inondées de requêtes sur cette problématique arabe qu'elles soulevaient en vain depuis des lustres. Désormais, il ne se passe pas un jour sans que tel éditorialiste du *New York Times* ou du *Washington Post*, tel commentateur de CNN ou tel membre du Congrès ne pointe du doigt les carences politiques égyptiennes ou saoudiennes. Instituts de recherche et membres du gouvernement ne sont pas en reste.

Comment expliquer cet intérêt aussi subit que surprenant ? Il n'est dépourvu ni d'arrière-pensées ni d'opportunismes politiques. Et la genèse de cet engouement illustre comment – aux Etats-Unis tout du moins – peut s'installer, en un temps record, un remarquable et efficace consensus intellectuel.

Il est des moments où se coalisent pour des raisons de circonstances des groupes aux intérêts divergents. Sur la question de la politique américaine envers la Chine se sont ainsi retrouvés un instant réunis militants des droits de l'homme et antiavortement, organisations religieuses et nostalgiques de la guerre froide.

Sur celle de l'attitude américaine envers le monde arabe émerge un autre phénomène conjoncturel de partenariat intellectuel et politique. Sont preneurs : ceux qui appellent à

un interventionnisme plus poussé pour promouvoir démocratie et droits de l'homme dans le tiers-monde ; des militants religieux, inquiets du sort des minorités en terre d'islam ; des partisans d'Israël qu'indignent de deux alliés présumés des Etats-Unis et qui, de surcroît, redoutent que Jérusalem ne fasse les frais de la participation arabe à la coalition antiterroriste.

A ce conglomérat, il faut ajouter un réflexe collectif américain – du monde politique autant que médiatique – qui poussa à donner un sens aux attentats du 11 septembre. L'instinct premier, défensif et tout à fait normal, conduisit à proclamer haut et fort qu'il ne pouvait y avoir d'explication, car, semblait-on dire, de l'explication à la compréhension et de la compréhension à la justification, il n'y avait que quelques pas. D'autant que, des pays

américaine aux politiques arabes. Le réquisitoire est connu : l'Egypte autorise sermons et articles antisémites et trouve matière à justifier les attentats suicidaires anti-israéliens ; l'Arabie saoudite subventionne les talibans et les écoles religieuses militantes du Pakistan, permet le financement des groupes liés aux cellules terroristes, refuse de geler les avoirs suspects et rechigne à collaborer aux enquêtes menées par les Etats-Unis ; les deux tolèrent (ou encouragent, c'est selon) des propos violemment antiaméricains, de manière à détourner l'attention populaire des graves problèmes internes.

Il est des mariages de circonstance qui produisent d'heureux effets. L'intérêt soudain pour les régimes politiques de ces deux pays a beau découler de motivations douteuses, il n'en est pas moins légitime, et si la thèse a fait mouche, c'est qu'elle ne manque pas de cohérence.

Les piliers du pouvoir arabe sont à la fois l'alliance avec les Etats-Unis dans les faits et la dénonciation de sa politique par le verbe. Plus étroite sera l'alliance, plus virulente la diatribe

arabes, d'Europe et chez une poignée d'intellectuels américains, on insinua que la politique américaine était la première responsable : sanctions et frappes contre l'Irak, attitude pro-israélienne, soutien aux régimes répressifs, voilà qui expliquerait la cible choisie par les terroristes. Les Etats-Unis victimes de leur propre politique ? C'était, on le comprendra – et au-delà de l'insuffisance logique de l'argument – difficilement acceptable.

Ainsi, placés malgré tout devant l'obligation d'élucider cette « rage » antiaméricaine, on retourna l'argument : la responsabilité première incombe aux régimes arabes dont le bilan désastreux a enfanté une génération d'enragés prêts à tout pour se faire entendre et respecter. Avec l'aide des relais organisationnels et idéologiques évoqués plus haut, la thèse fit mouche et permit de faire dévier l'attention de la politique

L'absence de démocratie et la répression de toute dissidence jointes aux dislocations économiques, à la corruption, aux inégalités, à l'urbanisation incontrôlée, à la faillite des idéologies nationalistes de l'indépendance – tout cela a fait le lit de mouvements radicaux dont l'expression la plus dangereuse est l'extrémisme religieux. Où donc pratiquer la politique dans un régime qui l'interdit si ce n'est dans la mosquée (lieu inviolable) et dans la langue du Coran (langage sacré) ? La colère a vite fait de se diriger contre l'Occident et les Etats-Unis en particulier, dès lors que culture et biens américains dont jouissent les élites locales deviennent synonymes d'injustice sociale qui devient synonyme de matérialisme athée, et dès lors que, de l'Irak à l'Iran et à la Palestine, la politique américaine est ressentie comme intrinsèquement hostile à l'islam et au monde arabe. La complaisance

officielle envers l'antiaméricanisme de la presse comme des sermons ne s'explique pas autrement. Plus leur légitimité est mise à mal, plus les pays arabes ont besoin du parapluie politique et militaire américain. Mais plus forts sont leurs liens avec les Etats-Unis, plus précieuse est leur légitimité. D'où le paradoxe : les piliers du pouvoir arabe sont à la fois l'alliance avec les Etats-Unis dans les faits et la dénonciation de sa politique par le verbe. Plus étroite sera l'alliance, plus virulente la diatribe. Se pencher sur la question de la démocratie en terre arabe, sur les droits de l'homme, la liberté de la presse, la gestion de la chose publique ? Il en est grand temps, quelles qu'en soient les motivations du moment. Cependant, pour les Etats-Unis en particulier, il ne saurait être question de s'en tenir là. Leur long silence face à ces problèmes ne s'explique pas par l'ignorance.

Au contraire. Washington a longtemps choisi d'éluder ces questions pour d'évidentes raisons. Il y avait toujours de plus urgentes priorités : le processus de paix, dont dépendait largement l'attitude du Caire et des pays dits modérés ; les cours pétroliers, dont dépendait largement l'attitude de Riyad et de ses alliés du Golfe ; la stabilité régionale ; la coalition contre le régime de Saddam Hussein hier, contre Oussama Ben Laden aujourd'hui. Surtout, on réalisait fort bien qu'une véritable ouverture politique du monde arabe favoriserait – dans l'immédiat tout du moins – ces mêmes forces islamistes et antiaméricaines que l'on accuse paradoxalement le verrouillage politique d'avoir engendrées. Peut-on désormais admettre une « vague » islamiste dans le court terme pour le bien de l'assainissement politique dans le long ? Une liberté de la presse façon Al-Jazira qui donnerait libre cours aux expressions d'hostilité les plus farouches ?

Va-t-on réfléchir sur les liens – complexes et controversés – entre la politique américaine au Moyen-Orient et les sentiments qu'elle inspire ? Le temps des questions est enfin venu après de longues années d'attente. Il va maintenant falloir que vienne celui des réponses.

Robert Malley

© Robert Malley/« Le Monde »

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Madrid, les principales capitalisations ont été affectées, lundi 29 octobre, par la crise financière en Argentine, où les entreprises espagnoles sont très présentes. Le géant des télécommunications Telefonica a baissé de 3,47 %, à 13,35 euros.

ficés tirés de ces mesures par Sanpaolo IMI en 1999 et 2000 sont évalués à 150 millions d'euros, selon l'agence de presse financière Radiocor. L'action de la première banque italienne, Intesa BCI, a fini en chute de 4,09 %, à 2,7 euros. En revanche, le numéro deux du secteur, Unicredit Italiano, a résisté, finissant en légère hausse de 0,02 %, à 4,13 euros.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/10, and 30/10 9h57. Includes categories like AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/10, and 30/10 9h57. Includes categories like BANQUES, PRODUITS DE BASE, and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/10, and 30/10 9h57. Includes categories like PRODUITS DE BASE and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/10, and 30/10 9h57. Includes category CHIMIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/10, and 30/10 9h57. Includes category AUTOMOBILE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/10, and 30/10 9h57. Includes category CONGLOMÉRATS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/10, and 30/10 9h57. Includes category TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/10, and 30/10 9h57. Includes category CONSTRUCTION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/10, and 30/10 9h57. Includes category CONSOMMATION CYCLIQUE.



Table listing various companies and their stock prices, including P & O PRINCESS, PERSIMMON PLC, and RANK GROUP.

Table listing various companies and their stock prices, including ACTELION N, ALTAUNA AG, and AMERSHAM.

Table listing various companies and their stock prices, including EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, and BRITISH TELECOM.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA R, and ACS.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA R, and ACS.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA R, and ACS.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA R, and ACS.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA R, and ACS.

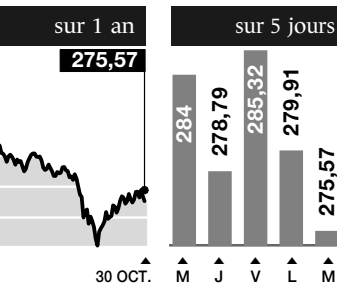


Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.



Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

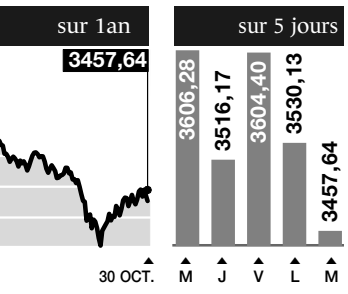


Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Table listing various companies and their stock prices, including SEAT PAGINE GIA, SEAT PAGINE GIA, and SECURICOR.

Large advertisement for 'Le Monde' magazine featuring the headline 'Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI' and 'LE MONDE DES LIVRES'. It includes a list of book titles and authors such as William Demant, WS Atkins, Zeltia, and others.

Advertisement for 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' listing various European stock indices and their values, including Amsterdam, Bruxelles, and other regional markets.

Après son accident, Régine Cavagnoud se trouve dans un état « très critique »

La skieuse française a violemment percuté un entraîneur allemand lors d'une descente d'entraînement sur le glacier de Pitztal, en Autriche. Souffrant de multiples traumatismes, elle a subi une opération de quatre heures à l'hôpital d'Innsbrück, où les médecins réservaient leur pronostic mardi matin

Alors qu'elle participait à une séance d'entraînement avec l'équipe de France féminine de vitesse, lundi matin 29 octobre sur le glacier de Pitztal (Autriche), Régine Cavagnoud a été victime d'un grave accident. Elle a heurté

de plein fouet l'entraîneur de l'équipe allemande junior, Markus Anwander, qui n'avait, semble-t-il, pas été informé de la présence de la Française sur la piste. « On ne sait pas s'il n'a pas compris ou pas entendu le

message », explique Jean-Philippe Vuillet, directeur de l'équipe de France féminine. Régine Cavagnoud (31 ans) et Markus Anwander (40 ans) ont été transportés par hélicoptère à l'hôpital universitaire d'Inns-

brück où ils ont immédiatement été opérés. La championne du monde de super-G présente de nombreuses lésions au cerveau et a subi des perforations aux poumons et au foie. « Elle est entre la vie et la mort », a

déclaré le chef des urgences du CHU d'Innsbrück après l'opération qui a duré quatre heures. Mardi matin, son état était jugé « très critique ». Le cas de Markus Anwander inspirait également beaucoup d'inquiétudes.

RÉGINE CAVAGNOUD se trouvait toujours entre la vie et la mort, mardi 30 octobre au matin, à l'hôpital universitaire d'Innsbrück (Autriche), où les médecins estimaient sa situation « très critique » après son grave accident survenu la veille lors d'une descente d'entraînement sur le glacier de Pitztal. « Elle lutte pour sa survie. Elle se trouve dans un coma artificiel, mais est vraisemblablement aussi dans un coma naturel », a indiqué le chef du service de traumatologie de l'hôpital d'Innsbrück.

La skieuse française, âgée de 31 ans, a été gravement blessée au crâne, et elle a subi des perforations des poumons et du foie après avoir violemment percuté un entraîneur de l'équipe junior allemande. Régine Cavagnoud a subi une intervention chirurgicale de quatre heures. « Les prochaines vingt-quatre heures suivant son opération seront cruciales », assure Marie-Philippe Rousseau-Bianchi, le médecin des équipes de France de ski. « Elle est très, très grièvement blessée. Elle a de très nombreuses lésions au cerveau », affirme par ailleurs le chef des urgences du centre hospitalier d'Innsbrück.

Régine Cavagnoud participait à une séance d'entraînement de l'équipe de France féminine de vitesse sur le glacier de Pitztal, non loin de Sölden, où elle avait pris la troisième place du premier géant de la saison, samedi 27 octobre. Lundi matin, les descendues françaises partageaient la piste avec les juniors allemands, selon une procédure classique. « Il y a très probablement eu un problème de communication radio au moment du départ, où se trouve toujours un représentant des équipes qui prévient tout le monde », explique Jean-Philippe Vuillet, l'entraîneur de l'équipe de France féminine. Markus Anwander, l'entraîneur des jeunes Allemands n'a, semble-t-il, pas reçu le message d'avertis-



Samedi 27 octobre, Régine Cavagnoud avait terminé troisième du géant de Sölden (Autriche).

sant de la présence de Régine Cavagnoud en piste. « On ne sait pas s'il n'a pas compris ou pas entendu, ajoute Jean-Philippe Vuillet. Il s'agit d'un entraîneur expérimenté. » Markus Anwander n'a rien vu, rien entendu. Il est resté affairé à sa tâche, sans doute pour essayer d'aplanir une difficulté ou pour redresser une porte. Il se trouvait à l'abri d'une bosse, et Régine Cavagnoud ne l'a sans doute aperçu qu'au tout dernier moment. Lui aussi se trouvait dans un état critique après le choc.

Pour la skieuse originaire de La Clusaz, cet entraînement de descente était le premier de la saison. Le

17 août, elle avait lourdement chuté lors d'une séance de préparation de l'équipe de France dans la station chilienne de Parva. Régine Cavagnoud, qui avait violemment heurté le sol avec la tête, avait été victime d'un léger traumatisme crânien. Elle s'en était tirée avec une blessure à la cheville gauche, un déchirement du ligament externe. Ce contre-temps lui avait imposé un « repos forcé » long de cinq semaines et un séjour au centre de rééducation de Hauteville (Ain). Un instant, elle a cru à un déchirement osseux et elle a eu très peur pour la suite de sa carrière. « Si j'avais dû passer sur la table d'opéra-

tion, j'aurais mis un terme à ma carrière. Cela aurait été un peu dramatique comme fin, mais j'aurais rangé les skis, c'est sûr », a-t-elle confié au Journal du Dimanche.

UNE LITANIE DE BLESSURES

A son retour sur les pistes, en septembre, elle avait « fait un refus ». « J'ai eu un petit peu de mal au moment de reprendre », expliquait-elle récemment à Tignes, où elle était allée parfaire sa préparation avec le reste de l'équipe de France de ski alpin. Pleine d'ambitions pour la saison à venir, elle assurait avoir retrouvé assez de confiance

pour chausser enfin ses nouveaux skis de vitesse : « Ils sont encore tout neufs, je ne les connais pas du tout ».

Malgré son titre de championne de France de descente obtenu à 20 ans, en 1991, la carrière de Régine Cavagnoud s'était longtemps résumée à une série de déconvenues et de blessures. La jeune femme, très timide, a rejoint l'équipe de France en 1986, à l'âge de 16 ans. Elle était alors de ces athlètes douées qui désespéraient les entraîneurs, qui ne savaient plus que faire pour l'aider à « desserrer les freins » les jours de compétition.

Elle a ensuite été victime d'une incroyable malchance avant de connaître la gloire, les victoires et les titres, sur le tard, la trentaine venue. En 1987, elle se donnait sa première grosse blessure : rupture du liga-

ment croisé du genou gauche. L'année suivante, une fracture de l'épaule droite perturbait sa saison, avant qu'elle ne soit victime d'une rupture du ligament croisé du genou droit, en 1989. Quelques années plus tard, en 1994 et 1995, elle avait été contrainte de skier avec une minerve pour soulager ses douleurs dorsales. Pendant toutes ces années d'épreuves, Régine se sentait souvent « bloquée par la vision de la chute ».

En janvier 1999, son horizon se dégage à Cortina d'Ampezzo (Italie), où elle remporte coup sur coup les épreuves de descente et de super-G. Elle a alors l'impression d'avoir « enfin posé le sac à dos », laissés ennuis à répétition loin derrière elle. Quelques semaines plus tard, en février 1999, une nouvelle chute lors d'une séance d'entraînement en vue de la descente des championnats du monde de Vail (Etats-Unis) met un terme brutal à ses espoirs de médaille et la renvoie à l'hôpital pour une nouvelle opération des ligaments croisés des genoux. Comme d'habitude, elle s'est accrochée pour revenir à son meilleur niveau.

La saison 2000-2001 l'a consacrée meilleure spécialiste de super-G : à la fin de l'hiver 2001, elle s'est adju-

Markus Anwander est aussi « en danger de mort »

Markus Anwander, l'entraîneur de l'équipe allemande juniors avec lequel Régine Cavagnoud est entrée en collision, lundi 29 octobre, sur le glacier de Pitztal (Alpes autrichiennes), « est également en danger de mort », a-t-on indiqué de source médicale à Innsbrück.

Agé de quarante ans, Markus Anwander souffre de fractures à la base du crâne et à la mâchoire et « de nombreuses blessures internes à différents endroits du corps ». Transporté dans le même hélicoptère que Régine Cavagnoud, il a, lui aussi, été opéré à l'hôpital universitaire d'Innsbrück. « Il va un peu mieux », a précisé, mardi matin 30 octobre, un médecin de l'hôpital, qui ne cachait pourtant pas sa préoccupation sur l'état de son patient.

ment croisé du genou gauche. L'année suivante, une fracture de l'épaule droite perturbait sa saison, avant qu'elle ne soit victime d'une rupture du ligament croisé du genou droit, en 1989. Quelques années plus tard, en 1994 et 1995, elle avait été contrainte de skier avec une minerve pour soulager ses douleurs dorsales. Pendant toutes ces années d'épreuves, Régine se sentait souvent « bloquée par la vision de la chute ».

gé le globe de cristal de cette discipline en coupe du monde, ainsi que la médaille d'or aux Mondiaux de Sankt-Anton (Autriche). Ces succès l'avaient définitivement libérée et elle ne cachait pas ses ambitions pour la saison olympique en cours. Ses entraîneurs et ses coéquipières, abattus, ont abrégé leur stage sur le glacier de Pitztal pour rentrer en France.

Eric Collier

La numéro 1 française

- Régine Cavagnoud est née le 27 juin 1970 à Thônes (Haute-Savoie). Elle vit à La Clusaz. Elle mesure 1,63 m et pèse 67 kg.
- En équipe de France depuis 1986, d'abord comme slalomeuse, avant de s'orienter vers la descente et le Super-G.
- Débuts en Coupe du monde en 1991 et première victoire en 1999, dans la descente de Cortina d'Ampezzo (Italie). Elle compte huit victoires en Coupe du monde. Elle a gagné la Coupe du monde de super-G en 2001.
- Championnats du monde : 6 participations depuis 1991. A été titrée en super-G à Sankt Anton (Autriche) en janvier 2001. En trois participations aux Jeux olympiques, sa meilleure performance est une place de 7^e en descente à Nagano (Japon) en 1998.

Pour l'entraîneur des Françaises, une telle collision est « l'éternelle angoisse des équipes de vitesse »

LE TERRIBLE ACCIDENT de Régine Cavagnoud lundi 29 octobre – une collision entre une skieuse lancée à pleine vitesse pendant une séance d'entraînement et un préparateur de piste occupé à lisser le terrain – illustre la préoccupation permanente des organisateurs d'épreuves et de l'encadrement des équipes.

Le risque d'une telle collision est même « l'éternelle angoisse des équipes de vitesse », selon les termes de Jean-Philippe Vuillet, l'entraîneur de l'équipe de France féminine. « Les problèmes de communication sont souvent très ardues sur une piste de descente », précise-t-il.

L'exemple le plus célèbre de ces risques du métier remonte à 1996, lorsque la skieuse russe Tatiana Lebedeva avait violemment percuté Harald Schoenhaar, un ancien entraîneur allemand devenu membre de la Fédération internationale de ski (FIS), pendant une descente d'entraînement effectuée à Sierra Nevada (Espagne).

Les deux victimes s'en étaient tirées avec des fractures aux mains et aux jambes.

Selon Jean-Claude Fritsch, directeur de l'épreuve de Coupe du monde de ski organisée chaque année, en décembre, à Val-d'Isère (Savoie), des accidents de cette nature « peuvent arriver partout, même avec la meilleure volonté du monde ».

SÉCURITÉ COMPLÈTE IMPOSSIBLE

« Aucune station n'a les moyens de sécuriser complètement une piste pendant des stades d'entraînement », assure-t-il. Un skieur amateur pourra toujours se faufiler derrière des cordes ou des bâches de protection. « Il se souvient notamment d'avoir vu le célèbre slalomeur suédois Ingemar Stenmark « rentrer dans son entraîneur » à Val-d'Isère. Lui-même a vu un coureur lui passer à pleine vitesse « sur les talons », alors qu'il « lissait tranquillement la piste ».

Le choc entre Régine Cavagnoud et l'entraîneur des espoirs allemands, Markus

Anwander, a également été provoqué par un manque de coordination entre les deux délégations, qui n'avaient pas réglé leurs talkies-walkies sur les mêmes fréquences radio : l'entraîneur allemand n'avait pas été informé du départ de la Française.

Rien d'anormal à cela, selon Jean-Claude Fritsch : « Tous les entraîneurs se connaissent », souligne-t-il. Ils passent toute l'année ensemble, mais d'habitude, les coureurs des différentes équipes s'entraînent tour à tour, pas en même temps. »

« L'HABITUDE DE TRAVAILLER ENSEMBLE »

A Tignes, en Savoie, la plus haute station d'Europe, où les équipes de ski viennent régulièrement s'exercer sur les pentes ouvertes en toutes saisons, la régie des pistes s'interdit de recevoir plusieurs délégations en même temps : les équipes de France y étaient seules pour préparer le premier rendez-vous de la Coupe du monde, les 27 et 28 octobre, à Sölden (Autriche).

« Nous n'accueillons qu'une équipe à la fois », explique Gérard Richerand, directeur de la régie des pistes de Tignes. Au sein d'une même équipe, les gens ont l'habitude de travailler ensemble. Ils sont constamment en liaison radio. Quand un entraîneur annonce qu'un coureur est en piste, tout le monde s'écarte. »

Pour M. Richerand, « la précaution fondamentale, c'est de clôturer la piste, pour sécuriser les skieurs et tous les gens qui travaillent, pour remettre ou déplacer les portes par exemple ». Avant les séances de travail, le directeur des pistes de la station s'entend avec « les responsables de la Fédération » afin de fixer les règles.

« Tout cela n'est pas très formel, indique Gérard Richerand, mais repose plutôt sur un consensus. On se fait toujours un peu de souci, car on sait qu'il peut se trouver quelqu'un qui a une absence au mauvais moment. »

E. C.

L'obsession de la fleurettiste italienne Valentina Vezzali : marquer l'histoire de l'escrime

NÎMES

de notre envoyé spécial

Si l'escrime, après la retraite de l'Ukrainien Sergueï Golubitski, triple champion du monde de fleuret, se cherchait un phare, un champion marquant l'époque de son empreinte, elle en a trouvé un, lundi 29 octobre. Ou plutôt une : pas bien impressionnante (1,64 m) ni très épaisse, une chevelure dorée et deux grands yeux clairs, une vivacité et une façon de toutes transalpines, Valentina Vezzali a enlevé dans les arènes nîmoises son troisième titre majeur consécutif au fleuret, après un premier titre mondial conquis en 1999 et un sacre olympique obtenu en 2000 à Sydney.

« Les Italiens eux-mêmes la surnomment "l'extraterrestre", tellement elle survole son arme », affirme Jean-Marc Pannetrat, l'entraîneur des fleurettistes françaises. Valentina Vezzali, c'est d'abord une ambition comme on en croise rarement. « Elle est faite comme ça : jamais satisfaite, voulant toujours apprendre et travailler davantage, ne supportant pas que ses adversaires lui mettent une touche », raconte Giulio

Tomassini, son maître d'armes depuis onze ans.

Après les Jeux de Sydney, où sa victoire s'était doublée d'un titre par équipe, elle aurait pu clore, à vingt-sept ans, un palmarès au sein duquel figuraient tous les titres auxquels un escrimeur peut rêver. Mais il n'en fut même pas question : « Je veux tout gagner encore une fois, dit-elle. Parce que c'est la seule façon pour moi de marquer l'histoire de l'escrime et que l'on se souviendra de moi. Je veux devenir une référence pour tous les escrimeurs. » Inévitable, la jeune femme affirme envisager une reconversion dans l'épée après les Jeux d'Athènes, en 2004.

Pour preuve supplémentaire de son appétit, Valentina Vezzali, un mois et demi avant les championnats du monde de Nîmes, est partie en Tunisie disputer les Jeux méditerranéens, l'une des rares compétitions qu'elle n'avait jamais remportées. Evidemment, elle a effacé cette « tache » dans un palmarès qui prend des allures de litanie : trois titres mondiaux chez les cadets, deux chez les juniors, trois victoires par équipes aux championnats du

monde et deux aux Jeux olympiques, trente-huit épreuves et cinq classements généraux de Coupe du monde (un record). De quoi dégoûter toute une génération de fleurettistes, à commencer par Giovanna Trillini, sa grande rivale italienne, championne olympique en 1992, qui a changé de club la saison dernière pour cesser d'avoir quotidiennement sous les yeux une si insolente réussite.

« UNE ÉNIGME POUR TOUS »

La vie a voulu qu'elle naisse à Jesi, une petite ville de la région d'Ancone où Ezio Triccoli, l'un des maîtres de cette école, ouvrit une salle d'armes que fréquentèrent bon nombre de champions italiens des vingt dernières années. Un jour, voyant une petite fille de six ans observer sa sœur aînée pendant un cours, le vieux professeur invita l'enfant à revêtir la tenue d'escrimeuse. C'est là, à force d'accumuler les leçons avec Ezio Triccoli, Giulio Tomassini, son successeur, et aujourd'hui Stefano Cerioni, champion olympique de fleuret en 1988, et de travailler « le tempo et la dis-

tance », les deux mamelles de l'école italienne, qu'elle a peaufiné ce style unique et inimitable.

« Pour tout le monde, adversaires et entraîneurs, c'est une énigme : si on analyse, on comprend ce qu'elle fait, mais on ne trouve pas de réponse à y apporter », affirme Jean-Marc Pannetrat. Elle arrive à amener son adversaire où elle veut, à bloquer son jeu et à provoquer des fautes dont elle profite aussitôt. Ce n'est pas très joli à voir, mais d'une efficacité énorme. « Face à Vezzali, on a l'impression de pouvoir toucher, mais on ne touche jamais », dit la Française Adeline Wuilleme.

A Nîmes, ses adversaires ont été prises au piège. En finale, l'Allemande Sabine Bau, pourtant championne du monde en 1998, n'a pu que constater son impuissance et s'est inclinée par 15 touches à 6. Pourtant, en quart de finale, la belle mécanique a failli s'enrayer : la Hongroise Aida Mohamed a su résister au chant de la sirène et l'a entraînée jusqu'à la minute supplémentaire disputée selon la formule de la « mort subite ».

« Professionnelle dans un sport

amateur », Valentina Vezzali vit aujourd'hui de son art, grâce à ses trois sponsors (Adidas, un fabricant de meubles de cuisine et une coopérative de producteurs de pommes) et à son appartenance au club de la police nationale, tout en suivant en pointillé des études de droit. Ration de la gloire : sa popularité au sein de l'escrime italienne, où on lui reproche de tout ramener à elle, est médiocre. Mais la fleurettiste n'en a cure : ce qu'elle veut, elle, c'est entrer dans l'histoire de son sport.

Gilles van Kote

■ En terminant troisième de l'épreuve individuelle d'épée, lundi 29 octobre, Fabrice Jeannet (21 ans) a offert à l'escrime française sa huitième médaille depuis le début des championnats du monde, ce qui lui permet d'égaliser son meilleur total avant les épreuves par équipes qui doivent débuter mardi. Le longiligne Martiniquais a échoué en demi-finale devant l'Italien Paolo Milanoli (15-11), facile vainqueur en finale d'un inconnu, le Suisse Basil Hoffmann.

DÉPÊCHES

■ TENNIS : la première journée de l'Open de Paris-Bercy, lundi 29 octobre, a vu l'élimination d'entrée de Cédric Pioline, battu par le Slovaque Kacel Kucera, 4-6, 7-6 (9/7), 3-6, qui était issu des qualifications. Anthony Dupuis, de son côté, est passé près de l'exploit, obtenant une balle de match contre l'Equatorien Nicolas Lapentti (26^e mondial), avant de s'incliner en trois sets particulièrement serrés : 7-6 (7/5), 6-7 (5/7), 5-7.

■ FOOTBALL : la Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé, lundi 29 octobre, avoir conclu une « assurance annulation » pour la Coupe du monde 2002 avec la National Indemnity Company. Début octobre, la société française AXA avait indiqué qu'elle voulait renégocier son contrat avec la FIFA en raison de la situation internationale.

■ VOILE : le skippeur français Yannick Bestaven (sur Aquarelle.com) a remporté la seconde étape de la Transat 6,50 Charente-Maritime-Bahia, mardi 30 octobre à Salvador de Bahia (Brésil), remportant du même coup l'épreuve après son succès dans la première étape.

Rafraîchissement général

MERCREDI. Les hautes pressions présentes sur la France vont temporairement faiblir avec le passage d'une perturbation. Après son passage, le vent va s'orienter au nord-ouest et les températures vont baisser mercredi et surtout jeudi. Malgré cette baisse sensible, les températures seront de saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Un passage pluvieux traversera la région rapidement en début de matinée. Nuages et éclaircies alternent ensuite. Le vent atteindra 60 à 70 km/h, d'abord de sud-ouest, puis de nord-ouest. Les températures seront comprises entre 13 et 15 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Les nuages seront nombreux et donneront un peu de pluie en matinée. L'après-midi, des éclaircies percent mais elles seront entrecoupées d'averses. Le thermomètre indiquera entre 16 et 18 degrés.

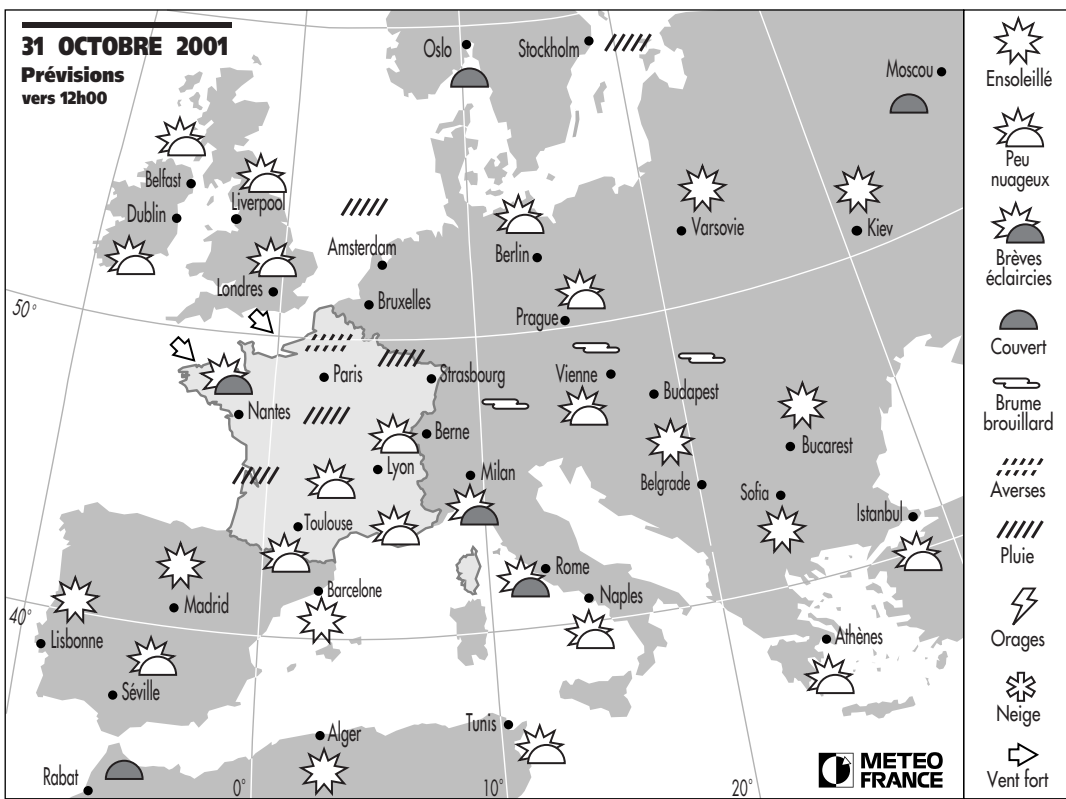
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les

nuages deviendront de plus en plus nombreux et donneront de la pluie. Quelques éclaircies reviendront sur l'ouest, mais entrecoupées d'averses. Le thermomètre indiquera entre 17 et 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les brouillards seront fréquents au lever du jour. Après leur dissipation, les nuages deviendront plus nombreux et donneront un peu de pluie. Il fera encore doux, entre 18 et 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Après de fréquents brouillards matinaux, les nuages apporteront un peu de pluie. Les températures resteront encore dans la douceur, entre 17 et 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Dans la matinée, le ciel pourra être gris par endroit, avec même quelques brouillards. Le soleil devrait ensuite percer sur la majeure partie de la zone. Les températures seront comprises entre 20 et 23 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 31 OCTOBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

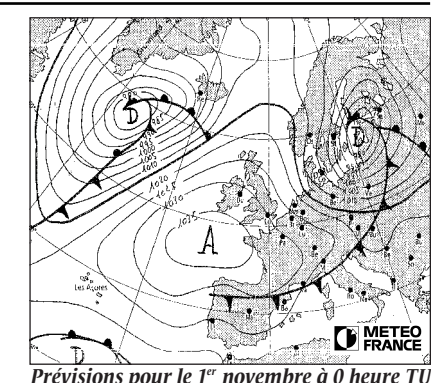
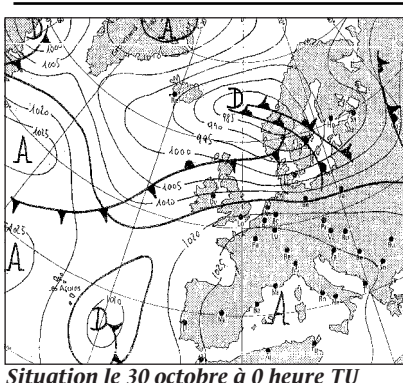
FRANCE métropole	NANCY	11/16	P
AJACCIO	12/23	S	
BIARRITZ	13/21	S	
BORDEAUX	10/21	S	
BOURGES	9/17	P	
BREST	10/15	N	
CAEN	11/15	P	
CHERBOURG	9/14	P	
CLERMONT-F.	9/20	C	
DIJON	9/16	P	
GRENOBLE	8/20	S	
LILLE	10/15	N	
LYOGES	8/16	C	
LYON	10/20	N	
MARSEILLE	13/23	S	

PAPEETE	24/29	P
POINTE-A-PIT.	24/31	P
ST-DENIS-RE.	19/24	S
EUROPE		
AMSTERDAM	8/15	P
ATHENES	18/25	S
BARCELONE	14/20	S
BELFAST	6/10	S
BELGRADE	10/19	S
BERLIN	7/18	S
BERNE	7/16	S
BRUXELLES	8/16	S
BUCAREST	5/21	S
BUDAPEST	9/19	S
COPENHAGUE	8/15	C
DUBLIN	5/11	S
FRANCFORT	5/14	S
GENEVE	9/16	P
HELSINKI	2/9	P
ISTANBUL	14/18	S

KIEV	9/17	S
LISBONNE	19/24	S
LIVERPOOL	8/11	S
LONDRES	7/14	S
LUXEMBOURG	6/12	S
MADRID	9/23	S
MILAN	11/18	C
MOSCOU	5/8	C
MUNICH	6/18	S
NAPLES	13/24	S
OSLO	-2/4	C
PALMA DE M.	13/25	S
PRAGUE	7/18	S
ROME	13/21	C
SEVILLE	16/28	S
SOFIA	7/17	S
ST-PETERSB.	5/11	C
STOCKHOLM	5/13	P
TORONTO	20/25	S
TOKYO	9/20	S

VENISE	12/16	C
VIENNE	13/20	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/30	S
Buenos Aires	13/24	S
CARACAS	26/29	P
CHICAGO	10/16	C
LIMA	16/17	C
LOS ANGELES	13/16	S
MEXICO	8/18	S
MONTREAL	-4/7	C
NEW YORK	5/14	C
SAN FRANCISCO	11/15	S
SANTIAGO/CHI	8/24	S
TORONTO	4/11	C
WASHINGTON	6/17	S
AFRIQUE		
ALGER	14/26	S
DAKAR	26/31	S
VARSOVIE	22/28	C

LE CAIRE	17/25	S
NAIROBI	16/23	C
PRETORIA	17/26	S
RABAT	14/27	C
TUNIS	17/25	S
ASIE-Océanie		
BANGKOK	24/33	S
BEYROUTH	19/24	S
BOMBAY	23/34	S
DJAKARTA	27/30	C
DUBAI	25/33	S
HANOI	23/27	C
HONGKONG	23/28	S
JERUSALEM	17/24	S
NEW DEHLI	18/33	S
PEKIN	5/13	S
SEOUL	14/22	S
SINGAPOUR	25/29	P
SYDNEY	16/24	S
TOKYO	12/19	C



PRATIQUE

La discrète mutation des radiateurs électriques

DE PRIME abord, rien de révolutionnaire ne se manifeste dans le domaine du chauffage électrique. Cette apparente stabilité masque en réalité un univers bouillonnant et une foule de discrètes améliorations du rendement, de l'esthétique, de l'intégration ou du confort d'utilisation... Toutes ces petites innovations ajoutées finissent par représenter une véritable mutation de ce mode de chauffage, qui devient aussi confortable qu'un chauffage central classique en conservant ses avantages spécifiques : légèreté, souplesse, coût d'installation et de maintenance... Sans parler de l'absence du circuit d'eau qui choisit toujours un soir de Noël glacial pour se mettre à fuir !

Les convecteurs restent les plus simples, les plus petits et les moins chers des radiateurs : ils chauffent l'air, qui monte dans la pièce où il se refroidit, redescend, et recommence. Les meilleurs bénéficient du label Excellence et d'une régulation électronique au dixième de degré. Un convecteur coûte de 600 F à 1 000 F (91 € à 152 €) environ ; de 1 000 F à 2 000 F (152 € à 305 €) pour les « plinthes » à installer sous les fenêtres.

Les panneaux radiants font

rayonner une chaleur plus douce, à température égale, par leur surface frontale, pour un prix de 1 000 F à 3 000 F (152 € à 457 €) dans les modèles courants. Les meilleurs répondent aux normes NF Electricité ou, mieux, NF Electricité Performance. Les convecteurs sont plutôt adaptés aux chambres et les radiants aux pièces à vivre. Dans les pièces humides, les sèche-serviettes sont parfois de simples barrettes ou patères montées sur des panneaux, ou des appareils spécifiques de 1 000 F à 5 000 F (152 € à 762 €), dans lesquels circule un fluide vecteur de chaleur, ce qui permet d'abaisser encore leur température de contact, qui devient comparable à celle d'un radiateur classique.

Très confortables aussi, des appareils rayonnants à inertie thermique (notamment ceux proposés par Rothelec ou Ecotherm) procurent une agréable sensation de chauffage central électrique, mais ce ne sont pas de vrais chauffages à accumulation. Ces derniers permettent une économie de 15 % à 20 % sur la facture en emmagasinant l'énergie aux heures creuses. Ils sont relativement lourds (de 40 à 50 kg par kW) et toujours assez

chers : de 3 000 F à plus de 7 000 F (457 € à 1 067 €) pour un modèle « dynamique » dont on peut moduler la restitution diurne de chaleur.

GAMMES DE PRIX RAISONNABLES

Tous les grands constructeurs proposent une gamme complète de ces appareils, et parfois d'autres, comme le chauffage par le sol, qui fait un retour en force, notamment chez Atlantic, après les expériences malheureuses de la génération précédente. Mais il s'agit là d'installations lourdes,

alors que le gros avantage des radiateurs électriques réside dans leur souplesse et leur facilité d'installation.

Si les grandes familles de radiateurs électriques restent toujours les mêmes, c'est à leurs marges que les nouveautés apparaissent. Une grande tendance actuelle consiste à cumuler les avantages, en restant dans des gammes de prix raisonnables. Atlantic propose ainsi deux gammes caractérisées par une diffusion de chaleur constante sur toute la surface des appareils.

Un prix de revient en baisse

Le principal inconvénient supposé du chauffage électrique, son coût de consommation, commence à relever de l'idée reçue. Avec les solutions Virélec, il se situe en effet au-dessous de 40 F/m² : en moyenne à 30 F/m². On obtient les meilleurs résultats (16 F/m² à Toulouse et 21 F/m² à Lille, par exemple) en remplaçant les radiateurs par des panneaux et planchers rayonnants. Le coût de l'électricité a également baissé de 14 % entre 1997 et 2000 en argent constant, et il devrait diminuer de 1 % chaque 1^{er} novembre jusqu'en 2003. Enfin, les 43,2 % de logements neufs à chauffage électrique contribuent sans doute aussi à faire de la France le pays d'Europe qui émet le taux le plus faible d'Europe de gaz à effet de serre. Ce qui associe le confort physique au confort intellectuel. EDF publie plusieurs brochures d'information, dont un Guide chauffage très clair, qui fait le point sur les différents choix possibles, ou un Guide chauffage électrique et bois, plus spécialisé (numéro Azur : 0-810-126-126).

La première comprend des appareils relativement légers, au corps de chauffe en aluminium extrudé, alors que les seconds, plus lourds, plus chers aussi, diffusent une chaleur plus douce. Ce type de « rayonnant à chaleur douce » est également développé par Applimo, avec des radiateurs d'une épaisseur remarquable de 22 mm (à 10 cm du mur). Pour une douceur accrue, ce constructeur propose lui aussi une gamme plus lourde, au corps de chauffe en fonte réactive, et encore au-dessus, des appareils à façade de verre qui privilégient l'esthétique.

LVI, d'origine scandinave, affiche des préoccupations écologiques. Ce spécialiste du radiateur à circulation d'huile a ainsi sélectionné un fluide d'origine 100 % végétale. En pratique, ces appareils ont une température de contact très sûre, entre 45 et 60 degrés. Sur une autre gamme, une façade en résine granitée associe la souplesse de l'organique à la résistance du minéral. Ici, c'est également l'inertie thermique qui est recherchée, pour dispenser une chaleur plus douce.

La production Steka privilégie l'esthétique, sur l'ensemble de ses

radiateurs et surtout dans sa gamme de sèche-serviettes de formes et de présentations très diverses : chromés, laqués, galbés, etc. Avec notamment une série dite de « style anglais » qui plaît ou non mais ne laisse pas indifférent !

Campa, outre une gamme complète qui comprend de très ingénieux radiateurs d'angle, a récemment ajouté une option de façade en verre ou en antésite, produit minéral dérivé d'une lave volcanique. Il ne s'agit pas seulement d'un choix esthétique. L'étude comparée des propriétés thermiques apporte quelques surprises au non-initié. Les meilleurs accumulateurs de chaleur sont en effet d'abord le verre, ensuite la lave, puis l'aluminium. La brique réfractaire vient après, même si ses performances restent très bonnes. Quant à la restitution de chaleur par rayonnement, elle est aussi la meilleure dans le verre puis la lave, suivis d'assez près par la brique, et de plus loin par la fonte, l'acier et l'aluminium. Bien que le chauffage électrique soit le plus récent de tous, il n'est pas à l'abri des idées reçues.

Marcel Donzenac

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 256

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTELEMENT

I. Vu de côté. Cotés des choses. - II. Supprime les contraintes. - III. A parcouru un bon bout de chemin. Du lac Victoria à la Méditerranée son chemin est long. A disparu des prairies et des chemins. - IV. Charmants petits creux. Fin d'infinif. - V. Cri d'encouragement. Tourne en ridicule. - VI. Drame ou refus, selon le lieu. Grossit la Dordogne. Taquinée par le poète. - VII. Evacuer les déchets. Armée d'un autre temps. - VIII. Vous trans-

forme en citron. En fin de compte. - IX. Interjection. Tenue par un fil. Complètent les cours. - X. Rapportée.

VERTICALEMENT

1. Bien placé pour faire toute la lumière. - 2. Appuie sur la détente. Ses amis l'appelaient Ernesto. - 3. Victime d'excédents. Sur la portée. - 4. Mènent le monde à la baguette. Protège et embellit la façade. - 5. Centre de foires. Tendent leurs pièges en campagne. - 6. Perdent beaucoup de temps. -

7. Comme une page du Monde... ou une marquise. En détresse. - 8. Pas encore cassés mais bien secoués. Préparé comme du chanvre. - 9. Article. Dit vrai. Descendue à remonter. - 10. Un peu vert. Masse liquide. - 11. Reprends pour corriger. Personnel. - 12. Sans aucune originalité.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 255

Horizontalement

I. Tam-tam. E-mail. - II. Oc. Alourdi. - III. Uccello. Snob. - IV. Rôle. Fût. Ile. - V. Nue. Rapiécer. - VI. Irma. Métra. - VII. Quelle. RG. Et. - VIII. Usnée. Béotie. - IX. Cadre. Tenu. - X. Thésauriseur.

Verticalement

1. Tourniquet. - 2. Accourus. - 3. Clémence. - 4. Tuée. Aléas. - 5. Léda. - 6. Malfamé. Ru. - 7. Loupe. Ber. - 8. EO. Titre. - 9. Mus. Ergots. - 10. Arnica. Tee. - 11. Idole. Einu (unie). - 12. Libérateur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE N° 249

Le flux les apporta, le reflux les emporte

Tirage : A E R R S T U.
a) Trouvez deux huit-lettres, l'un s'appuyant sur le M de MANILLES, l'autre sur le F de FLUIONS, coullions. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous

Tirage suivant : E E I M N P R.
b) Trouvez un sept-lettres, malheureusement implaçable. Trouvez un quadruple dans la ligne E pour 40 points.

Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).

Solutions de a) : ERRATUMS, A 4, 80, rampeau avec TRA-MEURS.

Tirage suivant : E E G I T T X.
c) Sans scrabbliser, trouvez deux mots rapportant respectivement 64 et 75 points.

Solution de b) : SPERMINE, polyamine extraite du sperme, K 6, 72.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														
L														
M														
N														
O														

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) D E F I N O R : trouvez un sept-lettres. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur un G et un T. Trouvez ces deux huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 7 novembre.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 24 octobre.

(Une forme au travail rebelle : l'Art (Théophile Gautier).

a) BASMATI - TOUTIME - NES-CAFE - ANEMONE - COSTAUD.

b) EMBATAIS, munis d'un bât,

8 H, 86, ou l'anagramme ABIMATES, AMBIANTS, 14 C, 65 - EMOUITT, 10 F, 65 - ENFANCES, 14 G, 80 - MONNAYEE 12 C, 86 - COSTAUDE, 8 A, 86 ; DUCA-TONS, monnaies, 14 B, 76 ; COU-DATES, 8 B, 62.

c) DOUIONS - HOUIONS, piochions - JOUIONS - LOUIONS - NOUIONS - ROUIONS - TOUIONS, remorquions - VOUIONS - ELUIONS, séparions - FLUIONS, méd., coullions - GLUIONS, collions.

Michel Charlemagne

CINÉMA Au premier rang des sorties de cette semaine féconde figure *Millenium Mambo*, l'un des plus beaux films du Festival de Cannes 2001, qui confirme la place éminente de Hou Hsiao-hsien tout en renouvelant sa manière de mettre en scène. A Cannes encore, par un malheureux concours de circonstances, avait manqué *Imago*, de Marie Vermillard, qui tient aujourd'hui toutes ses promesses. On y avait en revanche découvert le sidérant *La Libertad*, de l'Argentin Lisandro Alonso, que l'abondance de l'actualité nous contraint de célébrer dans une prochaine édition – tout comme *Le Monde* reviendra sur les Rencontres cinématographiques au Forum des images et sur les rétrospectives consacrées à Shohei Imamura par la Cinémathèque française et à Jacques Rozier par le Centre Pompidou. S'il y a abondance de films d'auteurs, il faut noter aussi l'offre de films d'acteurs, ou plutôt d'actrices : à côté de Shu Qi chez Hou Hsiao et de Nathalie Richard dans *Imago*, on remarque Julia Roberts dans *Couple de stars*, comédie moquant gentiment les mœurs de Hollywood, et surtout Tilda Swinton, impressionnante dans *Bleu profond*.

► www.lemonde.fr/cinema

Jess Franco, un expérimentateur fou

LE 23^e Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier a débuté le 26 octobre. A côté d'une sélection de films récents en compétition, une série de rétrospectives est prévue, consacrées notamment à l'acteur Vittorio Gassman et aux cinéastes Gonzalo Suarez et Atif Yilmaz. Mais l'hommage le plus inattendu est sans doute celui consacré au cinéaste espagnol Jess Franco.

On croyait son œuvre condamnée à être reléguée dans les enfers de la cinéphilie bis et les placards des amateurs de curiosités cinématographiques. Le Festival de Montpellier redonne un éclairage à une des filmographies les plus extravagantes qui soient.

Jess Franco Manera, né à Madrid en 1930, a étudié au Conservatoire royal et à l'Institut de recherche et d'expérimentation cinématographique de Madrid, puis à la Sorbonne. D'abord compositeur (il débute sur *Cómicos* en 1954), puis assistant, il devient réalisateur en 1959 (*Tenemos 18 años*), mais se révèle aux amateurs de films fantastiques en 1960 avec son troisième long métrage, *L'Horrible Docteur Orloff*, sur un argument proche de celui des *Yeux sans visage*, de George Franju, réalisé la même année. Il œuvre dans différents genres, avec

une prédilection pour le fantastique (*Le Sadique Baron Von Klaus* en 1962, *Les Maîtresses du docteur Jeekyll* en 1964, *Dans les griffes du maniaque* en 1965), montrant suffisamment de talent pour être repéré par Orson Welles qui lui demande, en 1966, de diriger la seconde équipe de son *Falstaff*.

ZOOM

Ce cinéaste du fantastique et de l'érotisme a signé une extravagante filmographie de près de 170 titres

Puis Franco se spécialise dans l'érotisme teinté d'épouvante, travaillant, au fil des ans, pour des sociétés de production de plus en plus modestes, usant de nombreux pseudonymes dont certains (James P. Johnson, Clifford Brown) dévoilent son goût pour le jazz.

Sa filmographie défie l'entendement. Elle compte près de 170 titres, dont certains existent en dif-

férentes versions, selon les pays et l'état des censures nationales. Tournant trois films en même temps avec le budget d'un seul, parfois à l'insu de son producteur, Franco a notamment passé au crible de son érotomanie les mythes du cinéma fantastique (*Vampiros Lesbos* en 1971, *Dracula, prisonnier de Frankenstein* en 1972, *Les Expériences érotiques de Frankenstein* la même année, *La Comtesse noire*, retiré *Les Avaleuses* en 1973, *La Comtesse perverse*, retiré *Les Chatouilleuses* en 1974, *Jack l'Eventreur* en 1976), alimentant avec une frénésie digne d'éloges les salles de quartier aux temps héroïques de l'invasion des séries B et Z érotiques.

Le cinéma de Franco est celui d'un expérimentateur fou, maniaque du zoom, dont il fait un usage sans modération, au bord de l'absurdité, alignant dans une fureur poétique sans égale d'interminables et fascinantes séquences érotiques détachées de tout récit, tels de longs chœurs mélodiques. Dans l'inextricable jungle que composent ses films, une authentique inspiration de cinéaste pur, détaché des contingences, se dévoile qui sait s'affirmer avec un sens inouï de la vitesse et de l'ironie.

J.-F. R.

RENCONTRE

Jack Valenti : Hollywood après le chaos

« En tant que président de la Motion Picture Association, quelle est votre première évaluation de l'impact des événements du 11 septembre sur l'industrie cinématographique américaine ?

– Je ne sais pas quel sera leur impact dans l'avenir. Pour l'instant, les événements ont rendu le cinéma peu important, comparé à ce qui se passe dans le reste de la société. Mais, depuis le 11 septembre, la fréquentation a augmenté de 7 % à 8 % par rapport à l'année précédente. A partir du mois de novembre, les blockbusters vont sortir (*Harry Potter*, *Le Seigneur des anneaux*) et nous finirons sans doute l'année à la hausse. D'autre part, il existe une grande sensibilité aux sujets des films en développement. Plusieurs studios ont reporté la sortie de films en raison d'éléments dont ils pensaient qu'ils pourraient rebouter le public aujourd'hui. Nous sommes confrontés à des défis sans précédent, comme je n'en ai jamais vu dans ma vie. Nous sommes résolus à ne pas laisser les terroristes déterminer notre conduite, mais celle-ci est aussi appelée à changer.

– Si la guerre dure, verra-t-on Hollywood contribuer à l'effort de guerre comme pendant le second conflit mondial ?

– La situation est très différente. Nous connaissons Hitler, nous savions qui étaient les nazis. Aujourd'hui nous ne connaissons que le visage d'un homme. Il y a un peu de perplexité quand on réfléchit aux films que nous devrions faire, si nous devions en faire, sur cette expérience inédite.

– Hollywood doit-il changer sa manière de présenter le visage de l'Amérique au reste du monde ?

– Je ne crois pas que M. Ben Laden ait tué 6 000 Américains innocents à cause de ce qu'il a vu dans un film.

– Pour revenir à des préoccupations plus triviales, on a vu la part de marché des films américains décliner dans plusieurs pays européens ; aux Etats-Unis, la durée de vie des films sur le marché a été très brève pendant tout l'été. Etes-vous inquiet ?

– Non. En France, la part des films français a augmenté parce que Jean-Pierre Jeunet a réalisé un film très attrayant. J'ai toujours dit que nous préférons une petite part d'un marché en pleine croissance à la domination d'un marché déclinant. De toute façon, nos revenus mondiaux seront à la hausse cette année. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel

Désordres amoureux dans les nuits d'Extrême-Orient

Millenium Mambo. Le nouveau film de Hou Hsiao-hsien met en scène, entre Taïwan et Japon, l'errance d'une jeune femme très contemporaine

Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien. Avec Shu Qi, Jack Kao, Tuan Chun-Hao. (1 h 45.)

De film en film, Hou Hsiao-hsien semble s'engager dans une voie de plus en plus radicale, de plus en plus expérimentale. Non pas que sa dernière œuvre en date relève d'une avant-garde ésotérique dédaignant les règles établies de la narration et de la figuration, mais plutôt parce qu'elle cumule connaissance et perception sensorielle, simulacre et réalisme de la vision. *Millenium Mambo* renvoie à des vérités simples par des voies inattendues qui en soulignent l'évidence. A quoi pense, que vit une jeune fille d'aujourd'hui, oiseau de nuit des night-clubs de Taïpeh ? A rien qui ne relève pas d'une indépassable expérience humaine.

Millenium Mambo est un bloc de temps stratifié, une succession d'ellipses, de pulsations sonores, d'images à la fois banales et saisissantes. Il y a peu de lieux différents dans le nouveau film de Hou Hsiao-hsien, qui choisit, dans la superposition d'espaces récurrents (appartements étroits, chambres d'hôtel anonymes, boîtes de nuit) et d'ambiances nocturnes, de donner à la mise en scène un rythme musical, souligné par la respiration régulière et entêtante de la bande-son aux mélodies techno.

La première séquence montre une jeune fille déambulant au ralenti dans un tunnel éclairé par un néon verdâtre, au son d'une musique lancinante et d'une voix off surgie, comprend-on, d'un futur lointain (dix ans plus tard) qui renvoie à un passé révolu. Le personnage central de *Millenium Mambo*, Vicky, est à la fois le sujet et l'objet de la voix off qui a ouvert le récit.

Vicky passe ses nuits dans les bars et les boîtes. Elle vit avec Hao-hao dans un appartement exigu dont la caméra restitue l'espace sous la forme de carrés ou de rectangles qui construisent des cadres à l'intérieur du cadre du plan lui-même. Dans une visée minimaliste, comme celle d'un œil froid et objectif, celui d'une caméra de surveillance serrant au plus près des personnages condamnés à des déplacements étriés entre deux pièces minuscules, Hou Hsiao-hsien saisit une succession de crises amoureuses, de scènes de jalousie, de mutisme obstiné et boudeur qui conduisent à la rupture inéluctable entre les deux éléments d'un couple aussi mal parti.

UN POÈME HYPNOTIQUE

Vicky, dont les motivations sont parfois effleurées par la voix off, quitte Hao-hao, le retrouve, le quitte encore. Elle se rapproche d'un autre homme, plus mûr, plus aisé, Jack, pilier de bar nocturne,



Vicky (au centre) passe ses nuits dans les boîtes de Taïpeh. Hou Hsiao-hsien donne à sa mise en scène un rythme musical, par la superposition d'espaces récurrents et d'ambiances nocturnes.

individu à la fois sûr de lui et plongé dans les dangereuses combinaisons de la nuit – le plan furtif d'un pistolet automatique suffit à engendrer l'inquiétude chez le spectateur sans qu'il soit besoin d'en expliquer davantage. A la suite d'une embrouille confuse et irrésolue, Jack s'enfuit au Japon, laissant Vicky seule. Celle-ci tentera de le rejoindre, perdant en chemin les éléments qui permettraient de le retrouver.

Millenium Mambo, poème hyp-

notique, décrit ce qui rend impossibles l'union et la cohabitation des hommes et des femmes, ce qui, depuis le pèrle en voiture de *Voyage en Italie*, de Rossellini, en passant par les dialogues irrécconciliables des films de Godard, fonde un cinéma moderne qui n'en finit pas d'imposer son pessimisme splendide. C'est l'histoire de ratages amoureux, de solitudes inévitables, de rencontres impossibles, auxquels un incroyable parti pris formel confère, derrière la

séduction d'un *ostinato* visuel et sonore, une mélancolie noire.

Le grand sujet de *Millenium Mambo* est le temps lui-même. Temps auquel la mise en scène, le fond musical (la pulsation techno), la répétition d'événements, le bégaïement de l'obsession amoureuse font mine de donner une forme circulaire alors que les occasions manquées, les ruptures inévitables, la solitude finale de l'héroïne en dévoilent la linéarité impitoyable. C'est l'impossible

retour des amours mortes que constate la nostalgie du récit appuyée paradoxalement par quelques incertitudes chronologiques. C'est d'ailleurs parmi des affiches de films, témoins d'un âge révolu du cinéma, que Vicky, dans les neiges de l'île d'Okinawa, déambule in fine, accompagnée de deux camarades, dans l'insouciance d'un reste d'enfance que ses déboires amoureux n'ont pas su totalement effacer, qu'ils ont même peut-être ravivée.

ABSTRACTION GÉOMÉTRIQUE

Millenium Mambo persiste dans les expériences formelles entamées par *Les Fleurs de Shanghai*, précédent opus de Hou Hsiao-hsien. Seule importe désormais la mise en condition d'un spectateur plongé dans une forme de transe engendrée par les choix de la mise en scène, le montage, la musique, voyageur embarqué dans une expédition sensorielle qui rend plus aigu l'amer constat du film. La grande force du cinéma de Hou Hsiao-hsien a toujours été de parvenir à conjuguer des éléments a priori contradictoires pour les fusionner dans ses œuvres qui ouvrent une perspective nouvelle aux images contemporaines de la fiction, entre composition et documentaire, préméditation et aléa. *Millenium Mambo* va encore plus loin dans une voie où l'abstraction géométrique n'empêche pas mais nourrit la précision réaliste, où l'artifice parvient à atteindre la vérité.

Jean-François Rauger

un automne baroque figures de la passion

la représentation des passions en France à l'âge baroque

exposition au musée de la musique

01 44 84 44 84 - www.cite-musique.fr



Cité de la musique



du mardi au samedi de 12h à 18h et jusqu'à 20h les soirées de concert le dimanche de 10h à 18h

Les tribulations d'une jeune star au pays du cinéma d'auteur

SILHOUETTE de fée dessinée par Disney, visage parfait de porcelaine, jeune vedette du cinéma hongkongais de distraction, la Taïwanaise Shu Qi (prononcez : « tsi ») dit d'elle-même : « Je suis une actrice très élastique. » Et c'est en déployant toutes les ressources de son élasticité qu'elle s'applique à son rôle du moment, celui d'interprète principale d'un des films d'auteur les plus admirables et les plus radicaux qu'on connaisse, *Millenium Mambo*. Un rôle de composition, pour cet ancien mannequin qui a ensuite posé pour des photos « un peu osées » avant de devenir actrice « par hasard ».

Malgré son jeune âge, elle compte à présent une filmographie imposante, enchaînant, quand elle ne les assume pas simultanément, de nombreux emplois dans « tous les genres de films », c'est-à-dire des films de tous les genres qui font le succès du cinéma commercial hongkongais : comédies sentimentales et drames encore plus sentimentaux,

polars et films d'action. Elle affirme néanmoins avoir répondu oui sans en demander davantage lorsqu'elle a su que Hou Hsiao-hsien avait appelé son agent pour lui proposer la tête d'affiche de son nouveau projet.

Shu Qi dit qu'elle avait vu certains de ses films, mais qu'elle ignorait les méthodes de travail de l'auteur de *La Cité des douleurs* et des *Fleurs de Shanghai*. Méthodes de travail qui la surprennent dès leur première rencontre. Le cinéaste lui prête à peine attention, mais lui donne rendez-vous le soir même dans une boîte de nuit. Elle est inquiète, non d'arrière-pensées troubles, mais de se retrouver dans ce qu'elle « déteste le plus : les endroits bruyants ». Elle a raison de s'inquiéter, puisqu'elle apprendra bientôt qu'une bonne part du film se passe dans ce genre de lieux ; et elle a tort : boucan ou pas, elle aura avec Hou Hsiao-hsien de très longues conversations.

Ce qui n'empêche pas de nou-

velles surprises au moment du tournage dans la boîte de nuit : « En apparence, tout était prévu, mais, en douce, Hou Hsiao-hsien provoquait des incidents hors champ, pour qu'ils aient des effets devant la caméra. Il a fini par déclencher une vraie bagarre. »

Le moment le plus intense du tournage sera celui où son petit ami menace de la noyer dans son bain. Parce que Hou « veut la sensation vraie », il mettra l'acteur en situation d'aller très loin et laissera le tournage se poursuivre jusqu'à la limite. « J'ai eu peur, et mon partenaire aussi, après coup. Au cours de ces scènes à huis clos s'est installée une extrême pression psychologique. Il y a eu des moments où j'ai craint pour ma vie. »

SENTIMENT D'AMOUR ET DE HAINE

Lorsqu'on lui demande si elle accepterait de tourner à nouveau avec le même cinéaste, Shu Qi, qui a déjà tourné depuis dans quatre films hongkongais, sourit silencieusement avant de finalement

déclarer que oui, mais certainement pas pour retrouver le rôle de Vicky. De cette expérience, elle affirme avoir conservé des sentiments mêlés d'amour et de haine. Elle n'en explicitera que le premier terme : « Un sentiment d'amour pour une expérience qui m'a révélé des aspects de moi-même que j'ignorais. »

Mais si la jeune actrice est à Paris à l'occasion de la sortie de *Millenium Mambo*, le hasard, à tout le moins, fait bien les choses : ce jour-là était aussi celui du défilé organisé par John Galliano à l'hippodrome d'Auteuil pour la collection printemps-été de Dior. Le matin même, une limousine de la maison de haute couture est venue la chercher pour qu'elle puisse y assister, au premier rang, vêtue elle-même des produits ainsi griffés. Le cinéma d'auteur a ses attraits, mais la haute couture pourrait aussi compter bientôt un nouveau top-modèle.

Jean-Michel Frodon

Tilda Swinton, Ecossoise bleu acier

À L'ORIGINE, il y a un roman d'Elisabeth Sanxay Holding, *Les Désespérés*, adapté par Max Ophüls en 1949 avec James Mason et Joan Bennett. Cette der-

PORTRAIT

Dans « *Bleu profond* », la comédienne réinvente le genre de la mère fatale

nière excellait dans un emploi de femme fatale qu'elle allait reprendre à plusieurs reprises, notamment dans *La Femme au portrait* et *Scarlett Street*, de Fritz Lang.

Cinquante ans plus tard, David Siegel et Scott McGehee adaptent à nouveau le roman d'Elisabeth Sanxay Holding, en le transposant sur les bords du lac Tahoe, au nord de la Californie. Mais leur grande trouvaille est Tilda Swinton. Un regard bleu acier qui se marie à la perfection avec les eaux aux reflets bleutés du lac Tahoe, une chevelure rousse qui dénote dans *Bleu profond* un personnage au physique sensiblement décalé par rapport à son milieu ambiant, des gestes mesurés, une diction assurée, même dans les pires instants de panique.

Tilda Swinton vient de réinventer, après Joan Crawford dans *Mildred Pierce*, la mère fatale,

c'est-à-dire un mélange peu commun de féminité et de sens familial tellement exacerbé qu'il passe d'abord par la violence et la rouerie.

« *Je pensais ne jamais avoir vu Les Désespérés avant que l'on me propose Bleu profond, puis je me suis aperçue que je l'avais vu six fois à la télévision anglaise. Elisabeth Sanxay Holding est une remarquable romancière. Raymond Chandler ne tarissait pas d'éloges sur elle. Hitchcock devait mettre en scène une anthologie tirée de plusieurs de ses romans. J'ai spécialement revu Mildred Pierce, de Michael Curtiz, pour mon rôle. Je me suis souvent demandé pourquoi ces films, qui représentaient une mine d'or pour les studios dans les années 1940 et 1950, étaient tombés en désuétude. Les personnages étaient des femmes - rarement des jeunes filles - et souvent des mères de famille qui passaient à l'action. »*

UN CÔTÉ ANDROGYNE

Fille d'un général, étudiante à Cambridge, Tilda Swinton a débuté avec Derek Jarman, au théâtre, puis au cinéma (*Wittgenstein*, *Edward II*, *Caravaggio*, *The Last of England*) avant de se faire un peu plus connaître grâce à *Orlando*, de Sally Potter, et à *The War Zone*, de Tim Roth, où elle interprétait une mère dépassée par un mari qui violait ses enfants. Ces deux rôles avaient en commun

avec celui de la mère fatale de *Bleu profond* un côté androgyne où la séduction de l'actrice ne passe jamais par la féminité.

Dans *La Plage*, de Danny Boyle, mauvais film notoire qui côtoie le comique, Tilda Swinton va jusqu'à capturer Leonardo DiCaprio pour le contraindre de coucher avec elle. « *La Plage est un film expérimental, c'est moi sans mon environnement habituel. Le film m'a attirée, il est exactement ce que je pensais qu'il deviendrait. J'étais un touriste, je visitais un site industriel. Et il se trouvait en Thaïlande, ce qui est plutôt agréable, surtout pendant quatre mois. »*

Comme beaucoup d'autres comédiens britanniques, tel le Gallois Thys Ifans, le mot « Angleterre » suscite la nausée chez Tilda Swinton. « *Je vis dans les Highlands, avec mes enfants. Je me sens d'abord écossaise, je n'ai rien à voir avec l'Angleterre et avec le cinéma anglais, qui me semble l'expression d'un vieux rêve colonial et rêve toujours de Hollywood. Le récent système des franchises censé donner un coup de fouet à l'industrie cinématographique anglaise n'a rien donné de nouveau. Je poursuis alors ma carrière de mon côté, avec paresse, car je tourne peu, mais en ciblant mes choix comme dans *Adaptation*, le prochain film de Spike Jonze. »*

Samuel Blumenfeld



Tilda Swinton, un regard qu'on a pu voir dans « *The War Zone* » et « *La Plage* ».

L'inferral quotidien des usines à rêve

Couple de stars. L'industrie hollywoodienne vue de l'intérieur. Une comédie peu corrosive

Film américain de Joe Roth. Avec Julia Roberts, Billy Crystal, John Cusack, Catherine Zeta-Jones. (1 h 40.)

Couple de stars est à la fois une comédie absurde dans la veine des *screwball comedies* des années 1940, un film taillé sur mesure pour Julia Roberts et un regard sur l'industrie cinématographique américaine vue de l'intérieur. Ce projet ambitieux de décrire les coulisses de la société hollywoodienne pour en livrer un portrait corrodé se montre on ne peut plus alléchant. Il se heurte, comme bien

souvent dans le cinéma hollywoodien aujourd'hui, à des principes dramatiques très rigides qui limitent toute forme d'autocritique. Dans une société où chaque seconde de la vie d'une star est dictée par le regard des médias, la promotion d'un film - nous expliquent en substance *Couple de stars* - est bien plus importante que le film lui-même.

Lee Phillips (Billy Crystal), un attaché de presse célèbre, sur le point d'être renvoyé par le studio qui l'emploie, doit organiser la campagne de presse la plus compliquée de sa carrière. Parmi ses multiples difficultés, on relève

deux stars qui refusent de s'adresser la parole (John Cusack et Catherine Zeta-Jones) depuis qu'elles se sont séparées dans la vie ; un film dont la copie a été confisquée depuis que son réalisateur (Christopher Walken) a décidé qu'elle ne serait visible que le jour de l'avant-première dans un hôtel du Nevada ; une assistante (Julia Roberts) de plus en plus excédée par les caprices de son employeur, Catherine Zeta-Jones. Billy Crystal s'est très clairement inspiré du rôle d'agent de publicité retors qu'interprétait Lee Tracy dans *Mam'zelle Volcan* (1933), de Victor Fleming. Livré à une meute de journalistes

qui attendent un film invisible et des stars névrosées, il invente en quelque sorte son propre film.

On remarquera un portrait hilarant d'un chef de studio menteur, hypocrite et sans talent (Stanley Tucci), d'autant plus surprenant que Joe Roth, le réalisateur du film, a été patron de la Fox et de Disney. *Couple de stars* peut alors se comprendre comme une thérapie et la plainte d'un ex-patron de studio dont le travail consistait à s'occuper d'individus talentueux, mais humainement déficients.

S. Bd

Une héroïne d'antan

Bleu profond. Tilda Swinton souveraine en ménagère luttant contre la pègre

Film américain de David Siegel et Scott McGehee. Avec Tilda Swinton, Goran Visnjic. (1 h 50.)

Il arrive qu'un film s'accomplisse presque tout seul, que l'on croirait dû seulement par un destin inéluctable qui réunit une histoire, un décor, une actrice. *Bleu profond* participe de cette illusion (forcément, c'est une illusion, il faut toujours forcer les choses pour qu'un film ait l'air si naturel), grâce d'abord à Tilda Swinton.

Naguère translucide (comme dans *Orlando*, de Sally Potter, qui la révéla), l'actrice britannique a pris au fil des ans une carrure qui n'entame en rien sa grâce. Ici elle incarne une mère de famille. Margaret gère sa maison (un grand adolescent, une jeune fille, un tout petit garçon et un beau-père ronchon) en l'absence de son mari, capitaine au long cours. Elle apparaît d'abord dans une boîte de nuit où elle a pénétré avec un mélange d'angoisse et de résolution. Entre les couleurs froides du night-club et le maintien de la ménagère de moins de cinquante ans, venue réclamer son dû (son fils aimé, en l'occurrence) à un petit truand, s'installe une étrange harmonie, qui résonne pendant tout le film.

Une fois transporté dans la maison de famille, au bord du lac Tahoe (la ville de Lake Tahoe est une version bucolique de Las Vegas), le conflit entre Margaret et les mauvais garçons qui rôdent

autour de son gentil garçon prend une acuité d'autant plus excitante que le spectateur est le seul à partager le secret de la mère de famille, cette guerre ouverte reste un secret. Pourtant, les truands agissent à visage découvert, sous le nez des enfants, du beau-père, mais ces deux mondes, en des circonstances ordinaires, ne se rencontrent jamais et n'arrivent pas à s'imaginer l'un l'autre. C'est dans le précipice qui les sépare que se débat Margaret-Tilda, avec une force, une énergie, une résolution qui manquent souvent à ses collègues masculins, aussi bodybuiltés soient-ils.

NÉOCLASSICISME ÉLÉGANT

La mise en scène de David Siegel et Scott McGehee tend vers un but unique : la mise en évidence d'une héroïne de cinéma aussi vraie et convaincante (et bien sûr aussi artificielle et ancrée dans la fiction) que les grandes figures hollywoodiennes d'antan. L'époque ayant changé, on se laissera peut-être moins facilement convaincre par l'histoire d'amour discrètement esquissée entre Margaret et Alek (Goran Visnjic, jusqu'ici surtout connu pour avoir hérité du cabinet de charme du docteur Clooney dans *Urgences*), truand au grand cœur. Mais cet artifice même, tout comme la conclusion inévitable du film, souligne encore le néo-classicisme élégant de *Bleu profond*.

T. S.

La comédie des fausses évidences

Candidature. Ce moyen métrage aux ressorts cruels tricote ironie et compassion

Film français d'Emmanuel Bourdieu. Avec Denis Podalydès, Cécile Bouillot, Scali Delpeyrat, Saliha Fellahi. (45 minutes.)

Le lieu intrigue en premier, ce bus très urbain à travers la campagne. Et aussi, dans le quasi-vidé de l'habitacle, ces trois corps étranges. Il y a Denis Podalydès tel que le cinéma nous y a accoutumés, embarrassé de lui-même, d'une timidité qui se rompt en brusquerie, inspirant une tendresse amusée avec un zeste d'inquiétude ; la femme qui parle, trop, elle dit qu'elle l'a connu avant, comme l'autre homme ; lui ne dit rien, il dort. Les silhouettes sont ternées, les dés sont jetés : ceux d'une saloperie. Oh, pas une grosse, juste une petite ruse pas nette, qui va permettre au bonhomme 1, Podalydès, de profi-

ter du sommeil de celui qui aurait dû être son rival devant une commission de profs se choisissant un nouveau collègue pour emporter le poste sans coup férir.

Avant l'inscription « trois ans plus tard », qui permettra au film de déployer les ressorts ironiquement grinçants de sa fiction, on a perçu l'essentiel. Emmanuel Bourdieu sait capter les présences physiques, les aimer dans la seule manière de traverser un couloir ou de se tenir sur un siège. La suite, organisant une succession de variations et rebondissements, retourne la fable comme un gant assez souvent pour que ce soient les notions même d'envers ou d'endroit, de bon droit et d'indignité, qui soient peu à peu arrachées à l'évidence dont elles paraissent relever. Ce jeu de bonneteau scénaristique autour d'une deuxième séance d'audition

devient un cruel apologue, où niche en fine un trouble paradoxal, du côté de la compassion pour tous ces ludions humains éperdus entre intérêt, impuissance et morale.

Tout cela en quarante-cinq minutes, c'est assez admirable, et laisse de surcroît le temps de compléter la séance avec le document tourné par le même Bourdieu sur le même Podalydès, mais acteur de théâtre, le jour où ce sociétaire de la Comédie-Française accomplit le tour de force de jouer trois rôles importants dans trois pièces fort différentes (*Les Fourberies de Scapin*, de Molière, au Français à 14 heures, *Le Legs*, de Marivaux, à 17 h 30 au Studio Théâtre, *Arcadie*, de Tom Stoppard, à 20 h 30 au Vieux-Colombier). Le résultat est à la mesure de la gageure.

J.-M. F.

SELECTION OFFICIELLE • CANNES 2001 •

Abbas Kiarostami et Marin Karmitz présentent

ABC AFRICA

un film de Abbas Kiarostami

EN SALLE LE 24 OCTOBRE

David Kessler, directeur général du Centre national du cinéma

« Nous n'avons pas prévu en 2001 une hausse de la fréquentation aussi considérable »

« Vous avez présenté, le 30 octobre, le budget du Centre national du cinéma (CNC) pour 2002. En ces temps d'embellie de la fréquentation, vous devez être particulièrement à l'aise pour cet exercice.

Paradoxalement, moins qu'il n'y paraît. On peut naturellement se réjouir de la hausse actuelle de la fréquentation et de celle de la part de marché du cinéma français. Nous avons été optimistes en visant 180 millions d'entrées en 2001 après 166 millions en 2000 ; nous ne l'étions pas assez puisqu'on s'oriente vers 187 millions. De même, après les 28,5 % de part de marché du film français en 2000, nous n'avons pas prévu une hausse aussi considérable : le cinéma français va sans doute dépasser les 40 % de part de marché.

« Mais notre système de soutien est tel que ce phénomène soulève de nouveaux problèmes. D'abord parce que la hausse des entrées fait monter le droit de tirage des producteurs, générant une "dette" théorique anormalement élevée ; ensuite parce que le financement du fonds de soutien repose sur la taxe prélevée sur les films étrangers (en fait essentiellement américains) et que cette réserve fond si la part de marché de ces films baisse ; enfin parce que les montants disponibles pour l'aide sélective sont en fait le reliquat de ceux affectés à l'aide automatique. Si celle-ci augmente mécaniquement avec la hausse de la fréquentation, l'aide sélective diminue. Malgré une baisse du taux de retour du soutien de 140 % à 120 %, l'enveloppe pour l'aide sélective baisse de 5,2 millions d'euros (34 millions de francs), moins 6 % par rapport à celle de 2001.

– Le rôle des pouvoirs publics n'est-il pas pourtant d'assurer une certaine redistribution, et de renforcer les interventions sélectives au service des œuvres artistiquement les plus ambitieuses ?

– Oui, mais il est important d'agir dans la concertation et de s'assurer que la situation perdure. Si nous constatons un maintien de la tendance, nous discuterons avec les professionnels de la possibilité de rétablir des seuils dégressifs. Mais il ne faut pas perdre de vue que le soutien automatique est un outil industriel. Il faut garder un système qui encourage le succès.

– Ce système continue de reposer sur le financement par les télévisions. L'acteur central est désormais Canal+, lequel a changé de statut en intégrant la major Vivendi-Universal. Quelle est la position des pouvoirs publics face à cette évolution historique ?

Des chiffres et des mots

● **Le budget 2002** du CNC s'élève à 483,3 millions d'euros (3,17 milliards de francs).

Le compte de soutien cinéma est de 234 millions d'euros (1,54 milliard de francs), dont 103 millions d'euros provenant de la taxe sur les entrées et 118 millions de celle sur les chaînes de télévision.

● **Les aides sélectives** sont l'ensemble des aides attribuées en fonction de la qualité des projets (les différents stades de l'avance sur recette pour les films, mais aussi l'aide à la distribution et aux salles), le Fonds Sud pour les films originaires de régions en difficultés économiques,

– D'abord, il faut à la fois se réjouir de l'importance de Canal+ dans le financement du cinéma français et s'inquiéter de toute situation qui tendrait à devenir monopolistique. Notre rôle est de soutenir toutes les hypothèses permettant une diversité des pôles. Cela a été le cas de TPS dans la télévision câblée ; c'est le cas des chaînes du secteur public dans le hertzien. Mais il est vrai que le cinéma manque de bases de financement hors de la télévision. Nous allons organiser une réflexion sur ce thème avec les professionnels.

– Vous présentez un budget pour 2002 de 483 millions d'euros (environ 3 milliards de francs), en augmentation de 2,26 % par rapport à 2001. Quelles seront les lignes directrices de l'action du CNC ?

– L'essentiel de ces sommes est géré par le Centre, mais il n'en dé-

les interventions en faveur du patrimoine, de l'enseignement, etc.

● **Le soutien automatique** est mis à la disposition des producteurs pour de nouveaux projets, à proportion des recettes de leurs films déjà sortis. La taxe prélevée sur les entrées des films étrangers permet un retour supérieur – actuellement de 20 % – à ce qui a été soustrait des recettes des films français.

● **51, rue de Bercy** : l'adresse du bâtiment qui, au lieu de la Maison du cinéma naguère annoncée, se contentera d'abriter côte à côte le Service des archives du film, la Cinémathèque française et le Bifi, sous l'égide d'une groupement d'intérêt professionnel (GIP).

– cide pas l'affectation, réglée par le soutien automatique. Il y a pourtant des mesures nouvelles. Nous affectons ainsi 1,2 million d'euros (8 millions de francs) au 51, rue de Bercy (ex-Maison du cinéma), où les travaux commenceront en 2002 pour une ouverture annoncée en 2003. Et les statuts du groupement d'intérêt public seront rendus publics à la fin de 2001. Nous allons également intervenir davantage dans le domaine de l'éducation et de l'aide aux créations multimédia dans tous les secteurs culturels. En revanche, il n'a pas été possible d'augmenter cette année les ressources de l'aide directe et du Fonds Sud.

– Où en sont les négociations internationales, après la "communication sur certains aspects juridiques relatifs au cinéma" que vient de publier la Commission européenne ?

– Cette prise de position entérinée pour la première fois explicitement les systèmes d'aide nationaux, au moins jusqu'en 2004. Il nous revient de faire en sorte qu'à cette date l'Union européenne s'engage encore plus clairement dans cette voie, idéalement en inscrivant ce principe dans le texte du traité. L'exemple actuel de la France est particulièrement pertinent : longtemps, le système a permis de résister ; aujourd'hui, chacun voit qu'il permet un véritable épanouissement. Pour ce qui est des négociations dans le cadre de l'OMC, la culture ne figure pas pour l'instant sur l'agenda de la réunion qui doit avoir lieu à Doha, du 9 au 13 novembre. Cela correspond à notre souhait. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 American Pie 2	2	629 897	506	▽ - 44 %	1 880 405
2 A.I.	1	558 773	687	-	558 773
3 Le Journal de Bridget Jones	3	410 788	660	▽ - 32 %	2 156 188
4 Le Petit Poucet	2	186 831	522	▽ - 36 %	530 431
5 Moulin Rouge	4	106 522	318	▽ - 35 %	1 015 604
6 Reines d'un jour	1	100 989	192	-	100 989
7 Chaos	4	96 268	369	▽ - 40 %	899 464
8 Sur mes lèvres	2	93 908	229	▽ - 38 %	281 242
9 Princesse malgré elle	1	75 947	211	-	75 947
10 Betty Fisher et autres histoires	1	65 935	146	-	65 935

* Période du mercredi 24 octobre au dimanche 28 octobre inclus

L'oisiveté ayant la descendance que l'on sait, on ne s'étonnera pas de voir *American Pie 2* caracoler en tête en ce premier week-end de vacances scolaires. La pochade américaine, en deuxième semaine d'exploitation, devance *A.I.*, victime de sa longueur qui le prive d'une séance quotidienne face à ses concurrents. On remarquera également que le succès d'*American Pie 2* repose essentiellement sur son exploitation hors de Paris, les régions françaises réservant aux productions hollywoodiennes de série un accueil beaucoup plus chaleureux que la capitale. *Fast and Furious* continue d'ailleurs de bénéficier de ce phénomène. Parmi les nouveautés de la semaine on remarquera le démarrage honorable de *Reines d'un jour* et la bonne moyenne de fréquentation par salle (666 spectateurs) de *Kandahar*, qui a bénéficié, contrairement à certains pronostics de professionnels, de sa proximité avec l'actualité. Cette semaine, *Amélie* endosse son maillot de championne de l'année. Le film de Jean-Pierre Jeunet a dépassé *La Vérité si je mens 2*.

Source : Ecran total

SORTIR

PARIS

Théâtre danse kathakali

Le Théâtre du Soleil accueille pendant deux nuits la troupe officielle du Kalamandalam emmenée par le danseur Gopi. Au total, vingt-cinq artistes (danseurs, chanteurs, percussionnistes, maquilleurs) issus de la région du Kerala (sud de l'Inde). Le kathakali, théâtre traditionnel populaire où les rôles féminins sont tenus par des hommes, est apparu au XVII^e siècle. Les acteurs-danseurs racontent deux grandes épopées de l'Inde : le Mahabharata (récit épique narré les aventures de cinq frères en butte à l'inimitié du roi d'un clan rival et la guerre entre clans indo-européens qui s'ensuivit) et le Ramayana (long poème épique racontant les aventures héroïques de Rama à la recherche de son épouse, enlevée par le démon Ravana). Chaque spectacle est précédé, comme le veut la tradition, de rituels destinés à mettre le spectateur

« en condition ». Théâtre du Soleil, Cartoucherie, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12.

M^e Château-de-Vincennes. De 20 heures à l'aube, les 31 octobre et 3 novembre. Tél. : 01-45-89-01-60 (renseignements et location). 150 F à 220 F ; forfait 2 nuits : 240 F et 350 F.

Nuit lusafrique

Outre l'Angolais Bonga, l'une des voix les plus poignantes de l'Afrique, qui depuis la sortie de son dernier album, *Mulemba Xangola* (Lusafrica), a gravi quelques échelons supplémentaires sur l'échelle de la notoriété, cette soirée africaine à couleur lusophone permettra de découvrir le groupe de funana (style nerveux et agile du Cap-Vert) Ferro Gaïta, et Kapa Dèch, l'un des noms prometteurs de la scène mozambicaine renaissante.

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Opéra. Tél. : 01-47-42-25-49. 20 heures, le 31. 200 F à 250 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Thomas Hirschhorn

Lyon (Rhône). Salle de bains, 56, rue Saint-Jean. Tél. : 04-78-38-32-33. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 1^{er} novembre au 29 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Un chapeau de paille d'Italie d'Eugène Labiche et Marc-Michel, mise en scène d'Arlette Téphany. Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. 21 heures, du mardi au vendredi ; 16 heures et 21 heures, le samedi. Tél. : 01-42-71-46-50. De 90 F à 140 F. Jusqu'au 31 décembre.

501 blues mise en scène de Bruno Lajara, avec la Compagnies Vies à Vies.

Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 31 octobre et 1^{er} novembre ; 18 heures, les 2 et 3 ; 15 heures, le 4. Tél. : 01-40-03-93-95. 55 F et 85 F.

Dans la solitude des champs de coton de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Moïse Touré.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93). A partir du 31 octobre. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-48-13-70-00. 30 F et 50 F. Jusqu'au 18 novembre.

L'Ecumeur de Christine Dejoux, avec Puzzle Théâtre.

Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 31 octobre et 1^{er} novembre ; 18 heures, les 2 et 3 ; 15 heures, le 4. Tél. : 01-40-03-93-95. 55 F et 85 F.

Le Songe d'une nuit d'été de William Shakespeare, mise en scène d'Ahmed Madani.

Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 31 octobre et 1^{er} novembre ; 18 heures, les 2 et 3 ; 15 heures, le 4. Tél. : 01-40-03-93-95. 55 F et 85 F.

Compagnie Des équilibres Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 31 octobre et 1^{er} novembre ; 18 heures, les 2 et 3 ; 15 heures, le 4. Tél. : 01-40-03-93-95. 55 F et 85 F.

Renaud Gagneux (carillon) Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1^{er}. M^e Louvre. 13 h 30, le 31. Entrée libre.

Vincent Pavesi, Jérôme Pernoo, Alain Altinoglu Œuvres de Massenet, Gounod, Viardot, Franck, Tchaïkovski, Glinka. L'Archipel, 17, boulevard de Strasbourg, Paris-10^e. M^e Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, les 31 octobre, 1^{er} et 3 novembre. Tél. : 01-48-00-04-35. 80 F, 100 F.

Glenn Ferris Quintet Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, les 31 octobre, 1^{er} novembre. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F, 100 F.

Pierre de Bethmann Ilium Quintet Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 22 heures, les 31 octobre, 1^{er} novembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F, 100 F.

RÉGIONS

Quatuor Melos Œuvres de Schubert, Hindemith. Callian (Var). Eglise. 21 heures, le 1^{er} novembre. Tél. : 04-94-76-02-03. 110 F.

La raison du plus fou n'est pas toujours celle que l'on croit

Imago (Jours de folie). Une fable signée par une jeune cinéaste ambitieuse, Marie Vermillard

Film français de Marie Vermillard. Avec Frédéric Pierrot, Nathalie Richard, Alexia Monduit. (1 h 45.)

Un accident, évidemment : Paul est blessé à la tête, et ce qui va arriver ensuite s'explique par ce traumatisme. Mais avant, il y a eu *Le Temps du plastique*, de Léo Ferré, chantonné en escaladant une montagne, dans un paysage si vert qu'il n'y a plus de place pour le ciel. Il y a eu une visite pas très catholique de Paul à sa mère, dans un hospice, accompagné de la jeune femme qui chante dans la montagne et qui n'est pas Marianne, la femme de Paul. Il y a eu ce moment pendant lequel Paul a suivi le camion au chargement mal arrimé sans le dépasser ni prendre le minimum de distance.

Tout cela n'a pris que quelques minutes, un petit préambule. Nature, malentendu, absence de distance : si Marie Vermillard était peintre, elle aurait employé le nom des couleurs pour réaliser *Imago*. Mais elle est cinéaste, tout à fait.

Et l'on retrouve Marianne, à l'hôpital. Elle vient chercher son homme blessé. Marianne, c'est Nathalie Richard, comédienne

dont la présence est si intense qu'elle polarise le cadre dès qu'elle y apparaît, au risque, éventuellement, de fausser les rapports entre les personnages. Ici, pas de problème, ces rapports sont de toute manière faussés. En apparence, la situation est catastrophique, mais simple : Paul et Marianne sont tous deux profs dans le même lycée, lui de maths, elle de sciences naturelles. Luisa (la jeune femme qui chante dans la montagne) y enseigne la musique. Elle est devenue la maîtresse de Paul.

Déclaré guéri par les médecins, celui-ci fait montre de troubles du comportement qui se traduisent surtout par un grand détachement par rapport à l'existence, qu'il s'agisse de son travail, de sa vie sentimentale et sexuelle ou de ses relations avec l'ensemble de ses contemporains. Comme s'il éprouvait devant la vie cette perplexité, celui-ci fait montre de troubles du comportement qui se traduisent surtout par un grand détachement par rapport à l'existence, qu'il s'agisse de son travail, de sa vie sentimentale et sexuelle ou de ses relations avec l'ensemble de ses contemporains. Comme s'il éprouvait devant la vie cette perplexité,

Chacune de son côté, puis ensemble, Marianne et Luisa essaieront de ramener Paul à un rapport plus ordinaire à l'existence. On croit alors assister à un drame psychologique classique. Mais ce scénario académique est bientôt combattu

par un second, plus audacieux, fondé sur l'idée que la normalité, à laquelle tout le monde s'évertue à vouloir faire revenir Paul, est tout aussi absurde, illogique et amoral que l'état de déviance dans lequel il semble installé. Ce contrepoint redonne de l'élan au récit, selon un schéma qui a connu, aux riches heures du cinéma de la contestation, ses moments de gloire.

AU PLUS PRÈS DES PEURS

Imago fera beaucoup mieux. La remise en question de la norme de comportement des « gens », dont les protagonistes sont les représentants supposés, se double de la mise en question du comportement des personnages au cinéma. Ils s'affairent à des trucs improbables – burlesques (tentative calamiteuse de kidnapping) ou tragiques (tentatives de suicide par des moyens atroces) – qui tous relèvent d'échappées frénetiques et dérisoires dans la fiction. Quitte à se retrouver en train de se tortiller en pleine nuit dans la terre mouillée et l'indifférence générale. C'est stupide et c'est bouleversant. Les personnages du film deviennent les metteurs en scène déboussolés de petites histoires, de pièces qui les engagent et les mettent en

danger, parfois mortellement, alors qu'il cherchent à intervenir sur l'état mental de Paul. Lequel finit par se joindre à eux, selon la logique vertigineuse d'un gag dans lequel un type rejoindrait les rangs de sauveteurs affairés à le sauver de la noyade.

Nous voilà loin de toutes les règles réalistes, et pourtant au plus près des corps, des objets, des mots, des peurs de chacun. Le caractère concret qu'acquiert le film à mesure même qu'il dérape dans l'irréalisme est dû aux acteurs, mais aussi à ce sens imparable de la distance et de la durée que possède Marie Vermillard. On avait pu le voir dès ses courts métrages, puis lors de son premier long, *Lila Lila*.

La cinéaste peut ainsi nous entraîner dans l'ambiance onirique et quotidienne d'une procession nocturne dans un village ou dans cette scène de mécanique automobile et métaphysique de la plus réjouissante nature. Cette fable, hantée par la terreur de la déviance, s'interroge sur le bien-fondé des exigences de la comédie sociale. L'essentiel est dans son ouverture, quand le film accueille tant de lumière.

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

WASABI

■ Nous sommes au Japon, à Tokyo plus précisément. Que voit-on dans cette lointaine contrée orientale ? Des téléphones portables vidéo, des douaniers sadiques, de méchants Japonais, toujours de noir vêtus, la souris en coin, la mine patibulaire. Le péril jaune est toujours là. Inspiré des films de Hongkong et de la série des « Monocle » avec Paul Meurisse, *Wasabi* allie le provincialisme à l'exotisme. Hubert (Jean Reno) est un flic violent, mais tendre. Prévenu de la mort de son ex-fiancée, il débarque au Japon pour y découvrir un héritage colossal et une fille de dix-huit ans dont il est le père. La suite est convenue, avec des bagarres chorégraphiées, des numéros d'acteurs qui confinent au cabotinage, et des blagues éculées. Soucieux de capitaliser sur la mode du film

adolescent, le producteur Luc Besnon montre un incontestable savoir-faire pour ressusciter l'humour des films de bidasses, très populaires dans les années 1970.

■ *S. Bd* Film français de Gérard Krawczyk. Avec Jean Reno, Michel Muller, Ryoko Hirosue, Carole Bouquet. (1 h 35.)

LE VÉLO DE GHISLAIN LAMBERT

■ Ghislain Lambert est ce qu'on appelle dans le jargon cycliste un porteur d'eau. Il fait partie des nombreux anonymes du peloton au service d'un leader. Benoît Poelvoorde excelle dans ce rôle d'un coureur médiocre qui évolue dans les années 1970, dernier âge d'or d'un sport discrédité par le dopage. La culture cycliste de Philippe Harel constitue le point fort de cette comédie qui se fait fort d'épingler le dopage, les tricheries en course, les directeurs sportifs véreux qui

gangrènent le cyclisme. Il manque cependant au film un personnage que n'est jamais Ghislain Lambert. A vouloir concentrer toutes ses attaques sur un seul individu, Philippe Harel raconte moins une histoire qu'une série d'anecdotes de plus en plus décousues.

■ *S. Bd* Film français de Philippe Harel. Avec Benoît Poelvoorde, José Garcia, Daniel Ceccaldi. (1 h 59.)

SLOGANS

■ A la fin des années 1970, André, un jeune instituteur, est envoyé dans l'école d'un village d'une zone montagneuse en Albanie. Là, le directeur de l'établissement et un secrétaire du parti intransigent et paranoïaque contraignent régulièrement professeurs et élèves à inscrire avec des rochers des slogans géants à flanc de montagne. Ordres déliants, jalousies, brimades, séances de rééducation par le travail vont rythmer la vie d'André. *Slogans* est une description sans artifi-

ces de l'absurdité bureaucratique de l'Albanie sous la direction d'Enver Hoxha. Malgré une mise en scène terne et appliquée, le film de Gjergj Xhuvani a le mérite de ne pas choisir entre l'humour noir et la dénonciation. C'est ce qui fait son intérêt et sa force. Il y a, dans cette apparente neutralité de ton, une manière de rappeler une réalité qui pouvait être à la fois risible et terrible.

■ *J.-F. R.* Film franco-albanais de Gjergj Xhuvani. Avec Artur Gorishti, Luiza Xhuvani, Robert Ndrenika. (1 h 30.)

MILLENNIUM MAMBO ■ Lire page 28.

CANDIDATURE ; BLEU PROFOND ; COUPLE DE STARS ■ Lire page 29.

IMAGO ■ Lire ci-dessus.

MON COPAIN MAC, HÉROS DES ÉTOILES ; LA LIBERTAD ■ La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

MARDI 30 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Mariage forcé, un viol légal ? Forum
- 22.00 Quand les femmes prennent le pouvoir. Forum
- 23.00 Il était une fois... les grands-mères. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Poussière. Principe d'incertitude. Les Houches. Arte
- 19.00 Explorer. Les crocs du serpent. Attraction animale. Sirènes des profondeurs. National Geographic
- 20.50 Normal, paranormal ? Les mystères de l'au-delà. M 6
- 20.55 Un an de plus. Invités : Henri Salvador ; Olivier Poussier ; Abacab Diop ; Yann Rebillard ; Renée Leroux ; Françoise Cochet. France 3
- 22.15 Ça se discute. Peut-on vivre dans le mensonge ? TV 5
- 22.20 Y a un début à tout. France 2
- 23.50 Art Attack. Disney Channel

DOCUMENTAIRES

- 19.55 Ray Mears, un monde de survivances. [1/6]. Odyssee
- 20.00 Halloween Creatures. Chauves-souris, filles de l'ombre. National Geographic
- 20.15 Reportage. Srebrenica, en quête de vérité. Arte
- 20.40 Thema. Les chasseurs sont de drôles d'oiseaux. Arte

Le Monde TELEVISION

France 3

- 16.10 Saga-Cités : Ces médecins venus d'ailleurs
Une fois de plus, l'excellent magazine hebdomadaire « Saga-Cités » explore les dysfonctionnements et les injustices d'une société française à plusieurs vitesses. Ce numéro s'arrête sur le cas des médecins (quelque 8 000) « à diplôme étranger » auxquels l'Hexagone n'accorde pas d'équivalences directes et soumis, de ce fait, à de longues années de discrimination et de précarité.

- 20.45 Salvatore Adamo, pas à pas. Odyssee
- 21.00 Affronter l'Alaska. Nat. Geographic
- 21.00 Juan Carlos. Naissance d'un roi. Histoire
- 21.00 L'Ukraine en train. Voyage
- 21.25 Les Seigneurs de Béring. Planète
- 21.45 Thema. Chasse en famille. Arte
- 22.00 Ils ont fait l'Histoire. Ulysses Grant. La Chaîne Histoire
- 22.00 Jacques Le Goff. [1/5]. Histoire
- 22.35 Thema. Le Chasseur. Arte
- 22.35 L'Ecole des princes. Odyssee
- 23.00 Dents de titans. Nat. Geographic
- 23.05 Pilot Guides. Irlande. Voyage
- 23.40 Georges Brassens, les images de sa vie. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 6^e et dernière journée). Nantes - Lazio Rome. Canal +
- 1.35 Basket NBA. New York Knicks - Washington Wizards. Canal +

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.00 Mozart. Sonate pour piano en fa majeur KV 280. Avec Daniel Barenboim (piano). Mezzo
- 19.30 Chostakovitch. Quatuor à cordes n°3 en fa majeur, opus 73. Enregistré en 1987. Avec Mikhaïl Kopelman (violin), Andreï Abramenkov (violin), Dmitri Chebaline (alto), Valentin Berinski (violoncelle). Mezzo

- 19.55 Bartok. Concerto pour piano n°1. Enregistré en 1997. Avec Andras Schiff (piano). Par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Simon Rattle. Mezzo
- 21.40 Johannes Brahms. Requiem allemand. Enregistré en 1978. Avec Gundula Janowitz (soprano), José Van Dam (basse). Par le Chœur des Amis de la musique de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
- 23.15 La Fille du Far West. Opéra de Puccini. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Lorin Maazel. Mezzo

THÉÂTRE

- 23.55 La Visite de la vieille dame. Pièce de Friedrich Dürrenmatt. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.40 Les Maîtres de mon mari. Christine Leherissey. Festival
- 20.45 L'Enfance meurtrie. Gilbert Cates. RTL 9
- 21.00 Le Crime du siècle. Mark Rydell. Paris Première
- 22.15 Le Parisien du village. Philippe Venault. Festival

SÉRIES

- 19.00 Ally McBeal. La fièvre du lundi soir. Téva
- 20.45 Invasion planète Terre. Le choix de Lilli. 13^{ème} RUE
- 20.45 Friends. Celui qui aimait les petites siestes (v.m.). Canal Jimmy
- 22.35 Les Chemins de l'étrange. Crazy. 13^{ème} RUE

FILMS

- 18.10 Hope and Glory. John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 110 min). TPS Star
- 18.50 Les Voleurs. André Téchiné (France, 1996, 115 min). Cinéstar 1
- 19.00 Les Sept Femmes de Barberousse. Stanley Donen (Etats-Unis, 1954, 105 min). TCM
- 19.05 La Famille Addams. Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1991, 85 min). Disney Channel
- 20.45 Philadelphia. Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 125 min). CineCinemas 3
- 20.45 Les Diables. Ken Russell (Grande-Bretagne, 1970, 110 min). TCM
- 20.45 Mystery Train. Jim Jarmusch (EU - Jap., 1989, v.o., 110 min). Cinéfaz
- 20.45 Drôle de drame. Marcel Carné (France, 1937, 95 min). CineClassics



- 20.55 Le Fugitif. Andrew Davis. Avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward (Etats-Unis, 1993, 137 min). TF 1
- 21.00 Armageddon. Michael Bay (Etats-Unis, 1998, v.o., 145 min). Cinéstar 2
- 22.40 Irma la douce. Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, v.o., 140 min). Cinétoile
- 22.40 Le Mystère des treize. J. Lee Thompson (Grande-Bretagne, 1967, 90 min). TCM
- 0.20 Soigne ta droite. Jean-Luc Godard (France, 1987, 80 min). Cinéfaz
- 0.55 Les Vampires. Mario Bava et Riccardo Freda (It., 1956, v.o., 80 min). CineClassics
- 1.40 Lune froide. Patrick Bouchitey (France, 1991, 90 min). Cinéfaz

MERCREDI 31 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Musique brésilienne, musique métisse. Forum
- 22.00 Carte blanche à Cheb Mami. Forum
- 22.55 Tango, l'ivresse des pas à deux. Forum

MAGAZINES

- 14.05 Cas d'école. Les langues étrangères. La Cinquième
- 14.15 Envoyé spécial. Soupçon sur la justice à Nice. Terrorisme, attaque bactériologique : le mécanisme de la peur. Les enfants esclaves au Pakistan. Vieilles en prison. TV 5
- 16.30 Les Lumières du music-hall. Alain Barrière. Michèle Torr. Julio Iglesias. Paris Première
- 18.15 Union libre. Spéciale Halloween. Invitée : Patricia Kaas. TV 5
- 19.00 Explorer. Ces animaux que l'on aime détester : la veuve noire. Le serpent à sonnettes. Docteur cafard. National Geographic
- 20.15 Strip-tease. Une salade à cinq francs. Martha. RTBF 1
- 20.55 Des racines et des ailes. La deuxième vie. France 3
- 21.05 L'Hebdo. Le Pakistan : au bord du gouffre. Al-Jazira, l'autre CNN. TV 5
- 22.35 Ça se discute. Incitons-nous nos enfants à boire ? France 2
- 23.20 Culture et dépendances. Les Arabes, l'islam et nous : Y a-t-il plusieurs lectures du Coran ? France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Nautilus. [2/5]. Les assassins du silence. Histoire
- 17.00 Dents de titans. Nat. Geographic
- 17.10 Les Mystères de l'Histoire. Espions dans le ciel. Chaîne Histoire
- 17.30 Chine, les dames du lac. Odyssee
- 17.30 Terres de fêtes. [3/13]. Les bravades de Saint-Tropez. Planète
- 18.00 Pourquoi Israël ? [2/2]. Planète
- 18.00 Les Rôdeurs de la nuit. National Geographic
- 18.00 Visages d'exil. Un siècle d'immigration dans le Nord. La Chaîne Histoire
- 18.00 Hollywood Stories. Pierre Brosnan et Drew Barrymore. Paris Première
- 18.15 Traque sauvage. [3/13]. Poursuite de gnous dans le Karoo. Odyssee
- 18.30 Fourmis infernales. Nat. Geographic
- 18.30 Raphaël. [3/3]. Mythes et héritages. Mezzo
- 19.00 Connaissance. Le Calcaire, élément de la vie, élément de la Terre. Arte
- 19.45 L'espace qui crie en moi. [1/2]. Hommage à la danse expressionniste allemande. Muzzik

Le Monde TELEVISION

France 2

- 10.40 Wombat City
Cette série d'animation (26 épisodes de 13 minutes) programmée pendant les vacances de la Toussaint est l'œuvre d'un seul homme, Bruno Chane-Kane. L'idée est née d'un personnage, Wood, créé il y a dix ans pour une ligne de tee-shirts. Avec sa bonne bouille et sa casquette de rappeur, il a inspiré à son créateur une histoire, une « fable atmosphérique », qui met en scène une bande de copains d'une cité futuriste.

- 19.50 Mystères de l'Histoire. Légende du loup-garou. La Chaîne Histoire
- 19.55 Zanzibar, île ouverte. Odyssee
- 19.55 Jacques Le Goff. [4/5]. Histoire
- 20.30 Amazonie, la guerre de l'ombre. Planète
- 20.35 La Guerre en couleurs. Raids sur l'Angleterre. Chaîne Histoire
- 20.50 Chine secrète. La voie du salut. Odyssee
- 21.00 La Guerre en couleurs. Opération dragon. La Chaîne Histoire
- 21.25 Civilisations perdues. Rome, le dernier empire. La Chaîne Histoire
- 22.00 Voyage avec la cumbia. [2/2]. De Maracaibo à Bogota. Mezzo
- 22.00 Venus d'ailleurs. National Geographic
- 22.20 Bophana, une tragédie cambodgienne. Planète
- 22.30 Des jeux hors du commun. Nat. Geographic
- 23.00 Biographie. Ramsés le Grand. La Chaîne Histoire
- 23.05 Pilot Guides. La Mongolie. Voyage
- 23.55 Les Mystères de l'Histoire. L'allié de l'ombre. La Chaîne Histoire
- 0.15 Les Seigneurs de Béring. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 et 19.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (3^e journée). Pathé Sport
- 14.00 Gymnastique. Championnats du monde. Finale messieurs par équipes. A Gand (Belgique). Eurosport
- 17.00 Escrime. Championnats du monde. Sabre féminin et fleuret masculin par équipes. Pathé Sport
- 17.30 Tennis. Masters féminin. Huitièmes de finale. A Munich (Allemagne). Eurosport
- 20.00 Basket-ball. Euroleague masculine (4^e journée, groupe D) : Ostende (Bel.) - Asvel. Pathé Sport
- 20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 6^e et dernière journée). Lille - Manchester United (Ang.). TF 1

DANSE

- 23.45 Le Cabaret latin. Chorégraphie de Karine Saporta. Avec Cyril Accord, Séverine Adamy, Céline Angibaud, David Barrin, Olivier Collin, Olivier Dubois, Delphine Jardiné, Mélanie Marie. Et avec Carole Puech (danse), Corilina Sendic-Ite (jeu), Eduardo Garcia (chant, bandonéon, percussion) et Juan Carlo Rossi (chant, guitare). Mezzo

MUSIQUE

- 17.10 Chopin. Sonate en si mineur, opus 58. Avec Daria Fadeeva (piano). Mezzo

La Cinquième

- 16.10 VLAM, Vive la musique
En quelques semaines, cette émission hebdomadaire a su trouver l'équilibre entre son cahier des charges « pédagogique » et une relation à l'actualité musicale qui parvient à éviter le tunnel promotionnel pour une sortie de disque ou un concert. Chez VLAM les musiciens sont plutôt moins niais qu'ailleurs et la captation d'un concert un peu décalé a plus de poids que la énème diffusion d'un clip au montage énervé.

- 17.45 et 20.35, 23.30 Bach. Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur, BWV 903. Avec Karl Richter (clavecin). Mezzo
- 18.55 Von Weber et Liszt, par Brendel. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eilahu Inbal. Muzzik
- 19.30 Rachmaninov. Enregistré en 1985. Avec Vladimir Ashkenazy (piano). Mezzo
- 20.15 Musica. L'Enlèvement au sérail. Par le Staatsorchester et le Chœur de la Staatsoper de Stuttgart, dir. Lothar Zagrosek. Arte
- 20.15 Chopin. Nocturne en ut dièse mineur. Enregistré en 2000. Avec Ju-Yung Baek (violin), Yoko Kaneko (piano). Mezzo
- 21.00 Classic Archive. Enregistré à Paris, en 1963 et 1967. Avec Christian Ferras (violin), Pierre Barbizet (piano). L'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Jean Fournet. Mezzo
- 23.00 Ravel. Boléro. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Sergiu Celibidache. Mezzo
- 23.15 Dave Holland Quintet. Fribourg, 1996. Muzzik
- 0.10 Marcia Sweet 99. Avec Elvin Jones (batterie), Bireli Lagrene (guitare), Joey DeFrancesco (trompette). Muzzik
- 0.50 Trio Esperança. Bruxelles, septembre 1995. Mezzo

THÉÂTRE

- 22.35 Au secours, elle me veut ! Pièce de Joseph Bologna et Renée Taylor. Monte-Carlo TMC

TÉLÉFILMS

- 17.10 Ardéchois, cœur fidèle. Jean-Pierre Gallo. [1/3]. Festival
- 19.00 Rouletabille chez les Bohémiens. Robert Mazoyer. Festival
- 19.05 Chasseurs de Vampire. Steve Boyum. Disney Channel
- 20.40 Le Tour d'érou. Raymond Rouleau. Festival
- 20.45 Witchouse. David De Coteau. 13^{ème} RUE
- 20.50 Voyage au centre de la terre. George Miller. [1 et 2/2]. M 6
- 21.00 L'Insomnie. Nadine Trintignant. O. Téva
- 22.15 Le Grand Batre. Laurent Carcéls. [9/9]. TV 5
- 22.30 La Nuit des fantômes. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival

SÉRIES

- 20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Le culte (v.m.). Canal Jimmy
- 21.40 Brooklyn South. Cas de conscience. Série Club
- 22.30 New York Police Blues. Tir à vue (v.m.). Canal Jimmy
- 23.55 Les Chemins de l'étrange. Le pouvoir des nombres. 13^{ème} RUE

France 3

- 20.55 La Deuxième Vie
La deuxième vie, ou plutôt quelle « autre vie » en sortant de prison ? Pour son troisième documentaire (après la prostitution et le cancer), diffusé dans le cadre du magazine « Des racines et des ailes », Mireille Darc s'est attachée au parcours de sept prisonnières, à Rennes, Marseille et Lille. Des femmes qui estiment que leur séjour en prison les a « réveillées » et qu'il n'y aura pas d'autre, car elles y ont « mûri »...

FILMS

- 13.10 Irma la douce. Billy Wilder (Etats-Unis, 1963, 135 min). Cinétoile
- 13.40 Géant. George Stevens (Etats-Unis, 1956, 195 min). TCM
- 14.55 Mourir à trente ans. Romain Goupil (France, 1982, 105 min). Histoire
- 15.10 La Lettre. Manoel de Oliveira (Fr. - Esp. - Port., 1999, 105 min). CineCinemas 3
- 15.25 Les Espions. Henri-Georges Clouzot (France, 1957, 125 min). Cinétoile
- 15.50 Hope and Glory. John Boorman (GB, 1987, v.o., 110 min). Cinéstar 2
- 16.15 Rio Bravo. Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, 145 min). CineClassics
- 16.55 Le Portrait de Dorian Gray. Albert Lewin (Etats-Unis, 1945, v.o., 110 min). TCM
- 18.15 Philadelphia. Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 120 min). CineCinemas 1
- 18.15 Nelly et monsieur Arnaud. Claude Sautet (Fr. - It. - All., 1995, 105 min). TP5 Star
- 18.45 La Nuit de l'iguane. John Huston (Etats-Unis, 1964, 120 min). TCM



- 18.50 Le Choix des armes. Alain Corneau. Avec Yves Montand, Catherine Deneuve (France, 1981, 130 min). Cinétoile
- 20.45 Conversation secrète. Francis Ford Coppola (EU, 1974, v.o., 110 min). Cinéfaz
- 20.45 Gremlins. Joe Dante (Etats-Unis, 1984, 105 min). TCM
- 20.45 Casablanca. Michael Curtiz. Avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman (Etats-Unis, 1942, v.o., 120 min). CineClassics
- 22.35 Kippour. Amos Gitai (France - Israël, 2000, v.o., 114 min). Canal +
- 23.00 La Question. Laurent Heynemann (France, 1976, 110 min). Histoire
- 0.15 Les Vierges de Satan. Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1968, 95 min). TCM
- 0.50 Les Diaboliques. Henri-Georges Clouzot (France, 1954, 110 min). Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.20 Star Academy.
- 18.55 Le Bigdil.
- 19.50 Météo, Journal, Météo.
- 20.55 Le Fugitif. Film. Andrew Davis. O.
- 23.15 Tant qu'il y aura un homme. 1.05 Les Couilles de l'économie.

FRANCE 2

- 17.20 Qui est qui ?
- 18.00 Le Groupe.
- 18.30 Friends. O.
- 19.00 On a tout essayé.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Dr. Dolittle. Film. Betty Thomas. O.
- 22.20 Y a un début à tout. 0.05 Journal, Météo. 0.30 Tennis.

FRANCE 3

- 16.10 Saga-Cités.
- 16.35 MNK.
- 17.35 A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.45 La Santé d'abord.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 Le Journal de l'escrime.
- 20.25 Tous égaux.
- 20.55 Un an de plus.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.25 La Mort du Chinois. Film. Jean-Louis Benoît. O.
- 0.45 Libre court.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.45
- 18.30 Les Simpson. O.
- 18.55 + de cinéma.
- 19.30 Le Journal.
- 19.35 Le Journal, Le Zapping, Les Guignols de l'Info.
- 20.05 La Grande Course.
- 20.15 Football. Ligue des champions. 20.45 Nantes - Lazio Rome. 22.45 Les autres rencontres de la soirée.
- 0.00 Soirée spéciale NBA. Le retour de Michael Jordan. 1.35 En direct. New York Knicks - Washington Wizards.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.40 Mission sauvetages. O.
- 16.30 Alerte à Malibu.
- 17.25 Beverly Hills.
- 18.20 Star Academy.
- 18.55 Le Bigdil.
- 19.50 Météo, Journal, Météo.
- 20.35 Football. 20.45 Lille - Manchester United. 22.45 Les autres rencontres.
- 0.35 Aimer vivre en France. La pêche.
- 1.30 Reportages. Les locataires de la mer.

FRANCE 2

- 15.55 Clueless. O.
- 16.40 Sabrina, l'apprentie sorcière.
- 17.05 Le Loup-Garou du campus. O.
- 17.30 Code Lisa. O.
- 17.55 et 0.57 CD'aujourd'hui.
- 18.00 Le Groupe.
- 18.30 Friends. O.
- 18.55 On a tout essayé.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Les Monos. Force 2.
- 22.35 Ça se discute. Incitons-nous nos enfants à boire ?
- 0.40 Journal, Météo.
- 1.00 Tennis. Masters Series.

FRANCE 3

- 15.00 Questions au gouvernement.
- 16.10 MNK.
- 17.35 A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.45 La Santé d'abord.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 Le Journal de l'escrime.
- 20.25 Tous égaux.
- 20.55 Des racines et des ailes. La Deuxième Vie.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.20 Culture et dépendances. Les Arabes, l'islam et nous : Y a-t-il plusieurs lectures du Coran ?
- 1.10 Les Dossiers de l'Histoire. Chine jaune, Chine bleue [2/2].

CANAL +

- 15.05 Le Journal intime de Benoît Poelvoorde.
- 15.20 Tel père, telles filles. Téléfilm. David Steinberg. O.
- 16.45 Eddy Time.
- En clair jusqu'à 20.59
- 18.15 Divers et variés.
- 18.55 + de cinéma.
- 19.30 Le Journal, Le Zapping, Les Guignols de l'Info.
- 20.05 Burger Quiz.
- 20.45 Encore + de cinéma.
- 21.00 Deuxième vie. Film. Patrick Braoudé. O.
- 22.35 Kippour. Film. Amos Gitai (v.o.). O.
- 0.35 Midnight. Film. Christopher Nolan (v.o.). O.
- 1.25 Following, le suiveur. Film. Christopher Nolan (v.o.). O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
 - Accord parental souhaitable
 - Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
 - ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

ARTE

- 19.00 Archimède.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Reportage. Srebrenica, en quête de vérité.
- 20.40 Thema. La chasse est ouverte. 20.40 Les chasseurs sont de drôles d'oiseaux. 21.45 Chasse en famille. 22.35 Le Chasseur.
- 23.05 Music Planet 2Nite. Reamonn. Heyday.
- 0.00 La nuit s'anime. Bob et Margaret, ensemble pour le pire.
- 0.25 Yezz donc des gosses !
- 0.55 Les Amants criminels. Film. François Ozon. O.

M 6

- 17.30 Gundam Wing.
- 17.55 Le Flic de Shanghai. O.
- 18.54 C Koa le mobile ?
- 18.55 Charmed. O.
- 19.54 6 minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie. O.
- 20.39 Un jour à part.
- 20.40 Caméra Café, Décrochages info.
- 20.50 Normal, paranormal ? Les mystères de l'au-delà.
- 22.55 Fenêtre sur meurtre. Téléfilm. Eric Till. O.
- 0.30 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Le tableau O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. Le vieillissement.
- 20.30 Perspectives contemporaines. L'Improvisiste.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. La complainte d'un bandit.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.05 Le Tour d'écoute.
- 20.00 Un mardi idéal.
- 20.30 En attendant la nuit.
- 23.00 Jazz, suivez le thème. « Isn't it this a Lovely Day ? ».
- 0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Stravinsky.
- 20.40 Schumann, les dernières années. Œuvres de Schumann, Mendelssohn, R. Schumann, Dietrich, Wagner.
- 22.50 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haendel, Fasch, Bach, C.P.E. Bach, J.E. Bach.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.10 Les Grottes souterraines de Floride.
- 16.10 VLAM, Vive la musique.
- 17.00 Va savoir. Les enfants de la balle.
- 17.30 100 % question.
- 18.05 C dans l'air.
- 19.00 Connaissance. Le Calcaire, élément de la vie, élément de la Terre.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Musica. L'Enlèvement au sérail. Opéra de Mozart.
- 22.45 L'Humanité. Film. B. Dumont. O.
- 1.10 Veux-tu m'épouser ? Téléfilm. Kai Wessel.

M 6

- 14.45 Cartouche, prince des Faubourgs. O.
- 15.15 Enigma. O.
- 16.05 Wheel Squad. O.
- 16.30 Nez de fer, le chevalier mystère. O.
- 17.10 Le Pire du Morning.
- 17.30 Gundam Wing.
- 17.55 Le Flic de Shanghai. O.
- 18.54 C Koa le mobile ?
- 18.55 Charmed. O.
- 19.54 6 minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie. O.
- 20.40 Caméra Café, Décrochages info.
- 20.50 Voyage au centre de la terre. Téléfilm. George Miller [1 et 2/2].
- 0.10 Los Angeles Heat. Vacances perturbées. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Personne n'est parfait. Entretien avec Hou Hsia-Hsien (Millennium Mambou).
- 20.30 Fiction 30. Pendant l'inondation, de Jean-Mathieu Viton.
- 21.00 Mesures, démesures. Ateliers scolaires à l'Ircam.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le Jazz est un roman.
- 19.05 Le Tour d'écoute.
- 20.00 Concert Euroradio. Par le Chœur de chambre de Prague et l'Orchestre des jeunes de l'Académie Mariani, dir. Guillaume Carella : Œuvres de Rossini.
- 22.00 En

Femina et Médicis ouvrent la saison des prix littéraires

Marie Ndiaye et Benoît Duteurtre couronnés

L'AUTOMNE des prix littéraires commence, pour les romans français, sans grande surprise, puisque, lundi 29 octobre, Marie Ndiaye, donnée favorite, a reçu le Femina pour *Rosie Carpe* (éd. de Minuit), au premier tour, par neuf voix sur douze. Benoît Duteurtre, également favori, a remporté le Médicis pour *Le Voyage en France* (Gallimard), au premier tour, par six voix contre quatre à Alain Fleischer pour *Les Trapézistes et le Rat* (Seuil).

L'attribution du Femina à Marie Ndiaye récompense une œuvre saluée par la critique, mais qui peinait à trouver un large public. D'origine sénégalaise et beauceronne, Marie Ndiaye a débuté avec *Quant au riche avenir*, à dix-sept ans, chez Minuit, où elle a publié tous ses livres, à l'exception de son deuxième, *Comédie classique*, paru chez POL après avoir été refusé par Jérôme Lindon. En recevant son prix, elle a d'ailleurs rendu hommage à ce dernier, mort en avril peu après la parution de *Rosie Carpe*. « C'est ce qui me rend un peu triste. Je ne peux pas profiter de ce prix d'une manière naïve et pure, j'aurais aimé qu'il l'ap-

un roman qui, toutefois, « zigzague beaucoup trop pour être convaincant » (« Le Monde des livres » du 19 octobre). Agé de quarante et un ans, Benoît Duteurtre a publié une dizaine de romans et essais, dont, en 1995, un pamphlet contre Pierre Boulez et la musique contemporaine, *Requiem pour une avant-garde* (Laffont). « M'avoir donné le prix Médicis, créé pour couronner une certaine audace dans la forme, signifie peut-être qu'aujourd'hui il est plus novateur de regarder à nouveau l'étrange société dans laquelle on vit plutôt que de chercher à créer des formes littéraires avant-gardistes », a commenté Benoît Duteurtre. Sa récompense a cependant déclenché quelques grincements de fourchettes. Les partisans d'Alain Fleischer – son éditeur Denis Roche, Patrick Grainville et Dominique Fernandez –, ont, en signe de protestation, quitté la table du jury. Également défenseur de Fleischer, Alain Robbe-Grillet est resté au repas avant d'aller chaleureusement féliciter Marie Ndiaye.

Le prix Médicis étranger a couronné l'écrivain chilien Antonio Skarmeta pour *La Noce du poète* (Grasset). Le roman se situe à la veille de la première guerre mondiale et met en scène un riche banquier autrichien qui change de vie pour s'installer sur une île de l'Adriatique. Son roman, *Une ardente patience*, qui mettait en scène Pablo Neruda, a connu un succès mondial avec son adaptation au cinéma, *Le Facteur*.

Les jurés du Femina ont bataillé sept tours avant de récompenser l'Irlandais Keith Ridgway pour son premier roman, *Mauvaise pente* (Phébus), qui l'a emporté par sept voix, devant *Sourires de loup* de Zadie Smith (Gallimard). Keith Ridgway, qui a également remporté le Prix du premier roman étranger, décrit l'errance d'une femme qui vient de tuer son mari colérique et violent (« Le Monde des livres » du 24 août).

Le Médicis essai est revenu à Edwy Plenel pour *Secrets de jeunesse* (Stock) (lire ci-contre), tandis que le Femina essai récompensait Elvire de Brissac pour *O dix-neuvième* (Grasset), par sept voix au deuxième tour. Elvire de Brissac décrit le XIX^e siècle à travers le destin de son aïeul, Eugène Schneider, qui règne sur les forges du Creusot, et celui de Lamartine, en tant que poète et homme politique. Le jury a décidé d'accorder une mention à un essai en langue étrangère (George Steiner pour *Grammaires de la création*, Gallimard). La saison des prix littéraires culminera, lundi 5 novembre, avec la remise du Goncourt et du Renaudot. Marc Lambron (*Etrangers dans la nuit*, Grasset) est considéré comme l'un des favoris pour le Goncourt, face à Jean-Christophe Rufin (*Rouge Brésil*, Gallimard), Michel Braudeau (*L'Interprétation des singes*, Stock) et Alain Robbe-Grillet (*La Reprise*, Minuit). Au Renaudot, Martine Le Coz compte de nombreux et fermes soutiens, pour *Céleste* (éd. du Rocher).

Alain Salles

Euronext met la main sur le Liffe, la société qui gère les Bourses de Paris

Amsterdam et Bruxelles vont acquérir le marché des produits dérivés de Londres

L'HEURE de la revanche a sonné pour Jean-François Théodore, le patron des Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, regroupées dans Euronext. Il est parvenu à séduire le marché des produits dérivés londonien, le Liffe. Après une décision à l'unanimité de son conseil d'administration, la direction du Liffe, qui restera en place, a annoncé lundi 29 octobre qu'elle soutenait la fusion avec Euronext. Des actionnaires du Liffe représentant 43 % du capital, et pouvant monter jusqu'à 51 % grâce à une option d'achat, se sont engagés irrévocablement à apporter leurs titres à Euronext.

Pour la Bourse franco-belgo-néerlandaise, qui faisait figure de Petit Poucet il y a encore quelques mois, c'est une grande victoire. Euronext a été préférée à sa grande rivale la Bourse allemande, et surtout, à celle de Londres, le London Stock Exchange. Autre bonne nouvelle, ce mariage intervient alors que la Bourse d'Amsterdam a été définitivement intégrée à la plate-forme électronique de transactions d'Euronext. « C'est

une bonne surprise. Euronext, qui n'a qu'un peu plus d'un an d'existence, a réussi à intégrer une plateforme commune de transactions et à racheter le Liffe. Nous avons été très critiques, mais maintenant qu'Euronext a la main nous n'allons pas bouder notre plaisir », se réjouit Thierry Moriceau, PDG de Paresco Futures, un courtier basé à Paris, membre de la plupart des marchés de produits dérivés européens.

La décision du Liffe en faveur d'Euronext marque son refus de ne pas être absorbé par la puissance financière de Francfort. Après la création d'Eurex, le marché de produits dérivés des Bourses de Francfort et de Zurich, principal concurrent du Liffe, les banques allemandes ont rapatrié de Londres à Francfort leurs activités sur les dérivés de taux d'intérêt. Le Liffe a également voulu éviter une mise sous tutelle pure et simple par la Bourse de Londres.

Des trois Bourses, Euronext s'est montrée la plus accommodante, s'engageant même à adopter Liffe Connect, le système infor-

matique londonien, pour ses propres activités de dérivés. Pour Jean-François Théodore, Euronext a trouvé « le partenaire idéal ». « Le Liffe est spécialisé sur les produits dérivés de taux d'intérêt. Nous, nous sommes forts sur les dérivés d'actions et d'options » explique-t-il au Monde.

« PÔLE EUROPÉEN »

Dans les années 1990, le contrat allemand Bund, qui permet d'acheter ou de vendre à terme les emprunts d'Etat allemands, est devenu la référence des produits dérivés sur taux d'intérêt à long terme, supplantant l'Euro notionnel, qui avait fait la fortune du Matif parisien. Parallèlement, le Liffe a réussi à garder la suprématie sur les contrats Euribor, les contrats à terme sur les taux d'intérêt à court terme. En rapprochant leurs activités, le Liffe et Euronext constituent « un pôle européen sur les marchés dérivés capable de rivaliser avec Eurex », se félicite M. Théodore.

Cette victoire a néanmoins un prix élevé. Euronext achète le Liffe

pour 18 livres par action, soit au total 555 millions de livres (891 millions d'euros), bien au-delà des espérances des actionnaires du marché britannique fixées à 350 millions de livres. Le prix finalement consenti représente une prime de plus de 120 % sur la valeur du Liffe avant la folle spéculation sur le titre pendant le déroulement des offres. La Bourse de Londres n'offrait que 12 livres en numéraire et 7 livres en action.

M. Théodore relativise le prix payé. « Les opportunités de ce type sont rares. Nous avons acquis une marque reconnue et nous allons pouvoir développer de nouveaux produits qui pourront être diffusés dans toute l'Europe et aux Etats-Unis grâce à l'accord qu'a signé le Liffe avec le Nasdaq », le marché américain des valeurs technologiques. Après cette acquisition, Euronext affirme avoir encore des réserves pour continuer de jouer un rôle dans la recomposition du paysage boursier européen.

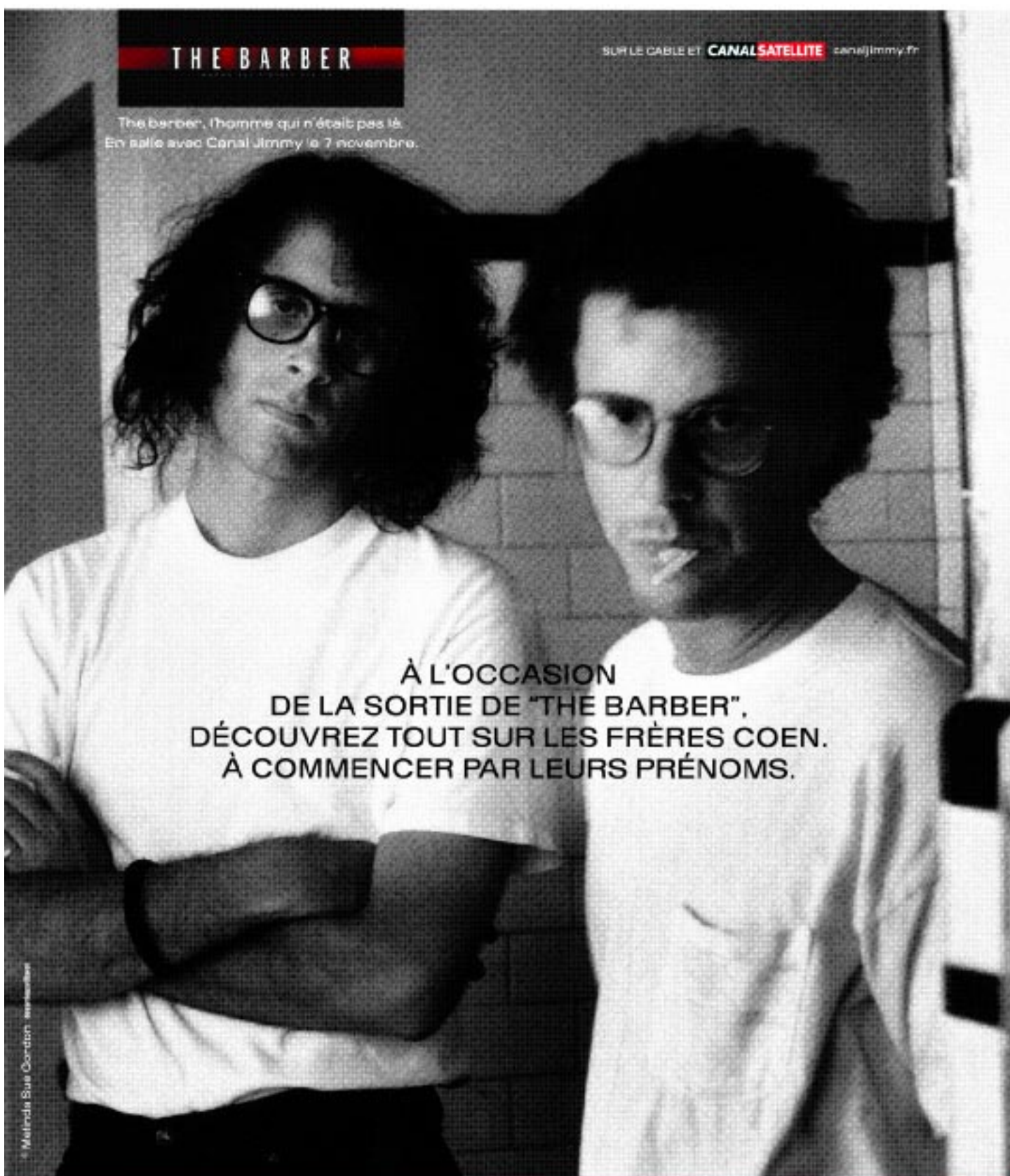
Joël Morio
et Adrien de Tricornot

Edwy Plenel, Prix Médicis essai

C'est à l'évidence l'embarras de Lionel Jospin avec sa jeunesse trotskiste qui a suscité chez Edwy Plenel le désir d'écrire *Secrets de jeunesse* (Stock). Mais dans ce livre le souci de comprendre ce qu'on pourrait désigner comme le « trotskisme malheureux » du premier ministre, face au « trotskisme heureux » du directeur des rédactions du Monde, passe, peu à peu, au second plan. Ces *Secrets de jeunesse*, que François Maspéro désignait comme un texte de « mémoire buissonnière » (« Le Monde des livres » du 21 septembre), sont beaucoup plus une enquête d'Edwy Plenel sur lui-même. Il y cherche la compréhension profonde de ses engagements, ancrés dans son enfance, dans son rapport à ses parents. C'est cette manière de s'exposer, peu habituelle chez les journalistes, surtout lorsqu'ils ont une position en vue, que viennent de récompenser les jurés Médicis, par sept voix sur dix, dès le premier tour de scrutin.

prenne, qu'on en plaisante ensemble. J'aurais aimé qu'il soit là. » Dans son feuilleton du 9 mars, Pierre Lepape écrivait : « Il s'en passe des choses dans Rosie Carpe ! Il y a des intrigues multiples, des personnages qui vivent des aventures, des rebondissements, des surprises, de la couleur, des décors, des atmosphères, du sentiment et même des meurtres. »

Lauréat du Médicis, Benoît Duteurtre décrit, dans *Le Voyage en France*, le double itinéraire d'un Américain à Paris et d'un Français amoureux de New York. Il y exerce ses talents de satiriste, avec un « parti pris de facétie et [des] trouvailles sentimale-burlesques », dans



À L'OCCASION
DE LA SORTIE DE "THE BARBER",
DÉCOUVREZ TOUT SUR LES FRÈRES COEN.
À COMMENCER PAR LEURS PRÉNOMS.

La Commission européenne autorise le rachat d'Orangina par Schweppes

LA COMMISSION européenne a annoncé, lundi 29 octobre, qu'elle autorisait le rachat par le groupe britannique Cadbury Schweppes du pôle de boissons non alcoolisées du français Pernod Ricard. Cette transaction, d'un montant de 700 millions d'euros, porte sur les marques Orangina, Pampryl et Yoo-Hoo. La petite bouteille ronde avait tout d'abord été convoitée par le géant américain Coca-Cola (*Le Monde* du 24 décembre 1997). Mais après près de deux ans de négociations, cette transaction avait été bloquée par les autorités françaises.

DÉPÊCHE

■ TUNNEL DU SAINT-GOTHARD : la police du Tessin a estimé, lundi 29 octobre, que le nombre des victimes de la catastrophe du tunnel du Gothard s'élèverait finalement à onze. Les vingt-trois conducteurs de camions et voitures retrouvés dans le tunnel ont été identifiés. Le camion à l'origine de l'accident était conduit par un Turc dont le corps n'a pas encore été retrouvé. De son côté, un colonel de l'armée helvétique a indiqué que le Gothard, axe stratégique, était miné, mais il a précisé qu'il n'y avait aucun danger d'explosion, l'amorce de la charge explosive étant située dans des locaux sécurisés.

LE CINÉMA DES FRÈRES COEN
EST À L'HONNEUR DANS
LES JEUDIS DE JIMMY. THE BIG
LEBOWSKI ET UNE INTERVIEW
LE 1^{er} NOVEMBRE À 20H45.

CANAL
JIMMY
garanti version très originale

MILITANTS

Casser des ordinateurs pour « interrompre les ravages du progrès ».

P. II

BRANCHÉS

Se démarquer en affichant son refus du tout techno.

P. III

EXCLUS

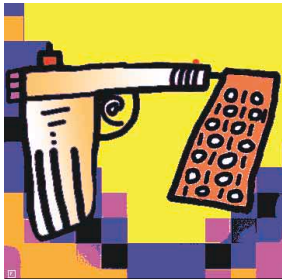
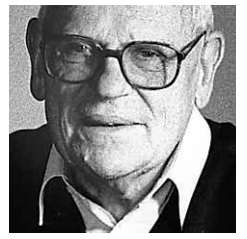
Nombreux sont ceux qui restent à l'écart de la Toile.

P. IV

DÉÇUS

Esquisse d'un début de désamour pour le Réseau.

P. V



ENTREPRISES

Après le mécontentement de ses clients, le site pere-noel.fr doit faire face à la justice.

BusinessWeek
ebiz P. VI

PORTRAIT

François Houtard, prêtre, marxiste et contestataire, applique l'Évangile à la mondialisation.

P. VII

ENQUÊTE

A bas la techno !

Mutations

Sans être un mouvement de grande ampleur, la technophobie se nourrit de frustration et d'exclusion

SURTOUT, il ne faut pas y voir malice. « Le Monde interactif » s'arrête aujourd'hui (*lire ci-contre*), et clame « A bas la technologie ! ». Un peu provocateur, sans doute. Mais avec l'envie, de longue date, de consacrer un dossier à celles et ceux qui cheminent hors des sentiers enluminés des nouvelles technologies. Voies pavées d'illusions, de promesses, de lumières, tout autant que d'ombres et de désenchantements.

Bien sûr, parmi ceux qui pourraient crier haro sur la techno, il y a d'abord ceux qui, pour mille raisons, s'en sont de facto trouvés exclus. Exclus économiques, qui ne

peuvent acquitter les multiples dîmes et taxes que réclame encore le raccordement aux réseaux de communication et d'information. Exclus « culturels » aussi, perdus dans la complexité persistante de ces objets high-tech et d'un vocabulaire verrouillé. Pour eux, où sont donc les beaux serments d'une modernité courte échelle vers une vie meilleure ? Et ils sont légion ceux que le chercheur Yves Lasfargue nomme les « techno exclus » : 20 à 25 % de l'ensemble de la population française selon l'Observatoire des conditions de travail et de l'ergonomie (Obergö). Signes avancés de ces espoirs déçus, les

alertes n'avaient pourtant pas manqué pour dénoncer, comme le sociologue Philippe Breton, la « dimension religieuse qui baigne le discours des thuriféraires de l'Internet », ou déplorer qu'il soit « difficile (...) de s'opposer au déferlement de la vague technique et surtout des valeurs dominantes qui l'accompagnent » (*Le Culte de l'Internet*, éditions La Découverte).

Entre militants simplement opposés aux homélies sur des lendemains électroniques radieux, et technophobes fondamentalistes, il y a certes un fossé. Et, sinon une vague inspiration théorique, rien de commun non plus entre le psychologue Chellis Glendinning, auteur en 1990 des *Notes pour l'écriture d'un manifeste néoluddite*, et le tristement célèbre Unabomber. Les colis piégés de Théodore Kaczynski (son vrai nom) ont fait trois morts, de 1978 à 1995, et l'homme a été condamné à la prison à perpétuité. Son appel à la lutte contre la « globalisation économique », ses positions virulentes contre des « technologies créées et disséminées par les sociétés occidentales » qui seraient « incontrôlables » et défigureraient « le fragile équilibre de la vie sur terre », n'en font pas moins des émules. Et tout particulièrement, donc, auprès de ceux qui se réclament aujourd'hui de Ned Ludd, ce tisserand anglais de la fin du XVIII^e siècle qui aurait brisé son métier avec une masse. Les néoluddites, eux, s'en prennent aux ordinateurs.

Il est vrai que, dans un autre registre et pour d'autres raisons, on a parfois la sourde envie de tout casser. Rétives, inutiles, envahissantes... On y revient, ces satanées machines semblent quelquefois avoir été tout spécialement inventées pour nous causer des tourments. Si bien qu'une nouvelle catégorie de technophobes se fait jour : appelons-les les désenchantés. Soit par découragement, soit par indigestion, ils se détournent, lentement mais sûrement, de ce qu'ils ont chéri hier. Ce n'est certes pas un raz-de-marée, mais une tendance, déjà, qui voit pointer vers le bas les temps de connexion à Internet, les ventes de PC ou d'assistants numériques. Milieux de la publicité, du marketing et de la mode ont d'ailleurs bien senti le vent tourner. « La high-tech n'épate plus personne », note ainsi Alexandra Bollène, directrice adjointe de la société d'études Sociotrends. Le look techno n'est plus très smart. Être branché, en somme, n'est plus très branché.

NON, Internet n'est pas mort avec la défaite des cohortes de start-up lancées à l'assaut de la Bourse au cours d'une année 2000 où le brillant côtoyait si facilement le déraisonnable. Non, le Net ne rentre pas dans le rang pour devenir une technologie parmi d'autres. Simplement, le Réseau passe à un âge plus calme, avec des implications plus profondes. Plus calme parce que le temps est fini des dépenses somptuaires bien loin des réalités du marché. Mais ce passage par la case « rigueur » n'est pas tout. Le mouvement est aussi plus profond, car la société, l'économie, se mettent en réseau. Cette mutation inéluctable, qui ne se déroule pas sans heurts comme le montre notre enquête cette semaine, touche la vie, publique et privée, de chacun. Pour suivre et décrypter au plus près ces transformations, le supplément Interactif va désormais se fondre dans *Le Monde* et cesse donc sa parution à l'occasion de ce numéro daté du 31 octobre, près de trois ans après son lancement. Dans toutes les rubriques du quotidien, les journalistes du *Monde* et du « Monde interactif » poursuivront leur travail de défrichage des territoires ouverts par les nouvelles technologies et d'explication de la société en réseau. Et l'équipe du « Monde interactif » continue de vous donner rendez-vous quotidiennement sur le site interactif.lemonde.fr, où l'information et le débat se nourrissent mutuellement.

Bertrand d'Armagnac

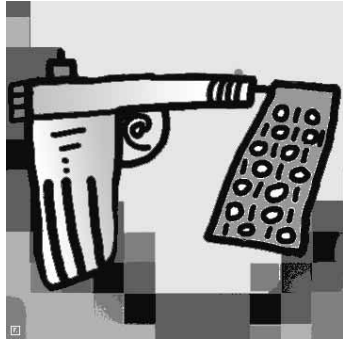


FLUO par CAPTIN FLUO

Qu'ils en soient de facto **exclus**, qu'ils **militent** activement contre les **dangers** de la mondialisation, ou qu'ils soient **désenchantés**, ils sont de plus en plus nombreux à être déçus par la **technologie**.

La rédaction

PUBLICITÉ



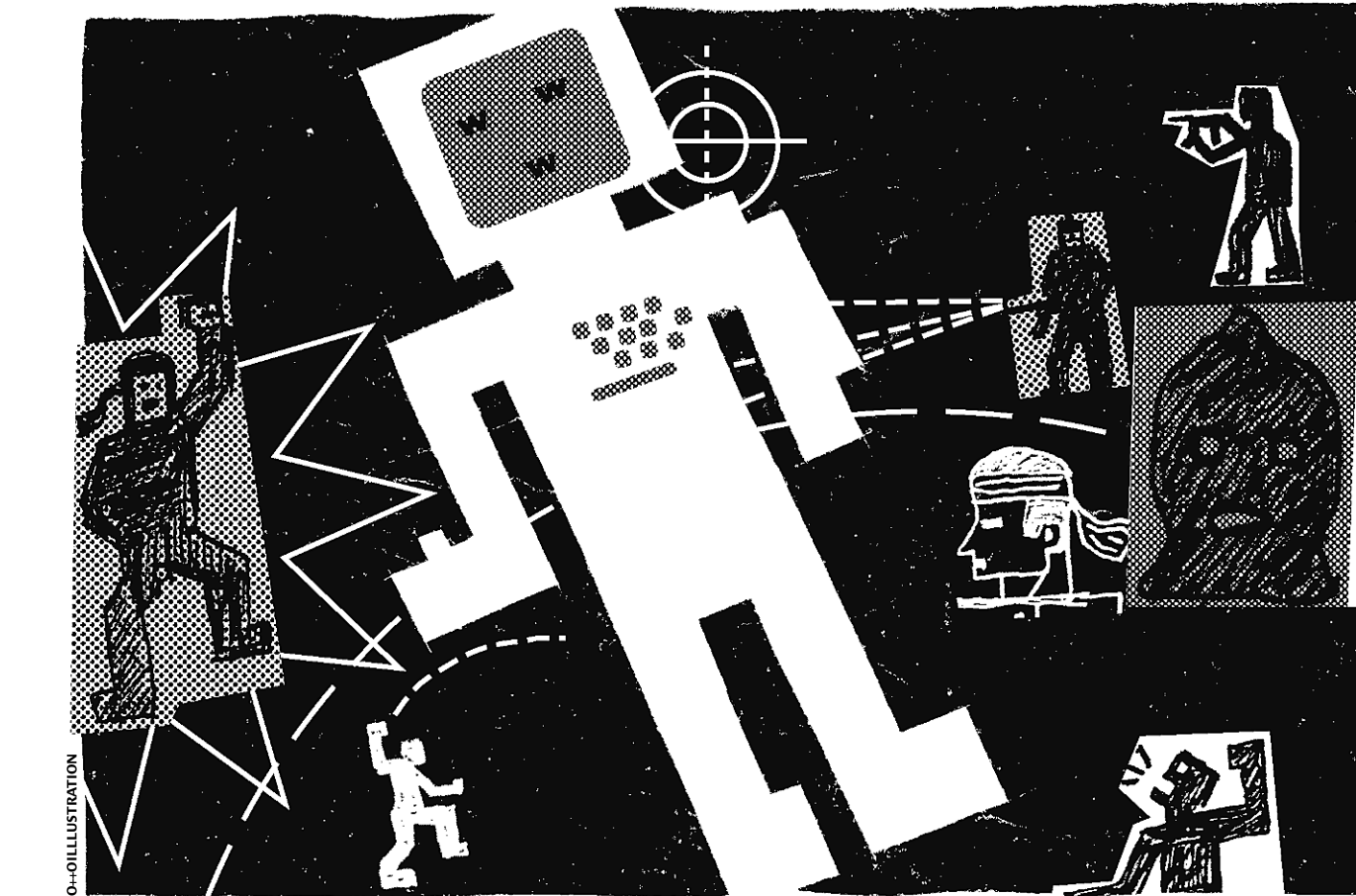
Le retour des luddites

Au XIX^e siècle, les ouvriers anglais détruisaient leurs métiers à tisser, accusés de voler leur travail. Aujourd'hui, les nouveaux luddites cassent des ordinateurs pour « interrompre les ravages du progrès »

TOUT A COMMENCÉ en 1710. Ou en 1779. Les historiens hésitent. Il n'a d'ailleurs peut-être jamais existé. Il n'empêche, Ned Ludd est passé à la postérité. Apprenti tisserand dans un village anglais de la province du Leicestershire, le jeune Ned aurait brisé son métier à tisser avec une masse. Et lorsque les ouvriers anglais travaillant dans les fabriques de textile du royaume s'organisèrent à partir de 1811 pour détruire les machines, accusées de provoquer le chômage, ils se réclamèrent du « luddisme ». Comme les canuts lyonnais se revendiquèrent vingt ans après d'une cause « luddite ». Et comme aujourd'hui, près de deux siècles plus tard, un courant technophobe ressuscite le luddisme sous une version néo.

Car si les luddites détruisaient des métiers à tisser, les « néoluddites » cassent des ordinateurs. Et de préférence en public. Ainsi, en 1995, c'est au New York City Town Hall que l'historien et sociologue Kirkpatrick Sale, figure de proue des nouveaux luddites, réduit en poussière un PC devant 1 500 personnes entièrement acquiescentes à sa cause. Et en juillet 2000, en marge du sommet du G8, ce sont les membres d'une ONG militant pour l'annulation de la dette des pays du tiers-monde qui mettaient le feu à un ordinateur portable sur une plage d'Okinawa en scandant : « Un ordinateur, ça ne se mange pas ! » et en reprochant à la communauté internationale de faire plus d'efforts pour intégrer les pays du Sud à la société globale de l'information que pour répondre à leurs besoins élémentaires.

Car si le mouvement antitechno a parfois versé dans le spectaculaire, son message est avant tout politique et son action, militante. C'est en 1990 que Chellis Glendinning, psychologue qui vit dans un village indigène du Nouveau-Mexique, donne une assise théorique au néoluddisme en publiant



dans la revue alternative *Utne Reader* ses « Notes pour l'écriture d'un manifeste néoluddite ». Dans ce texte dont s'est largement inspiré Unabomber (lire ci-dessous) pour rédiger un manifeste – autrement plus virulent – contre le progrès technologique, ce militant écologiste fervent, opposant à la « globalisation économique », explique que « les technologies créées et disséminées par les sociétés occidentales sont incontrôlables et défigurent le fragile équilibre de la vie sur Terre ».

Pour tenter d'« interrompre les ravages du progrès » et « réhabiliter l'environnement et la personne humaine », Chellis Glendinning fonde en 1996 la Jacques Ellul Society (JES), *think tank* (cercle de réflexion) se réclamant de l'historien, sociologue et militant écologiste français qui développa une critique virulente de la société technicienne et de la modernité jusqu'à sa disparition, en 1994, et reste l'une des principales références intellectuelles de tous ceux qui « résistent » aux nou-

velles technologies. La JES s'appuie aujourd'hui sur le Centre international d'analyses des technologies (CIAT), une organisation non gouvernementale qui réunit intellectuels, chercheurs et activistes antimondialistes, et réfléchit aux « impacts économiques, éthiques, sociaux, environnementaux et politiques des applications de la technologie ou des systèmes techniques ». Y sont dénoncés, pêle-mêle, Internet, l'énergie nucléaire, les ordinateurs, les pesticides ou les organismes gé-

nétiquement modifiés à travers de vastes campagnes de pétitions et d'innombrables forums et publications. Car selon son directeur exécutif, le procureur et essayiste Andrew Kimbrell, le CIAT a pour mission de combattre « la croyance quasi religieuse de l'opinion publique, comme des hommes politiques, dans les nouvelles technologies ».

En France, où le mouvement néoluddite ne s'est pas – ou pas encore – enraciné, ce sont justement les croyances que véhiculent

les nouvelles technologies que stigmatisent les critiques les plus virulentes. Dans son polémique *Culte de l'Internet*, le sociologue spécialiste de la communication Philippe Breton dénonce la « dimension religieuse qui baigne le discours des thuriféraires de l'Internet » et déplore qu'il soit « difficile aujourd'hui de s'opposer au déferlement de la vague technique et surtout des valeurs dominantes qui l'accompagnent ».

De ce côté-ci de l'Atlantique, un courant teinté de technophobie prend forme autour de quelques intellectuels. Pour Patrice Flichy, directeur de la revue *Réseaux*, qui vient de publier *L'Imaginaire d'Internet* aux éditions La Découverte, c'est l'architecte et essayiste Paul Virilio qui incarne le mieux cette opposition à la technologie. « Pour Paul Virilio, les nouvelles techniques d'information et de communication sont avant tout des technologies de guerre permettant non seulement de développer la manipulation et la désinformation, mais également de mener une autre forme d'action militaire, la guerre virtuelle. Il voit dans Internet un risque majeur d'éclatement de nos sociétés. »

Mais aujourd'hui, c'est sans doute le médiatique philosophe Alain Finkielkraut qui exprime le plus sa véhémence à l'égard du Réseau. Ainsi, dans un texte intitulé « Fatale liberté » et publié par la Fondation du 2-mars dans *Internet, l'inquiétante extase* (Editions Mille et Une Nuits, 2001), le professeur à Polytechnique fustige : « Internet, c'est le danger que court la liberté quand on peut garder trace de tout, mais c'est aussi le danger qu'on fait courir aux autres et à soi-même quand on jouit d'une liberté sans limite. » Pour vivre libre, vivez débranché !

Stéphane Mandard

■ www.icta.org
■ www.ellul.org

Le croisé antitechnologie

DISNEY voulait faire de son destin une superproduction. La psychose créée par l'envoi de lettres infectées par le bacille du charbon l'a brutalement rappelé

Profil

aux souvenirs des Américains. Theodore Kaczynski, dit Unabomber, condamné en 1998 à la prison à perpétuité, incarne sans doute le technophobe dans sa version la plus extrême. De 1978 à 1995, ses colis piégés ont fait trois morts et une vingtaine de blessés, essentiellement parmi la communauté scientifique américaine. Agé aujourd'hui de 58 ans, l'homme est parti en croisade contre la « société techno-industrielle », accusée de « désastre pour la race humaine ».

Combat d'un illuminé dangereux ? Il y a trente ans, Theodore Kaczynski menait la vie sans vague d'un intellectuel plutôt brillant. Diplômé de Harvard, il enseignait alors les mathématiques à la prestigieuse université de Berkeley depuis 1968. Mais l'expérience est de courte durée. Moins de deux ans plus tard, l'universitaire démis-

sionne et disparaît sans aucune explication. Theodore Kaczynski devient Unabomber. Il commence à signer des tracts pour dénoncer la « dérive technologique » et se terre dans une cabane au fin fond d'une forêt du Montana pour confectionner ses bombes. Les agents du FBI ne le débusquent qu'en 1996, après dix-sept années d'une chasse à l'homme hypermédiatisée.

Les médias, Unabomber sait en jouer : contre sa promesse de cesser ses actes terroristes, le *New York Times* et le *Washington Post* acceptent de publier, à partir de septembre 1995, son « Manifeste contre la société industrielle ». Le Réseau a gardé les traces de ce texte construit en 232 notes. Que dit le « manifeste » ? Que « le développement de la technologie ne fera qu'aggraver le chaos social » et que « la liberté et le progrès technologique sont incompatibles ». Et Kaczynski d'expliquer : « Il n'est pas possible de réaliser un compromis durable entre technologie et liberté, car la technologie est de loin la force sociale la plus puissante et empiète continuellement sur la liberté de compromis successifs en compromis successifs. »

Si les actes sanglants d'Unabomber lui valent les qualificatifs de « fou haineux » ou de « génie du mal » de la part des psychiatres qui interviennent lors de son procès, ses écrits n'ont pas subi la même condamnation. Bien au contraire. Pour tous les néo-luddites du monde, son « manifeste » est devenu un corpus de référence. Après sa publication, le *New Yorker* explique : « *E Pluribus Unabomber* : il y a un peu d'Unabomber en chacun de nous. » Et même Bill Joy, chef scientifique de Sun Microsystems, qui aurait pu être l'une des cibles d'Unabomber, reprend, dans un texte publié en avril 2000 (« Le Monde interactif » du 5 juillet 2000), certains arguments de Kaczynski pour en appeler à arrêter le développement des technologies les plus avancées de notre temps (génie génétique, nanotechnologies et robotique), sous peine de les voir échapper aux hommes.

St. M.

■ www.leuco-site.net/PRIVATE/jcv/rien/una/una_idx.htm
■ www.unabombertrial.com

En savoir plus



www.cudenver.edu/~mryder/itc_data/luddite.html

Pour tout savoir sur les luddites et leur descendance néo. Les chercheurs de la School of Education de l'université du Colorado, qui étudient l'impact des médiations techniques sur les systèmes culturels, se sont penchés sur la « réaction néoluddite ». Le résultat est une sélection de sites, de textes et d'ouvrages traitant du luddisme, passé et présent, et des autres formes d'opposition à la technologie. En anglais.

www.luddites.com

« *Luddites On-Line* est la seule place du cyberspace consacrée exclusivement aux luddites, technophobes et autres réfugiés de la révolution informationnelle. » Dès sa page d'accueil, le site annonce la couleur. Il s'agit ici d'expliquer qui sont les luddites et pourquoi ils le sont devenus. Un test d'une trentaine de questions permet en outre aux internautes de vérifier s'ils font partie des luddites vrais et durs. En anglais.

www.ellul.org

Historien, sociologue, théologien protestant et militant écologiste, Jacques Ellul (1912-1994) est l'un des penseurs de référence du courant antitechno. Ceux qui l'ont côtoyé lui consacrent un site. Le visiteur y trouvera biographie et bibliographie commentées de ce farouche critique de la société technicienne et de la modernité, pour qui « ce n'est pas la technique qui nous asservit mais le sacré transféré à la technique ».

« Le Culte de l'Internet »

Publié en 2000 par Philippe Breton, *Le Culte de l'Internet* (Editions La Découverte) a valu à son auteur d'être taxé de « technophobie » par les plus fervents défenseurs du Réseau. Pourtant, si son essai a un ton volontiers polémique, il a été le premier à rompre avec le discours par trop angélique qui tend à entourer le développement des nouvelles technologies. Rejetant l'idéologie du « tout-Internet », le sociologue y dénonce le culte que certains vouent au Réseau et les promesses d'un monde forcément meilleur qu'il véhicule.

« Internet, l'inquiétante extase »

Publié par la Fondation du 2-mars, qui a pris le relais de la Fondation Marc-Bloch, *Internet, l'inquiétante extase* (Editions Mille et Une Nuits, 2001) regroupe les contributions du philosophe Alain Finkielkraut et du prospectiviste Paul Soriano. Les deux auteurs, dans des genres différents, portent un regard critique sur les illusions du cyberspace. Le philosophe met en garde sur les dangers que ferait peser le Réseau sur les libertés, quand le prospectiviste dresse un portrait de l'antimonde dont pourrait accoucher l'utopie du Réseau si l'on n'y prenait garde.

Clé

Kommandantur numérique

« Internet, c'est la kommandantur du monde ultralibéral. C'est là où, sans preuve, anonymement, sous pseudonyme, on diffame, on fait naître des rumeurs, on dénonce sans aucun contrôle et en toute impunité. Vivre sous l'Occupation devait être un cauchemar. On pouvait se faire arrêter à tout moment sur dénonciation d'un voisin qui avait envoyé une lettre anonyme à la Gestapo. Internet offre à tous les collabos de la planète la jouissance impunie de faire payer aux autres leur impuissance et leur médiocrité. C'est la réalité inespérée d'un rêve pour toutes les dictatures de l'avenir [...] »

■ Philippe Val, dans le journal satirique *Charlie Hebdo*, dont il est rédacteur en chef.





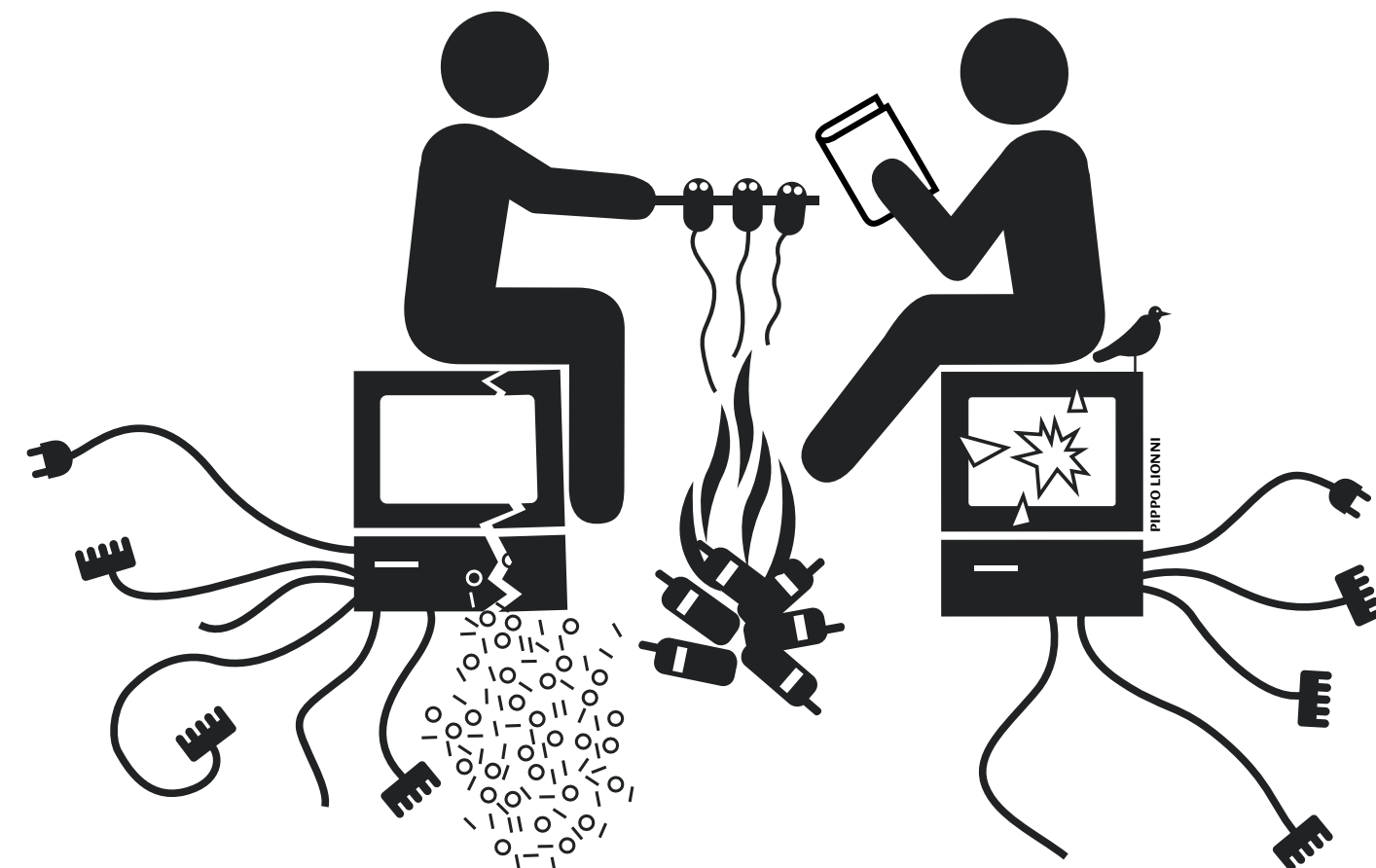
Les branchés débranchés

Les nouvelles technologies, de plus en plus banalisées, commencent à passer de mode. Aujourd'hui, les faiseurs de tendance préfèrent la high-tech version cachée plutôt qu'affichée et redécouvrent le charme du rétro.

VOILÀ encore un an, lors des soirées « tendance », les discussions s'attardaient sur des comparaisons entre Caméscopes numériques ou lecteurs MP3. C'était l'époque où les nightclubbers se donnaient pour une invitation au First Tuesday (les rencontres entre capital-risqueurs et start-uppeurs). Où les webzines *Chronic'art*, *Zurban*, *Spoon*, voire *Transfert*, dictaient la tendance. Où la cyberculture japonaise – des jeux vidéo, mangas et robots à la mode « wearable » (vêtements bardés de gadgets électroniques) – fascinait les « fashionistas ».

Aujourd'hui, détailler les options de son organisateur personnel est devenu aussi « beauf » que vanter les performances de sa voiture, être pendu à son portable ne fait plus « executive » mais plutôt « banlieue », et celui qui accroche au mur de son salon le dernier écran télé géant plasma n'est plus, laudativement, un « jeune loup » mais, péjorativement, un « nouveau riche ». « La high-tech n'épate plus personne », assène Alexandra Bollène, directrice adjointe de la société d'études américaine Sociotrends.

Rien de plus volage que la mode, et à mesure que les « Netmillionnaires » dégringolent dans les classements de fortunes professionnelles, les « icônes du Web » disparaissent des pages *Portrait d'Elle* ou de *Libération*. Les « trendsetters » vont-ils pour autant abandonner leur portable, éteindre leur ordinateur, remettre leur console de jeux ? On n'en est pas là, mais la « techno », c'est l'évidence, n'est plus un objet de fascination, un facteur de différenciation, elle se trouve banalisée, voire galvaudée. « Le look technoïde, l'univers cyber se sont « ringardisés », affirme Françoise Serralta, du bureau de style Peclers Paris. Dans la mode, dans le design, on en revient à des valeurs de sensibilité (retour des vêtements 100% fibres naturelles), d'authenticité (meubles



sans roulettes ni multifonctions). L'avant-garde, c'est le « vintage ». Il y a deux ans, le must était d'avoir un robot domestique Aibo. Maintenant, c'est plus chic de posséder un vrai chien, avec son odeur et sa chaleur animales, qui perd ses poils ! »

La technologie est toujours présente, mais ce n'est plus une valeur ajoutée, elle doit se faire oublier, se rendre invisible. « La technologie se doit d'être secondaire au style, renchérit Edith Keller, présidente du bureau de style Carlin Internatio-

nal, qui cite en exemple la disparition des poches « spécial portable » arborées sur la plupart des sacs et vêtements il y a deux ans. C'est un moyen et non une fin. C'est l'idée du « friendly tech ». On n'accepte plus son côté froid, « stérilisé », complexe. Il faut la rendre plus simple, plus ludique, plus ergonomique. » Et de citer le succès de l'iMac, toujours très « hype » avec ses rondeurs et ses couleurs acidulées. L'imagerie high-tech a donc perdu beaucoup de sa séduction. « Dans les deux groupes

précurseurs en termes de tendance de consommation, on observe une certaine prise de recul vis-à-vis de la « techno », analyse Luc Balleroy, directeur adjoint de la société d'études Louis-Harris. D'abord chez les ados, qui adoptent un comportement « on veut pas se laisser avoir » : il faut que ce soit facile et surtout utile. » C'est oui pour les textos, mais non pour le WAP. « Ensuite, chez les trentenaires urbains aisés, les fameux « bobos », qui affichent une attitude « on veut pas se laisser dévo-

ler », il faut éviter que le « tout high-tech » devienne trop chronophage, envahissant. » Oui pour le téléphone portable, mais en gardant la liberté de l'éteindre souvent ou de le mettre sur vibreur pour ne pas être agressé par la sonnerie ; oui pour la télé, mais pas besoin des chaînes du satellite qui favorisent un interminable zapping. Après la boulimie high-tech, on attendrait donc un âge de raison. « Les usages de la technologie se limitent, observe Stéphane Truchi,

directeur général de la société d'études Ipsos. Sa vocation commerciale (e et m-commerce) ne convainc pas, alors que les usagers se sont emparés de ses fonctions ludiques (consoles de jeux et lecteurs DVD) ou de communication (courriels, chats, textos). »

Finalement, c'est le détournement d'une certaine solitude créée par l'environnement high-tech, où l'on peut contacter tout le monde, partout, tout le temps, mais où l'on peut aussi ne plus sortir de chez soi, tels les otaku japonais. « Les valeurs, très techno, de matérialisme et d'individualisme sont en baisse, estime le sociologue canadien Philippe Jobles, surtout depuis l'e-krach et les attentats du 11 septembre. On a besoin d'être entouré, on recherche le contact humain, et ce n'est pas sur le Net ou devant la télé qu'on le trouve. » Voilà qui correspond bien au courant de pensée écolo-gauchobourgeois, mi-militant, mi-snob, qui se méfie de l'importance prise par la machine sur l'homme et multiplie les journées planétaires sans portable (la dernière était le 6 février) ou semaine mondiale sans télé (qui a eu lieu du 22 au 28 avril).

Pour une « désintoxication » plus violente, les branchés font aussi des pauses vacances où, d'un trekking au Ladakh à une randonnée en Corse, ils s'appliquent à être injoignables. « Je loue des chalets rustiques, raconte Catherine Grignon, propriétaire de gîtes nature près de La Chapelle-en-Vercors (Drôme). Au début, je ne recevais que des pêcheurs. Puis sont arrivés des cadres parisiens. J'ai donc pensé équiper les chalets du téléphone. Mais ma nouvelle clientèle m'en a dissuadé : au contraire, elle m'a conseillé de préciser dans mes annonces publicitaires « garanti sans téléphone ! » Catherine Grignon était donc « trendy » sans le savoir.

Gaëlle Macke

« Low-tech » et fière de l'être

A 37 ANS, Denyse Rodriguez Tomé, architecte et scénariste de cinéma – pour *J'ai horreur de l'amour*, de Laurence Ferreira Barbosa, *La Nouvelle Eve*, de Catherine

Profil

Corsini... –, vit bien dans son temps et n'a pourtant ni télé, ni téléphone mobile, ni organisateur personnel, et ne possède qu'un vieux Polaroid qui n'a jamais servi et un Mac âgé de cinq ans, connecté au Net uniquement pour les courriels. Une technophobe militante ? Pas vraiment, mais c'est tout de même une façon de se démarquer, de revendiquer un certain art de vivre.

« De temps en temps, j'ai caressé l'idée d'acheter une télé mais, bizarrement, j'ai toujours trouvé à mieux employer mon argent, explique Denyse. De toute façon, regarder la télé toute seule chez moi sur mon canapé, j'ai toujours trouvé ça ennuyeux, même si c'est manifestement une occupation majeure pour beaucoup de mes congénères. Tant qu'à être seule, je préfère lire ou écrire. » Surtout, Denyse a un agenda mondain chargé : elle sort au moins trois fois par se-

maine, sans compter ses soirées avec les voisines de son immeuble ou les longs coups de fil aux copines.

Mais, justement, comment cette noctambule se débrouille-t-elle sans cet outil phare des êtres sociaux qu'est le téléphone mobile ? « Personnellement, je n'ai aucune envie d'être toujours disponible, et je déteste qu'on puisse me suivre à la trace, qu'on soit sur mon dos. » Denyse aime préserver son intimité, et c'est pourquoi son objet « techno » (sic) préféré est le... répondeur. « Cet appareil est anti-intrusif. Chez moi, il me permet de désactiver le téléphone quand je ne veux pas être dérangée. Dehors, je peux l'interroger à distance. A moi de décider si je veux rappeler ou pas ! »

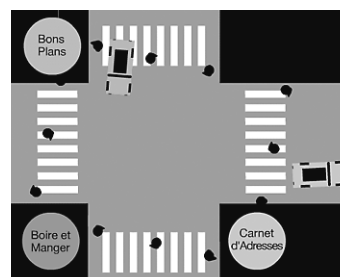
Denyse reconnaît subir parfois une certaine pression professionnelle et sociale pour qu'elle se munisse de ce terrible engin. « Mais pas question de céder, c'est plutôt à moi d'être agacée par les porteurs de portable !, précise-t-elle. D'abord, ça donne de mauvaises manières : être interrompu dans un moment privé avec quelqu'un parce que son mobile sonne, ça peut casser l'ambiance. Ensuite, le portable supprime

les galères qui font pourtant parfois de joyeux souvenirs : on ne se pose plus de lapin, on ne quitte plus une soirée géniale pour marcher des heures et arriver dans une autre soirée désertée. Ça diminue le risque mais aussi le piment. »

Denyse a également bien résisté à l'attrait du Web. « Surfer sur le Net n'a que très peu d'intérêt pour moi. Professionnellement, je trouve que le contenu disponible en ligne est certes quantitativement énorme, mais qualitativement assez superficiel. Et penser que le Web va changer notre vie me semble plutôt surfait. » Quant à l'organisateur électronique, Denyse ne peut se résoudre à se passer de son gros Filofax usé : « C'est affectif, je m'y retrouve intuitivement, j'y colle des post-it et empile les cartes et petits mots entre les pages, j'y gribouille des dessins ! » Elle voit l'organisateur électronique comme un objet certes utile, mais un peu « show-off ». D'ailleurs, Filofax assure ne subir aucun fléchissement de ses ventes depuis l'arrivée de ses concurrents numériques. Preuve que les valeurs sûres sont indémodables.

Ga. M.

En savoir plus



www.phonebashing.com

Ce site conte en images (six vidéos) les exploits du groupe musical londonien Solid Gold Chart Busters, illustrant sa chanson *Anti-Phone Sentiment*. Cette bande, un peu potache mais très mode, monte des opérations commando contre les possesseurs de téléphone portable. Déguisés en mobiles géants, ses membres arrachent en pleine rue de Londres leur téléphone aux passants, avant de les piétiner en hurlant. Canular ou réalité... c'est en tout cas hilarant !

Gis.com – 140, rue Oberkampf, Paris 11^e

En bon faiseur de tendances, Ilane Hayoun a décidé il y a un an et demi de reconvertir son magasin de vente de portables et accessoires de téléphonie en boutique d'objets de décoration ethnique. Cependant, depuis quatre mois, au milieu des poufs, tentures roses et lampes peintes au henné trônent six ordinateurs connectés au Net (100 francs les 5 heures, 300 francs les 30 heures). Les « bobos » peuvent y surfer dans une ambiance baba-cool, à mille lieues des webcenters usines Easyeverything et Clicktown. Le tenancier sert même du thé à la menthe !

www.novaplanet.com

Voici la nouvelle version, très « lookée », du site du magazine radio-télé *Nova*, propriété de l'indétrônable gourou de l'air du temps Jean-François Bizot (éditeur de l'ex-magazine culte *Actuel*). On y trouve les infos (musique, bouquins, ciné...) et bons plans (expos, concerts, clubing, soirées, événements) de contre-culture un peu « trash » du parfait branché. Le ton est un peu snob et très parisianiste, comme il se doit. Sur ce site on peut aussi passer des petites annonces, contribuer à des forums (le sujet du moment : l'underground, ça existe ?) et bientôt chatter.

Clés

Le gadget ne fait pas le bonheur

« Il faut que la résistance s'organise afin de chasser cet envahisseur de téléphone mobile. A bas les pollutions sonores : « Chérie, je suis à la boulangerie, il n'y a plus de croissants. Veux-tu des chocolatinas ? » Je voudrais que plus de gens soient des Gaston : « Y'a le téléphone qui sonne mais y'a jamais person qui y répond ». »

■ Phil Marso, organisateur de la journée mondiale anti-portable du 6 février (Saint-Gaston).

« J'enchaînais les semaines de 100 heures de travail et je restais toujours joignable. On pense que les gadgets électroniques nous font gagner du temps mais ils nous emprisonnent. J'ai découvert les week-ends « âge de pierre » où l'on chasse et où l'on fait du feu en frottant des bouts de bois. J'ai retrouvé ma santé mentale ! »

■ Bill Scherer, ingénieur à l'EMC Compliance Management Group (Silicon Valley, Californie).

PUBLICITÉ



Les oubliés de la Toile

Il y a ceux qui ont fait le choix de se déconnecter. Et puis il y a ceux, nombreux, qui assistent au développement d'Internet et des nouvelles technologies sans pouvoir y participer, faute de moyens financiers ou de connaissances suffisantes

NTIC : l'acronyme à lui seul a de quoi rebuter. Il est à la fois impossible à prononcer et ne fait nullement sens pour le profane. Il y est pourtant question de nouvelles technologies de l'information et de la communication... En France, ils sont encore nombreux à ne pas avoir franchi le pas de l'utilisation de ces fameuses technologies, et à rester « en dehors » : 80 % des foyers ne disposent pas d'un accès à Internet, selon une étude réalisée cet été par le ministère de l'Industrie. Certes, cela ne les range pas tous dans la catégorie des exclus, mais pourtant, les freins existent. A commencer par l'équipement nécessaire.

L'ordinateur, sésame du passage à un monde virtuel, s'il s'est largement démocratisé, n'est toutefois pas encore devenu aussi présent que la télévision dans les foyers français. Avec un prix moyen avoisinant les 10 000 francs, il est loin d'être à la portée de toutes les bourses, dans un pays où près de 7 % des ménages vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté – soit 3 500 francs –, tandis que le montant moyen mensuel du revenu disponible se situe à moins de 13 000 francs (source Insee). Sans compter le prix de l'abonnement Internet et des communications. L'aspect financier, s'il est primordial, n'est pas le seul à générer des laissés-pour-compte.

Le manque de maîtrise de la technologie est lui aussi source de mise à l'écart. A ce titre, les générations qui n'ont pas grandi avec un clavier entre les mains font figure de grandes défavorisées. Internet, conçu par des jeunes pour des jeunes, tant dans la forme que dans le contenu, n'a pas forcément prévu une place pour les plus âgés. Les seniors sont d'ailleurs minoritaires parmi les internautes, puisqu'une grande majorité des surfeurs (plus de 77 %) ont entre 18 et 49 ans, selon MMXI.

« Les seniors ont un sentiment très fort d'exclusion par rapport aux nouvelles technologies », confirme Jean-Paul Treguer, fondateur de Senioragency, une agence de communication qui cible la « ménagère de plus de 50 ans ». Ce qui les bloque, c'est la technique. Il faut les évangéliser à Internet. Beaucoup ont ce complexe de la techno, en se disant qu'ils n'y arriveront jamais. Dans le même temps, ils ont une grande aspiration à « être dans le coup ». Avec le départ à la retraite intervient en effet

la crainte d'être marginalisé dans un ghetto d'inactifs. Or le Réseau est un outil emblématique de la modernité. Les seniors ont le sentiment qu'en le maîtrisant, ils pourront rester au premier plan de la société. »

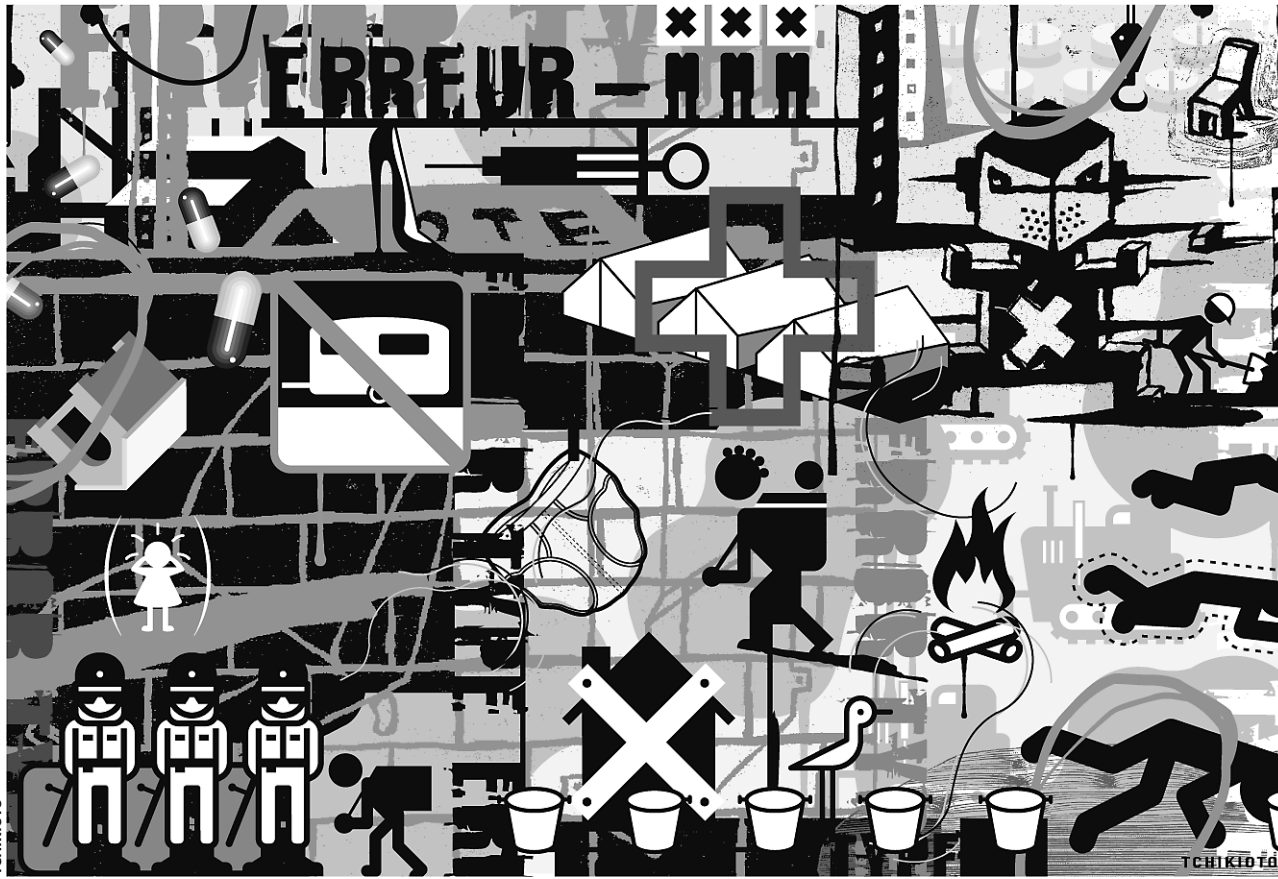
Les « têtes grises » ne sont pas les seules à souffrir d'une « techno exclusion ». Selon Yves Lasfargue, chercheur et consultant, directeur de l'Obergo (Observatoire des conditions de travail et de l'ergostressie), les « techno exclus », comme il les a baptisés, représen-

raient même 20 à 25 % de l'ensemble de la population française. « Le travail sur les outils technologiques relève de l'abstraction. On ne voit pas ce que l'écran représente réellement. Cela fait appel à une certaine tournure d'esprit, analyse le chercheur. Par ailleurs, ces outils nécessitent un apprentissage, qui peut être long. Ce sont des outils chronophages ! On oublie trop souvent que pour savoir parfaitement se servir d'un PDA, il faut trente à quarante heures d'apprentissage. Actuellement, une expérience est en cours dans la région parisienne avec des assistantes maternelles : on leur a confié des terminaux afin qu'elles enregistrent leurs horaires. Il va falloir rapidement se demander quelles sont les qualités nécessaires pour exercer ce métier : est-il réellement indispensable à une assistante maternelle de savoir maîtriser les nouvelles technologies ? »

Nous ne sommes donc pas tous égaux face à la high-tech. Nous n'en avons pas non plus tous besoin. Est-il pour autant logique de laisser définitivement sur le bord des autoroutes de l'information les personnes en grande difficulté sociale ? « Il est important pour les gens en réinsertion de sentir qu'ils n'accumulent pas un retard supplémentaire. Ce n'est pas forcément une priorité pour eux, mais ils le considèrent comme important. Quoi qu'il en soit, c'est une vision de privilégiés de considérer que les gens auront du mal à s'y mettre », estime Alexis Braud, directeur du centre social de La Chartre-sur-le-Loir, dans la Sarthe. Et il sait de quoi il parle : depuis 1998, il accueille des RMistes, qui n'ont pas travaillé depuis longtemps, au sein d'un projet original, baptisé Inser.net. Il s'agit d'un chantier d'insertion multimédia, qui vise à éviter que ne se creusent encore davantage les inégalités face au développement des technologies.

« L'idée de base, c'est de faire du multimédia un support d'intégration, mais non une fin en soi. Il est ici considéré comme un outil pédagogique », explique Alexis Braud. Les participants d'Inser.net ont une activité de production. Ils ont un contrat emploi-solidarité, c'est-à-dire qu'ils perçoivent un salaire pour ce qu'ils produisent tout en se réinsérant. Nous fabriquons des sites Web pour des donateurs d'ordre. Les gens travaillent et sont formés dans le même temps. Nous les accrochons avec une matière, le multimédia, pour les insérer. Inser.net dure neuf mois, pendant lesquels nous travaillons également avec eux sur leur vie. Il y a là un aspect social important. Ce qui compte, c'est de les valoriser par leur activité. » En trois ans, Inser.net a formé neuf personnes. Six ont trouvé un travail à la suite de leur passage dans ce chantier d'insertion un peu particulier. Le Réseau, enfin solidaire ?

Laurence Bernaert



« Pour être moins perdu »

DEPUIS 1998, l'association ATD Quart Monde organise à Paris un atelier d'initiation à l'informatique et à Internet, plus particulièrement destiné aux exclus. Par groupes de

Profil

six à huit, pendant un trimestre, des personnes qui n'auraient jamais été amenées à toucher un ordinateur découvrent les nouvelles technologies. « Nous considérons ces technologies comme un formidable outil pour l'expression des plus pauvres. Le fait de les amener à toucher un ordinateur brise un peu le sentiment d'exclusion », explique Laurent Ganau, informaticien et animateur bénévole de ces ateliers. Notre travail est de redonner confiance à ces personnes et de permettre à chacun de s'approprier l'outil à son rythme. »

« Le Net fait presque partie de notre quotidien. Nous l'avons intégré. Or, pour les plus pauvres, cela peut justement contribuer à renforcer leur impression d'être à part, sur une autre planète, précise-t-il. Quand on est exclu, on se dit qu'on n'a droit à rien. Nous nous mettons donc au niveau des gens les plus pauvres, et nous

leur faisons tout découvrir de manière à démystifier la machine et la technologie. Il faut qu'ils se rendent compte que c'est aussi pour eux, que cela les concerne également. »

Robert Lebihan a participé à cet atelier. Il témoigne. « J'ai vécu six ans dans la rue. J'ai accumulé beaucoup de retard. Mon but, c'est d'être moins perdu. J'ai donc participé aux premiers ateliers d'initiation proposés par ATD Quart Monde il y a deux ans. J'y suis resté trois mois et demi. C'était la première fois de ma vie que je touchais à un ordinateur. Au départ, j'étais même contre les ordinateurs, parce que je pensais que cela enlevait du travail aux hommes. »

« J'avais aussi un peu peur de la technique. Par exemple, un jour, j'ai effacé un texte en appuyant sur la mauvaise touche, et je ne savais pas comment faire pour le rattraper. Mais peu à peu, j'ai eu moins peur. J'ai appris à mieux m'en servir. Et puis les explications de Laurent, l'animateur, étaient claires. A la fin des trois mois et demi, je savais taper un texte, et je savais aussi comment chercher des informations sur Internet. J'étais donc moins contre. J'en ai par exemple profité pour faire des re-

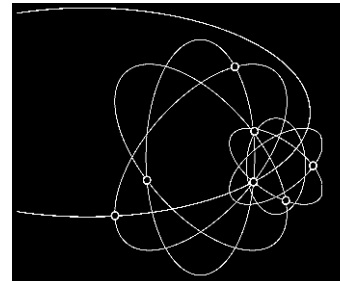
cherches afin de trouver du travail. J'ai aimé surfer. Ce qui m'intéressait le plus, c'était d'envoyer des mails. Je me suis aperçu que l'ordinateur, c'était un sacré outil de travail. Au moins, aujourd'hui, j'ai les bases. A l'atelier, on était six. Ensemble nous avons réalisé un petit journal électronique à la fin du trimestre. »

« Depuis quatre ans, je suis agent de propreté. J'ai un ordinateur chez moi. Mais c'est un vieux modèle. Je m'en sers pour écrire des petits textes, que je sauvegarde ensuite sur des disquettes. Je n'ai pas d'accès Internet, parce que l'ordinateur n'est pas assez puissant. Pourtant, j'aimerais beaucoup pouvoir aller plus loin. Je souhaiterais notamment pouvoir envoyer des mails. Mon filleul vit au Canada. Cela serait plus facile pour rester en contact avec lui, et cela me coûterait moins cher en communications. Cet atelier m'a en tout cas donné envie d'acheter un ordinateur plus perfectionné, avec lequel je puisse surfer. Mais cela coûte très cher. Alors, en attendant, je fais des économies. »

La. B.

www.atd-quartmonde.org

En savoir plus



www.mediasol.org

Le portail de l'économie sociale et solidaire a ouvert ses portes au début du mois d'octobre. Au programme de ce site né notamment à l'initiative du Monde diplomatique, de Politis et des Pénélopes, les internautes pourront suivre l'actu de ce secteur et compiler des dossiers. A noter également une ouverture sur les régions, pour en savoir plus sur les initiatives prises partout en France. Encore en phase de rodage, Mediasol contient encore certains liens inactifs.



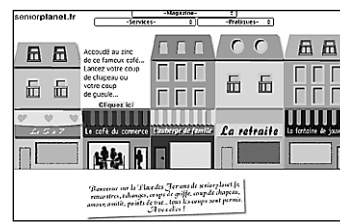
www.inser.net

« Inser.net, c'est le contraire de l'Internet tarte à la crème » : dès la page d'accueil, l'internaute venu s'informer est prévenu. Ce chantier d'insertion multimédia, situé à La Chartre-sur-le-Loir, dans la Sarthe, vise à faire des nouvelles technologies un support d'insertion. Il cible plus particulièrement les personnes du secteur tertiaire. Le site dévoile le projet dans le détail, et présente entre autres les deux sites qui ont été réalisés par les personnes qui ont suivi cette formation.



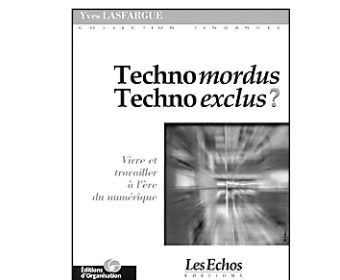
www.adie.org

L'Adie, association pour le droit à l'initiative économique, propose aux chômeurs de longue durée et aux RMistes de sortir de l'exclusion en démarrant une activité. L'Adie a en effet mis en place un système de financement solidaire par le biais du microcrédit. Les critères de financement sont la viabilité du projet, la capacité et la détermination de son promoteur. La majorité des créations s'effectue dans le secteur des services, du petit commerce et de l'artisanat. Le taux de survie des entreprises ainsi financées (75 % après deux ans d'existence) est le même que celui de la moyenne nationale pour la création d'entreprise.



www.seniorplanet.fr

Créé par Senioragency, agence de communication dédiée aux plus de 50 ans, ce portail draine 150 000 « seniornauts » tous les mois. Sous-titré « Tout pour la nouvelle génération du Net », il propose des informations ciblées autour de la retraite ainsi que de nombreux forums.



« Technomordus, technoexclus ? »

Yves Lasfargue détaille dans son livre intitulé Technomordus, technoexclus ? (Editions d'Organisation, 2000) un nouveau syndrome, qu'il a baptisé l'ergostressie. De quoi s'agit-il ? De la « combinaison "fatigue physique + fatigue mentale + stress + plaisir", résultat des conditions de travail et de la charge de travail », née du caractère abstrait des nouvelles technologies. Il en analyse les conséquences et les enjeux.

Clé

Encore trop de « laissés-pour-compte »

« Près de la moitié des salariés français sont des "laissés-pour-compte" de la technologie. A domicile ou au travail, ils ne possèdent ni micro-ordinateur, ni accès à Internet. En Allemagne et en Grande-Bretagne, les résultats ne sont guère différents : respectivement 44 % et 41 %. Les salariés français sont de fervents défenseurs d'un idéal où chacun aurait un micro-ordinateur à domicile, et non uniquement ceux qui en ont les moyens. 45 % des personnes n'ayant pas accès aux technologies approuvent cette vision, 64 % des "favorisés" sont également de cet avis. »

■ Etude « Des hommes et des souris », réalisée en mai 2001 par le cabinet Mori pour PeoplePC en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne (www.peoplepc-research.com).



L'ombre du désamour

Plusieurs études, aux Etats-Unis et en France, semblent esquisser un début d'indifférence pour la Toile. Les promesses liées au développement d'Internet ne sont pas encore tenues, et certains de ses utilisateurs le boudent.

POUR CERTAINS, l'engouement a vraisemblablement cédé la place à l'indifférence, voire au dégoût. Pour la première fois, le nombre d'heures passées par les internautes français à musarder sur la Toile est en baisse. Selon une étude de l'Association des fournisseurs d'accès (AFA), rendue publique mardi 16 octobre, le temps de connexion a enregistré un reflux de 5,4 % entre mars et juin 2001. Mais, tempère l'AFA, cette érosion du trafic ne concerne que les connexions bas débit, via un modem classique, et ne prend pas en compte les utilisateurs pourvus de l'ADSL ou du câble. Et, poursuivent les fournisseurs d'accès, le nombre d'abonnés, de pages personnelles hébergées, de messages électroniques, continue de croître.

Et pourtant, le repli est là. Un reflux qui fait écho à une autre étude, américaine, réalisée par le Telecommunications Reports International Inc. et publiée en mai dernier. Le cabinet d'études notait alors, pour la première fois, une baisse du nombre de foyers américains connectés à Internet. Le premier trimestre 2001 a ainsi vu passer, outre-Atlantique, le nombre de foyers « en ligne » de 68,7 à 68,5 millions. Soit 200 000 foyers à entrer dans une nouvelle catégorie: celle des anciens internautes, des blasés de la Toile. Ceux qui y sont allés et en sont revenus.



PAKITO BOLINOLE DERNIER CRU

L'hypothèse que ces bribes d'études représentent plus qu'un conjoncturel « ralentissement du marché » – généralement mis sur le compte des tarifs de connexion – est à prendre au sérieux. Et si, somme toute, ces chiffres constituaient les prémices d'un mouvement plus vaste? Et si, peu à peu, une grande part du public était frustrée par les nouvelles technologies de la communication?

Dans le premier chapitre de son essai *Le Culte de l'Internet* (La Découverte, 2000), le sociologue Philippe Breton identifiait, dans leur rapport au Réseau, trois catégories de populations. Les « partisans du tout-Internet », les « technophobes » et les « partisans d'un usage raisonné ». « Si j'écrivais *Le Culte de l'Internet* aujourd'hui, il faudrait sans doute y ajouter une quatrième

catégorie, confie-t-il. Celle des gens qui se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas l'usage d'Internet. »

Et pour cause. Les débuts du Réseau ont été marqués par des campagnes de communication très ambitieuses. Tel fournisseur d'accès vantait dans son film publicitaire « une révolution », dans laquelle chacun pourrait publier « son manifeste ». Tel autre faisait la promesse implicite de rendre leur mobilité aux parapalpiques. « La plupart des gens n'ont eu accès à ce qu'est Internet que par le seul biais de certains médias », explique Philippe Breton. Aujourd'hui, la « bulle spéculative idéologique » dont Internet a fait l'objet est en train de se dégonfler.

Pour beaucoup, en effet, la déception est lourde. Le monde meilleur promis se fait toujours attendre. Et, au grand dam des plus naïfs, « surfer

sur le Web » se réduit au chargement pénible de pages HTML, généralement anglophones et, pour la plupart, d'un intérêt discutable. Le tout sur un appareil au fonctionnement capricieux et obscur.

Car, là encore, explique Philippe Breton, « on a roulé les gens ». « On leur a dit en substance: "Vous branchez la prise et vous êtes connectés avec le reste du monde". » La technologie sous-tendue par la fréquentation du Réseau est, en réalité, beaucoup moins accessible qu'on a voulu le dire. Et l'ordinateur individuel, dont tous les tenants jurèrent qu'il est à la portée des plus réfractaires, reste, pour une grande majorité, d'utilisation fort délicate.

Ce « désamour » n'a pas pour seul objet le Réseau. C'est la technologie au sens large qui, pour une frange de la population, est entrée en dis-

grâce. Depuis 1998, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) cherche à cerner l'impact de l'« innovation technologique » sur le consommateur. « Nous avons mis en place un indicateur », explique Régis Bigot, directeur adjoint du Credoc. Nous demandons à notre échantillon de répondre à la question: « Avez-vous une attraction pour les objets comportant une innovation technologique? » Un indice aujourd'hui en recul. « La première fois, nous avons obtenu 38 % de réponses positives, poursuit Régis Bigot. Et l'indicateur a connu une croissance ininterrompue, pour atteindre 50%. » Dès janvier 2001, l'indicateur a entamé sa chute. Et, précise Régis Bigot, « la baisse est encore plus significative en juin 2001 ». Une baisse dont les chiffres seront bientôt publics.

Cette désaffection, diffuse, est difficile à quantifier, à cerner. Et nul ne peut dire avec certitude son ampleur ou la propension qu'elle aura – ou non – à se développer. D'autant que les raisons qu'il est permis de lui trouver peuvent être également liées à la conjoncture économique. « Depuis l'e-krach du printemps 2000, aussi spectaculaire que médiatisé, les gens ont réalisé que les nouvelles technologies n'allaient pas forcément révolutionner leur vie », explique Régis Bigot. On sent, depuis, un certain désenchantement vis-à-vis des objets high-tech.

Une analyse partagée par Philippe Breton. Selon lui, si le « désamour » naissant pour les nouvelles technologies peut être envisagé comme « un phénomène de masse », il n'augure pas, pour autant, d'une mort prochaine de ces technologies. « De plus en plus, on va se replier sur des catégories d'usage bien précises, comme par exemple le courrier électronique », prévoit le sociologue.

Reste le succès, mystérieux à bien des égards mais jamais démenti, de la téléphonie mobile. La plus envahissante des nouvelles technologies ne semble pas être sujette, contrairement à Internet, à la moindre désaffection: 34,6 millions de lignes ouvertes, en France, selon les derniers chiffres. Plus que le nombre de lignes fixes.

Stéphane Foucart

En savoir plus

www.luccas.org

Le sentiment de déception ressenti par certains utilisateurs du Réseau n'est parfois pas le fait d'Internet en lui-même, mais, simplement, de l'attitude des fournisseurs d'accès. Le site de l'association Luccas (l'Association de défense des câblés Noos, anciennement Les utilisateurs du Cybercâble associés), créée en février 1999, réunit plusieurs centaines d'utilisateurs déçus par les services offerts par l'opérateur de réseaux câblés Noos: assistance technique fortement critiquée, facturation du débit ascendant, etc. L'association a déjà réussi à faire plier l'opérateur sur certains points. « Noos devrait lancer une nouvelle technologie et cesser bientôt de facturer le débit ascendant », explique la présidente, Isabelle Dutailly. Mais cette nouvelle technologie ne sera, dans un premier temps, disponible que pour les nouveaux abonnés. »

www.tous-contre-aol.ovh.org
www.anti-aol.st.fr

A l'image des clients de l'opérateur Noos, ceux qui ont souscrit un abonnement illimité chez le fournisseur d'accès AOL ne décollèrent pas. Le service, proposé à très bas prix, n'a pas tenu toutes ses promesses. Déconnexions intempestives, débit extrêmement faible..., l'affaire est aujourd'hui close puisque le fournisseur d'accès ne propose plus ce forfait: selon AOL, France Télécom pratique des tarifs de location des lignes trop élevés pour permettre la rentabilité de telles solutions. Affaire classée, certes, mais qui laisse un goût d'amertume à beaucoup d'internautes, comme en témoignent les nombreux sites qui fleurissent autour du litige.

www.agissez.net
sfr.ykem.com

Malgré le marasme du secteur, les adeptes de la téléphonie mobile qui renoncent à cette technologie sont rares. Pourtant, les relations avec les opérateurs sont parfois difficiles. Sur la Toile, c'est SFR qui s'attire le plus grand nombre de diatribes d'utilisateurs mécontents. Ces sites mettent en général à disposition des internautes des pétitions en ligne, des témoignages, des conseils...

Clé

En manque de convivialité

« Seulement 40 % des Français considèrent "bonne" la facilité d'installation et d'utilisation d'un micro-ordinateur. Une majorité considère même que la fiabilité de ce produit est tout juste acceptable, voire mauvaise (52 %). Nos concitoyens semblent donc pointer du doigt un certain manque d'ergonomie voire de convivialité de cet équipement. Il s'inquiètent également du service après-vente: compte tenu de leur crainte devant un produit aussi complexe, on peut comprendre qu'ils doutent de l'efficacité des services d'assistance. »

■ Rapport du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), « La diffusion, l'usage et l'acceptabilité des nouvelles technologies en France », mars 2001.

PUBLICITÉ

Peut-on encore croire au pere-noel.fr?

EN LANÇANT son activité commerciale pour les dernières fêtes de l'an 2000, sous le nom de pere-noel.fr, le cybermarchand fondé par Alexandre Fur et Sébastien



Steinmetz, deux condisciples de Polytechnique, faisait un pari: que les internautes, portés par un nom qui fleurit bon les agapes, dans un mouvement de compulsion dépendante prolongée, achètent chez lui toute l'année, de la voiture au DVD de charme en passant par les aspirateurs et les PC. Dans une certaine mesure, le site a réussi à faire parler de lui au-delà de l'hiver, mais a gagné une réputation sulfureuse, celle d'une société qui ne livre pas tous ses clients et les rembourse mal.

Les plaintes augmentent sans qu'une solution semble se dessiner. Si le cybermarchand revendique 100 000 clients fidèles, et un chiffre d'affaires de 22,9 millions d'euros pour l'année 2001, performances qui le placent dans le peloton de tête des acteurs « purs Internet » de la Toile française, les professionnels de l'Internet marchand redoutent surtout que les aventures des déçus de pere-noel.fr ne refroidissent la confiance déjà vacillante des consommateurs en ligne.

PLUS DE 500 PLAINTES

Les récriminations des clients de pere-noel.fr se succèdent et se ressemblent, en effet, depuis l'hiver de l'année dernière. Yann Quéré, comme d'autres internautes malheureux, a commandé chez le marchand, début janvier 2001, pour 3 998 francs de matériel informatique. En partie parce que le site pratique des prix parmi les plus bas de la Toile. « 30 % et 40 % moins élevés qu'ailleurs sur les marchés à forte marge », affirme Thomas Chauvet, directeur général de la société, rencontré à Paris fin septembre 2001.

« Les colis étaient livrables gratuitement en quarante-huit heures, explique Yann Quéré. Mon compte a été débité au bout de trois jours, mais je n'ai rien vu venir. Chez pere-noel.fr, on m'a dit que le colis avait peut-être été perdu par La Poste et qu'ils allaient demander une enquête au transporteur. Cela a duré trois semaines. Puis le site m'a dit que mon colis avait été perdu. Entre-temps, je m'étais acheté le matériel chez un autre marchand. Quand pere-noel.fr m'a finalement envoyé le colis, début mars, je l'ai refusé et j'ai exigé un rem-

boursement par chèque. Mais je n'ai rien vu venir. » Il raconte sans tarder son aventure au greffier du tribunal d'instance de Strasbourg. Le 21 juin, le juge lui donne gain de cause dans sa « demande de nullité de la vente ». « Le greffier du tribunal a reçu mon chèque en cours de délibéré », précise Yann Quéré. Mais pere-noel.fr refuse toujours de payer les dommages et intérêts. »

Richard Riout a eu moins de chance, parce que moins combatif peut-être: il n'est toujours pas remboursé d'un PC acheté 10 601 francs le 8 janvier dernier (son compte a été débité deux jours après), dont il n'a jamais rien vu. Pis: « Après que j'eus longtemps insisté et envoyé une recommandation, pere-noel.fr, ou plutôt IPSE [autre société d'Alexandre Fur] m'a remboursé de la somme le 28 mars, mais me l'a de nouveau prélevée le 30 mars! Depuis, je n'ai toujours pas récupéré l'argent. »

Des histoires de ce genre, les forums de cyberconsommateurs en reçoivent tous les jours (www.defense-consommateur.org, www.lesarnaques.com, www.raleur.com, ou www.leguide.com). La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) comptabilise aujourd'hui « largement cinq cents plaintes », selon André Longuet des Diguères, son directeur de la communication. « Sans compter tous ceux qui ne se sont même pas manifestés, car ils n'ont commandé que pour une petite somme », estime Gabriel Callier, autre client, lésé sur un achat de PC portable en début d'année.

Les plaintes déposées par les consommateurs aux tribunaux d'instance ou de grande instance de leur département commencent à déboucher sur des procédures. « Une information judiciaire a été ouverte au tribunal de grande instance de Créteil le 10 juillet dernier contre X au motif d'escroquerie en bande organisée », explique Ulrika Weiss, secrétaire du procureur du TGI de Créteil. Le juge Halphen, qui confirme au « Monde interactif » être en charge du dossier, a lancé une commission rogatoire le 12 juillet, confiée à la brigade financière. Sept demandes ont aussi été déposées au greffe civil du tribunal d'instance de Saint-Etienne.

La direction de pere-noel.fr, prise à partie depuis des mois par la presse sur ses soucis de livraison, avance plusieurs arguments. Au premier rang desquels, la probable responsabilité de La Poste, mise en cause directement par Grégoire Fur (frère d'Alexandre et administra-

Les plaintes des consommateurs ne cessent pas contre le site et le cybermarchand doit aujourd'hui faire face, dans un environnement économique difficile, à la justice

teur de la société), dans une lettre adressée au greffe du tribunal de Strasbourg, avec le chèque de Yann Quéré. Dans cette lettre, il écrit: « Depuis le début de l'année [...], nous constatons quotidiennement la disparition de nombreux colis sans obtenir aucune explication ni indemnisation [des services de La Poste]. »

Les cybermarchands joints pour l'enquête nuancent cette affirmation. En général, « La Poste n'est en cause que pour des quantités infimes », assure Patrick Jacquemin, PDG de Rueducommerce. Jean-Philippe Girard, directeur commercial de ColiPoste (activité colis de La Poste), clarifie la situation: « pere-noel.fr a des relations commerciales parfois difficiles avec La Poste, souligne-t-il. Toutes les demandes d'enquêtes qui nous ont été faites ne sont pas forcément fondées. Nous avons parfois beaucoup de mal à obtenir les pièces justificatives pour ces enquêtes - facture, bordereau d'envoi, par exemple. Cela dit, sur un certain nombre de colis, nous n'avons pu apporter la preuve de la livraison et avons remboursé pere-noel.fr, comme il est d'usage dans ces cas-là. »

Autre argument des responsables de pere-noel.fr: la jalousie suscitée par leur succès. « Nous sommes par-

tiels de rien et avons réussi à nous faire une place au soleil. Les gros voient d'un mauvais œil l'arrivée d'un nouveau concurrent. Et sur les forums, la plupart du temps, une même personne se manifeste en se faisant passer pour cinquante internautes différents », affirme Thomas Chauvet.

Les cybermarchands, pere-noel.fr comme certains de ses concurrents, rencontrent souvent des soucis de livraison. En grande partie du fait de leurs structures pas toujours adaptées aux montées en charge des commandes: « Nous tournons en deux huit pour nos préparations de

Gachon, directeur général de Top Achat. Des responsables de cybermarchands n'hésitent plus à prendre directement la parole dans les forums pour inviter l'internaute insatisfait à poursuivre la conversation de façon moins publique (ainsi d'UnionDream, ou de TopAchat). D'autres décident de renforcer leur centre d'appel téléphonique. Vingt personnes travaillent au centre d'appel de pere-noel.fr, quinze au service clients téléphonique chez Rueducommerce, quinze autres chez TopAchat. Ce que les profes-

crés par la société Ipseco, autre société dont Alexandre Fur est le gérant. Le tribunal de grande instance de Nanterre condamne Ipseco, pere-noel.fr et Grégoire Fur pour diffamation à payer à la SBF 120 000 francs de dommages et intérêts. « C'était un coup de sang, une erreur de jeunesse », assure Thomas Chauvet.

Ces usages abusifs de noms de domaine sont-ils une habitude de la start-up? Le document du jugement de l'affaire ParisBourse fait état d'« un nombre très important de dépôts de noms commerciaux - 53 -, la plupart sans rapport direct avec son domaine d'activité (Rire & Chansons, Carlton, Champagne, Magasin U, DGCCRF) [...] dans le but évident de pouvoir les enregistrer comme nom de domaine. [...] Cette attitude laisse présumer une volonté de fraude au droit des tiers ».

Certains fournisseurs sont aussi échaudés par les pratiques de la start-up. L'assureur des sites de commerce en ligne FIA-Net (il compte mille sites clients) a eu maille à partir avec pere-noel.fr. « A la mi-mars 2000, nous avons été obligés de mettre fin au contrat de manière unilatérale. Mais pere-noel.fr n'a retiré notre logo de son site que deux mois plus tard, après envoi de lettres recommandées », explique Alain Dias, responsable juridique de l'assureur.

« L'AFFAIRE » DEVIENT MUNICIPALE

Olivier Sonnevill, responsable du comparateur de prix zone-prix.com, raconte aussi: « Nous avons conclu un accord de co-branding à l'amiable. Tout s'est bien passé jusqu'à ce que le nombre de plaintes contre pere-noel.fr qui m'arrivent atteigne plus d'une centaine. Je les leur transmettais, mais ils ne répondaient jamais. » Il rompt l'accord, mais attend toujours les sommes qui lui sont dues au titre du co-branding. Il semble aussi qu'en interne, la vie ait été rude pour les salariés, au moins pour la dizaine d'entre eux qui poursuivent aujourd'hui leur ancien employeur, en particulier pour licenciement abusif.

Les dirigeants de pere-noel.fr auraient-ils promu ces pratiques au rang de système? La justice tranchera. Il est vrai que le nombre important de sociétés (une dizaine, dont Ipseh, Ipsec, Ipser...), sans bilan archivé, dont Alexandre Fur est le dirigeant, ne contribue pas à éclaircir l'affaire.

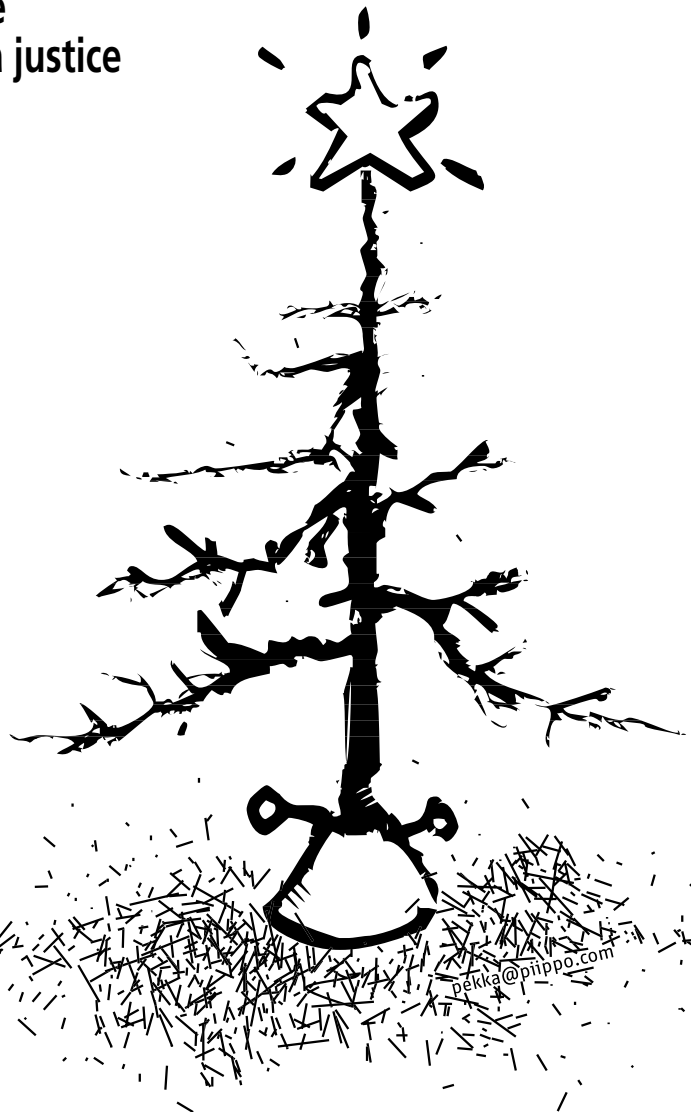
Face à ces problèmes, dans quel état pere-noel.fr se trouvera-t-il pour les prochaines fêtes de fin d'année? Les plaintes s'accumulent, et Booston, cybermarchand racheté à Casino en mai dernier, est en redressement judiciaire depuis le 6 septembre. Et « l'affaire » devient stéphanoise: Maurice Vincent, conseiller municipal PS de Saint-Etienne, en charge des dossiers économiques, a l'intention, à la prochaine réunion du conseil municipal du début novembre, « de mettre en débat le fait que la mairie a consenti une aide de 620 000 francs, en réductions de loyer, à une société dont le PDG, Alexandre Fur, serait apparue, lors d'un des derniers meetings de campagne pour les municipales 2001, aux côtés du futur maire UDF, Michel Thollière ». Soutien confirmé dans les « Echos de campagne » du 17 février 2001 du journal Le Progrès.

Piece lourdisant le dossier: le reportage diffusé par France 3 Loire en juin dernier, montrant l'adjoint au maire en charge des finances comme l'un des actionnaires du cybermarchand. « Il a, depuis, revendu ses parts », rapporte Sandra Meallier, journaliste à France 3. Sollicité, et rencontré dans les locaux parisiens de pere-noel.fr à la mi-octobre, Alexandre Fur n'a voulu répondre sur aucune des questions qui auraient permis d'éclairer la permanence des problèmes et de comprendre pourquoi la société, aux dires d'anciens salariés, « aurait pu être une réussite si elle avait voulu s'intéresser aux plaintes de ses clients ».

Cécile Ducourtioux

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

interactif.lemonde.fr/
netéconomie



PUBLICITÉ

Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97.
E-mail: hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication: Jean-Marie Colombani.
Directeur général: Bruno Patino.
Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.
Rédaction: Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête),
Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtioux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques),
Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises),
Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollet (Métiers).
Edition: Olivier Herviaux.
Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision: Olivier Houdart, Martine Rousseau.
Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre. Caroline Séjournant,
directrice de clientèle (01-42-17-39-56), Philippe Raër (01-42-17-38-58).
Impression: Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété
de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001
by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr

Théologien de la résistance

ET DIEU créa François Houtard. Prêtre marxiste, professeur émérite à l'université catholique de Louvain et penseur postcapitaliste. Globe-trotter et antimondialiste. François Houtard est un homme multiple, complexe et complet. Croyant par existentialisme, marxiste par conviction, contestataire par nécessité, le prêtre belge déroule sa vie sur le mode de l'engagement. Sa dernière lutte, il la mène contre la «mondialisation de l'économie capitaliste», et en utilisant l'un de ses principaux vecteurs d'expansion: le Réseau. A 76 ans, ce citoyen du monde qui parle couramment sept langues et passe la moitié de l'année à l'étranger s'est mis en tête d'utiliser la Toile mondiale pour «dresser un inventaire permanent des mouvements sociaux de résistance au capitalisme».

L'objectif? «Mener une réflexion analytique sur les propositions d'alternatives à l'ordre néolibéral, et mondialiser la résistance et les luttes.» Le site a vocation à prolonger l'action du Forum mondial des alternatives (FMA) qu'il a fondé en 1997 avec son ami économiste égyptien Samir Amin et qui organisait en 1999, pour prendre le contre-pied du Forum économique mondial, «l'Autre Davos», dont, s'amuse François Houtard, la version texte a été commandée à 350 exemplaires par le général Giap pour préparer le prochain congrès du Parti communiste vietnamien!

«UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE»

Mais la recension s'avère plus difficile que prévu. «Fournir de l'information est la dernière des priorités des mouvements sociaux, souvent pris dans l'action et disposant de faibles moyens», constate le prêtre belge en ajustant ses grandes lunettes. C'est pourquoi le FMA, qui regroupe des centres de recherche et des ONG dans le monde entier, prévoit de charger une personne sur chaque continent d'aller chercher à la source les renseignements qui lui font aujourd'hui défaut. Il n'est point besoin de convaincre François Houtard qu'Internet peut non seulement être un moyen de mieux faire connaître, mais également de mieux coordonner les actions des divers réseaux qui contestent l'ordre économique dominant. Entre deux voyages à Sao Paulo ou à Dakar, c'est par Réseau interposé que ce septuagénaire prépare le second Forum social mondial, qui rassemblera en janvier prochain, à Porto Alegre, dans le sud du Brésil, tous ceux qui croient qu'«un autre monde est possible», et dont il est devenu l'un des chefs de file.

Le combat du Père Houtard contre les injustices sociales ne date pas d'aujourd'hui et reste inséparable de son engagement religieux. Aîné d'une famille «aisée» et «très croyante» de quatorze enfants, il entre en résistance pendant la seconde guerre mondiale et «découvre la condition ouvrière» auprès des prêtres ouvriers français. Ordonné en 1949, il poursuit des

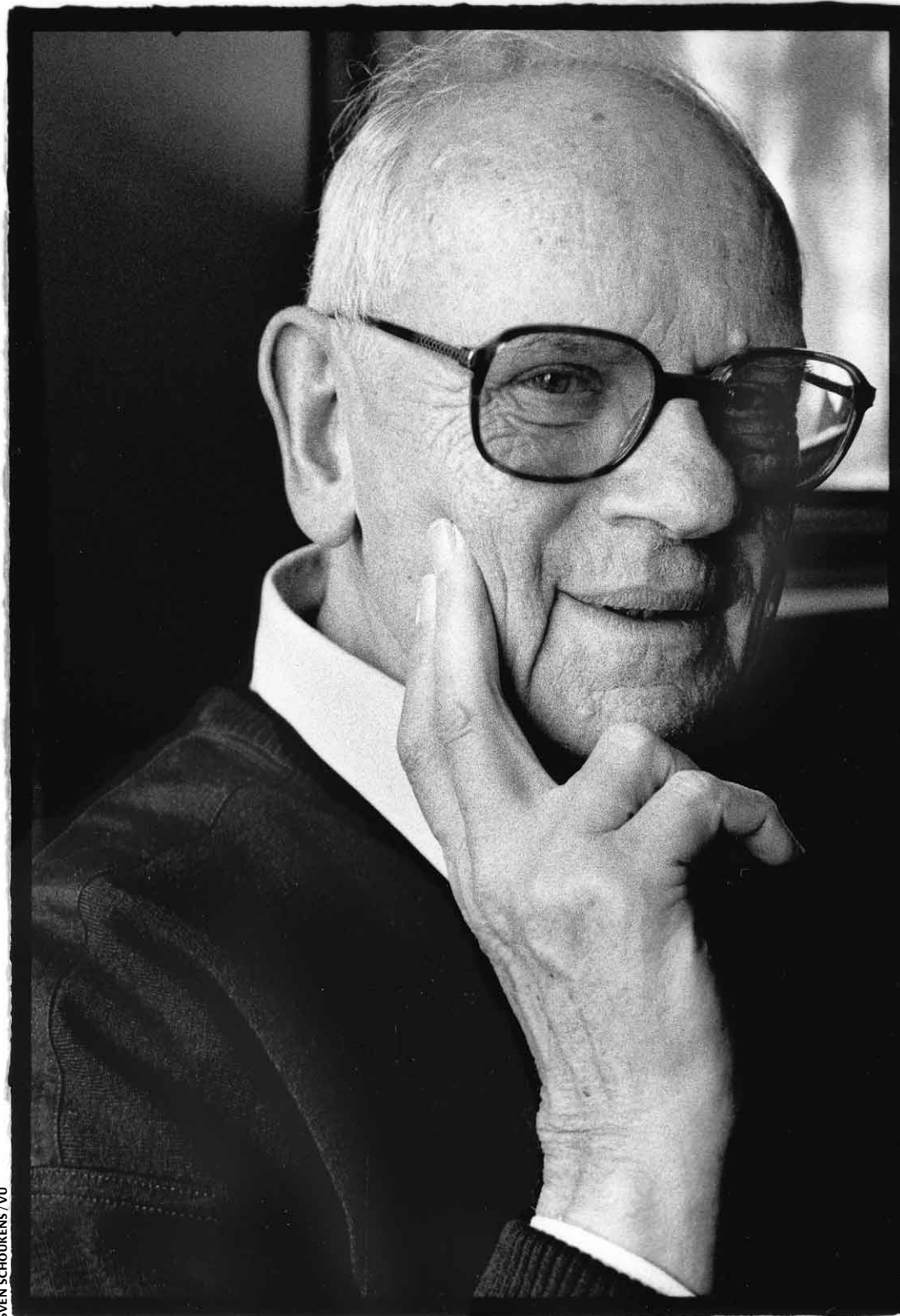
François Houtard, prêtre et militant, applique l'Evangile à la mondialisation

études en sciences politiques et sociales, et se penche sur la fonction de la religion dans les classes laborieuses. En 1954, il fonde un centre de recherches socioreligieuses à l'université catholique de Louvain, où il enseignera jusqu'en 1990. Celui qui, enfant, rêvait de devenir missionnaire pour «annoncer l'Evangile de l'Asie à l'Afrique» ne va plus cesser de parcourir le monde.

Ses recherches l'amènent tout d'abord en Amérique latine. Pendant quatre années, il vit avec «les groupes les plus exploités» et analyse «les transformations sociales du continent latino-américain et leurs effets sur les faits religieux». Le résultat de ce travail colossal, 42 volumes publiés entre 1960 et 1964, est couché dans la bibliothèque de son bureau de Louvain, ville campus à une demi-heure de Bruxelles, entre diverses éditions de la Bible, des statuettes incas et une figurine de Fidel Castro – avec lequel il a réussi le tour de force de parler quatre heures de religion. Ce corpus a servi de base empirique au développement de la théologie de la libération. Celle-là même qui exhorte l'Eglise à aider les pauvres à se «libérer» de la misère et souleva l'Amérique latine à partir des années 1970.

Révolutionnaire, François Houtard l'est sans aucun doute. Sur la porte de son bureau, des photographies d'amis prêtres victimes des conflits qui continuent à ensanguiner le continent américain rappellent son combat. Car sa cause, le théologien l'a mise au service des populations du Sud. Pour fournir «un appui intellectuel aux luttes nationales et sociales de libération des trois continents d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine», il fonde, en 1976, toujours à Louvain, le Centre tricontinental (Cetri), qu'il dirige encore aujourd'hui. Le Cetri, c'est le QG de François Houtard, son bureau et sa maison qu'il ouvre à des étudiants et des chercheurs du Sud. En vingt-cinq ans, il a vu défiler de nombreuses personnalités du tiers-monde: des leaders politiques – dont cinq chefs d'Etat –, des dirigeants de mouvements ouvriers, paysans et révolutionnaires, ou encore des représentants des minorités indigènes. Et «Padre» Houtard a apporté son soutien à une multitude de mouvements de libération nationale, du Front de libération mozambicain aux sandinistes nicaraguayens, en passant par l'ANC de Nelson Mandela.

Cet engagement s'inscrit dans sa quête d'«alternatives crédibles au capitalisme mondialisé» qu'il s'efforce d'inventer sur le Réseau. Pour lui, la «nouvelle révolution technologique» peut contribuer à ce



dépassement du stade capitaliste. A condition de prendre en compte «les implications sociales – le coût humain – de son développement, sa fonction dans le système économique – supprimer l'emploi ou améliorer les conditions de travail –, sa répartition dans la société – réservée à une minorité ou répartie pour tous –, le caractère éthique de ses applications biotechnologiques», déroule-t-il posément, de sa voix claire.

Mais le prêtre «postcapitaliste» ne se fait aucune illusion: «Il faut combattre la croyance messianique selon laquelle relier tout le monde à Internet est une révolution sociale.» Et met plutôt en garde: «Les tech-

nologies ne sont pas neutres, elles se développent en fonction des intérêts et des objectifs des groupes qui dominent l'économie, et sont donc aussi un instrument de reproduction sociale.» Pour les mettre au service du changement, «reste à inventer une utilisation postcapitaliste d'Internet et une forme informatique qui corresponde à l'élaboration de nouveaux rapports sociaux dans l'organisation de la société».

Ses prises de position ont failli avoir raison du professeur. Par deux fois, le Vatican – dont il a été l'«ami de trente ans» du plus haut dignitaire – a voulu le radier de l'université. Mais le prêtre est en paix avec

son «marxisme», qu'il s'est toujours refusé à ériger en dogme, manie comme une grille de lecture de la réalité sociale, et ne «débouche [donc] pas sur l'athéisme». Car bien que le Père ne dise plus que rarement la messe, la foi ne l'a jamais quitté. «Mon engagement politique et intellectuel reste fidèle à l'Evangile. Jésus, à son époque, s'est mis en contradiction avec les sadducéens et les pharisiens, les groupes qui opprimaient les plus pauvres.» François Houtard poursuit la révolte.

Stéphane Mandard

■ forum-alternatives.net

A bon droit

Contrefaçon et responsabilité de l'hébergeur

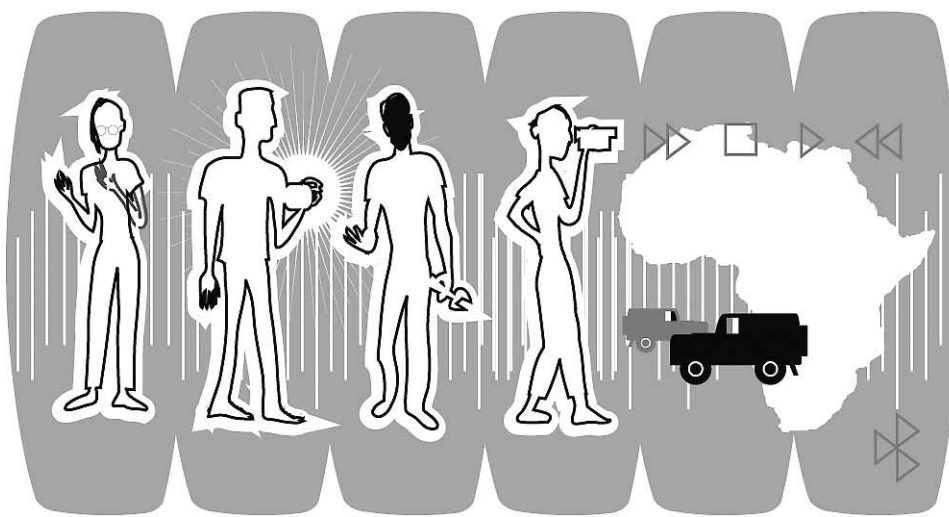
Quelle responsabilité mettre à la charge de l'hébergeur d'un site permettant d'accéder à des contrefaçons d'œuvres musicales? La 3^e chambre du tribunal de grande instance de Paris a eu à juger des poursuites engagées par l'auteur d'une œuvre musicale et la société MIDI Musique, à l'encontre de l'animateur du site jopsite.free.fr et de son hébergeur, la société Free. La question de l'existence de la contrefaçon et de la responsabilité de l'animateur du site ne paraît pas avoir suscité de difficultés, l'œuvre étant reproduite sans autorisation. En revanche, il convenait de déterminer si la responsabilité du fournisseur d'hébergement pouvait être engagée. Pour les plaignants, l'hébergeur doit vérifier le titre et les thèmes des sites qu'il abrite et réagir lorsqu'il est averti par des tiers de violations de droits. Il est vrai que la loi du 1^{er} août 2000 n'était pas applicable aux faits de cette espèce qui s'étaient déroulés antérieurement à son adoption. Cette loi, en partie invalidée par le Conseil constitutionnel, ne prévoit plus pour les hébergeurs de responsabilité que dans l'hypothèse où ils n'agiraient pas promptement pour empêcher l'accès au contenu, après avoir été saisis par une autorité judiciaire. Ainsi, la responsabilité de Free devait s'apprécier dans le cadre de la responsabilité civile. Le jugement rendu le 23 mai 2001 retient en effet qu'il convenait de «rechercher si, en application des dispositions des articles 1382 et 1383 du code civil, la société Free (...) a commis une faute d'imprudence, étant ici relevé qu'elle n'héberge pas le site sur lequel sont stockées et reproduites les œuvres contrefaisantes, mais un lien permettant d'y accéder». Pour rejeter l'existence d'une faute de la part de ce fournisseur, le tribunal relève qu'il avait pris les mesures préventives qui s'imposent, en alertant son contractant notamment sur la protection éventuelle par un droit de propriété des données circulant sur Internet. Le jugement relève encore que la société Free n'avait reçu que des indications très vagues qui ne lui permettaient ni d'identifier de quelle œuvre il s'agissait, ni de localiser le fichier. Ainsi, aucune négligence ou imprudence ne pouvant être retenue à l'encontre de la société Free, sa responsabilité est écartée.

Alain Hazan, avocat à la cour

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES

«AFRIQUE... Africa ta musique», disait ce refrain des années 1980. La petite musique africaine, Philippe Freund, 33 ans, y est sensible depuis des années. A un point tel qu'il a décidé de mener à bien un projet de grande envergure: traverser le continent du nord au sud en véhicule tout-terrain. Une année d'aventure, vingt-quatre pays visités, et plus de 60 000 km à parcourir, de Tanger (Maroc) au Cap (Afrique du Sud). Cette idée est née d'une rencontre il y a deux ans avec Tommy, un Québécois lui aussi passionné d'Afrique, croisé en Mauritanie, où Philippe a vécu de 1998 à 2000. «Je me sens plus attiré par l'Afrique que par la France, résumait-il. Le but de la Panafricaine, c'est d'offrir une image positive de ce continent, de montrer qu'il n'y existe pas que des conflits.» C'est presque naturellement qu'il s'est tourné vers Internet.

D'abord pour «recruter» deux coéquipiers. «Il nous paraissait important d'avoir une vision féminine», raconte-t-il. En juin dernier, Philippe et Tommy rédigent une petite annonce et la publient sur un site bien connu des globe-trotters, abm.fr, alias Aventure du bout du monde. «Nous avons opté pour ce mode de recrutement car nous voulions des gens modernes, qui ont l'habitude de se servir d'Internet parce qu'ils ont compris ce qu'on peut en faire, toute la liberté que ce média apporte.» Une quinzaine de



Rêve africain

candidates ont répondu, et Cristelle et Marie ont rejoint le duo masculin, après des échanges par courriel et une rencontre. Ensuite et surtout, un site est né, www.lapanafrique.com, qui servira de carnet de bord et de «place de marché» pour des reportages réalisés par les quatre routards. Comme l'explique Philippe, «les internautes pourront s'abonner gratuitement à notre lettre et suivre ainsi l'expédition. Un webmaster resté en France va mettre en ligne au fur et à mesure les reportages et les vidéos que nous lui enverrons. Nous avons réuni les 700 000 francs nécessaires à notre voyage d'un an, mais on a explosé notre budget. Alors si l'on peut profiter du site pour «gagner des sous», c'est aussi bien. Le Net, c'est un moyen de nous faire connaître. Si les médias sont intéressés, ils pourront nous contacter facilement.» Les deux véhicules tout-terrain ont été transformés en «bureau mobile», avec une caméra numérique, des ordinateurs portables, des logiciels de montage, des scanners et des imprimantes. Il restera à trouver des cybercafés pour se connecter. «Ils ne manquent pas, en Afrique!», assure Philippe. Les quatre coéquipiers devaient prendre la route le 25 octobre. Rendez-vous sur le site pour rêver avec eux.

Laurence Bernaert